



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172070 2

*DM

19/10/1917

Sum

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

A O U S T, 1772.

Mobilitate viget. VIRGIL.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, *libraire, à Paris, rue Christine.*

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
gères, rue de la Jussienne. 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12,
12 vol. par an, port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an,
à Paris, 9 liv.

En Province, 12 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire

- FABLES** orientales, comédie, poësies & œuvres diverses, par M. Bret, 3 vol. in-8°. broché, 4 liv.
- Essais de philosophie & de morale*, volume grand in-8°. br. 4 liv.
- Les Muses Grecques* ou traductions en vers du *Plutus*, d'*Aristophane*, d'*Anacréon*, *Sapho*, *Moschus*, &c. in-8°. br. 1 l. 16 f.
- Les Nuits Parisiennes*, 2 parties in-8°. nouv. édition, broch. 3 liv.
- Les Odes pythiques de Pindare*, traduites par M. Chabanon, avec le texte grec, in-8°. broché, 5 liv.
- Le Philosophe sérieux, hist. comique*, br. 1 l. 4 f.
- Du Luxe*, broché, 12 f.
- Traité sur l'Équitation & Traité de la cavalerie de Xenophon*, traduit par M. du Paty de Clam, in-8°. broch. 1 l. 10 f.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV*, &c. in-fol. avec planches, rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture*, in-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
- Dictionnaire portatif de commerce*, 1770., 4 vol. in-8°. gr. format rel. 20 l.
- Les Caractères modernes*, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre* du C. de Kevenhüller, 1 l. 16 f.



M E R C U R E
D E F R A N C E .
A O U S T , 1 7 7 2 .

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E .

D I S P U T E D ' A J A X & D ' U L Y S S E ,
*au sujet des armes d'Achille , traduite
du XIII livre des Métamorphoses d'O-
vide.*

D I S C O U R S d'Ajax , *lû à l'Acad. François.
dans l'assemblée publique du 6 Juillet , par
M. de la Condamine.*

Les chefs étoient assis , les soldats en silence :
Dans ce sénat guerrier le fier Ajax avance ,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Armé d'un bouclier de sept peaux revêtu ,
L'œil enflammé , le bras vers le port étendu ,
De ce débat , grands dieux ! ce rivage est la lice ;
A l'aspect de la flotte , on me compare Ulysse !
Lui qu'on vit n'opposer que d'impuissans efforts
Aux feux dont les Troyens menacèrent nos bords ;
Tandis que bravant seul Hector , le fer , la flamme ,

Ajax les repoussoit jusqu'aux murs de Pergame :
Un bras vainqueur est donc un trop foible secours ,

Il vaut mieux pour combattre employer les discours !

Mais d'un langage orné j'ignore l'artifice ,
Comme l'art de la guerre est ignoré d'Ulysse :
Parler est son talent ; il peut le signaler ;
Haranguer le Troyen qu'Ajax feroit trembler :

Pourquoi ferois-je ici le pompeux étalage
Des périls qu'à vos yeux affronta mon courage ?
D'un si grand appareil Ulysse a seul besoin :
Il n'eut de ses exploits que la nuit pour témoin.
Je l'avouerai , le prix flattoit mon espérance ;
Mais il perd son éclat par cette concurrence.
Pour Ulysse déjà , c'est l'avoir emporté :
Ne publiera-t-on pas qu'il me l'a disputé ?
Mes droits sont la valeur ; mais je les abandonne ,
Et je réclame ici ceux que le sang me donne.

Mon père, sur les pas d'Hercule & de Jafon ,
Télamon, foumit Troie & conquit la toifon.
Il nâquit d'Éacus , juge & terreur des ombres ,
Arbitre de leur fort dans les royaumes fombres ,
Où ton ayeul Sifyphe expiant fes forfaits ,
Roule un roc qui retombe & gémit fous le faiz.
Petit- fils d'Éacus dont Jupiter fut père ,
J'ai pour troifième ayeul le maître du tonnerre.
Je ne me vante ici d'être du fang des dieux ,
Qu'autant qu'Achille & moi les avons pour
ayeux:

Le fang nous uniffoit ; je demande fes armes.
Pour Ulyffe , la rufe & la fraude ont des char-
mes ,
Nos droits font-ils douteux ? feroient-ils fufpendus
Entre un fils de Sifyphe & le fils d'Éacus ?

Sans ufer comme toi d'une baffe industrie ,
Je m'offris le premier pour ferver la patrie ;
Mais de quel front prétend au divin bouclier
Celui qui dans nos camps fe montra le dernier ?
Qui , par le trait honteux d'une lâche prudence ,
Aux yeux de tous les Grecs affecta la démence ,
Quand Palamède hélas ! que l'on pleure aujour-
d'hui ,

Guerrier plus malheureux , mais plus adroit que
lui ,

Par un piège innocent dévoila fa baffeffe
Et l'amena tremblant au fecours de la Grèce?

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Tel qui n'osa s'armer par la crainte abattu,
Des armes d'un héros se verroit revêtu ;
Et je serois frustré de ce noble héritage,
Pour avoir le premier signalé mon courage !
Ah ! plutôt au Ciel qu'Ulysse, encor loin de ces lieux,
Eprouvât ou feignît un transport furieux !
Philoctète à Lemnos, innocente victime,
Ne pourroit aujourd'hui nous reprocher un crime.

À fond d'un antre obscur ses lamentables cris
Ne feroient point gémir les rochers attendris :
Il accuse du Ciel la trop lente justice ;
Mais les dieux (s'il en est) le vengeront d'Ulysse.

Cher Prince, ami d'Hercule & son digne héritier,
Toi, qu'au serment des Grecs on a vu se lier,
Épuisé par la faim & par la maladie,
Faut-il, pour te vêtir & conserver ta vie,
Qu'à percer des oiseaux tes traits soient profanés,

Ces traits contre Ilion par le Ciel destinés ?
Mais tu vis ; tes malheurs ne sont pas sans remède,

Et tu jouis d'un sort qu'enviroit Palamède.
Sans Ulysse il vivroit ; un infame soupçon
En perdant l'innocent n'eût pas flétri son nom ;
Et cet or, qu'un perfide enfouit dans sa tente
N'eût pas d'un crime faux fait la preuve apparente.

Ainsi combat Ulysse , ainsi , perfide & vil ,
Il trama de nos chefs ou la mort ou l'exil :
Mais , dût-il de Nestor surpasser l'éloquence ,
Fera-t'il oublier qu'il laissa sans défense ,
Au milieu des Troyens , sur un cheval blessé ,
Cet auguste vieillard par les ans affaîlé ?
Qu'on ne m'impute pas de supposer un crime ;
Diomède t'a vu livrer cette victime :
La voix de ton ami , honteux de ton affront ,
De tout autre qu'Ulysse eut fait rougir le front.
Mais admirons des dieux la justice suprême ;
Ce secours qu'il refuse , il l'implore lui-même :
Ulysse en ce moment doit être abandonné ;
H a dicté l'arrêt , l'exemple en est donné ,
Il appelle , j'accours ; je vois le Roi d'Itaque
Renversé sous le bras du Troyen qui l'attaque ,
Pâlissant à l'aspect de l'homicide acier :
J'oppose à l'ennemi cet épais bouclier :
Je t'en fais un rempart : pardons-en la mémoire ,
Sauver les jours d'un lâche , est - ce un sujet de
gloire ?
Oses-tu sur le prix lever encor les yeux ,
Digne rival d'Ajex ? retournons sur les lieux ,
Vois l'ennemi , reprends ta pâleur & ton trou-
ble :
Te vois couler ton sang & ta frayeur redouble :
Viens sous mon bouclier rappeler tes esprits ;
Viens t'y cacher ; & là dispute-moi le prix.

A V

10 **MERCURE DE FRANCE.**

Mais que vois-je ? celui qu'accabloit sa foiblesse
A retrouvé pour fuir sa force & sa vitesse.

Hector paroît & mène au combat tous les
dieux.

Tout tremble à son aspect ; la foudre est dans ses
yeux :

Le plus brave frémit ; je te pardonne, Ulysse.

Vainqueur, couvert de sang, au milieu de la
lice,

Hector, le fier Hector est par moi renversé,

D'un éclat de rocher que mon bras a lancé.

Il défie au combat tous les chefs de la Grèce ;

A désigner Ajax chacun de vous s'empresse :

Enfin la voix du sort me nomme son rival,

Et l'honneur du combat entre nous fut égal.

Par le fer & le feu la flotte est menacée,

Et la langue d'Ulysse à l'instant s'est glacée ;

Son bras est engourdi : le mien a dans ce jour

Sauvé mille vaisseaux, seuls garants du retour.

J'en demande le prix : cette armure immortelle

A plus besoin d'Ajax, qu'Ajax n'a besoin d'elle :

J'ose dire du moins que de cette faveur

Le vainqueur & le prix partageront l'honneur.

Rhésus, Dolon vaincus, Hélénius & sa prise,

Et du Palladium la nocturne entreprise,

Tels sont les faits qu'Ulysse ose opposer aux
miens.

Mais sont-ce des exploits ? sont-ils même les
siens ?

Qu'a-t'il fait au grand jour , & qu'a-t'il fait sans
aide ?

Toujours il a suivi les pas de Diomède :
Toujours d'un bras plus sûr il implora l'appui ,
Et Diomède au prix a plus de droit que lui.
Les armes d'un héros entre les mains d'Ulyffe !
Jamais en connut-il d'autres que l'artifice ?
De ce casque doré l'éclat étincelant ,
Dans l'ombre de la nuit le feroit voir trem-
blant.

Tu plairois sous le faix de l'armure d'Achille ;
La lance qu'il porta veut un bras moins débile :
Cette égide divine , en passant dans le tien ,
Seroit bientôt la proie & le prix du Troyen :
Son poids affoibliroit , en retardant sa course ,
Celui dont l'art de fuir est l'unique ressource.
Tu vois que mille traits criblent mon bouclier ;
Il m'en faut un nouveau ; le tien est tout entier.
Mais nous perdons le tems en des discours fri-
voles ;

J'en appelle aux effets, laissons-là les paroles :
Lançons ce bouclier dans les rangs ennemis ,
De qui l'en tirera qu'il devienne le prix.

AVERTISSEMENT

A vj

**AVERTISSEMENT de l'Auteur de la
pièce précédente.**

En consentant que ce morceau soit publié dans le Mercure, je dois, pour ne pas m'exposer au reproche de plagiat, prévenir le lecteur que feu M. le Chevalier de Cogolin, lieutenant des vaisseaux du Roi, donna au Public en 1751, une traduction en vers de la dispute d'Ajax & d'Ulysse dans Ovide, imprimée chez le Prieur, & dont l'extrait se trouve dans les lettres sur quelques écrits de ce tems, Année 1751. tome V, pag. 118.

On peut y remarquer quelques vers semblables aux miens, mais il doit m'être permis de dire que j'avois remis un an auparavant, au Chevalier mon ami depuis vingt ans, un essai de traduction de ce même morceau, que j'avois ébauché dans ma jeunesse : je le lui avois abandonné, en l'invitant à terminer l'ouvrage ; ce qu'il fit. Environ dix ans après & depuis la mort du Chevalier, me trouvant à la campagne, sa traduction me tomba sous la main, je la relus. J'y trouvai beaucoup de négligences, je jugeai que l'auteur avoit abusé de la fa-

cilité avec laquelle il faisoit des vers & surtout remplissoit des bouts rimés au cours de la plume.

J'entrepris de corriger sa traduction ; bienôt je m'apperçus qu'il me seroit plus aisé de la refondre en entier. Si j'en ai conservé quelques vers , je puis assurer qu'ils sont de moi ; mais pour l'acquit de ma conscience , je dois avouer que dans la harangue d'Ulysse que j'ai traduite aussi , & de laquelle il n'est pas ici question , j'ai conservé de propos délibéré , un vers de génie qui appartient à mon ami , & dont il est bien juste de faire honneur à sa mémoire ; c'est , ce me semble , le plus beau de la pièce. Ulysse se vante d'avoir déterminé Agamemnon à sacrifier sa fille aux intérêts de la Grèce , & après l'énumération des motifs qu'il avoit employés pour persuader le père , il finit par ce vers où il enchérit de beaucoup sur son original , laudem ut cum sanguine penitet.

Je fis parler l'honneur & taire la nature.



VERS de Mlle de Lubert à M. de la Condamine, sur les vers qu'il lut à l'Académie Française, le 6 Juillet.

D'AJAX impétueux & du subtil Ulysse
Vous avez chanté les débats :
Ovide courut cette lice ,
Et de près vous suivez les pas.

Dans l'âge où tout s'éteint votre feu semble craître :
Homère , comme vous , brava le froid des ans.

Le vrai génie a le droit de renaitre ,
Et pour lui la vieillesse est un nouveau printems.
Mais quand vous remplissez si bien tous vos momens

Par les talens nouveaux que vous faites paraître ;

Je vous trouve un défaut , vous l'ignorez peut-être ;

Vous êtes par trop sourd aux applaudissemens.

RÉPONSE de M. de la Condamine ,
du 7 Juillet.

OUI , je renaiss en ce moment ;
Muse & Grace * me rend la vie.
 Mon cœur s'ouvre à la mélodie
 De son aimable compliment ,
 Sur la nouvelle rapsodie ,
 Qu'une vieille Muse engourdie
 Lut hier témérairement
 A la Françoisse Académie ,
 Qui le reçut bénévolement
 Et but le tout jusqu'à la lie.
 On dit assez communément
 Que la pitié nous humilie ,
 Et qu'il vaut bien mieux faire envie:
 J'ose penser différemment.

Je dois à la pitié l'indulgence publique ;
 Et je me sens flatté de ce doux sentiment ,
 Qu'on s'avoue à soi-même & qui m'est sympa-
 thique.

D'Alembert élégant , non moins que pathétique ;
 Annonça le vieux débutant :
 L'auditeur se disoit peut-être en m'écoutant ;
 « Il a le sens commun , sourd & paralytique !

* Sobriquet ineffaçable que Mlle de Lubert a
 reçu de M. de Voltaire.

16 MERCURE DE FRANCE.

- » Ecla se gagne en Amérique;
 - » Il peut m'en arriver autant.
 - » Comme lui d'un chef-d'œuvre antique
 - » Je traduirai les vers , fût-ce en stile gothique;
 - » Comme lui je pourrai braver l'événement :
 - » Je serai sourd à l'applaudissement,
 - » Et plus encore à la critique. »
-

OSMAN ou la Récompense à la mode , Nouvelle.

OSMAN, le généreux Osman, se distinguoit dans Constantinople, par des vertus aussi rares que sublimes ; mais le préjugé, ce tyran du monde, empêchoit qu'on ne lui rendît toute la justice qu'il méritoit. Il possédoit les qualités solides qui constituent le grand homme, ou pour mieux dire, l'homme juste. Satisfait de lui-même, il dédaignoit également les adulateurs & les contempteurs. Ses voyages (car il avoit parcouru l'Europe) avoient poli, orné son esprit, sans corrompre son cœur; de retour dans sa patrie, il fit un résumé de ce qu'il avoit vû, & il sut se faire des principes sûrs, dont il ne s'écarta jamais. La vie qu'on mène à Constantinople, le dégoûta bien-tôt, il se retira dans une maison de campagne à quelques

milles de cette capitale : là , il se forma une société , qu'il composa d'Européens. Ses amis en murmurèrent , le tournèrent en ridicule : il les laissa dire , & ne changea rien à sa façon de vivre.

Le jeune Ergaste , François , dont l'enjouement annonçoit le caractère le plus aimable , devint bien-tôt son confident. Son âge , sa vivacité lui plurent : il n'étoit pas riche ; la fortune l'avoit maltraité : c'étoit un titre au près du sensible Musulman. Cette légèreté , cet air enchanter , ces dehors aimables qui caractérisent les François , charmèrent Osman : il se livra tout entier à son penchant pour le jeune étranger. On verra comment cette amitié fut récompensée.

On vendit à Osman une esclave d'une beauté admirable. Il avoit l'ame trop élevée pour la sacrifier à ses désirs. Son cœur se révoltoit à la seule idée de rendre malheureux des êtres qu'il adoroit. Son goût & plus encore l'usage , lui faisoient entretenir un magnifique sérail aux environs de Constantinople ; mais les beautés qui l'habitoient étoient aussi libres que lui-même. Ce lieu étoit l'asyle des malheureux , & le séjour de plaisirs innocens : l'entrée en étoit permise à tous ceux qu'il

18 MERCURE DE FRANCE.

honorait du nom de ses amis. L'esclave qu'on lui présenta l'éblouit ; il sentit dès cet instant qu'il étoit enchaîné pour toujours. Cette aimable personne étoit Françoise ; on lui avoit donné le nom de Fatime : le chagrin dont elle étoit accablée, les larmes qu'elle répandoit ne surprirent point Osman : il se promit de dissiper ce nuage par ses soins, son amour, ses présens. La jalousie suivit de près l'amour : il déroba sa nouvelle maîtresse aux yeux de ses amis : lui même devint inaccessible. Toujours près de Fatime, il passoit les jours à la voir, à l'adorer, sans oser lui parler des sentimens qu'elle lui inspirait.

Pressé par son amour, il chercha l'instant qu'il crut le plus favorable & lui parla ainsi : » Oserai-je, belle Fatime, vous
» parler des sentimens que vous m'inspi-
» rez ? Votre beauté les fit naître, &
» votre esprit, votre caractère, tout en
» vous les augmente. Mon respect a su
» m'imposer silence ; mais mon amour
» plus fort que ma raison me force à vous
» laisser voir toute mon ardeur. Vous
» avez ici un pouvoir absolu ; comman-
» dez, disposez de mes biens, de ma
» vie même ; Osman ne saura qu'obéir.

» Vous baïſſez les yeux , belle Fatime ;
 » ſerois - je aſſez malheureux pour vous
 » avoir déplu ? Je ne veux vous devoir
 » qu'à vous-même ; mes ſoins , ma conſ-
 » tance ſeront les ſeules armes que j'em-
 » ployerai pour vaincre un cœur dont je
 » connois tout le prix. Vous ſeule pou-
 » vez faire mon bonheur. Si je ſuis aſſez
 » malheureux pour être haï , j'en mour-
 » rai , il eſt vrai ; mais mon amour me
 » ſuivra au-delà du tombeau. » La belle
 eſclave ne lui répondit que par de pro-
 fonds ſoupirs. Oſman qui l'examinait ne
 vit aucune marque de haine dans ſes
 yeux , il en fut transporté ; il ſe promit
 de vaincre , avec le temps , tous les ſcru-
 pules qui pouvoient empêcher cette belle
 perſonne de répondre à ſa tendreſſe.

Peu à peu l'eſpérance ſe gliffa dans le
 cœur d'Oſman. Il voyoit la triſteſſe de
 Fatime diminuer : une douce mélancolie
 y ſuccéda : la complaiſance avec laquelle
 elle l'écoutoit ; la douceur , les égards
 qu'elle mettoit dans ſes réponſes , augmen-
 toient & ſon amour & ſon eſpoir. Oſman
 connoiſſoit les mœurs Européennes ; il ſa-
 voit qu'il faut ſouvent bien des complaiſan-
 ces , bien du temps avant d'entendre dire
ce je vous aime. Ce fut en vain qu'il atten-

dit cet heureux moment : Fatime étoit toujours la même & n'avoit encore fait parler que ses soupirs. Fatigué du rôle d'amant, Osman voulut parler en maître ; ce ton ne lui réussit pas ; la haine, le mépris le plus marqué, prirent la place de la confiance, & le firent repentir de son audace. Il eut recours aux prières, aux larmes : elles ne lui attirèrent qu'une compassion stérile. Il remarqua quelques larmes dans les yeux de sa belle captive, lorsqu'il lui peignoit la force de sa passion. Ce fut en vain qu'il s'efforça d'en pénétrer le sujet. Sûr de n'être point aimé, il se détermina à finir leur peine mutuelle. Il courut dans l'appartement de Fatime pour lui annoncer une nouvelle qui alloit décider de leur sort à tous deux.

« Belle Fatime , lui dit-il, je viens vous
 » faire un sacrifice proportionné à la gran-
 » deur de mon amour ; je vous rends la
 » liberté. J'ai parlé à un Capitaine Fran-
 » çois qui met demain à la voile , il vous
 » prendra sur son bord & vous retourne-
 » rez dans votre patrie, comblée de mes
 » bienfaits. Souvenez-vous quelquefois
 » d'un amant que vous rendez le plus
 » infortuné des hommes. Partez , je ne

» fai si ma résolution tiendrait long-tems
 » contre l'amour que vous m'inspirez.
 » Ah Dieu ! puissiez-vous ne pas oublier
 » un homme que votre froideur met au
 » tombeau ? »

Fatime changea de couleur : son étonnement égaloit la générosité d'Osman. Il lût dans ses yeux toute la reconnoissance que lui inspiroit son procédé ; mais il n'y apperçut aucune joie pour la liberté qu'il offroit. Il étoit en peine de concilier ces deux sentimens, lorsque Fatime se jeta à ses pieds, & lui dit tout ce que la gratitude lui inspira. Osman voulut la relever. Non, généreux Osman, cette posture convient à ma fortune, & à ce que j'exige de vous. Je n'accepte pas la liberté que vous m'offrez. Qu'en ferois je ? ... Je vous conjure de me garder chez vous, de me traiter comme votre esclave, & d'avoir pour moi toute l'indifférence, & s'il se peut, toute la dureté d'un maître.

La prière de Fatime replongea Osman dans une douce erreur. Fatime s'en apperçut & se pressa de l'en tirer. Elle connoissoit la grandeur de sa vertu ; elle hâta de se découvrir à lui. Elle lui laissa voir une amitié à l'épreuve du temps, des circonstances ; & lorsqu'elle l'eût pré-

22 MERCURE DE FRANCE.

paré à l'entendre , elle lui confia qu'elle étoit mariée; & que son mari étoit esclave à Constantinople. Elle lui peignit leur amour mutuel , dit qu'il lui étoit impossible d'abandonner un lieu où son époux gémissoit dans les fers , & elle le conjura de tout faire pour les réunir. Osman pâlit , il fallut tout son courage pour soutenir un coup aussi cruel. Il jeta un regard sur Fatime ; ses yeux couverts de larmes , sa pâleur , le touchèrent. Il lui promit de s'employer pour délivrer Dorimont , ainsi se nommoit l'époux de Fatime. Osman lui dit-elle , je ne prétends pas me soustraire à ton pouvoir , je refuse ma liberté & ne demande que la permission de te servir avec mon époux.-- Vous oubliez , Madame , que votre tendresse pour votre époux ne peut que m'être cruelle : vous ignorez ce qu'il m'en coûtera pour vous rendre à lui. Quelle sera la récompense de tout ce que je ferai pour vous ? un martyre continuél qui ne finira qu'avec ma vie!... n'importe, Madame , vous serez satisfaite , quoiqu'il puisse m'en coûter. Je vous promets votre époux ; mais daignez m'assurer qu'après lui , j'aurai placé dans ce cœur qui se refuse à mes vœux. » Un regard de Fatime ,

la main qu'elle lui tendit, l'assurèrent qu'elle consentoit à ce traité.

Dès l'instant, il s'informa quel étoit le maître de M. Dorimont. Il donna toute liberté à Fatime, un appartement particulier, des esclaves, & tout ce qui pouvoit lui rendre ce séjour agréable. Leurs entretiens n'étoient que sur M. Dorimont. Ils lièrent bien-tôt une tendre amitié. Mais ces honneurs, cette vie douce, n'empêchèrent pas la malheureuse Fatime de tomber dans une profonde mélancolie, Osman, pour la distraire, y ména ses amis. Ergaste fut un des premiers. Non content de ces soins, il voulut chercher dans un nouvel amour, de quoi dissiper les craintes de son amie. Selime fut celle qu'il choisit pour la remplacer. Osman avoit enfin découvert que l'époux de Fatime étoit à cinquante mille de Constantinople. Il chargea un Eunuque affidé de traiter de sa rançon ; mais avec le plus grand secret. Tout paroissoit se réunir pour la félicité de Fatime. Trompeuse apparence ! l'instant approchoit où le crime sous le voile de la vertu l'entraînoit elle même à sa perte.

Le jeune Eraste s'insinua peu à peu dans l'esprit de Fatime. Bien-tôt elle

24 MERCURE DE FRANCE.

n'eut plus rien de caché pour lui. Cette femme étoit belle : ses inquiétudes lui donnoient un air touchant , auquel le jeune françois ne put résister. Il l'aima , vit toutes les difficultés qu'il auroit à s'en faire écouter ; mais trop amoureux pour renoncer à cette entreprise , il attendit du temps & de ses soins , un remède au mal qu'il ressentait. Il cacha sa passion sous l'apparence de la plus tendre amitié. L'occasion facilita , à cet homme dangereux , les moyens de parvenir au but qu'il s'étoit proposé.

Osman , que quelques affaires occupoient , voyoit moins souvent Madame Dorimont : peu à peu la froideur succéda à l'attachement qu'il lui avoit témoigné. Elle n'osa s'en plaindre ; mais elle s'en affligea , croyant que la mort de son mari en étoit le sujet. Cette froideur alla si loin , qu'elle ne put s'empêcher de lui en faire quelques reproches. Il y répondit en homme embarrassé , qui craint d'en trop dire. Elle lui demanda des nouvelles de son mari : une réponse peu précise augmenta ses alarmes. Ergaste entra un instant après. « Réjouissez-vous , Madame , lui dit-il , le Ciel exauce vos vœux , votre époux est vivant , dans » peu

» peu vous le reverrez. Encore quelques
» jours , & cet heureux mortel vous fera
» rendu. » Cette nouvelle annoncée avec
l'air de la satisfaction , s'accordoit si peu
avec l'embarras d'Osman, que Fatime n'o-
soit se livrer à la joie. Elle fit part de son
inquiétude à Ergaste. Il pensa dans l'ins-
tant à se servir de l'occasion ; il lui dit
qu'Osman tenoit la même conduite avec
lui ; mais qu'une lettre qu'il avoit trouvée,
l'avoit éclairci sur le sort de son époux.
Ils raisonnèrent beaucoup sur le secret
qu'Osman en vouloit faire , & ils convin-
rent qu'ils garderoient le silence , &
qu'Ergaste chercheroit à pénétrer le motif
de celui d'Osman.

Madame Dorimont attendit avec im-
patience l'effet des promesses du jeune
François. Il revint bien-tôt & lui apporta
la lettre dont il lui avoit parlé. Elle la
lut , & son cœur s'abandonna à la joie la
plus parfaite. Ergaste l'interrompit au
milieu de ses transports , & lui fit naître
des doutes sur la vertu d'Osman. Mille
circonstances, qu'il lui rappella, lui prou-
vèrent qu'Osman l'aimoit encore. Elle se
souvint de la promesse qu'il avoit exigée
d'elle. Elle en frémit. Ergaste augmenta
ses craintes : si Osman est un traître , lui

B

dit-il , votre époux n'est pas en sûreté , & vous-même deviendrez le prix de son forfait. Abandonnez-vous à mon zèle ; mon cœur intéressé au repos du vôtre, saura vous soustraire aux loix de ce barbare. Je ferai plus , je sauverai votre époux , & j'exposerai ma vie pour votre félicité. Il la quitta ; la laissant dans un désespoir facile à concevoir.

Quelques jours se passèrent sans que Fatime revît son confident. Elle ne goûtoit pas un instant de repos. Le péril de son époux , le sien propre , la trahison d'Osman , tout portoit à son ame des coups mortels. Il vint chez elle ; elle essaya de l'émouvoir , & le pria de lui permettre d'aller partager l'esclavage de son époux : il lui répondit avec vivacité qu'il n'y consentiroit jamais ; mais qu'avec le temps il espéroit adoucir ses malheurs. Ergaste survint , & par ses signes lui fit connoître qu'il avoit quelque chose d'important à lui dire. Osman sortit ; & Fatime conjura Ergaste de ne lui rien cacher. Ah ! Madame, que me demandez-vous ? lui dit-il , en soupirant. Puis-je vous révéler la barbarie d'un homme qui nous fut cher à tous deux ? N'importe , votre sûreté l'exige , j'obéis.

» Sachez donc, épouse infortunée, qu'Os-
 » man a fait délivrer votre mari ; mais
 » que son dessein n'est pas de vous le
 » rendre.-- Le barbare ! qu'en veut-il
 » faire ? --- Azor favori d'Osman,
 » a ordre d'aller au devant de M. Do-
 » rimont , & de le sacrifier à l'amour
 » que son maître a conçu pour vous. J'ai
 » gagné ce jeune homme , il m'a promis
 » de conduire votre époux jusqu'à Bris-
 » sa , petite ville près Constantinople.
 » Il ne vous reste plus qu'à me suivre ;
 » vous n'êtes point gardée : Osman igno-
 » re que je suis au fait de ses desseins.
 » Partons , mais partons sans différer ; un
 » instant , un seul instant suffit pour nous
 » perdre tous. »

Fatime après s'être abandonnée aux
 pleurs , consentit enfin à ce départ , qu'elle
 croyoit si nécessaire. Elle sortit de la mai-
 son d'Osman , conduite par Ergaste , &
 suivie d'une jeune Françoisse qu'elle
 avoit prise en amitié. Ils se déguisèrent ,
 & prirent toutes les précautions possibles
 pour n'être point reconnus. Tout sembla
 facile à la tendre Fatime : que n'auroit-
 elle point fait pour rejoindre un époux
 qu'elle adoroit , & pour se soustraire à la
 cruauté d'un barbare qui l'avoit si long-

B ij

rems abusée? Ils marchèrent jours & nuits,
 & atteignirent Brissa en trois jours. Quelle
 émotion s'empara de Fatime, lorsqu'elle
 apperçut le lieu où son époux s'étoit refu-
 gié. Elle brûloit de voler dans ses bras. Vain
 espoir! le sort lui reservoit des traverses
 qui ne devoient finir qu'avec elle. Ce fut
 envain qu'elle chercha son époux & qu'elle
 l'attendit pendant deux jours. De tristes
 pressentimens s'emparèrent d'elle, & ne
 lui laissèrent pas un moment de repos.
 Elle ne put rester dans la ville, elle con-
 jura Ergaste d'aller audevant de M. Do-
 rimont: il y consentit, ils se remirent en
 marche. Un bruit de chevaux les obligea
 de se jeter dans un bois fort épais. Ciel,
 c'est Osman s'écria Fatime! ils le perdi-
 rent bien-tôt de vue, & ne songèrent
 qu'à continuer leur recherche. La nuit qui
 survint les obligea de s'arrêter sur un
 coteau qui dominoit une plaine immense.
 La lune se leva si belle, qu'ils craignirent
 d'être découverts; ce qui les obligea de
 se cacher dans un buisson. A peine s'y
 furent-ils arrangés qu'ils entre-virent une
 troupe de Cavaliers. Leur effroi redoubla
 quand ils distinguèrent parmi eux le terri-
 ble Osman. Ils l'entendirent menacer &
 Fatime & Ergaste. Il descendit de cheval,

se fit amener un prisonnier à qui il fit les reproches les plus sanglans. Fatime & la jeune Françoisse frémirent. Osman s'éloigna enfin , ce qui rassura un peu les Dames ; elles le suivirent des yeux , & le virent s'arrêter dans la prairie. L'infortuné qui le suivoit se jeta à ses pieds ; l'éloignement empêchoit d'entendre ses paroles ; mais son air humilié , sa posture , laissoient voir qu'en en vouloit à sa vie. C'est mon époux , s'écria Fatime ! elle dit & s'oubliant elle-même , elle vola pour se jeter aux pieds d'Osman. A peine eût-elle fait quelques pas , qu'elle vit ce cruel tirer son cimeterre , & abattre la tête de son prisonnier. A cette vue Fatime s'évanouit.

Ergaste étoit dans un furieux embarras. Il craignoit qu'Osman ne le découvrit , ce qui l'empêchoit de secourir Madame Dorimont. Osman partit après avoir commandé à ses gens , de couvrir de terre le corps de celui qu'il venoit d'immoler à sa colère. Ergaste avec le secours de la jeune Françoisse , rappella Fatime à la vie. Elle se plaignoit de leur cruauté , se traina à l'endroit où étoit son époux , couvrit la terre de ses larmes , & conjura Ergaste de la laisser en ce lieu , pour y pleurer

30 MERCURE DE FRANCE.

son époux , maudire le perfide Osman , & jusqu'à son existence. Ergaste lui fit envisager le péril qu'elle couroit en restant en cet endroit , & lui protesta qu'il ne l'abandonneroit jamais. La crainte d'exposer la vie de son ami , celle de la jeune Françoisse qui l'accompagnoit , la fit résoudre à les suivre. Ils abandonnèrent cette terre malheureuse , & arrivèrent à Constantinople. Ergaste mit les Dames chez l'Ambassadeur François , dont il étoit connu , & fut s'assurer d'un vaisseau.

Fatime entièrement livrée à la douleur , ne s'appercevoit pas des soins que lui rendoit Ergaste. Elle le croyoit généreux , & c'étoit ce qui l'avoit fait consentir à retourner en France , quoiqu'elle fût bien que sa douleur la suivroit par tout. Le jour auquel ils devoient s'embarquer parut. Ils se rendirent sur le port , & furent frappés de terreur en y appercevant Osman. Ils se cachèrent & retournèrent chez l'Ambassadeur , désespérés de cette rencontre.

Fatime se retira dans sa chambre , où elle se livra à toute sa douleur. Elle entendit frapper à la porte , elle ouvrit , croyant que ce fût Ergaste. Ciel ! quel

fat son effroi en voyant paroître Osman, Osman, l'assassin de son mari, son persécuteur. Elle se couvrit le visage pour ne pas voir ce perfide. Osman s'avança vers elle ; ses yeux la parcoururent avec dédain ; quelques larmes se firent passage, il voulut les lui dérober ; mais il ne put y réussir. » Ma présence vous étonne, Madame, lui dit-il, d'un ton chagrin ; je l'avois bien prévu ; mais la vertu, l'amitié.... Ce début excita la colère de Fatime. Tyran ! s'écria-t-elle, comment ose-tu paroître devant moi ? Toi ! te servir des noms sacrés de vertu, d'amitié..... Leve le masque, je connois tous tes forfaits : achève, que ta main, cette main cruelle qui a ravi le jour à mon époux, me donne la mort, ce sera le seul bienfait que j'aurai reçu de toi. Je méprise tes menaces, tes tourmens, il n'en est point que je ne préfère à l'horreur de te voir. Osman pâle, interdit, l'écoutoit les yeux baissés, sans avoir la force de l'interrompre. Fatime l'examinait & tiroit, de sa confusion, une preuve de ses crimes. Elle lui dit tout ce que la rage & le désespoir lui suggérèrent.

Osman, qui avoit eu le temps de se remettre, la pria de l'écouter à son tour.

32 MERCURE DE FRANCE.

» Je venois vous faire des reproches, lui
 » dit-il, & c'est vous qui m'en accablez.
 » Vous m'accusez de la mort d'un époux,
 » que vous seule réduisez au tombeau par
 » votre infidélité. Comment avez-vous
 » pû vous laisser séduire jusqu'au point
 » de quitter la maison d'un ami, & d'a-
 » bandonner un époux qui paroïssoit vous
 » être si cher. Je vous vis hier sur le port.
 » je savois que vous deviez vous embar-
 » quer : l'intérêt que je prends à votre
 » époux, ne me permit pas de souffrir
 » votre fuite. Je viens, malgré lui, je viens
 » essayer de vous rappeler à vous-même.
 » La manière dont vous m'avez reçu, m'a
 » si fort étonné que je n'ai pu vous in-
 » terrrompre. Ah ! Fatime, Fatime, que
 » vous récompensez mal mon zèle. Je
 » connois votre cœur, Madame ; il fut,
 » un temps, noble ; mais vous êtes bien
 » changée.

Il seroit difficile d'exprimer le désor-
 dre de Madame Dorimont. . son époux
 vivant, Osman vertueux, elle seule
 coupable ! . . Que des choses qu'elle dé-
 siroit & n'osoit espérer. Traître ! lui
 répondit-elle, tu ne peux m'abuser : je l'ai
 vu tomber sous tes coups. -- Il vit Mada-
 me, & seroit trop heureux si son épouse

lui fut restée fidèle. Venez & voyez les effets de votre cruauté.

Fatime tremblante , incertaine , oubliant tout ce qu'elle laissoit & se disposa à suivre Osman : le désir de revoir M. Dorimont , écarta toute autre idée. Osman n'omit rien pour la rassurer , & l'engagea de lui expliquer tout ce mystère & de lui raconter ce qui s'étoit passé entr'elle & Ergaste ; ce qu'il fit avec ingénuité. « Vous » me rendez la vie , lui dit - il , je ne » doute plus de votre innocence : Ergaste est un perfide qui nous a trahis » tous deux. Je vous jure que dès » l'instant où vous vous êtes fait connaître , je n'ai pensé qu'à vous sacrifier » mon amour & à faire votre bonheur. » Je ne vous dis point ce que cette victoire m'a coûté ; mais enfin je l'ai obtenue. Vous n'avez pas connu Osman. » Il est trop fier pour s'abaisser à tromper. » Tout mon plaisir étoit de vous rendre » votre époux , sans vous en prévenir. Je » comptois tous les instans & je savois » celui où je jouirois de vos larmes , de » ce désordre enchanteur & touchant qui » fait la félicité des cœurs sensibles. J'avois confié mon dessein à Ergaste : je » le croyois mon ami ; il s'est servi de

34 MERCURE DE FRANCE.

» mes bienfaits pour me plonger le poi-
 » gnard dans le sein. Une lettre qu'on
 » me remet m'apprend que vous êtes dis-
 » parue avec Ergaste ; ce traître me l'é-
 » crit lui-même. Furieux , désespéré , je
 » vole sur vos traces , je rencontre
 » Azor , je le vois seul , je le force à
 » m'avouer tous ses crimes. Il fut joindre
 » votre époux , lui inspira de la défiance
 » & lui promit , s'il vouloit se fier à lui ,
 » de le sauver. M. Dorimont crut ce
 » malheureux , s'abandonna à sa con-
 » duite & revint par un autre chemin.
 » Azor qui le conduisoit défarmé , le
 » vendit à des marchands qu'il rencontra.
 » J'eus le bonheur de le rencontrer moi-
 » même : je le délivrai & le vengeai en
 » donnant la mort à mon esclave. »

Madame Dorimont fut touchée du
 récit d'Osman : l'air de vérité qui accom-
 pagnoit ses paroles , la probité qu'elle lui
 connoissoit , ne lui permirent pas de
 douter de ce qu'il venoit de lui dire.
 Arrivée chez Osman , il la fit passer dans
 une chambre écartée , sombre ; ce qui ,
 malgré elle , lui causa une sorte d'inquié-
 tude. Je vous tiens enfin , Madame , lui
 dit-il , vous ne pouvez plus m'échapper !
 ces paroles redoublèrent sa frayeur. Os-

man l'entraîna dans un cabinet , où le premier objet qui frappa sa vue , fut M. Dorimont , pâle , languissant & presque inanimé. Elle se précipita dans ses bras , le serra contre son cœur. Mais que devint-elle , lorsqu'elle s'en vit repoussée & qu'elle l'entendit prier Osman de le délivrer de cette femme odieuse. Elle n'y put tenir : elle regarda Osman , & tomba évanouie. Pendant qu'on s'empressoit de la secourir , ce turc généreux désabusoit M. Dorimont ; son témoignage , celui de la jeune Françoise défilèrent les yeux de cet époux prévenu. Il frémit de l'état où son injustice avoit réduit Fatime , & malgré sa foiblesse , se joignit à ceux qui la secouroient. On y parvint , elle ouvrit les yeux & se vit dans les bras de son époux. Ils se livrèrent tous deux aux transports de la joie la plus vive. Osman les regardoit en silence , son visage étoit baigné de larmes ; mais ces larmes étoient douces , & partoient de la volupté la plus pure.

M. Dorimont guérit. La fuite de sa femme l'avoit mis sur le bord du tombeau ; son retour , son innocence , ses caresses lui rendirent la vie. Osman toujours généreux les combla de présens , les pria

36 MERCURE DE FRANCE:

de rester quelques semaines, voulant les accompagner jusqu'en France, afin de les voir hors de tout péril. Pendant que l'amour, l'amitié leur procuroient mille plaisirs, Ergaste, qu'Osman n'avoit pas daigné punir, leur préparoit des maux plus grands que tous ceux qu'ils avoient évités.

Ce traître, furieux de n'avoir pu enlever Fatime, se rendit chez le Vizir, & par des calomnies, que lui seul étoit capable d'inventer, il le porta à perdre Osman. Les préparatifs du départ de cet homme généreux, ne purent être si secrets que le grand Vizir n'en fût informé. Il obtint un ordre pour faire étrangler Osman.

Un jour qu'il se promenoit avec Fatime, qu'ils se juroient une amitié éternelle, on apporta une lettre à Osman: il la lût, pâlit, & se tournant vers Fatime, ah Madame! nous sommes perdus. Ergaste se venge cruellement: le grand Vizir est mon ennemi, il le sait; ils ont juré ma perte & la vôtre. On m'accuse de trahison: le grand Vizir arrive dans l'instant, mon malheur est au comble, Osman laissa les cris, les pleurs à Fatime & envoya toutes ses pierreries à M. Do-

rimont , que quelques affaires avoient retenu à Constantinople. Ne craignez rien pour votre épouse , lui écrivoit - il , je saurai la défendre , j'emploierai tout pour sauver son honneur. Il voulut faire sauver Madame Dorimont ; mais le grand Vizir qui parut , ne lui en donna pas le temps.

Ce barbare jetta les yeux sur Madame Dorimont , il la trouva à son gré & commanda qu'on la conduisît dans son serail. Il lui fit quelques complimens , qu'elle n'entendit assurément pas , & fit signe aux muets de se saisir d'Osman. Celui ci voyant qu'il n'y avoit plus d'espoir , demanda la grace de dire un mot à Fatime. On n'osa le refuser ; les gardes se retirèrent. Osman s'approcha d'elle , la prit dans ses bras , lui donna un baiser & tirant un poignard : *c'est ainsi* , lui dit-il, *que je protège l'innocence & la vertu.* Il dit & lui enfonça son poignard dans le sein. La malheureuse Fatime tomba dans les bras de son assassin qu'elle couvrit de son sang : ses yeux mourans le remercièrent , elle le fixa , lui serra la main & passa.

Osman tendit le col aux muets , qui exécutèrent l'ordre du Vizir. Il mourut , haï de ses concitoyens , parce qu'il s'étoit moqué de leurs préjugés , & qu'il avoit

38 MERCURE DE FRANCE.

voulu les corriger. Ses amis le blâmèrent, l'appellèrent barbare ; & M. Dorimont, qui possédoit ses effets les plus précieux , fut le premier à dégrader sa mémoire. Il ne sentit que la mort de son épouse , & non la circonstance qu'il l'avoit occasionnée. C'est ainsi qu'Osman fut récompensé du bien qu'il avoit fait, & de la vertu qu'il avoit constamment pratiquée pendant sa vie. Mais Ergaste , l'infame auteur de tous ces maux , n'échappa point à la vengeance des remords qui poursuivent le crime : son affreuse perfidie fut reconnue ; un nouveau Visir rendit bientôt justice à la vertu, en honorant la mémoire du généreux Osman , en plaignant la tendre Fatime & punissant Ergaste de ses forfaits.

*Traduit de l'allemand par Mlle Matné
de Morville.*

STANCES ALLÉGORIQUES ou Ode à une Rose.

O TOI que la prochaine aurore
Espéroit encor embellir,
Rose , qui ne fais que d'éclorre,
Déjà je pense à te cueillir.

De ton sort la faveur suspecte
M'inspire ce hardi dessein ,
Demain peut-être un vil insecte
Oseroit devorer ton sein.

Je crains qu'un zéphir ne s'envole
Tout parfumé de ton odeur.
Je crains qu'un autre enfant d'Eole
Ne te renverse en sa fureur.

Comme les plus cruels outrages ,
Je crains les soins que l'on te rend.
Témoin jaloux de tant d'hommages ,
Je cède à mon emportement.

Ah ! si ma main impatiente
T'ose placer à mon côté ,
Ta couleur douce & séduisante
Excuse ma témérité.

Demain tu languirois meurtrie ;
J'aurois formé de vains desirs.
Puisque tu dois être flétrie ,
Seche à l'ardeur de mes soupirs.

*Par M. Felix Nogaret , associé
de l'Académie d'Angers.*

R O M A N C E.

POUR objet de sa tendresse
Daphné n'avoit qu'un moineau...
Mais il aimoit sa maîtresse,
Et de plus il étoit beau.
Daphné le voyoit sans cesse
Avec un plaisir nouveau.

Aux rigueurs de l'esclavage
Il n'étoit point condamné :
Dès qu'il sortoit de sa cage
Il alloit baiser Daphné.
Daphné le rendit volage
En le rendant fortuné.

De ses pareils , dans les plaines ,
Il crut le sort plus heureux ;
Il crut qu'ils vivoient sans peines ,
Plus aimés , plus amoureux.
Dans ces espérances vaines
L'ingrat s'envola vers eux.

O désertion ! ô crime !
Daphné se voyant trahir ,

S'écria : « Qu'il soit victime
» De son coupable desir ;
» Qu'il cède au goût qui l'anime
» Et meure de repentir !

» Mais non. . . sa perte me touche ,
» Il fut caressant & doux ,
» J'eus l'ingrat , j'eus le farouche
» Sur mon sein , sur mes genoux :
» Il baïsa cent fois ma bouche
» Devant les amants jaloux.

» Que de machines mortelles
» Peuvent terminer son sort !
» Envain ses légères aïles
» Précipitent son effor ;
» Hélas ! les flèches cruelles
» Fendent l'air plus vîte encor. »

Tandis que maint noir présage
A Daphné coûte des pleurs ,
Que sans force & sans courage
Elle aggrave ses douleurs ;
Loin d'elle l'oiseau volage
Est instruit par les malheurs.

Sous les yeux un de ses frères
Revient du piège échappé.
D'un vautour il voit les serres ;
De terreur il est frappé.

La faim détruit les chimères ,
Il connoît qu'il s'est trompé.

« O bonheur que je regrette !
(Se dit-il triste & confus.)

» Vous ! ô vous que j'inquiète ,

» Daphné que je ne vois plus.

» Ah ! souffrez que je rachette

» Vos baisers que j'ai perdus.

» Hier vos mains délicates

» M'avoient trois fois caressé.

» Trois fois vous vous abusâtes. . .

» Mon projet fut insensé.

» Je revole à mes penates

» Où mon cœur m'a devancé.

Il dit , & revint fidèle

Abjurer sa folle erreur.

Daphné , rendre autant que belle

Le rechauffa sur son cœur.

Il fut , il est aimé d'elle.

Amans , briguez son bonheur.

Par le même.

*EPITHALAME à Madame T. . . .
la jeune.*

UNE Muse agreste & sauvage
Qui ne chanta jamais que dans les bois
Au tendre hymen , pour la première fois ,
Voulut tenter de rendre hommage.
Mais une Muse de cité
Qui la connut à son air de village ,
L'abordant d'un ton irrité ,
Lui tint cet orgueilleux langage :
Où portes-tu tes pas audacieux ,
Imprudente & jeune indiscrete ,
Pour bien chanter l'hymen que l'on fête en ces
lieux
Il faut ma lyre & non pas ta musette.
Petite chanteuse à pipeau
Vas croasser sur la fougère ,
Et ne penses pas , téméraire ,
Célébrer un sujet si beau.
A ces mots la timide muse
S'en retournoit interdite & confuse ,
Lorsque d'un jeune enfant elle entendit la voix ,
C'étoit l'amour : je défendrai tes droits ,
Lui dit-il , ne crains point ta rivale jalouse ;
Tes accens sont mieux faits pour cette belle
épouse ,

44 MERCURE DE FRANCE.

Tu n'as chanté que l'amour des oiseaux ,
Les troupeaux , les bergers , le murmure des
caux ,

Tu ne changeras pas aujourd'hui de langage ;
Le tendre objet à qui tu rends hommage ,

De la bergère a la candeur ,
La douce voix de Philomèle ,
De Flore l'aimable fraîcheur ,
Et le cœur de la tourterelle.

E N V O I.

L'AMOUR , en formant vos appas ,
Ne vous donna point d'art pour plaire.
L'art se cache , & ne paroît pas ,
Quand la nature a sçu tout faire.

DIALOGUE entre SCAPIN & ARLEQUIN.

ARLEQUIN , appercevant Scapin.

J*E* crois que je parle à Scapin. Oui, c'est lui. J'avois de la peine à te reconnoître. Il y a près d'un siècle que nous ne nous sommes vus. . . . Mais quel changement !

quelle tristesse ! comme tes joues sont sillonnées ! où est donc cette vivacité qui te rendoit le plus aimable des valets ?

S C A P I N.

Ah ! cher Arlequin , les hommes sont sujets aux vicissitudes des tems. Le siècle passé je ne respirois que la gaîté. Mes paroles , mes gestes , mon silence même inspiroient la joie. Aujourd'hui mes yeux sont comme deux sources d'eau vive. Je pleure nuit & jour. Ah ! cher ami , qu'on ressent de plaisir à verser des larmes !

A R L E Q U I N.

Je t'assure que je ne te comprends pas.

S C A P I N.

Ton ame est trop étroite pour me comprendre.

A R L E Q U I N.

Eh ! depuis quel tems , je te prie , la tienne s'est-elle si fort élargie ?

S C A P I N.

Depuis que j'ai du sentiment.

A R L E Q U I N.

Du sentiment ! mes idées se confondent. Du sentiment ! qu'entends-tu par *du sentiment* ? Quel profit ça te rapporte ?

S C A P I N.

O Arlequin ! puisque tu ne connois pas le sentiment , il vaudroit mieux pour toi n'être jamais né. Oui , mon ami , lorsqu'au jour de ta naissance , ton père te prit dans ses bras & t'offrit à l'Être Suprême , le Ciel auroit usé envers toi de clémence , s'il t'avoit écrasé de sa foudre.

A R L E Q U I N.

Tu me fais trembler. Le diable en personne ne m'a jamais fait tant de peur. Bons dieux , quel langage !

S C A P I N.

Le sentiment a produit cette révolution. J'ai abandonné toutes ces railleries qui font deshonneur à l'esprit humain , j'ai pris l'effor , &...

A R L E Q U I N.

Et moi je te prie de te mettre à ma por-

tée, de reprendre ton ancien langage, tes
anciennes mœurs.

S C A P I N.

Les mœurs ! ah , le beau mot ! je m'ap-
perçois que tu as aussi respiré l'air du sié-
cle ; tel est le sort des révolutions que
leurs secousses se font sentir par-tout !

A R L E Q U I N , *vivement.*

Laisse donc ce jargon , ou tu vas déclai-
mer tout seul.

S C A P I N.

Ta prière est exaucée. J'ai abaissé mes
regards jusqu'à toi , j'ai vu tes larmes ,
elles ont touché mon ame ; parle donc ,
qu'exiges-tu ?

A R L E Q U I N.

Je veux que tu changes cette figure qui
m'affadit le cœur.

S S A P I N.

Fort bien. Je suis en possession de pren-
dre toutes les formes. . . . Me voilà , je
crois dans l'état où tu me demandes.

ARLEQUIN.

Non pas , tout-à-fait. Ce côté de visage est encore fort mélancolique.

SCAPIN.

C'est l'effet d'une habitude que j'ai contractée ; il faut dans mon nouveau métier rire & pleurer presque en même tems, & il arrive qu'une joue offre un air riant, tandis que l'autre est encore baignée de larmes. Mais , n'en sois point troublé, il me sera aussi facile d'avoir toute la face riante que la moitié... Je crois y être.

ARLEQUIN.

Ah ! pour le coup je te reconnois. Embrasse-moi , mon cher Scapin , & raconte-nous l'histoire de cette métamorphose.

SCAPIN.

Tu fais que j'étois autrefois un maître fourbe.

ARLEQUIN.

Oui , & tu devenois si habile que je disois à Colombine qu'Arlequin mettroit bientôt pavillon bas devant toi.

SCAPIN.

S C A P I N.

Tu fais que j'excellois sur-tout à duper les pères & les tuteurs. Je les regardois comme des hommes que le Ciel avoit fait tomber dans mon lot, & j'ai tellement fait connoissance avec ces Messieurs qu'ils ne m'oublieront jamais.

A R L É Q U I N.

Pourquoi donc n'avoir pas continué un rôle qui te faisoit tant d'honneur. Je connois beaucoup de ces tuteurs qui se donnent les airs de mener une vie tranquille.

S C A P I N.

J'en conviens. Mais j'ai épuisé à peu-près tous les tours de fourberie, & ceux que j'ai faits sont si connus qu'il n'est pas possible de les mettre en jeu une seconde fois.

A R L É Q U I N.

Quel blasphême prononces tu. Quoi ! tu te flattes d'avoir parcouru la carrière. Ah ! Scapin, tant que les hommes auront de l'amour - propre, on pourra toujours les tromper. Dis plutôt que ton esprit épuisé. . . .

C

S C A P I N.

Tu devines ce que j'avois la foiblesse de te cacher. Oui, cher Arlequin, je suis devenu timide, les galères font sur moi une impression que jadis je ne connoissois pas. Mon esprit d'ailleurs baisse de jour en jour : avoue aussi que les hommes de notre siècle sont plus fins, & qu'il est plus difficile de lire dans leur ame.

A R L E Q U I N.

Ainsi Scapin vit tranquille à l'ombre de ses lauriers.

S C A P I N.

Tu ne me verras jamais languir dans une honteuse oisiveté. Je me suis contenté d'embrasser un métier plus facile. Je me produis en public sous des noms plus nobles. J'affecte des vertus éclatantes, un noble désintéressement, une tendre pitié pour les malheureux, je style les élèves que l'on me confie à se pénétrer des mêmes sentimens. Je leur apprends à se plaindre, à gémir, à verser des pleurs; & j'ai réussi. Pour la moindre chose ils prennent le ton de la tristesse, répandent des larmes, & mettent tant de graces & d'intérêt dans leur douleur que les pères ne peuvent résister à ce triste spectacle.

A R L E Q U I N.

C'est - à - dire qu'à leur tour les pères larmoyent , sanglotent... Tout cela ne produit que des pleurs, & les pleurs n'ont rien de bien solide.

S C A P I N.

Ceux-ci doivent être exceptés; avec eux nous appaisons les querelles, nous attendrissions l'ame des Harpagons, & nous marions la soubrette avec l'héritier de la maison.

A R L E Q U I N.

Ces exploits ne cèdent guères à tes anciens; mais on a du trouver étrange ce changement. Comment des esprits accoutumés à tes bouffonneries ont-ils pu tout-à coup applaudir à tes larmes?

S C A P I N.

Je t'avoue que cette difficulté m'a paru d'abord insurmontable. Je l'ai vaincue, & c'est là le chef-d'œuvre de ma vie. J'ai commencé par prendre le ton d'enthousiaste & d'inspiré, j'ai lancé des anathèmes; j'allois criant : *Malheur aux ames insensibles, malheur aux ames que les pleurs*

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

ne touchent pas , malheur aux hommes qui aiment les ris. Ces anathèmes ont jetté l'effroi dans tous les cœurs. On a cru que ceux-là étoient nés sous un astre perfide qui n'aimoient pas les pleurs ; on a insensiblement oublié qu'il y avoit du plaisir à rire : j'étois au comble de la joie , lorsqu'il est survenu un incident qui a pensé tout détruire , contre lequel j'ai lutté long-tems , & je lutte encore.

A R L E Q U I N.

Je me doutois bien que cette manœuvre ne plairoit pas à tout le monde.

S C A P I N.

Elle a fort déplu à César , Pompée , Agamemnon , & mille autres de cette espèce. Ces Messieurs ont prétendu que je me moquois de leurs majestés , & cela , parce que je prenois leur ton , leur démarche , & que je me servoais de leurs expressions. Ils disoient qu'il n'appartenoit pas à des subalternes & des valets comme Scapin & ses pareils de débiter des maximes , de se servir de l'apostrophe & de la prosopopée , de marcher comme les grands Seigneurs ; que c'étoit aux Rois , aux Princes à gémir , à pleurer , & que le

peuple n'avoit que le droit de rire. J'ai répondu à tout. J'ai de nouveau lancé des anathêmes, car ils me font d'un grand secours. J'ai ensuite reproché à ces Messieurs que leur héroïsme avoit dégénéré, & que s'il leur étoit permis de prendre le ton du peuple, celui-ci à son tour avoit droit de se monter au leur. Au reste, après les avoir regardés d'un air de mépris, *ce siècle*, leur ai-je dit, *est le siècle de la philosophie, il n'y a plus de peuple, nous sommes tous des héros & des grands hommes.* Plusieurs m'ont cru, & je continue mon rôle avec succès.

A R L E Q U I N.

Il faudra m'initier dans tes mystères.

S C A P I N.

J'y consens, mais ce sera dans une autre séance. Je dois pleurer ce soir. Voici un hôtel, allons y boire du jus de la vigne. Je ne pleure jamais mieux qu'après avoir bien ri.

Par M. l'Abbé de Gr. du Havre.

A un Ami qui me sollicitoit de faire imprimer mon recueil de poësies.

JE n'ai point la triste manie
 De prétendre au vain nom d'auteur ;
 Dans l'âge aimable du bonheur
 Voudrais-je consumer ma vie
 Pour les fruits tardifs du génie ?
 Les ris, les plaisirs sont mes dieux ;
 Je leur consacre ma jeunesse,
 Et j'aime à voltiger sans cesse
 Entre les amours & les jeux.
 Mes vers, gentilles bagatelles,
 Faites pour amuser les belles,
 Sont les enfans de mon loisir ;
 Eloigné de m'en faire accroire,
 Peut-être en cherchant le plaisir .
 Je pourrai rencontrer la gloire.

*A M. de la Lande , à l'occasion de son
mémoire sur le passage de Vénus présenté
au Roi , & de sa promotion à la place
de Pensionnaire de l'Académie des
Sciences.*

Tout vous rit & tout vous prospère
A la Cour , à Paris ainsi que dans les Cieux ;
Vous êtes fêté par les dieux ;
Si vous revenez sur la terre
Tout applaudit à votre docte essor ,
En dépit de la jalousie ,
La chaste & divine Uranie
Met dans vos mains un compas d'or.

Je vois tous les amours sourire à votre ouvrage :
Dans peu sans doute ils combleront vos vœux.
Vous avez de leur mère observé le passage ,
Quel présage pour être heureux !

En gravant votre nom au temple de mémoire ,
Uranie aujourd'hui couronne vos travaux ;
Et Vénus vous tirant de votre observatoire ,
Vous conduit par la main dans celui de Paphos.

Par M. D. Jannin.

C iv

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du second volume du mois de Juillet 1772, est *Diamant*; celui de la seconde est la *Nuit*; celui de la troisième est l'*Ombre*; celui de la quatrième est les *Cartes à jouer*. Le mot du premier logogryphe est *Livre*, où se trouve *vie*; celui du second est *Bierre* (boisson) & *bierre* (sépulture); celui du troisième est *If*, où se trouve *fi*.

É N I G M E.

PALE, blonde, vermeille;
 J'ai rarement la dernière couleur.
 Je suis à nulle autre pareille,
 Et ma forme varie ainsi que ma hauteur.
 Commente qui voudra sur ma beauté factice;
 Si mon éclat n'est qu'emprunté,
 Il n'est pas aux humains de moindre utilité;
 Je sçais les garantir du précipice.
 Plus d'onze fois par an je viens les visiter,
 Je leur offre long-tems un assez beau spectacle;
 En mainte occasion je deviens leur oracle,
 Et chacun croit devoir me consulter.

l'Heureuse Sécurité.

Par M.^e la Comtesse de Vidampierre.

Amoroso.

Aoust,

1772.

On me dit que l'Amour me
 guette, Pour me vo:ler mon plus cher
 bien; A moi qui n'ai que ma hou:
 let:te Mes ten:dres a:gneaux et mon
 chien; Mais cet a:mour est un en:fant
 Et mon Co:lin qui me def:fand
 Ne me lais:se jamais seu:let:te, Ne me
 lais:se jamais seu:let:te.

Mais ô revers fatal ! je fers la terre entière ,
 Et je la vois , contre ses intérêts ,
 En m'opposant une épaisse barrière ,
 Rejetter mes bienfaits ,
 Et ternir tout-à-coup ma brillante carrière.

Par M. le Général des B...

A U T R E.

NÉCESSAIRE à la Société,
 Ma forme est des plus régulières ;
 J'y suis par mon égalité
 Utile en cent manières.
 A la ville , au hameau , chez les Grands , chez le
 Roi ,
 A mille emplois divers il a fallu me mettre ;
 Maint ouvrier , artiste , géomètre ,
 Ne peuvent se passer de moi.
 Que dis-je ? d'être à la terre utile ,
 J'ai bien une autre fonction :
 Je rends l'ordre des cieux facile ;
 Et j'existois lors de la création.
 Certains docteurs , curieux sans mesure ,
 Veulent absolument renverser ma structure ,
 Et s'arrogant le droit de très-hauts justiciers ,
 Prétendent me tirer tous à quatre quartiers ;

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Vainement contre moi leur science se grippe ;
Je marche rondement sans nulle appréhension ;
Qui sçait bien calculer ne voit dans leur principe
Qu'erreurs , chimère & pure vision.
Tel propos , diras - tu , lecteur , sont des forner-
tes ,
Il faut te tirer d'embarras.
Tu ne me vois donc pas ?
Eh ! bien prends des Lunettes.

Par le même.

A U T R E.

QUOIQUE je sois de toute antiquité ;
Je n'en paroïs ni plus vieil , ni plus jeune ;
Condamné par état au plus rigoureux jeûne ,
L'on ne s'apperçoit point de mon austerité.
Plus fort qu'Alcide & plus lesté qu'Achille ,
Je renverse sous moi les plus rudes guerriers ,
Et sans vouloir flétrir leurs superbes lauriers ,
Sont-ils vaincus ? je demeure tranquille.
Ils deviennent enfin mes illustres vainqueurs ;
Mais je les abandonne à toutes leurs fureurs.
Je me trouve par-tout , sur la terre & sur l'onde ;
J'exerce mon pouvoir sur la brune & la blonde ,
Sur les jeunes & sur les vieux ,
Je les aveugle & leur laisse les yeux ;

Voilà bien une autre merveille ,

Je les rends lourds ,

Je les rends sourds :

Ah ! mon règne est passé , j'ai la puce à l'oreille.

Par M. Sauvageot.

A U T R E.

DE me bien définir il seroit difficile ;

Je ne suis point un corps , encor moins un esprit.

Je n'habite ni l'air , ni les champs , ni la ville ,

Tout au plus me voit-on dans un pauvre réduit :

Le forçat qui , plié sous le poids de sa chaîne ,

Expie en murmurant ses funestes forfaits ,

Le courtisan déchu , victime de la haine ,

Celui que de Thémis ont pros crit les arrêts ,

Veulent que de leur sort je sois l'unique cause.

Il est vrai , le mortel qui jamais ne repose ,

Ne trouve qu'hors de moi ce futile bonheur ,

Ce faux éclat , ces biens dont s'enivre son cœur.

Mais qui m'a ne craint point , je veille à sa défense.

Il peut d'un pôle à l'autre aller en assurance ,

La tempête , le feu , l'ennemi , les fléaux ,

Les brigands ne sçauroient lui causer aucuns maux.

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Lecteur , si d'Apollon tu brigues les caresses ,
Si d'un art délicat tu connois les fineses ,
Tu me cherches en vain , je ne suis point ton
lot.

Il faut pour me savoir être un stupide , un lot.

Par le même.

L O G O G R Y P H E.

LE voile qui m'entoure est assez amusant ,
J'ai de divers tableaux orné sa contexture ,
La fable en a fourni plus d'un intéressant ,
J'en dois un seul à la vérité pure
Si l'histoire des Grecs en est un bon garant.
Examinez mon voile , & dans chaque peinture
Vous trouverez des traits qui soigneusement vus
Vous rendront tous les miens comme s'ils étoient
nuds.

Voyez-vous de Cypris cette jeune prêtresse
Que l'amour précipite au sein de l'Hellespont ?
Ici c'est l'instrument cher au dieu du Permesse
Qu'on n'apprend à toucher qu'en se grattant le
front.

Dans un pli de Moab on voit l'idole infame ;
D'un côté c'est le dieu qui soufflant sur les eaux
Du nocher à son gré glace ou rechauffe l'ame ,

Et fait le destin des vaisseaux ;
C'est le fleuve fameux où le fils de Dédale
D'un téméraire essai fut puni par la mort ;
Cette jeune épousée est le prix d'un effort
Fait contre le héros qui fila pour Omphale,
Bias fut le plus fin s'il ne fut le plus fort ;

Cette figure colossale
C'est un géant à qui la terreur des mortels
Fit jadis en Phrygie élever des autels ;
Des enfans de Priam regardez la nourrice ;
L'oiseau que dans les mains Hercyne tient tou-
jours ;

Ce qui pour Danaë comme pour une actrice
Fut plus éblouissant que les plus beaux discours ,

Cette habile esclave de Crète
Dont le pieux Enée à Sergeste fit don ;
Un mont de Thessalie , une jument d'Admete ,
Bien connus sous le même nom.

Le dernier cadre , nous y sommes ,
Représente une Reine au regard dédaigneux

Qui disoit d'un ton sérieux ,
« La seule Spartiate au monde met des hommes. »
Tu connois le détail , recule quelques pas ,
Tous ces traits rassemblés font un portrait uni-
que

Qui doit paroître au point d'optique ;
Regarde en haut , plus haut ; tu me tiens , n'est-ce
pas ?

Eh bien ! je suis dans ma boutique.

Par M. S. de V.

A U T R E.

DE neuf pieds seulement qui composent mon
tout ,

Six donneront un fruit très-agréable au goût ;
Deux offriront un arbre ; & quatre , une rivière ;
Tu trouveras dans cinq un bitume odorant ,
Un grand marché public , une arme meurtrière ;
Dans trois , ce que jamais on n'excite en pleu-
rant ;

Et dans huit , pour tout dire , un Père de l'Eglise ,
Ou , si tu l'aimes mieux , certaine chose exquise
Qu'on servoit , nous dit-on... Je n'acheverai
pas ;

Il faut te laisser seul franchir ce mauvais pas.
Après quoi , cher lecteur , combinai-son nou-
velle ,

Et nouveaux efforts de cervelle.

J'ai des villes à te montrer

En Touraine , en Auvergne , & jusqu'en Italie.
Ghemin faisant , salut à la nymphe jolie

Qui de Jupin s'étant fait adorer ,
Paya cher cet honneur par sa métamorphose.
Souffre encor que l'on te propose

Trois notes de musique , un mois , un souverain ,
L'un des membres du corps humain ,

Un élément , un nom commun de femme ,
Un oiseau , des Romains autrefois respecté ;
Et qu'on te dise enfin , par pure bonté d'ame ,
Que le mot que tu cherche est un fruit de l'été.

Par M. Gelhay.

A U T R E.

EN profitant du voisinage
D'une bête & d'un élément ,
Vous en ferez facilement
Un outil propre au jardinage.

Par le même.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Choix de Contes & de Poësies Euses , traduits de l'Anglois , à Amsterdam , & se trouve à Paris , chez le Jay , Libraire , rue S. Jacques. 2 vol. in-12.

LA première partie de ce recueil , contient une suite de contes que l'on peut regarder comme autant de leçons de mo-

64 MERCURE DE FRANCE.

rale, mises en action. Les morceaux qui suivent nous donnent une idée plus particulière des anciennes poésies écrites dans la langue Erse, langue que parlent les Montagnards d'Ecosse, & qui est une dialecte de la langue Irlandoise. Cette poésie a les défauts de la poésie orientale; elle en a aussi les beautés. Elle peint les objets avec les couleurs simples, naïves & quelquefois sublimes que donne la nature; mais elle est privée de cette variété de traits, que la poésie moderne a empruntée des progrès de la raison & des arts.

Les anciens Ecois honoroient un guerrier, qui loin de craindre la mort voyoit son approche d'un air riant. Un morceau intitulé *L'Amour & l'Amitié*, & plusieurs autres de ce recueil nous peignent ce mépris de la mort, naturel aux anciens peuples. « Toscar & Dermid, » n'avoient qu'un même cœur. Ils mois- » sonnoient ensemble les lauriers de la » victoire dans les champs de bataille. » Leur amitié étoit forte comme l'acier » de leur armure. Ils combattoient tou- » jours à côté l'un de l'autre. La mort » marchoit entr'eux deux. La mort même » ne put les désunir. Comala, dont ils » avoient tué le père dans un combat

» étoit jeune & belle. Tous deux la virent
 » & en furent épris : chacun d'eux l'ai-
 » moit autant que sa gloire. Ils vouloient
 » la posséder, ou mourir ; mais le cœur
 » de la belle étoit arrêté sur Toscar. Elle
 » aima sa main parricide : elle oublia que
 » cette main avoit versé le sang de son
 » père. Toscar , dit Dermid , j'aime ,
 » j'aime cette belle. Je vois bien que son
 » cœur ne s'ouvre qu'à toi ; mais rien ne
 » peut guérir la plaie dont je suis atteint.
 » Toscar, perce-moi le sein ici. Toscar,
 » mon ami, soulage moi avec ton épée.
 » Qui, moi, répond Toscar, que mon
 » épée soit teinte du sang de mon ami ?
 » Oui Toscar, & quel autre que toi est
 » digne de trancher le fil de mes jours ?
 » Envoie-moi dans la tombe avec hon-
 » neur : je ne veux plus vivre. Il faut
 » combattre.-- He bien, prends ton épée
 » & mets-toi en défense. Puissé-je tom-
 » ber avec toi ! ils combattent au pied
 » de la colline. La mousse se teint de
 » leur sang. Dermid tombe, & sourit
 » au milieu des ombres du trépas. Tos-
 » car, après sa fatale victoire, va retrou-
 » ver l'objet de son amour. Il veut enfer-
 » mer dans son ame le chagrin dont il est
 » pénétré : mais Comala s'apperçoit de

» sa tristesse , & le force à parler. Il veut
 » la tromper par un mensonge. Je suis
 » mal satisfait de moi , dit-il. Là - bas
 » près d'un ruisseau , j'ai suspendu à un
 » arbre le bouclier du vaillant Gomar
 » que j'ai tué : j'ai voulu le percer de
 » mes flèches ; mais j'ai perdu tout le
 » jour en vains efforts. Où est donc mon
 » adresse ? Et moi , dit Comala , je veux
 » faire l'essai de la mienne : mes mains
 » ont appris à bander l'arc. Ils vont en-
 » semble. Toscar se tient derrière le bou-
 » clier : Comala bande son arc ; la flèche
 » vole & lui perce le sein. Heureuse
 » main , s'écria t il , je te rends grace. Il
 » m'est doux de périr de tes coups. Cou-
 » che moi sur la terre à côté de mon ami.
 » J'ai vengé mon père , lui dit Comala :
 » maintenant la mort me plaît. Je t'ai-
 » mois. Elle va finir mes peines. A ces
 » mots elle se perce le sein. La belle
 » chancelle , tombe , expire. »

Ce choix de poésie est terminé par des
 lettres Angloises ; qui nous présentent
 plusieurs maximes de morale-pratique.
 Dans la dernière lettre où il est question
 de la médifance , on lira avec satisfaction
 quelques réflexions très-propres à faire
 sentir la perfidie & la lâcheté de ceux

qui s'occupent à diffamer les femmes. On a souvent répété que la femme paroïssoit avoir été formée , pour adoucir les passions violentes de l'homme , & pour repandre un peu de charme & d'allègement sur les soins & les inquiétudes qu'il est sujet à éprouver dans les embarras de la vie. On a dit qu'ayant un corps plus foible , & moins de fermeté dans l'ame , la nature l'a pétrie de charmes , & l'a douée d'un cœur tendre , en sorte que le plaisir le plus délicat pour notre sexe , doit être l'idée qu'elle est entièrement livrée à notre discrétion , & qu'elle est abandonnée sans reserve à la générosité de notre protection. Aussi voit-on que cette aimable & foible moitié de l'espèce humaine a reçu les hommages de l'autre à proportion que les nations se sont plus éloignées de l'état sauvage & de la barbarie. La chasteté & la fidélité sont les deux vertus dont leur reconnoissance puisse payer la générosité de notre sexe ; car pour la beauté , elle est si loin de pouvoir seule nous satisfaire , que dès que nous pourrions soupçonner que d'autres en partagent avec nous la jouissance , nous ne la voyons plus qu'avec dédain & colère. Quiconque ravit donc à une femme sa

réputation, dépouille une foible créature sans défense du seul bien qui pourroit la rendre estimable , change sa beauté en objet de dégoût , la perd sans ressource , & la laisse sans amis dans un affreux abandon. Il en est dont l'ame est si tendre & si douce , que la plus légère calomnie leur cause une peine qu'elles n'ont pas la force de supporter. Elles restent en proie à mille craintes effrayantes , sont obsédées de mille noires pensées , qui les jettent dans la plus profonde mélancolie. Qu'il est sauvage & cruel , l'homme qui peut immoler dans une raillerie , dans un bon mot , le repos d'une ame si foible & si sensible ! que le barbare qui se joue si légèrement de la paix d'une femme infortunée , considère un moment quelles semences de discorde il jette dans les familles ; combien de fois il a déchiré le cœur d'une mère en cheveux blancs , soufflé la fureur dans le cœur d'un mari jaloux ; combien il a reçu de malédictions de la malheureuse qu'il a déshonorée par ses sarcasmes , & qui dans l'amertume de son ame , lui reproche en secret les malheurs de sa vie. Quelles armes a-t-elle pour repousser cet outrage ? Que lui servira d'opposer sa douceur & sa simplicité à l'impudence

effrontée d'un lâche qui a foulé sous ses pieds un être foible qui ne peut lui résister; à la cruauté du mauvais plaisant qui calomnie son innocence, pour exciter la risée d'une troupe de fous; & qui, après avoir donné le coup de la mort, se dit tout content en lui-même: ne suis-je pas un homme bien gai & bien plaisant?

Digressions académiques ou essais sur quelques sujets de physique, de chymie & d'histoire naturelle; par M. Guyton de Morveau, avocat-général au parlement de Dijon, honoraire de l'académie des sciences, arts & belles-lettres de la même ville, correspondant de l'académie royale des sciences de Paris. A Dijon, chez Frantin, imprimeur du Roi; & à Paris, chez Didot le jeune, libraire, quai des Augustins, volume in-12.

M. de Morveau qui regarde l'étude des sciences physiques comme un délassement plus utile & plus satisfaisant que les vains amusemens d'une société de gens oisifs & incapables de la moindre application, nous donne dans ce volume plusieurs dissertations, fruits de son loisir studieux. Ces dissertations roulent sur différens ob-

jets de chymie, de physique & d'histoire naturelle. Le phlogistique est considéré dans la première comme corps grave, & par rapport au changement de pesanteur qu'il produit dans les corps auxquels il est uni. Le phlogistique, ou principe inflammable, est une substance qui échappe à tous nos sens, que jusqu'à présent nous n'avons pu obtenir seule & dégagée de toute autre matière, dont nous n'avons enfin apperçu l'existence & soupçonné les propriétés que par le grand rôle qu'elle joue dans la nature & les phénomènes qu'elle offre tous les jours à nos observations : elle est matière, donc elle est grave ; c'est une conséquence certaine qui, faute d'une détermination exacte ou du moins comparée, n'a servi qu'à nous jeter dans l'erreur, & à nous y entretenir, malgré une multitude de faits qui ne cessent de nous rappeler à la vérité. L'un de ces faits & celui auquel M. de Morveau s'arrête principalement comme étant le plus propre à nous donner les lumières désirées, est l'augmentation de poids que les métaux acquièrent par la calcination. L'auteur s'attache d'abord à rassembler toutes les expériences qui ont annoncé ce phénomène, à déterminer le

degré de confiance qu'elles méritent , à
 poser des principes pour les concilier &
 s'assurer de leurs résultats. Il donne en-
 suite une histoire critique abrégée des
 différentes solutions que l'on a proposées
 jusqu'à présent de ce problème intéres-
 sant. Il établit dans un chapitre séparé ,
 par de nouvelles expériences prises non-
 seulement dans la calcination , mais dans
 toutes les opérations de la chymie , que
 la présence ou l'absence du phlogistique
 est la cause unique de la variation de pe-
 santeur des terres métalliques , & que
 l'on peut en rendre l'effet sensible cumu-
 lativement par l'analyse & la synthèse ,
 sans même qu'il soit besoin de les faire
 passer par l'état de chaux , de précipité , ni
 de fusion. Enfin après avoir rectifié les
 calculs de Stahl , Brândt & Cramer sur
 les parties composantes du soufre , il pro-
 pose quelques vues pour la formation
 d'une table qui , en estimant la quantité
 de phlogistique des corps qui l'admettent
 dans leur composition par la raison de la
 pesanteur qu'ils ont avec lui & sans lui ,
 donneroit de leur densité propre une me-
 sure plus exacte que toutes celles qui ont
 été tentées jusqu'à présent , même par la
 comparaison des gravités spécifiques , &

72 MERCURE DE FRANCE.

qui, en assignant dans les différens composés la proportion de cette substance que l'on reconnoît être l'intermède ou l'agent principal de toutes les dissolutions & fusions, pourroit conduire à la découverte des vrais principes de ces opérations.

Cette dissertation est suivie de deux essais physico-chymiques sur la dissolution & la crySTALLISATION. M. de Morveau y discute une matière bien importante dans la chymie & dans le système général de la nature. Il fait voir que tous les corps s'unissent en vertu de l'attraction, & que les molécules des corps prennent entre-elles des figures simétriques qui sont relatives à la nature des corps. Il prouve que ces deux opérations que l'on avoit regardées comme séparées & comme distinctes l'une de l'autre se font par le même mécanisme & qu'elles sont également assujetties aux loix de l'attraction. Ce mémoire offre d'ailleurs de très-belles expériences sur lesquelles l'auteur a établi sa doctrine toujours conforme aux principes de la plus saine physique.

L'observation sur une nouvelle espèce de Guhr qui termine ce volume, en annonçant aux Naturalistes une substance qui n'avoit point encore été décrite, & qui

qui peut servir à l'histoire de la formation des bitumes, leur fera de plus en plus sentir la nécessité d'abandonner les formes extérieures & de recourir aux moyens chymiques pour classer sûrement & pour rendre l'étude de l'histoire naturelle également utile aux sciences & aux arts.

Esprit de Leibnitz, ou recueil de pensées choisies, sur la Religion, la morale, l'histoire, la philosophie, &c. extraites de toutes ses œuvres latines & françaises; 2 vol. in-12. A Paris, chez J. P. Costard; Saillant & Nyon, libraires, rue St Jean-de-Beauvais; & à Lyon, chez Jean-Marie Bruyset, rue St Dominique.

Ceux qui nous ont donné des recueils de pensées sous le titre d'*esprit* & de *génie* n'ont pas toujours fait attention que ces sortes de compilations ne sont estimables qu'autant qu'elles ont été puisées dans des ouvrages volumineux ou qu'il est difficile de se procurer, & que ces ouvrages ne forment point un corps organisé & qui puisse perdre de son prix à être distribué en petites parties. Un lecteur judicieux souffre d'ailleurs impa-

D

tiemment qu'un écrit qui est entre les mains de tout le monde & où l'esprit de l'auteur éclate dans le dessin & dans l'ensemble soit découpé, haché, pulvérisé par un compilateur mercenaire. Mais si les ouvrages dont on se propose d'extraire différentes pensées ne peuvent ainsi que ceux de Léibnitz, être rassemblés qu'avec beaucoup de dépenses; si la lecture en est pénible, soit par la difficulté des matières qui y sont traitées, soit par la diversité des langues dans lesquelles ces matières sont écrites, on doit savoir gré à ceux qui nous épargnent ce travail & qui nous offrent de ces ouvrages un extrait substantiel dans un ou deux volumes portatifs. Léibnitz, si l'on excepte sa Théodicée & ses nouveaux Essais sur l'entendement humain, n'a donné au Public que des opuscules très courts, composés à de grands intervalles les uns des autres, qui ne forment point de suite & où se trouvent par conséquent beaucoup de répétitions. Ce défaut, bien sensible surtout dans les derniers volumes de la collection de ses œuvres en six gros volumes *in-4°*. & qui renferment les lettres, est une raison de plus pour faire agréer au Public, le recueil de pensées choisies

que l'on vient de publier. Ces pensées sont distribuées par classes, & ces classes sont très-variées; car le philosophe Allemand avoit cultivé la plus grande partie des connoissances humaines.

Léibnitz examine dans une de ses lettres ce qui a pu donner lieu aux préjugés répandus en France contre les Allemands. Il avoue que les préjugés des François contre les Allemands doivent principalement leur origine aux défauts & au ridicule des jeunes gens d'Allemagne, qui tout fraîchement sortis du collège, sans connoissance encore & sans usage du monde, sont, contre toutes les règles de la prudence, envoyés par leurs parens en France, où ils retombent une seconde fois dans l'enfance, dont ils étoient à peine sortis. Car on peut en quelque sorte regarder comme un enfant, un homme qui ne sait pas parler, (*Infans est qui fari nescit.*) Ainsi ou ils sont forcés de garder le silence, ou s'ils ouvrent la bouche, ils excitent des éclats de rire; sans compter les différens tours que leurs jouent les escrocs; & voilà quels sont les Allemands qui ont fondé les proverbes françois, *vous me prenez pour un Allemand; vous me faites une querelle d'Allemand.* Au fond

D ij

que peut-on attendre de grave & de judicieux de la part des jeunes gens sans expérience, & qui sont tout-à-coup transportés chez une Nation étrangère, comme dans un nouveau monde ?

Un homme qui n'entend point encore un art est, suivant la remarque de Léibnitz, plus propre à y faire des découvertes que ceux qui l'entendent, & celui qui marche seul, plutôt que celui qui marche sous la conduite d'un guide. La raison en est que les premiers pénètrent souvent par une porte, & s'ouvrent une route inconnue aux autres : les choses se présenteront donc à eux sous une autre face. Il y a plus, c'est que tout étant nouveau pour eux, tout excite leur admiration ; ils creusent, ils enfoncent dans des sujets sur lesquels les autres passent légèrement, comme sur des matières rebattues.

Le philosophe Allemand pense, ainsi que plusieurs physiciens, que notre globe a été la proie du feu, & que les rochers qui font la base de cette écorce de terre, sont des scories restées d'une grande fusion. On trouve en effet dans leurs entrailles des productions de métaux & de minéraux qui ressemblent fort à celles qui viennent de nos fourneaux ; & la mer en-

tière peut être une espèce d'*oleum per deliquium*, comme l'huile de tartre se fait dans un lieu humide. Car lorsque la surface de la terre s'étoit refroidie après le grand incendie, l'humidité que le feu avoit poussée dans l'air, est retombée sur la terre, en a lavé la surface, & a dissous & imbibé le sel fixe resté dans les cendres, & a rempli enfin cette grande cavité de la surface de notre globe pour faire l'Océan plein d'une eau salée. Mais après le feu, on peut croire que la terre & l'eau n'ont pas moins fait de ravages. Peut-être que la croute formée par le refroidissement, qui avoit sous elle de grandes cavités, est tombée, de sorte que nous n'habitons que sur des ruines. Plusieurs déluges & inondations ont laissé des sédimens, dont on trouve des traces & des restes, qui font voir que la mer a été dans les lieux qui en sont les plus éloignés aujourd'hui. Mais ces bouleversemens ont enfin cessé, & le globe a pris la forme que nous voyons. Moïse insinue ces grands changemens en peu de mots : la séparation de la lumière & des ténèbres indique la fusion causée par le feu ; & la séparation de l'humide & du sec marque les effets des inondations.

L'éditeur de cet *Esprit de Léibnitz* s'est principalement appliqué à réunir sous un même point de vue, les grandes maximes de morale du philosophe Allemand, & ses sentimens en matière de religion. Un écrivain célèbre tire une forte présomption en faveur des dogmes du Christianisme de ce que Descartes les a prouvés & Newton les a crus. Mais la quantité de cette présomption, ajoute l'auteur de ce recueil de pensées, doit notablement croître par l'addition de toute l'autorité de Léibnitz, qui est bien à celle de Descartes ou de Newton en raison d'égalité. Le suffrage du philosophe Allemand pourroit même être ici d'un plus grand poids, parce qu'il avoit soigneusement étudié les dogmes de la Religion Chrétienne, & discuté les monumens sur lesquels elle est fondée. Plusieurs opinions théologiques de ce philosophe se ressentent un peu des préjugés de la communion dans laquelle il a été élevé; mais malgré ces préjugés il parle toujours avec la plus grande modération & de l'Eglise Romaine & du Pape.

Une partie très-considérable des pensées qui forment ce recueil a été traduite du latin; & pour rendre cette col-

lection à la portée du plus grand nombre des lecteurs, l'éditeur a eu soin d'en écarter les matières trop abstraites telles que la partie mathématique, & même la métaphysique excepté quelques morceaux de psychologie. Mais il a eu soin, en faveur de ceux qui voudroient prendre une idée générale de la philosophie de Léibnitz, de donner à la fin du second volume de ce recueil une courte analyse que Léibnitz avoit faite lui-même de sa philosophie.

Elémens de minéralogie docimastique, par M. Sage, de l'Académie royale des Sciences; vol. in-8°. A Paris, chez P. de Lormel, imprimeur - libraire, rue du Foin.

M. Sage nous prévient au commencement de son ouvrage que dans les cours de chymie qu'il a faits publiquement, il s'est principalement occupé de la minéralogie; & que les expériences qu'il a répétées l'ont conduit à des découvertes dont il s'est assuré par des travaux particuliers. L'auteur rend compte dans ses élémens de ces prétendues découvertes; mais il ne fait point part au lecteur des faits parti-

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

culiers, ni des principes sur lesquels il les appuie. Ses nouvelles propositions méritoient cependant d'autant plus d'être accompagnées de toutes les preuves, qui peuvent les établir que plusieurs sont absolument contraires à la doctrine des chymistes les plus accrédités. On aura même lieu quelquefois d'être surpris que M. Sage, qui devoit connoître les différentes expériences du célèbre Margraf, & les conséquences que ce chymiste en a tirées, conséquences absolument opposées à plusieurs propositions renfermées dans cette minéralogie docimastique, ne les ait pas citées quelquefois pour les combattre. L'auteur pense-t'il que les physiciens s'en rapporteront plus à de simples opinions énoncées d'un ton dogmatique, qu'aux expériences exactes & précises d'un chymiste qui a toujours été persuadé que des élémens de physique ou de chymie qui ne sont pas fondés sur des principes démontrés par les faits les plus incontestables ne sont bons tout au plus qu'à former des discoureurs ignorans.

Exercices spirituels de St Ignace, traduits en françois; par M. l'Abbé Clément, abbé de Marcheroux, aumônier & pré-

dicateur ordinaire du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; prédicateur du Roi, & doyen de l'insigne Eglise collégiale de Ligny. A Paris, chez Saillant & Nyon; vol. *in-12*.

Cet ouvrage est une traduction littérale & fidèle de l'espagnol. St François de Sale en recommançoit très-fort la lecture; il le regardoit comme très-propre à nourrir & à éclairer la piété par la sagesse des règles qui y sont prescrites & par la tendre onction qui y est répandue partout.

Le Tripot comique, ou la Comédie bourgeoise, comédie en prose, en vers & en trois actes, représentée sur les théâtres de Nantes, la Rochelle, Bordeaux, &c. ; par M. Detheis. A Paris, chez Cailleau, libraire, rue des Mathurins; brochure *in-12*.

Cette comédie bourgeoise est une espèce de facétie où le poëte s'est égayé à présenter sous les traits d'un comique burlesque la manie de quelques sociétés bourgeoises de vouloir jouer la comédie. Si ce penchant pour la représentation dramatique est louable chez des gens riches

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

qui ont du loisir & regardent ce délassement comme un moyen de plus de passer le tems agréablement & de se former le goût , il est certainement déplacé chez des bourgeois occupés parce qu'il leur ôte l'esprit de leur profession , les dérange de leurs affaires , les jette dans des tracasseries inévitables & inspire à leurs enfans un éloignement invincible pour toutes les occupations sérieuses. L'auteur du *Tripot comique* a frappé sur quelques-uns de ces objets ; mais d'une manière si triviale que sa petite pièce dégénère en parade , son comique est purement extérieur & porte le plus souvent sur des quolibets, des jeux de mots, des calembours. Nous faisons cette remarque parce que l'auteur paroît confondre la bouffonnerie avec le vrai comique , le comique de Molière. Dans sa préface il reproche au Public d'être étrangement brouillé avec le *vis comica* , & lui demande pardon du comique excessif de sa pièce.

Essais historiques sur la morale des Anciens & des Modernes, par M. le Pileur d'Apligny. A Paris , chez les Frères Etienne, libraires , rue St Jacques , à la Vertu.

La colombe amollit dans son estomac les grains dont elle nourrit ses petits ; & un tendre père assaisonne les leçons de morale qu'il donne à ses enfans d'apophtegmes , de sentences & de traits historiques propres à leur rendre ces leçons plus agréables , plus faciles à retenir. M. le Pileur d'Apligny s'est acquitté de ce devoir ; il a rassemblé pour l'instruction de ses enfans plusieurs maximes de conduite , plusieurs instructions relatives aux divers événemens de la vie ; il a pensé que ce recueil , fruit de ses lectures & de ses réflexions pourra encore être utile à la jeunesse , & il s'est pour cette raison déterminé à le publier.

Connoissance analytique de l'homme , de la matière & de Dieu ; par M. Lacroix , professeur de philosophie , à Toulouse , au collège de l'Esquille ; vol. in-12. A Paris , chez la Veuve Desaint , rue du Foin.

Les questions les plus importantes de la métaphysique remplissent cet ouvrage divisé en trois livres , dont le premier traite de l'homme ; le second , de la matière ; le troisième , de Dieu. L'auteur ,

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

dans un discours préliminaire, distingue bien des sortes de métaphysiques plus capables d'égarer ceux qui les étudient que de les éclairer; mais la métaphysique dont il fait l'éloge & qui l'a guidé dans cet ouvrage est celle qui joint une sage retenue à une confiance raisonnable, & s'attache aux vérités claires qu'elle apperçoit, quoiqu'elle ne puisse pas les concilier ensemble, ou qu'il y ait au tour d'elles quelques ténèbres répandues; qui, pour connoître l'homme, observe avec attention ce qui se passe au-dedans de lui; qui, pour connoître la matière, en examine les propriétés essentielles, & ne lui attribue point des facultés contradictoires, ou desquelles on ne peut se former aucune idée; qui, après avoir conclu de nos sensations & de la contingence du monde visible, l'existence d'un Etre tout-puissant & nécessaire, n'entreprend point de pénétrer tous les desseins de la Divinité, ni de fixer des loix à sa sagesse & à sa puissance; une métaphysique enfin qui, persuadée de la foiblesse de l'esprit humain, & en même-tems pleine d'ardeur pour la vérité, a recours au flambeau de la révélation, soit pour fortifier la lumière de la raison, soit pour dissiper les ténèbres

contre lesquels celle-ci est impuissante. Les réponses de cette saine & utile métaphysique sont exposées dans cet ouvrage avec beaucoup de clarté, de méthode & de précision ; elles ne peuvent que contribuer à nous familiariser de plus en plus avec les vérités fondamentales de la philosophie & de la Religion.

Histoire du vénérable Dom Didier de la Cour, Réformateur des Bénédictins de Lorraine & de France, tirée d'un manuscrit original de l'abbaye de Saint-Vanne, avec une apologie de l'état monastique ; par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.

Curavit gentem suam & liberavit eam à perditione.

Ecclesiastici , cap. 50 v. 4.

vol. in-8°. A Paris, chez Quillau, libraire, rue Christine.

Le manuscrit original de cette histoire étoit conservé dans l'abbaye de St Vanne ; mais il demandoit un écrivain instruit & éclairé pour lier les faits, corriger le style & retrancher plusieurs détails inutiles.

86 MERCURE DE FRANCE.

Des notes historiques , géographiques & critiques ajoutées à cette histoire contribuent à la rendre plus instructive. Les ordres religieux y trouveront un grand exemple d'obéissance & de zèle pour la pratique des devoirs monastiques , pratique si nécessaire pour l'édification de la société , le maintien & la gloire même de l'état monastique. L'apologie de cet état ne pouvoit être mieux placée qu'à la suite de la vie d'un pieux Réformateur qui n'a cessé d'honorer par ses sentimens & par ses actions l'ordre religieux qu'il avoit embrassé.

Le libraire chez lequel se trouve l'histoire que nous venons d'annoncer , tient le *Magasin littéraire* pour la lecture par abonnement à 24 livres par an ou à trois livres par mois. Ce magasin est composé de livres en différens genres propres à satisfaire le goût de plusieurs classes de lecteurs ; comme il est facile de s'en convaincre , par le catalogue qui se distribue aux Abonnés. On trouve dans ce même magasin une collection d'estampes gravées d'après le Moine , Carles Vanloo , Boucher , Vernet , Greuze & autres peintres célèbres provenant en partie du fond de Laurent Cars , graveur du Roi.

Recherches sur les habillemens des femmes & des enfans, ou examen de la manière dont il faut vêtir l'un & l'autre sexe; par M. Alphonse le Roi, médecin de la Faculté de Paris. A Paris, chez le Boucher, libraire, quai des Augustins; vol. in-12.

Ces recherches présentent une suite d'observations bien développées. L'auteur considère en physicien la forme de notre corps & le mécanisme des différentes parties que nos vêtemens peuvent gêner: il indique non-seulement les dangers de ces vêtemens, mais encore les avantages de ceux qu'on pourroit adopter. Il jette un coup-d'œil sur les habits de nos ancêtres & sur ceux des autres Nations, ce qui rend la lecture de cet ouvrage plus variée, plus instructive, présente au lecteur des objets de comparaison & lui rend les observations qui lui sont ici offertes plus faciles à saisir. Les femmes que l'on peut regarder comme de grands enfans, du moins quant à leur façon de s'habiller, trouveront dans cet ouvrage d'excellentes réflexions contre l'usage des corps; elles se convaincront par elles-mêmes que ces espèces de cui-

raffes ne sont pas moins nuisibles à la santé & même au développement des graces que les maillots adoptés pour les enfans. La respiration n'est pas la seule fonction importante que les corps gênent, la nutrition est troublée. L'auteur fait à ce sujet plusieurs réflexions nécessaires, & pour nous convaincre de plus en plus de la vérité de ce qu'il avance, il nous fait interroger le Sauvage même au milieu de ses déserts. Ce Sauvage parcourt quelquefois pendant plusieurs jours d'immenses forêts, sans découvrir sa proie; l'a-t'il trouvée, il la poursuit long-tems. Que fait-il pour n'être pas importuné, même pour ne pas périr par le besoin? il serre de plus en plus sa ceinture. Un étranger, égaré parmi les Caraïbes, expiroit presque de besoin & de fatigue. L'un d'eux s'offrit à sa vue; il lui demanda du secours, le Sauvage lui présente un fruit, en lui disant, que c'est le seul qui lui reste, le voyageur le refuse, mais le Caraïbe le force à l'accepter, en lui disant: prends, prends, tu ne fais pas comme moi résister à la faim, je serrerai un peu plus ma ceinture. Cet acte généreux, comme l'observe l'auteur, en même tems qu'il nous fournit un beau trait de vertu, nous prou-

ve que la nature se ménage des ressources pour toutes les circonstances.

L'auteur termine ses recherches par des réflexions concernant l'influence des vêtemens sur la santé & sur les mœurs. Il expose comment les vêtemens ont concouru avec d'autres causes à la dégénérescence de l'espèce humaine, & quels seroient les moyens d'y remédier.

Lettres provinciales, ou examen impartial de l'origine, de la constitution & des révolutions de la Monarchie Française ; par un Avocat de province , à un Avocat de Paris. A Paris , chez Merlin, libraire, rue de la Harpe ; vol. in-8°.

Cet ouvrage présente plusieurs questions importantes du droit public de la France. Les réponses à ces questions sont appuyées sur les anciens textes des loix & des constitutions du royaume. L'auteur, pour éviter le reproche que l'on pourroit peut-être lui faire que l'interprétation qu'il donne de ces anciens textes n'est pas conforme à la lettre, les rapporte en entier en latin & en François avec un commentaire.

90 MERCURE DE FRANCE.

Sargines, nouvelle par M. d'Arnaud. A Paris, chez Lejay, libraire, rue Saint-Jacques, au-dessus de celle des Mathurins, in-8°.

Si on pouvoit douter combien le véritable amour a d'empire sur les inclinations des jeunes gens, combien le choix d'une maîtresse sage, vertueuse & qui a de la fierté dans l'ame peut contribuer à élever les sentimens & les inclinations de celui qu'elle s'est attachée, il suffiroit de jeter les yeux sur les hauts faits de notre bonne & ancienne chevalerie & sur cette nouvelle que l'on peut regarder comme un tableau abrégé des avantages de cette louable institution. Le peintre du sentiment nous représente le jeune Sargines insensible à la gloire de ses ancêtres & aux exhortations d'un père qui brûle de revivre dans son fils & de lui transmettre ses vertus & son nom; il nous le dépeint indifférent aux marques les plus signalées de bienveillance qu'il reçoit de la main même de son Prince. Mais c'est pour mieux nous faire sentir tout le pouvoit de la vertu unie à la beauté. Le jeune Sargines, qui languissoit dans une lâche oisiveté, aime & dès ce moment devient

un héros. Quelles leçons pouvoient paroître plus touchantes, plus persuasives à ce jeune homme que celles qui sortoient d'une bouche qu'il adoroit & qui lui répétoit sans cesse ces maximes de l'ancienne chevalerie : « *Office de Chevalier*
 » *est de maintenir femmes, veuves & or-*
 » *phelins, & hommes méfaisés & non puis-*
 » *sants.* La magnanimité est la première
 » des qualités du vrai héros; *le chevalier*
 » *est ravisseur des biens d'autrui, qui les*
 » *vaillances d'autrui tait ; & celui est ré-*
 » *prouvé vanter qui révèle les siennes.*
 » *Largeffe & courtoisie* sont les aîles sur
 » lesquelles *l'ardeur du chevalier doit être*
 » *portée.* Avoir une horreur décidée pour
 » l'apparence même du mensonge; sacri-
 » fier jusqu'à son orgueil pour son Roi,
 » pour sa patrie, pour son Dieu; s'abaîs-
 » ser sans rougir, quand il s'agit de leurs
 » intérêts : voilà le fondement de la
 » grandeur où vous devez prétendre.
 » Plutôt la mort que la moindre foibles-
 » se, & toujours prêt à offrir sa vie pour
 » conserver celle de ses concitoyens &
 » des malheureux; ce sont les principes
 » qui doivent vous animer jusqu'au der-
 » nier soupir. N'oubliez pas sur-tout que
 » l'amour n'a de droits qu'après ceux de

92 MERCURE DE FRANCE.

» la Religion , de l'amitié , de la fidélité
» & du zèle qu'on doit au Souverain. »
Ces leçons & le regard d'une maîtresse
sensible à la gloire de son amant suffisent
pour porter le jeune Sargines à affronter
tous les dangers & disputer le laurier de
la victoire à tous ses rivaux. O femmes
vous pourriez encore former parmi nous
des héros , si vous ne préféreriez pas de de-
voir à vos charmes un empire qu'il vous
seroit plus glorieux de recevoir des mains
de la vertu !

Cette dernière nouvelle de M. d'Ar-
naud termine le second volume de ses
épreuves du sentiment. Elle intéressera
tous les lecteurs François , la jeune no-
blesse sur-tout par l'éloge qui s'y trouve
d'une ancienne institution qu'elle doit
regretter , par la peinture de cette aimable
courtoisie qui en est le fruit , & par les
graces d'une diction ornée & fleurie. M.
d'Arnaud a inséré dans cette même nou-
velle une histoire écrite dans le langage
naïf & enjoué du bon vieux tems. Elle
est intitulée , *Force d'amour*. Elle forme
une épisode ingénieuse dans cette nou-
velle qui est toute consacrée à nous ren-
dre sensibles les heureuses influences d'un
amour vertueux.

L'Élévation de la Raison & de la Foi ; 2
vol. in-12. Au Mans, chez Charles
Monnoyer, & à Paris, chez Humblot,
libraire, rue St Jacques près St Yves.

L'auteur nous prévient dans sa préface qu'il n'écrit point pour les théologiens & gens de lettres ; il écrit pour ceux de quelque état & condition qu'ils soient qui n'ont ni les connoissances nécessaires, ni la commodité, ni le loisir de lire beaucoup de livres ; mais qui ont de la foi, du bon sens, de l'amour pour la vérité ; qui lisent pour apprendre des vérités utiles & en devenir meilleurs. L'auteur adresse principalement la parole aux femmes. « Le beau sexe, dit-il, supérieur à » nous pour la délicatesse des pensées, & » chargé ordinairement de l'éducation » des enfans, leur transmettra par ce ca- » nal le vrai culte, & le perpétuera ainsi » de race en race. Cet honneur est réser- » vé aux Dames, & leur est dû, puis- » qu'elles enrichissent le public de leurs » ouvrages, persuadées qu'elles sont, » qu'une belle femme sans lecture, est » semblable à une décoration de théâtre, » dont la perspective est belle, mais de » loin. Sans les flatter, je me trouve

» obligé de leur rendre cette justice ;
 » &c. »

Esprit des Coutumes du Bailliage de Senlis ; & les textes tant de la première compilation de ces coutumes & des ordonnances faites en 1493 , que des rédactions de 1506 , & réformations de 1539 , conférées ensemble ; avec des notes élémentaires qui déterminent le sens des articles & des mots obscurs. Par M. P. F. Pihan de la Forêt, avocat ; vol. in-12. A Paris , chez Butard, imprimeur-libraire , rue St Jacques.

Il règne beaucoup de méthode dans cet ouvrage. Les notes élémentaires que l'auteur y a ajoutées & dont plusieurs contiennent des questions neuves avec les arrêts qui les ont décidées rendront cette rédaction des coutumes de Senlis plus utile aux praticiens & plus intelligible aux citoyens qui ont besoin qu'on leur applanisse l'étude du texte des anciennes coutumes.

L'Homme content de lui-même , ou l'Egoïsme de la Dunciade , avec des réflexions sur la littérature ;

Ut nemo in sese tentat descendere.

P E R S E.

brochure in 8°. A Berne ; & se trouve à Paris , chez Lejai , libraire , rue St Jacques.

L'égoïsme , mot adopté depuis quelque tems dans notre langue, désigne le défaut de ces personnes qui , remplies de leur prétendu mérite & croyant jouer un rôle dans la société, se citent perpétuellement & parlent d'elles avec complaisance. L'auteur de cet écrit paroît ici quelquefois confondre l'égoïsme avec l'amour-propre , du moins à en juger par la peinture qu'il nous fait de l'égoïsme au commencement de cet écrit. L'égoïsme est un ridicule, mais l'amour-propre, qu'il faut bien distinguer de l'amour de soi-même , sentiment naturel à tout ce qui respire , est un vice qui porte chaque individu à faire plus de cas de soi que de tout autre & inspire aux hommes tous les maux qu'ils se font mutuellement. L'auteur s'est borné dans cet écrit à des généralités & à un seul exemple d'égoïsme littéraire.

Mémoire historique, concernant les droits du Roi sur les bourgs de Fumay & de Reven, avec les pièces justificatives; vol. *in fol.* Prix, 7 liv. 4 s. A Paris, rue St Jacques, chez Hérissant père, imprimeur du Cabinet du Roi.

Les bourgs de Fumay & de Revin sont situés sur la Meuse, entre Charleville & Givet, à trois petites lieues de Rocroy, sur l'ancienne frontière de la France & du pays de Liège. La souveraineté de ces deux terres a long-tems été paisiblement exercée par les Comtes de Haynaut, subrogés aux droits des Seigneurs particuliers dont le titre se perd dans les ténèbres du moyen âge. Il ne leur en falloit point d'autre pour justifier leur possession, que cette possession même exempte de doutes & de réclamation, & consacrée dans beaucoup d'actes solennels. Ce n'est que depuis un siècle & demi qu'on a vu le ministère de Trèves attribuer à ses maîtres ces droits antiques des Comtes de Haynaut, & fonder sur une simple seigneurie foncière qui leur appartient incontestablement, un système d'indépendance & de souveraineté imaginaires. L'auteur de ce mémoire démontre la frivolité

volité de ce système & met dans leur vrai jour les titres respectables qui assurent à la France la souveraineté de ces bourgs. Comme l'Eglise de Trèves a formé des prétentions sur cette souveraineté aux droits de l'abbaye de Prum qui a été unie & incorporée à cet archevêché en 1579, ce mémoire est partagé en deux parties. Dans la première sont rapportés les faits antérieurs à cette incorporation, qui constatent l'état public des terres de Fumay & de Revin sous l'administration des Abbés de Prum. On examine dans la seconde partie les faits postérieurs à l'année 1579, qui constatent les droits acquis aux Electeurs de Trèves, au moyen de l'union de l'abbaye de Prum à leur manse archiépiscopale. Cette division marque l'époque à laquelle ont commencé les tentatives multipliées, mais constamment réprimées des seigneurs particuliers de Fumay & de Revin, de s'ériger en souverains de ces terres, & de changer en supériorité territoriale la seigneurie foncière la plus restreinte & la plus dépendante.

Guérison de la Paralyse, par l'électricité,
ou cette expérience physique employée
avec succès dans le traitement de cette

E

98 MERCURE DE FRANCE.

maladie regardée jusques à présent comme incurable. Dédiée à Mgr le Duc de Noailles ; par M. l'Abbé Sans, chanoine , professeur de physique expérimentale , en l'Université de Perpignan ; avec figures ;

*Saliet sicut cervus Claudus & aperta erit
lingua mutorum.*

Isaïe , cap 35.

brochure in - 12. A Paris , chez Cail-
leau , rue & vis-à-vis des Mathurins.

L'application de l'électricité à la guérison de la paralysie a été tentée par plusieurs physiciens , mais avec peu de succès. M. Sans néanmoins , obligé par état de considérer depuis plus de vingt ans les phénomènes électriques , ne put se dissimuler que ce fluide devoit nécessairement jouer un grand rôle dans l'économie animale. Les expériences lui avoient déjà appris que l'électricité accéléroit la végétation des plantes , accroissoit la vitesse des liquides dans les tubes capillaires , augmentoit la transpiration & se manifestoit d'une infinité de manières dans le corps animal. Ce physicien a en conséquence essayé de nouveau d'employer les effets

de l'électricité pour la guérison de plusieurs paralytiques. L'écrit qu'il publie aujourd'hui peut être regardé comme un journal détaillé de tous les effets survenus aux différens paralytiques soumis à ses expériences. Les degrés de la chaleur & de la pesanteur de l'air avec la direction des vents qui régnoient dans l'atmosphère sont exactement marqués dans ce journal. On peut conjecturer en lisant les détails que nous donne ici M. l'Abbé Sans que ce physicien épargne à ses malades les expériences douloureuses de l'électricité, supprime dans bien des cas l'attraction des étincelles & évite la commotion que produit l'expérience de Leyde. Mais comme ce physicien ne publie point encore la méthode qu'il a suivie, on ne peut régler le degré de confiance qu'il faut donner à son électrecité médicale. Il seroit cependant nécessaire que M. l'Abbé Sans publiât cette méthode pour désabuser ceux qui sont portés à croire que les guérisons attribuées par ce physicien à l'électricité ne sont que les effets de l'émotion ou de la crainte que l'apprêt des expériences peut occasionner chez les malades.

Avis aux Grands & aux Riches sur la manière dont ils doivent se conduire dans leurs maladies ; par M. Mahon , docteur en médecine ; & se trouve à Paris , chez Ph. D. Pierres , imprimeur-libraire , rue St Jacques , & Edme , rue St Jean-de-Beauvais , in-8°.

Un homme riche & qui jouit de la santé ne s'amuse guère à calculer les biens & les maux qui peuvent lui arriver ; encore moins à se procurer les instructions nécessaires pour se préserver des maladies auxquelles il peut être sujet. Il se livre aux jouissances du moment & n'est disposé à écouter les conseils des médecins que lorsqu'il s'agit de rétablir une santé délabrée. On peut donc espérer que les grands & les riches s'intéresseront à la lecture d'un écrit qui leur expose les moyens les plus sûrs pour recouvrer la santé & sur lesquels ils prennent si souvent le change faute d'en être suffisamment instruits. Ces moyens peuvent se réduire à trois ; le choix d'un bon médecin , une assiduité suffisante de sa part auprès des malades , & une exactitude éclairée dans l'exécution de ses ordonnances. Ces trois moyens sont développés chacun dans un article séparé.

L'auteur, en exposant quelles sont les qualités d'un bon médecin, éclaire les grands & les riches sur le choix qu'ils doivent faire. Une vertu bien rare dans un médecin, vertu cependant que l'on a droit d'exiger de lui, est qu'il soit assez généreux pour sacrifier à l'utilité de ses malades jusqu'à sa propre réputation. Les grands & les riches courent souvent les plus grands dangers, dans leurs maladies, parce qu'un médecin habile qu'ils ont appelé appréhende de compromettre sa réputation. Il juge par exemple un remède utile à un homme de nom ; mais il craint que son malade ne meurt & que sa mort ne soit regardée comme une suite de ce remède : il ne le donne point. Dans une autre circonstance, il juge qu'un remède, qu'il est d'usage d'employer dans telle espèce de maladie, ne convient pas au malade, pour quelque cause particulière ; mais il prévoit que sa famille, ses amis, le Public attribueront sa mort, en cas qu'elle arrive, à l'omission de ce remède : il le donne. Ce même médecin traite une femme de qualité dont le suffrage est d'un grand poids dans le public. Il voit que la nature faisant pour la guérison tout ce qu'on peut desirer de mieux,

E iij

les remèdes proprement dits ne pourroient que lui nuire , mais il fait que s'il n'en fait aucun , le public, la malade elle-même qui ignorent que l'habileté d'un médecin consiste au moins autant à savoir ne rien faire qu'à savoir faire ce qui convient , ne lui attribueront point l'honneur de la cure. Comme il veut envahir cet honneur , il se permet de prescrire , soir & matin , des remèdes. Il est vrai qu'ordinairement ils sont de nature à ne pas faire grand mal. Mais est - ce assez pour excuser le sérieux & l'appareil avec lequel on ordonne , comme remèdes, des drogues au moins inutiles ?

Les conditions exposées dans cet écrit pour être bien gouverné dans les maladies pourroient alarmer ceux , & c'est le plus grand nombre , que leur fortune ne met pas en état de se procurer des secours si recherchés. L'auteur a donc pensé qu'il étoit juste de modérer leur inquiétude & le premier conseil qu'il leur donne est d'abandonner le succès de leur maladie à la Providence ; conseil assurément très-chrétien & qui nous dispense de citer les autres.

Bibliothèque d'un homme de goût, ou avis sur le choix des meilleurs livres écrits en notre langue sur tous les genres de sciences & de littérature, avec les jugemens que les critiques les plus impartiaux ont porté sur les bons ouvrages qui ont paru depuis le rétablissement des lettres jusqu'en 1772 ; par L. M. de V. bibliothécaire de Mgr le Duc de * *.

Paretur quantum satis sit librorum, nihil in apparatus.

SINEC. de tranq.

2 vol. in-12. petit format. A Paris, chez Costard, libraire, rue St Jean-de-Beauvais.

A mesure que les livres se multiplient, les avis sur leur choix semblent être plus nécessaires ; mais qui peut se flatter de donner sur cet objet des instructions claires, précises & suffisantes ? un bibliographe peut sans doute s'aider des observations & des jugemens des littérateurs qui l'ont précédé ; mais ceci demande encore beaucoup de lectures, un travail assidu, une critique saine, & ce qui est encore plus difficile à réunir un goût sûr & éclairé.

E iv

ré. Une bibliographie bien faite devoit même nous présenter une histoire suivie des sciences & des arts ; mais ce projet n'étoit pas celui de l'auteur de la nouvelle bibliothèque que nous annonçons. Il s'est seulement contenté de donner des notices courtes & faciles sur les écrivains François qui se sont acquis quelque réputation dans la république des lettres , c'est pourquoi il a écarté de sa nomenclature cette foule de *rimailleurs* dont l'Abbé Gouget avoit surchargé sa *Bibliothèque françoise*. Le nouveau bibliographe s'est peu arrêté sur les livres de sciences & d'arts. Il ne fait le plus souvent que les indiquer. Il nous entretient avec plus de complaisance des poètes, des orateurs, des historiens & des autres écrivains qui ont contribué aux progrès de la littérature en France. Ses notices sont souvent assaisonnées de remarques & de critiques & on peut les regarder comme des conseils propres à éclairer sur le choix des livres qui doivent composer la bibliothèque d'un homme de goût.

Les Bibliothèques françoises de la Croix du Maine & de du Verdier Sieur de Vau-privas ; nouvelle édition, dédiée au

Roi , revue , corrigée & augmentée d'un discours sur les progrès des lettres en France & des remarques historiques, critiques & littéraires de M. de la Monnoye & de M. le président Boucher , de l'Académie Française; de M. Falconet, de l'Académie des belles-lettres. Par M. Rigoley de Juvigny , conseiller honoraire au parlement de Metz. Deux volumes , in-4°. A Paris, chez Saillant & Nyon , libraires , rue St Jean - de - Beauvais ; Michel Lambert , imprimeur , rue de la Harpe.

Une nouvelle édition des bibliothèques françoises de la Croix du Maine & de du Verdier doit intéresser tous les littérateurs. Ces monumens de notre ancienne littérature étoient devenus rares dès l'année 1724. Leur rareté avoit inspiré à Bernard de la Monnoye , de l'académie françoise , le dessein de les faire revivre ; mais accompagnées de corrections nécessaires & des remarques critiques qu'il avoit faites , soit sur les auteurs , soit sur les ouvrages cités dans ces bibliothèques. Le grand âge de ce littérateur , il avoit alors quatre-vingt-quatre ans , l'empêcha d'exécuter son

E v

projet. Son manuscrit , entièrement de sa main , fut vendu à sa mort & s'est trouvé long tems après entre les mains d'un libraire en Hollande , duquel M. Paris de Meyzieu , bon juge de la valeur de ce manuscrit , l'acheta. Ce citoyen qui cultive en paix les lettres , a bien voulu pour l'avantage de notre littérature se défaire de ce manuscrit en faveur de l'éditeur de ces bibliothèques qui a senti en même tems que les recherches de Bernard de la Monnoye étoient susceptibles d'être perfectionnées ; soit en ajoutant de nouvelles recherches aux siennes , soit en corrigeant quelques erreurs qui lui sont échappées. M. de Juvigny a bien voulu se charger de ce travail pénible dans lequel il s'est aidé des lumières de plusieurs littérateurs distingués.

On ne publie encore que les deux volumes de la bibliothèque de La Croix du Maine , dont le nom de famille est François Grudé. Il fut surnommé *la Croix du Maine* , d'une terre qu'il avoit dans le Maine , appelée *la Croix*. Il nâquit au Mans en 1552. De tous les recueils que ce laborieux bibliographe avoit faits , la seule bibliothèque françoise nous reste. Dorat en a parlé très-avantageusement ,

ce qu'il n'a pas fait des autres recherches de cet auteur. Le mérite & l'utilité de sa bibliothèque, ainsi que de celle de du Verdier sont appréciées par l'éditeur. La bibliothèque de la Croix du Maine est estimée, parce qu'elle a l'avantage d'être écrite avec précision, & qu'on y trouve souvent des particularités sur la naissance & la mort des auteurs. Du Verdier s'est plus attaché à les faire connoître par leurs ouvrages, en remplissant sa bibliothèque d'*extraits*, quelque fois trop longs, mais intéressans pour le lecteur qui cherche à s'instruire. Ces extraits d'ailleurs nous mettent au fait d'une multitude de livres singuliers, épargnent la peine de recourir à l'original, lorsqu'il ne s'agit que d'en prendre une idée, & diminuent le regret de ne pouvoir consulter l'ouvrage même, quand on n'est pas à portée de l'avoir. A l'égard de l'érudition, elle étoit très-superficielle chez l'un & l'autre bibliographe. Peu versés dans la langue grecque, ils se contentèrent d'acquérir la facilité de s'exprimer en latin. La Croix du Maine & du Verdier possédoient assez cette langue pour pouvoir composer, le premier, sa bibliothèque latine (qu'il n'a point donnée;) & le second son sup-

E vj

plément de *Gesner*. Quant à la diction françoise, quoique celle de la Croix du Maine soit très-incorrection; elle est plus supportable que celle de du Verdier, lequel, outre les vices du terroir, gâtoit encore le peu de style qu'il avoit, par ses lectures latines & italiennes, & par son affectation à inventer pour ses livres des titres grecs, qu'il ne savoit pas même orthographier.

Pour mieux faire connoître cette bibliothèque de la Croix du Maine, nous en citerons quelques articles tirés du premier volume.

« *Claude Fauchet*, Parisien, Président
 » en la Cour des Monnoyes à Paris, l'an
 » 1581, homme fort bien versé en la
 » connoissance de l'histoire, & entr'au-
 » tres, de celle de notre France, de la-
 » quelle il a écrit plusieurs livres, dont il
 » il y en a d'imprimés, comme nous di-
 » rons ci-après. Il a fait imprimer un re-
 » cueil de l'origine de la langue & poésie
 » françoise, rythme & romans; plus les
 » noms & sommaires des œuvres de cent
 » vingt-sept anciens poètes François, vi-
 » vants avant l'an 1300; le tout imprimé
 » par Mamert Patisson, l'an 1581, à Pa-
 » ris. Il promet audit livre d'écrire un

» autre volume des poëtes François qui
 » ont vécu depuis l'an de salut 1300 jus-
 » qu'à notre siècle. Ce livre n'est encore
 » imprimé. Les antiquités gauloises &
 » françoises, imprimées à Paris chez Jac-
 » ques du Puis; traité du duel ou combat
 » singulier non imprimé. Il a traduit fort
 » doctement, & avec un travail infini,
 » l'histoire de Corneille Tacite, impri-
 » mée à Paris chez Abel l'Angelier, l'an
 » 1582, 1583 & 1584, tant *in-fol.* que
 » *in-4^o.* & *in-8^o.* sans y avoir mis son
 » nom, non plus qu'en son livre des an-
 » tiquités gauloises, dont nous avons
 » parlé ci-devant, tant il est peu curieux
 » de gloire, mais seulement desireux de
 » profiter au public. Il florit à Paris cette
 » année 1584, non sans travailler à illus-
 » trer la France & les Gaules de ses plus
 » belles antiquités, avec délibération de
 » faire imprimer plusieurs beaux volumes
 » écrits à la main, lesquels sont en sa
 » bibliothèque, tant pour l'histoire de
 » France que pour la poësie, dont il a un
 » nombre infini, qu'il a recouvrés de
 » toutes parts avec une diligence merveil-
 » leuse. »

Cet article est accompagné de plusieurs
 notes. On nous dit dans une de ces notes

110 MERCURE DE FRANCE.

que Fauchet étoit de très-belle représentation avec une grande barbe. Henri IV étant à St Germain , l'envoya chercher. Lorsqu'il fut arrivé , il le montra du bout du doigt à un homme qui étoit à côté de lui , disant : *Voilà ce qu'il vous faut.* Cet homme emmena Fauchet , & fit sur son modèle la figure d'un fleuve. Fauchet ne s'attendoit pas à l'usage que le Roi vouloit faire de lui , sur quoi il composa ces vers.

J'ai reçu dedans Saint-Germain ;
De mes longs travaux le salaire :
Le Roi , de bronze m'a fait faire ,
Tant il est courtois & benin ;
S'il pouvoit aussi-bien de faim
Me garantir que mon image ,
Oh ! que j'aurois fait bon voyage !
J'y retournerois dès demain :
Viens Tacite , Salluste , & toi
Qui as tant honoré Padoue ,
Venez ici faire la moue
En quelque recoin comme moi.

« *François de Valois* , premier du nom ,
» très chrétien , Roi de France. il a été
» appelé le pere des lettres ; pour y avoir
» employé toute son industrie à les met-
» tre en leur perfection , & n'a jamais

» épargné or ni argent pour entretenir
 » les hommes doctes & pour recouvrer
 » livres de toutes parts, pour enrichir
 » cette superbe & magnifique bibliothé-
 » que royale, dressée à Fontainebleau.
 » Il étoit fort docte & très-éloquent,
 » ayant connoissance de plusieurs langues,
 » & entr'autres de la latine & françoise,
 » en laquelle il a écrit plusieurs livres,
 » savoir, est, la réponse aux Protestans
 » d'Allemagne, plusieurs Epîtres Fran-
 » çaises, faites Latines par Messire Guil-
 » laume du Bellay, sieur de Langey, &
 » plusieurs Latines qu'il a mises en Fran-
 » çois; plusieurs poèmes très éloquens,
 » Sonnets, Epigrammes, & autres gen-
 » res de poësies Françaises, desquels
 » Salmon Macrin de Loudun en Poitou,
 » fait mention, & lesquels il a traduits
 » en Latin, & quelques vers touchant le
 » labourage, desquels parle Jean Liebault,
 » au commencement de sa *Maison rusti-*
 » *que*; traité touchant la discipline mi-
 » litaire de ses légionnaires, lesquels fu-
 » rent assis en sept diverses provinces
 » du royaume de France, l'an 1523, à
 » l'imitation des Romains. Il se lit quel-
 » ques vers dudit Roi, à la louange de
 » Madame Laure d'Avignon, tant célé-

112 MERCURE DE FRANCE.

» brée par Pétrarque. Il mourut l'an 1547,
» au Château de Rambouillet en Beaulieu,
» au grand regret de tous les hommes de
» lettres, & autres de ses sujets. »

François premier avoit le don de s'exprimer heureusement & sur le champ. On cite ici ce petit distique qu'il grava avec son diamant, dans un moment de rêverie, sur une fenêtre du Château de Chambort, & que l'on y a lu longtemps,

Souvent femme varie,

Bien fol est qui s'y fie.

» *Guillaume Rondelet*, Docteur en
» médecine & Chancelier de l'Univer-
» sité de Montpellier, en laquelle ville
» il nâquit le vingt-septième jour de
» Septembre, l'an 1507. Il a écrit l'his-
» toire de Soissons, tant en Latin qu'en
» François, imprimée à Lyon. Sa vie a
» été décrite par Laurent Joubert, son
» Successeur à Montpellier, &c. Il mou-
» rut l'an 1566, le troisième jour de Juil-
» let, l'an de son âge 58. Il a écrit plu-
» sieurs doctes Œuvres en Latin, étant
» estimé le premier de son temps pour
» la médecine & recherche des secrets en
» nature. »

C'est lui que par une allusion bouffonne, Rabelais, dans son troisième livre, a nommé *Rondibilis*, de quoi celui-ci se plaignant. » Bon ! lui dit Rabelais, si » je vous avois eu en vue, aurois-je fait » dire à *Rondibilis*, en parlant de *Tinteville*, Evêque d'Auxere, que le *noble Pontife aimoit le vin comme fait tout homme de bien*. Je n'ai pas si peu de » jugement que j'eusse fait parler de la » sorte un buveur d'eau comme vous. » Il fallut que Rondelet se payât de cette excuse.

Alexandre de Bernay surnommé de Paris, ancien Poète François, est cité dans cette Bibliothèque. Il a traduit du Latin en François, le Roman d'*Alexandre le Grand*. Ce Poète employoit volontiers les vers de six pieds, & parce qu'il se nommoit *Alexandre*, Fauchet a cru que ces vers ont été nommés pour cette raison *vers Alexandrins*; mais il y a plus lieu de croire que ces vers ont reçu cette dénomination, parce que quatre Poètes contemporains s'en étoient servi pour écrire la vie d'*Alexandre le Grand*. Ces quatre Poètes du douzième siècle, étoient Lambert Li cors, Alexandre de Paris, Pierre de Saint Cloct & Jean Li nivelois,

tous quatre sous le règne de Louis le Jeune.

Cette Bibliothèque, & celle de du Verdier, qui est actuellement sous presse, méritent d'autant plus d'être accueillies, que ce sont les écrits les plus propres à nous donner le véritable tableau de l'ancienne littérature françoise. Les deux volumes qui viennent d'être publiés sont précédés d'un discours où l'Editeur expose dans un style orné & fleuri, les progrès des lettres en France.

« Les lettres sont la gloire d'un Em-
 » pire, lorsqu'elles y sont florissantes, &
 » les Citoyens qui les cultivent avec suc-
 » cès, par amour pour elles, & pour l'u-
 » tilité publique, ont droit à notre re-
 » connoissance autant qu'à notre estime.
 » Il ne suffit pas alors qu'ils soient plus
 » éclairés, plus instruits; il faut encore
 » qu'ils soient les plus honnêtes, les plus
 » vertueux des hommes. La science sans
 » la sagesse, n'est qu'un vain nom, une
 » erreur bruiante, une folie même, dont
 » l'éclat est toujours dangereux, & les
 » écarts souvent funestes! nous n'en avons
 » que trop d'exemples dans cette multi-
 » tude d'écrits ténébreux, enfans de la
 » nuit, du mensonge & de l'orgueil, dé-

» savoués en naissant par leurs propres
 » auteurs à cause de leur honteuse origine.
 » Si de pareils ouvrages démontrent assez
 » la dépravation des mœurs & la démence
 » des esprits , ils n'annoncent que trop la
 » décadence des lettres & la corruption
 » du goût. Depuis que , mécontents de
 » nous-mêmes, nous nous sommes pris
 » d'enthousiasme & d'admiration pour
 » tout ce qui est étranger ; depuis que
 » l'Anglomanie s'est emparée de nous, il
 » semble qu'on veuille , à quelque prix
 » que ce soit, renverser toutes idées reçues.
 » Les vapeurs des marais d'Albion , ont
 » engendré cette Epidémie philosophi-
 » que , qui tue le génie , fait fermenter
 » les esprits & produit ce goût antina-
 » tionnal , dont les ravages ne sont que
 » trop sensibles. Plus d'éloquence , plus
 » de poésie , plus de musique. Celle de
 » toutes les langues qui approche le plus
 » de la langue Grecque , la langue Fran-
 » çoise , adoptée par toutes les nations ,
 » claire , précise , énergique , sublime ,
 » pleine de douceur & d'harmonie , sus-
 » ceptible des plus grands effets , n'est
 » plus qu'une langue sourde & monotone ,
 » peu propre aux chants de Polymnie.
 » Ainsi Lulli , Rameau & tant d'autres

116 MERCURE DE FRANCE.

» célèbres Musiciens ont travaillé envain;
» leurs chef-d'œuvres sont anéantis pour
» toujours. Ce sont des étrangers inca-
» pables d'apprécier , de juger notre
» langue , qui ont semé les premiers
» parmi nous nous ces singuliers parado-
» xes , & ce sont des François incapables
» de la bien écrire , qui les ont accueillis ,
» soutenus & autorisés ! Oui sans doute,
» à juger notre langue d'après quelques
» ouvrages & quelques drames modernes,
» elle est en effet dure, barbare & monotone;
» mais qu'on la juge d'après les poëmes
» d'Armide, de Roland, d'Amadis , &c.
» qui osera sans injustice, lui reprocher
» ces défauts ? La musique de Lulli, de
» Destouches , de Rameau , étoit faite
» pour elle ; & elle gémit aujourd'hui
» de se voir défigurée , déchirée impi-
» toyablement & mise à la torture sous
» des sons peu analogues à son génie &
» à sa prosodie. Enfin ce siècle raison-
» neur a tout dégradé , tout altéré,
» tout détruit. Nous abandonnons les
» véritables sources du goût , pour en
» chercher de nouvelles ; & devenues sté-
» riles par notre faute , nous nous abaif-
» sons jusqu'à devenir les imitateurs &
» les copistes serviles de tout ce qui porte
» le caractère étranger. »

L'Orateur s'élève dans plusieurs autres endroits de ce discours contre le goût qui règne dans notre littérature. Mais les reproches qu'il nous fait sont-ils tous bien fondés? plusieurs sont-ils même particuliers à notre siècle? L'auteur ne peut se dissimuler que ces sortes de plaintes ne se trouvent jusques dans les ouvrages de nos anciens écrivains. Il cite à l'article d'Antoine Alaigre, une Epître dédicatoire où ce traducteur reproche aux Littérateurs ses contemporains, de ne pas assez cultiver leur langue. Dans cette même épître Alaigre se plaint, ainsi que l'Auteur du discours, de la frivolité de son siècle, & du goût excessif pour les Romans, sur-tout parmi les gens de la Cour, *chez lesquels, dit-il, on ne voit guères d'autres livres qu'Amadis, Philocopes & Rolands.*

Les Bibliothèques françoises de la Croix du Maine & de du Verdier, sieur de Vauprivas sont composées de six volumes *in 4^o*. Les deux premiers qui se distribuent actuellement, & qui ont plus de 700 pages, contiennent la bibliothèque entière de la Croix du Maine.

Les quatre autres volumes contiendront celle de du Verdier, Sr de Vauprivas.

118 MERCURE DE FRANCE.

On fera admis à souscrire jusqu'à la fin de Décembre prochain, aux conditions suivantes.

On payera en souscrivant pour le papier ordinaire & en recevant les deux premiers volumes en feuilles. 33 liv.

(Ceux qui ont déjà payé 12 liv. n'auront que 21 liv. à payer en recevant les deux premiers volumes, qui leur seront délivrés par Michel Lambert, imprimeur - libraire, rue de la Harpe.)

En recevant le tome troisième en Novembre 1772, on payera. . . 10 l. 10 s.

En recevant le tome quatrième en Mars 1773. 10 l. 10 s.

En recevant le tome cinquième en Juillet 1773. 9 l.

En recevant le tome sixième & dernier en Novembre 1773. 4 l. 10 s.

Les Souscripteurs payeront pour le grand papier, dont on a tiré fort peu d'exemplaires, 108 liv. Sçavoir,

En souscrivant & recevant les deux premiers volumes en feuilles. . . 60 liv.

En recevant le tome troisième en Novembre 1772, 15 l.

En recevant le tome quatrième en
Mars 1773. 15 l.

En recevant le tome cinquième en Juin
1773. 12 l.

En recevant le tome fixième & dernier en
Novembre 1773. 6 l.

Les Gradations de l'Amour, par M. Baf-
ride. A Amsterdam; & se trouve à Pa-
ris, chez Merigot, libraire, quai des
Augustins près la rue Pavée, in-8°.

Les soupirs, l'aveu, les sermens, les
desirs, les délais, les faveurs, les détails,
les soupçons, l'infidélité, la rupture, le
racommodement forment une suite de
tableaux dans ce petit poëme qui est heu-
reusement terminé par cet éloge de la ten-
dresse.

Tous les plaisirs de ce monde volage
Ne valent pas un sentiment du cœur;
L'illusion n'est jamais qu'un malheur;
Le véritable amour est un plus doux partage.
S'il s'affoiblit, il devient de l'estime;
Le cœur à cent plaisirs est encor disposé.
D'un monde faux dont l'art est la maxime,
Que reste-t'il, quand cet art est usé?

On définit, & l'on regrette ;
 La vanité déchire le bandeau ;
 Avec dépit on pense à la retraite ;
 On y trouve un chagrin nouveau. . .
 Nous jouirons d'un sort plus beau ;
 Nous avons connu la tendresse.
 Quand les beaux jours de la jeunesse
 S'éclipseront comme un beau jour d'été ,
 Nous aurons la délicatesse ,
 Les soins, l'amitié, la gaieté,
 Les souvenirs : nous puiserons sans cesse
 Dans les trésors de la variété ,
 Pour ranimer le froid de la vieillesse :
 Tous les tems ont leur volupté.
 Ainsi la chaîne qui nous lie
 N'aura point de cours limité :
 Avant-coureurs de l'immortalité,
 Nos plaisirs dureront autant que notre vie :
 L'amour, en nous donnant la sensibilité,
 fit avec nous ce doux traité ,
 Et la raison le ratifie,

L'Assurance du Commerce, par L. L. P.
 A Paris, chez Valade, libraire, rue St
 Jacques vis-à-vis celle de la Parchemi-
 nerie ; brochure in-8°.

Quelques réflexions préliminaires ten-
 dent à faire voir que c'est en vain que l'on
 prétend

prétend pouvoir & devoir rétablir en France la Compagnie des Indes, sous le même titre, sur le même pied & avec les mêmes privilèges. L'auteur ne se dissimule cependant pas l'avantage & même la nécessité de mettre un commerce étranger tel que celui des Indes qui a besoin de protection entre les mains d'une Compagnie, parce que la force unie est toujours la plus puissante. Mais il demande en même tems que ce commerce soit libre. Comment concilier ces deux objets essentiels? C'est ce problème de commerce que l'on se propose de résoudre dans cet écrit.

Discours prononcé par M. le Président de Montesquieu, à la rentrée du parlement de Bordeaux, le jour de la St Martin 1725. A Genève; & se trouve à Paris, chez le Jay, libraire, rue St Jacques.

Tout ce qui est sorti de la plume de l'auteur de l'*Esprit des Loix* a droit d'être recueilli. Dans ce discours que l'on a fait imprimer depuis peu afin qu'il puisse être joint à ses œuvres, M. de Montesquieu donne cet avis utile aux Avocats qui abusent de la plus noble des fonctions

122 MERCURE DE FRANCE.

pour jouer le rôle d'un turlupin ou d'un
 satyrique. « Avocats, vous avez du zèle
 » pour vos parties & nous le louons ;
 » mais ce zèle devient criminel , lorsqu'il
 » vous fait oublier ce que vous devez à
 » vos adversaires. Je fais bien que la loi
 » d'une juste défense vous oblige souvent
 » de relever les choses que la honte avoit
 » ensevelies, mais c'est un mal que nous
 » ne tolérons que lorsqu'il est absolument
 » nécessaire. Apprenez de nous cette
 » maxime, & souvenez vous en toujours.
 » Ne dites jamais la vérité aux dépens de
 » votre vertu. Quel triste talent que celui
 » de sçavoir déchirer les hommes ! les
 » saillies de certains esprits sont peut-
 » être les plus grandes épines de notre
 » ministère ; & bien loin que ce qui fait
 » rire le peuple , puisse mériter nos ap-
 » plaudissemens , nous pleurons toujours
 » sur les infortunés qu'on deshonne.
 » Quoi ! la honte suivra tous ceux qui
 » approchent de ce sacré Tribunal ! hé-
 » las ! craint-on que les grâces de la Jus-
 » tice ne soient trop pures ? Que peur-on
 » faire de pis pour les parties ? On les
 » fait gémir sur leur succès même , & on
 » leur rend , pour me servir des termes
 » de l'Ecriture , *les fruits de la Justice*

« amers comme de l'absinthe. Eh ! de bon-
 « ne foi que voulez-vous que nous répon-
 « dions , quand on viendra nous dire :
 « nous sommes venus devant vous , &
 « on nous y a couverts de confusion &
 « d'ignominie ; vous avez vu nos plaies ,
 « & vous n'avez pas voulu y mettre de
 « l'huile ; vous vouliez réparer les outra-
 « ges qu'on nous a faits loin de vous , &
 « on nous en a fait sous vos yeux de plus
 « réels ; & vous n'avez rien dit , vous que
 « sur le tribunal où vous étiez , nous re-
 « gardions comme les dieux de la terre ;
 « vous avez été muets comme des statues
 « de bois & de pierre. Vous dites que vous
 « mettez en sûreté notre vie : si vous n'a-
 « vez pas la force d'arrêter les saillies
 « d'un orateur emporté , indiquez - nous
 « du moins quelque tribunal plus juste
 « que le vôtre. Que savons nous si vous
 « n'avez pas partagé le barbare plaisir
 « que l'on vient de donner à nos parties
 « adverses ? si vous n'avez pas joui de
 « notre désespoir ? & si ce que nous vous
 « reprochons comme une foiblesse , nous
 « ne devons pas plutôt vous le reprocher
 « comme un crime ? Avocats , nous n'au-
 « rons jamais la force de soutenir de si
 « cruels reproches , & il ne sera jamais

F ij

» dit que vous serez plus prompts à man-
 » quer aux premiers devoirs , que nous à
 » vous les faire connoître , &c. »

*Précis sur la manière d'élever les faisans
 & les perdreaux.* A Paris, chez P. G.
 Simon , imprimeur , rue Mignon St
 André-des-arcs ; brochure in-12.

L'auteur s'est exactement renfermé dans la seule opération nécessaire à quiconque veut , soit pour son simple amusement , soit dans l'intention de peupler ses terres , entreprendre d'élever des faisans & des perdreaux. Des instructions trop détaillées n'auroient pu convenir à une espèce de manuel fait pour être journellement entre les mains de gardes ou de gens de campagne qui , seuls , peuvent être employés à ces soins économiques. L'auteur s'est mis en conséquence à leur portée & a peint à leurs yeux plus qu'à leur esprit la marche qu'ils doivent tenir. Il se flatte que ceux qui suivront sa méthode auront l'agrément de voir leurs opérations réussir. Cependant quelque exactitude que l'on apporte pour observer une suite de préceptes , on ne doit jamais , pour la première fois , se promettre un succès complet. Ce succès est dû à la seule

pratique & à l'expérience qui , dans une seconde tentative nous dédommagent & nous mettent à l'abri des erreurs involontaires d'une première année.

Le Zodiaque mystérieux, ou les Oracles d'Etteilla.

„ Spiritus enim vitæ erat in rotis,

E Z E C H.

A Amsterdam ; & se trouve à Paris , chez l'Esclapart , libraire , quai de Gêvres ; vol. in-8°.

Ces Oracles sont distribués par mois & on doit les consulter suivant les règles que le scientifique auteur a dictées à la fin de son ouvrage. Il seroit peut-être plus simple d'ouvrir le livre au hasard & de lire les premières réponses qui se présentent. Mais comme le but de ces sortes d'amusemens est de ruer le tems, il a fallu nécessairement établir certaines règles pour rendre l'opération plus longue.

Histoire de Tacite en latin & en françois ; avec des notes sur le texte. Par J. H. Dotteville , de l'Oratoire ; 2 vol. in-12. A Paris , chez Moutard , libraire , rue du Hurepoix.

F iij

Le mérite particulier de Tacite , le premier des historiens pour quiconque fait réfléchir & penser , est apprécié depuis long-tems. Aussi le traducteur s'est contenté de faire quelques réflexions sur le morceau historique dont il donne la traduction. Cette histoire nous offre quatre révolutions en moins de dix-huit mois dans le plus puissant empire. Les armées les plus braves, les mieux expérimentées sont anéanties par la discorde ; nos ancêtres font des tentatives pour la liberté & leur chefs pour la royauté ; & cependant , malgré la diversité des événemens , tout semble tendre à une même moralité , comme dans un poëme épique , & prouver que la renommée , la valeur , la science militaire , l'étendue des possessions , les richesses sont une bien foible ressource pour un peuple , quand il n'est pas soutenu par la sagesse de ceux qui le gouvernent.

On a accusé Tacite d'avoir été un misanthrope sombre qui n'a porté ses observations que sur les vices des hommes. Son traducteur fait voir que ce reproche n'est pas aussi bien fondé qu'il le paroît d'abord ; & que si ce préjugé s'est élevé contre Tacite , c'est parce que les traits

dont il s'est servi dans ses tableaux frappent vivement, & que le malheur des temps l'a forcé d'écarter plus de crimes que d'actions vertueuses.

La traduction est ici placée à côté du texte. Cette traduction confirme la réputation que le pere Dorteville s'est déjà acquise par ce le de Salluste. Elle a de la fidélité, de l'exactitude & de la précision. Le traducteur s'est moins appliqué à rendre les tournures de phrases & les métaphores de la langue latine, qu'à faire passer dans sa version le génie même de l'historien. Des notes historiques & critiques accompagnent cette traduction, & facilitent l'intelligence du texte, que différens éditeurs ont purgé des fautes des premiers copistes. Le pere Dorteville s'est néanmoins fait un devoir d'examiner la partie qu'il donne, avec toute l'attention dont il étoit capable. Nous voudrions faire connoître tout le mérite de ce travail ; mais ceci demanderoit une longue discussion. Nos lecteurs préféreront sans doute de lire un morceau de la traduction, afin de pouvoir l'apprécier. Nous choisirons pour cet effet ce discours patriotique que Tacite fait tenir à Galba, lorsque cet Empereur adopta

Pison & l'associa à l'Empire. » Si n'étant
 » qu'un homme privé, je vous adoptois
 » en vertu d'une loi des Curies, sous les
 » yeux des Pontifes, suivant l'usage, ce
 » seroit une gloire pour moi de faire
 » entrer, dans ma maison, un descen-
 » dant des Pompées & des Crassus; &
 » pour vous, d'ajouter à votre noblesse
 » l'illustration des Sulpicius & des Cras-
 » sus. Mais aujourd'hui, celui que les
 » Dieux & les hommes ont appelé de
 » concert à l'Empire, s'est déterminé sur
 » votre excellent naturel, & par amour
 » de la patrie, à vous offrir, sans qu'il
 » vous en ait coûté de démarches, une
 » place que nos ancêtres se sont disputé
 » par les armes, & qu'il n'a lui-même
 » obtenue que par la guerre. J'imite en
 » ce point le Divin Auguste, qui plaça
 » successivement au premier rang après
 » lui, Marcellus fils de sa sœur, Agrippa
 » son gendre, ses petits fils, enfin Tibe-
 » re, fils de son épouse. Auguste cher-
 » choit un successeur dans sa maison; moi
 » je l'ai cherché dans la république: ce
 » n'est pas que je manque de parens ou
 » de compagnons de guerre; mais je n'ai
 » pas consulté l'ambition même en ac-
 » ceptant l'Empire. On peut se convain-

» cre que je n'écoute ici que la raison,
 » en voyant que je vous préfère non-
 » seulement à mes parens, mais même
 » aux vôtres. Vous avez un frere : il a
 » plus d'âge, autant de noblesse : il est,
 » après vous, le plus digne de cette
 » haute fortune. L'âge où vous êtes suffit
 » pour vous garantir des passions de la
 » jeunesse, & la vie que vous avez menée
 » jusqu'à présent est exempte de repro-
 » ches. Vous n'avez encore supporté que
 » l'adversité. La prospérité fait subir de
 » plus fortes épreuves, parce que les
 » malheurs exercent l'ame, & que la
 » prospérité l'énerve. Vous conserverez
 » avec la même constance la bonne foi,
 » la liberté, l'amitié, biens les plus pré-
 » cieux de l'homme ; mais le desir de vous
 » plaire affoiblira ces vertus dans les au-
 » tres. L'adulation, la flatterie, l'intérêt,
 » poison le plus destructeur de l'amitié,
 » vous assailliront de toutes parts. Nous
 » nous parlons encore, vous & moi,
 » avec franchise. Le reste des hommes
 » s'entretient plus volontiers avec notre
 » fortune qu'avec nous. Il en coûte trop
 » pour donner des conseils utiles au
 » Prince. Quelqu'il soit, on se range à
 » ses avis sans l'aimer.

» Si le corps immense de l'Etat pour-
 » voit subsister , & garder son équilibre
 » sans avoir de chef , j'étois digne de faire
 » renaître la république. Mais la situation
 » du peuple Romain , depuis long-temps ,
 » est telle que je ne puis lui procurer rien
 » de mieux , dans mon âge avancé , qu'un
 » bon successeur à l'Empire ; ni vous ,
 » dans votre jeunesse , qu'un bon Empe-
 » reur. Rome sous Tibere , Caius & Clau-
 » de , étoit comme le bien héréditaire
 » d'une famille unique. La coutume qui
 » s'établit d'élire les Princes , tiendra lieu
 » de la liberté. Les règnes des Jules &
 » des Claudes , étant finis , l'adoption saura
 » choisir les meilleurs : car descendre ou
 » naître d'un Prince , est l'effet du hasard.
 » On ne considère rien au delà ; mais on
 » peut tout examiner dans l'adoption ; &
 » si l'on veut faire un choix , la voix
 » publique le dirige. Que la chute de
 » Neron , qui se prévaloit de cette lon-
 » gue suite de Césars , ses Ancêtres , soit
 » sans cesse devant vos yeux : ce n'est
 » point Vindex , à la tête d'une province
 » désarmée , ni moi , qui commandois
 » une seule légion ; mais ses débauches
 » & sa cruauté , qui nous ont délivré de
 » son joug. On n'avoit cependant pas

» encore d'exemple pour s'autoriser à
 » proscrire un Prince par un Arrêt. Quant
 » à moi , que les armes & le choix de la
 » nation on fait parvenir à l'Empire , ma
 » mémoire , malgré l'envie ne restera pas
 » sans honneur. Ne vous effrayez cepen-
 » dant pas de ce que deux légions ne sont
 » pas encore remises d'une agitation qui
 » leur étoit commune avec l'Univers. Le
 » trouble étoit plus grand quand j'ai com-
 » mencé. On cessera de me regarder com-
 » me trop âgé , seul reproche qu'on me
 » fasse , dès qu'on apprendra votre adop-
 » tion. Neron sera toujours regretté des
 » méchans ; c'est à vous & à moi d'em-
 » pêcher qu'il ne le soit aussi des bons.
 » De plus longs avis seroient déplacés :
 » mon projet est rempli si j'ai fait un bon
 » choix. La maniere de délibérer la plus
 » courte , & en même temps la plus utile
 » dans la prospérité comme dans le mal-
 » heur , est de se rappeler ce qu'on bla-
 » moit ou ce qu'on approuvoit sous un
 » autre Prince : car ce n'est point ici com-
 » me parmi les autres nations , où tout ,
 » hormis la maison régnante , naît pour
 » l'esclavage : vous allez commander à
 » des hommes qui ne savent vivre ni dans
 » une entière servitude , ni dans une en-
 » tière indépendance. »

Recherches Critiques, Historiques & Topographiques sur la ville de Paris, depuis ses commencemens connus, jusqu'à présent, avec le plan de chaque quartier : par le sieur Jailliot, Géographe ordinaire du Roi.

Quid verum. . curo, rogo, & omnis in hoc sum;

HORAT. lib. 1, épist. 1.

Premier quartier. *La Cité.* vol. in-8°. A Paris chez l'Auteur, Quai des Augustins, & chez Lottin, aîné, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, au Coq.

On pourroit former une Bibliothèque de tous les écrits qui ont été publiés sur la ville de Paris, sur ses antiquités, sur son histoire. M. Jailliot les rappelle dans un discours préliminaire. & en fait la critique. Il n'aura point de peine à persuader aux Lecteurs, que les Auteurs de la plupart de ces descriptions, pour éviter des recherches pénibles & laborieuses, se sont souvent copiés les uns & les autres & ont en quelque sorte par ce moyen multiplié les erreurs des premiers Topographes de la ville de Paris. *L'Histoire du Diocèse de la ville de Paris*, que l'Abbé le Beuf, écri-

vain laborieux, & très-versé dans l'antiquité, donna en 1754, est sans doute remplie de recherches de toute espèce; mais ne pourroit-on point lui reprocher d'en avoir pas toujours assez approfondies, d'avoir quelquefois lu avec trop de précipitation, & souvent d'avoir substitué des conjectures à des opinions graves & généralement reçues. Il s'est borné, dans les deux premiers volumes, aux seules Eglises - Collégiales ou Paroissiales, & aux anciens Monastères: il eût été à souhaiter qu'il ne se fût pas contenté d'indiquer seulement les noms des autres, & d'en fixer l'époque ou l'origine par des dates qui ne méritent pas toute notre confiance. On peut porter le même jugement sur les notes qu'il a données sur les *rues anciennes* de Guillot; il n'a point toujours reconnu celles qui ont changé de nom, ou bien il les a confondues avec d'autres.

Si les ouvrages de ceux qui ont écrit sur Paris, ne sont pas sans défauts, on est forcé de convenir que nous n'avons pas plus à nous louer des plans qui nous ont été donnés de cette Capitale. Le public seroit même en droit de se plaindre de la multiplicité de ceux qu'on a mis au

jour depuis le commencement de ce siècle, & de l'abus qu'on fait tous les jours de la confiance, en lui présentant de vieux plans, sous une date moderne. Il y en a cependant qui ne méritent pas d'être confondus dans la foule, & M. Jaillot cite volontiers ceux de Gomboust, de Bullet, de Jouvin, de Rochefort, de Delisle, de Roussel, de Lagrive, &c. Le plus ancien plan que l'on connoisse est celui qui est conservé à l'Abbaye de Saint Victor, & que le sieur Dheulland a gravé il y a quelques années; il n'est guères différent de celui dont on voit un dessin à la Bibliothèque du Roi, & qui paroît avoir été fait sous le règne de Louis XII. Ce plan, quoique peu correct, nous donne toujours une idée de ce qu'étoit la ville de Paris, au milieu du XVI. siècle. Mais quel étoit l'état antérieur de cette ville? Par quel degré est-elle parvenue au point de grandeur & de magnificence où nous la voyons aujourd'hui? Cette progression nécessaire ne se trouve pas même décrite dans l'histoire: Les notions qu'elle nous donne des différens accroissemens de Paris se confondent par la multiplicité des faits qui les ont précédés ou suivis: l'imagination se perd dans les détails; il falloit

pour la fixer présenter aux yeux des plans qui nous montraient, pour ainsi dire, cette ville de siècle en siècle. Le Commissaire Lamare l'entreprit; il inséra dans le premier Tome du *Traité de la Police*, qu'il publia en 1705, une description Topographique de cette ville, considérée dans les différens états par lesquels elle a passé, & il y joignit huit plans différens. Mais les erreurs & les omissions repandues dans ces plans, & dans tous les écrits topographiques, publiées jusqu'à présent sur la ville de Paris, ne peuvent que contribuer à rendre l'ouvrage de M. Jaillot plus utile, plus nécessaire. L'Auteur s'étoit d'abord proposé de donner une notice abrégée de différens accroissemens de Paris, sur lesquels il auroit tracé les rues avec les noms qu'elles ont portés, & les différens monumens sacrés ou profanes, qui existoient alors, & qui ne subsistent plus. Il n'a point abandonné ce plan; mais il a été obligé d'y changer quelque chose & de l'étendre davantage. L'Auteur expose ici les raisons qui l'ont porté à faire précéder sa *notice Topographique* du développement des plans qui l'accompagneront. Dans l'ouvrage qui contient ce développement & dont l'Auteur publie

aujourd'hui le premier cahier, les rues & culs de sacs qui s'y trouvent, sont indiqués par ordre alphabétique. M. Jaillot en donne les vrais tenans & aboutissans, l'origine, les différens noms qu'elles ont portés; leur étimologie, les faits historiques qui s'y sont passés, les monumens sacrés ou profanes qui ont existé, & ceux qui subsistent actuellement. Il rapporte à ce sujet les dates des événemens, l'époque des établissemens & les différentes opinions des historiens qui en ont parlé. L'Auteur pour mieux s'assurer de la vérité, ne s'en est pas seulement rapporté aux historiens de France, ni à ceux qui ont écrit spécialement sur la ville de Paris: il a consulté les titres originaux.

Cet Ouvrage qui aura autant de Parties que de quartiers, c'est-à-dire vingt, sera distribué de façon qu'à commencer du premier Septembre, il paroîtra chaque mois, un volume ou quartier & qu'en vingt mois l'Ouvrage sera complet. Quoique la différence des quartiers, & l'irrégularité de leur figure autorisassent M. Jaillot à suivre l'exemple de la Caille & autres, qui ont fait graver des plans particuliers, il a cru devoir leur conserver à tous l'uniformité du point d'échelle: &

cette uniformité est si précise , qu'on pourra , si on le desire , ne former qu'un seul plan , en réunissant les vingt Parties. Du reste , l'Auteur a choisi pour chacun des vingt quartiers , un point d'échelle assez grand pour s'être trouvé à portée de les enrichir , non-seulement des monumens publics ; mais encore d'une infinité d'hôtels qui contribuent à la décoration de la ville. Il ose se flatter que les Propriétaires ou Architectes voudront bien y contribuer par la communication des dessins qui en ont été faits. Ce parti est dispendieux & forcera l'Auteur à multiplier les planches. Mais son objet est de se rendre utile à ses concitoyens & de leur présenter un Ouvrage qui puisse mériter leur approbation.

A C A D É M I E S.

• I.

Académie Française.

Discours prononcés dans l'Académie Française , le Lundi 6 Juillet , à la réception de Messieurs Beauzée & de Bréquigny : à Paris , chez Brunet , Imprimeur de

l'Académie Française, au Palais, à la Providence, & rue basse de l'Hôtel des Ursins.

M. Beauzée après avoir payé un tribut de reconnaissance à l'académie françoise & déploré la perte qu'il avoit faite dans la personne de M. Duclos son ami, entre dans les détails intéressans sur la vie & les ouvrages de cet Académicien si estimable & si regretté.

» La fortune sembloit préparer M. Du-
 » clos, dès son enfance, aux fonctions
 » académiques. Un de vos confrères,
 » également distingué par sa naissance,
 » par ses lumières, & par l'usage louable
 » qu'il faisoit en faire, M. l'Abbé de
 » Dangeau, dirigeoit alors une pension,
 » qui a été comme le germe & le modèle,
 » à quelques égards, de l'école royale
 » militaire. Seize gentilshommes pau-
 » vres y recevoient gratuitement une édu-
 » cation digne de leur naissance; & ils
 » en sortoient chevaliers de l'ordre de
 » Saint Lazare, par la faveur de M. le
 » marquis de Dangeau, frère de l'Abbé,
 » son confrère à l'académie, & grand-
 » maître de l'ordre depuis 1693. D'au-
 » tres jeunes gens choisis, y recevoient

» les mêmes leçons ; & la famille du jeune
 » Duclos , qui sentoît tout le prix d'une
 » éducation confiée à de pareils hommes ,
 » sollicita & obtint pour lui une place
 » dans cette école.

» C'est là qu'il puîsa ce goût pour les
 » lettres , qui l'a mis depuis en état d'en
 » parcourir la carrière avec tant de célé-
 » brité , & qui lui a ouvert les portes des
 » académies les plus distinguées de la
 » capitale , des provinces & des royaumes
 » étrangers. Celle des inscriptions
 » l'adopta en 1739 ; & ses précieux re-
 » cueils y ont acquis d'excellens mé-
 » moires , dignes de servir de modèle en
 » ce genre. On y remarque l'exactitude
 » d'un observateur attentif , le discernement
 » d'un philosophe qui réfléchit , &
 » la discrétion d'un sage qui respecte
 » ceux qu'il instruit , ceux même qu'il
 » censure. La sécheresse de l'érudition y
 » est tempérée par la finesse des réflexions ,
 » par les agrémens de l'esprit , par un
 » style clair , aisé , correct , & toujours
 » proportionné à la matière : les décisions
 » n'y sont jamais énoncées avec cette
 » morgue qui dépare trop souvent le ton
 » dogmatique : elles y prennent communément
 » le ton modeste du doute , &

» n'en ont que plus sûrement l'efficacité
» de la démonstration.

» Après d'autres ouvrages d'une com-
» position plus légère, peut-être même
» plus délicate, qui avoient annoncé de
» bonne heure le talent de l'écrivain; des
» mémoires travaillés avec tant de goût,
» presque sous les yeux de l'académie
» françoise, & dont quelques-uns avoient
» beaucoup d'analogie avec l'objet de ses
» travaux, procurèrent à l'auteur, en
» 1747, l'honneur d'y succéder à M. l'ab-
» bé Mongault; & il vous auroit conso-
» lés, Messieurs, de la perte de ce savant
» confrère, si de tels hommes n'étoient
» pas dignes en effet de laisser des regrets
» éternels. »

Voici comme M. Beauzée a apprécié
le livre des *considérations sur les mœurs*.

» *Les considérations sur les mœurs de ce*
» *siècle*, suffiroient seules pour assurer à
» l'auteur une réputation immortelle.
» Une philosophie tout à la fois hardie
» & discrète, aimable & austère, lumi-
» neuse & profonde; une sagacité qui
» pénètre dans tous les replis du cœur
» humain, qui développe toutes les ruses
» des passions, qui apprécie les hommes

» dans tous les états ; un goût de probité,
 » qui censure les vices sans commettre les
 » personnes, qui fronde les ridicules sans
 » lever les masques , qui ménage les foi-
 » blesses sans les autoriser, qui respecte
 » les préjugés sans les épargner , qui pèse
 » les devoirs sans les affoiblir ni les exa-
 » gérer : tels sont les titres qui ont mérité
 » à ce livre le glorieux avantage d'être
 » consacré par l'estime publique. Des édi-
 » tions multipliées, des traductions faites
 » en des langues étrangères sur la foi des
 » éloges publics , l'ont mis au dessus des
 » traits de la censure. Les sages dans tous
 » les tems , placeront dans leurs cabinets,
 » & sur la même ligne , Platon & Théo-
 » phraсте , Epictete & Marc Antonin ,
 » Montagne & Charon , la Rochefou-
 » cault , la Bruyère , & Duclos. »

M. Duclos en 1744 , quoique domi-
 cilié à Paris , avoit été élu maire de Dinan ,
 & en 1755 , il fut anobli par des lettres-
 patentes du Roi , en récompense du zèle
 qu'avoient montré pour son service les
 états de Bretagne. Cette province avoit
 eu ordre de désigner les sujets les plus
 dignes des graces du Souverain , & M.
 Duclos avoit été unanimement désigné
 par le tiers état.

M. de Bréquigny chargé de l'éloge de M. Bignon qu'il remplace , a rappelé les services que cet Académicien avoit rendu à la bibliothèque du Roi.

» Au soin de communiquer les trésors
 » qui lui étoient confiés , M. Bignon
 » joignit celui de les accroître. Non seu-
 » lement les vastes pays , où les Grecs &
 » les Romains avoient porté le goût des
 » Lettres avec la gloire de leurs armes ;
 » mais les parties de l'Asie les plus recu-
 » lées , où l'on ignora jusqu'au nom de
 » ces peuples , qui se croyoient les con-
 » quérans du monde : la Chine même ,
 » la plus ancienne Patrie & des sciences
 » & des arts , toutes ces contrées étoient
 » déjà tributaires de la bibliothèque du
 » Roi : elle étoit devenue le dépôt com-
 » mun des connoissances de l'Univers.

» L'Inde cependant receloit encore des
 » richesses littéraires jusqu'alors inacces-
 » sibles. Mais est-il rien d'inaccessible
 » aux passions fortes ; & pourquoi l'amour
 » des Lettres ne les inspireroit-il pas ?
 » Un Savant *, sans autre motif que l'ar-
 » deur de s'instruire , sans autres ressour-

* M. Anquetil , de l'Académie des Belles-Lettres.

» ces que son courage , surmonta des ob-
 » stacles qui paroissent invincibles. Il
 » revint chargé des plus curieux manuf-
 » crits de l'Inde : la bibliothèque du Roi,
 » en fut bien-tôt enrichie , & M. Bignon
 » jouit du plaisir de les y placer. On vit
 » avec une sorte de respect , parmi ces
 » précieuses dépouilles , les livres si van-
 » tés & si peu connus , attribués à ce fa-
 » meux Zoroastre , qui donnoit des loix
 » aux Perses , à peu près dans le même
 » temps que Confucius dictoit sa morale
 » aux Chinois , que les sept sages illus-
 » troient la Grèce , que Numa ébauchoit
 » le premier systême politique de Rome
 » naissante , & que la plûpart des régions
 » de l'Europe , qui s'en orgueillissent au-
 » jourd'hui de la gloire & de la puissance
 » de leurs Souverains , n'étoient encore
 » que des forêts habitées par des sau-
 » vages. »

Nous voudrions pouvoir transcrire
 dans leur entier les réponses de M. le
 Prince de Beauvau , aux deux récipien-
 daires : ce sont des modèles de l'éloquence
 qui convient à ce genre de discours. La
 dignité , la politesse & la sagesse , du goût
 & de l'esprit sont les caractères qu'on y
 remarque. Tout ce qui regarde M. Duclos
 est supérieurement traité.

» *Les Considérations sur les Mœurs* sont
 » un des derniers Ouvrages que M. Du-
 » clos ait donnés au public. Il y a peu de
 » livres de morale, où l'on trouve un plus
 » grand nombre d'observations justes, fi-
 » nes & profondes. C'est un recueil de ma-
 » ximes vraies, & de définitions exactes :
 » c'est sur-tout dans cet ouvrage, digne
 » d'un Philosophe, que M. Duclos a mis
 » son caractère. On y remarque toute la
 » pénétration, la justesse, la précision de
 » son esprit & le tour énergique ou plai-
 » sant qu'il donnoit à ses idées dans la
 » conversation. La sienne étoit toujours
 » agréable, parce qu'elle étoit toujours
 » instructive & gaie. On étoit sûr d'en-
 » tendre de lui des vérités neuves & in-
 » téressantes; elles lui échappoient com-
 » me des saillies. Ses maximes étoient
 » souvent prouvées par des anecdotes
 » bien choisies. Ses plaisanteries du mo-
 » ment, étoient des bons mots, dont
 » plusieurs ont survécu aux occasions qui
 » les avoit fait naître.

» Dans sa jeunesse il ne haïssoit pas la
 » dispute : il y portoit une finesse de dis-
 » cussion qu'il devoit à sa sagacité naturel-
 » le & à l'étude Philosophique de la Gram-
 » maire. Il fut souvent aussi le censeur
 » sévère

» sévère de tout ce qui avoit des préten-
 » tions sans avoir des titres. L'âge , l'ex-
 » périence , un grand fond de bonté lui
 » avoient appris à devenir indulgent pour
 » les particuliers & à ne plus dire qu'au
 » public des vérités dures.

» Il avoit ce caractère d'humanité , cet
 » amour propre généreux , qui attachent
 » les hommes aux sociétés dont ils sont
 » les membres. Il étoit particulièrement
 » zélé pour les académies qui l'avoient
 » adopté ; mais rien n'approche de l'atta-
 » chement qu'il eut pour la province où
 » il étoit né , si ce n'est les regrets dont
 » cette province l'honore. Sa bienfaisan-
 » ce envers ses concitoyens , ne pourra
 » jamais être mieux célébrée que par les
 » larmes que sa mort leur a fait répan-
 » dre.

» Dans sa place de secrétaire de l'aca-
 » démie françoise, il donna de fréquentes
 » preuves de son amour & de son respect
 » pour les lettres. Attaché scrupuleuse-
 » ment à maintenir les privilèges de
 » l'académie, sa dépendance immédiate
 » du Roi, & l'égalité entre ses membres,
 » il ne tenta jamais de faire prévaloir
 » son suffrage sur celui de ses confrères :
 » il ne cherchoit point à s'appuyer pour

G

» cela du crédit des gens en place, qu'il est
 » plus aisé de séduire qu'il ne l'est de mé-
 » riter l'estime & la confiance de ses égaux :
 » il savoit trop que les gens de lettres
 » sont les plus intéressés à ne donner la
 » préférence dans leur choix qu'au mérite
 » reconnu. C'est parmi les gens de lettres,
 » qu'il avoit formé les liaisons les plus
 » intimes : il connoissoit les devoirs &
 » le prix de l'amitié : il savoit servir cou-
 » rageusement ses amis, & le mérite ou-
 » blié ; il avoit alors un art dont on ne
 » se déchoit pas & qu'on n'auroit pas mê-
 » me attendu d'un homme qui aime
 » mieux toute sa vie montrer la vérité
 » avec force, que l'insinuer avec adresse.

La réponse à M. de Bréquigny, n'est
 pas d'un ton moins noble ni moins
 heureux : nous n'en citerons que le
 compliment par lequel il la commence,
 & un trait d'éloge de M. Bignon, qui la
 termine.

» L'académie rendoit depuis long-
 » temps justice à vos lumières, à vos ou-
 » vrages & à vos mœurs. Les gens de
 » lettres qui la composent, s'étonnoient
 » que votre modestie ne vous permît pas
 » de montrer le desir d'être leur confrère.
 » Ils espéroient que l'occasion se présen-

» teroit de vous adopter un jour , & lorsqu'il ne leur a pas été libre de recevoir le mérite qui avoit demandé leurs suffrages , ils ont pensé d'abord à en faire jouir le mérite qui s'oublioit lui-même.

» Les rapports de M. Bignon avec la Cour & ses liaisons de parenté & d'amitié avec plusieurs Ministres , ne lui inspirèrent jamais le goût de l'intrigue , ni cette envie de dominer dans l'académie , qu'on avoit pu reprocher à un de ses oncles : il conserva toujours cette pureté d'intention & cette simplicité de conduite si recommandables dans la société en général , peut-être plus rares & plus nécessaires encore dans les compagnies littéraires , où l'égalité & la liberté doivent faire le bonheur & la gloire de ceux qui les composent. » Cette séance a été terminée par la lecture que M. de la Condamine a faite du discours d'Ajax pour les armes d'Achille , rapporté au commencement de ce volume.

Jeux Floraux.

L'Académie des Jeux Floraux fera, suivant l'usage, la distribution des prix le troisième de Mai de l'année prochaine 1773. Elle en a tous les ans cinq à distribuer.

Ces prix sont une amarante d'or de la valeur de quatre cens livres, qui est destinée à une ode.

Une églantine d'or de la valeur de cent cinquante livres destinée à un discours d'un quart d'heure ou d'une demi-heure de lecture.

L'Académie des Jeux floraux avoit proposé l'éloge de Bayle pour sujet du discours de l'année prochaine ; mais des raisons particulières qu'elle ne pouvoit prévoir, l'ont engagée à changer ce sujet, & à donner l'Eloge de St Exupère, évêque de Toulouse.

Une violette d'argent de la valeur de deux cens cinquante livres, destinée à un poëme de soixante vers au moins, ou de cent vers au plus, qui doivent être alexandrins, & dont le sujet doit être héroïque,

ou dans le genre noble , ou a une épître de cent cinquante vers , alexandrins ou de dix syllabes à rimes suivies ou croisées , au choix des auteurs ; en observant, comme dans les autres genres d'ouvrages , de s'y abstenir de tout ce qui peut blesser la religion , les bonnes mœurs ou l'état.

Un souci d'argent de la valeur de deux cens livres , qui est destiné à une élégie , à une idyle ou à une églogue , ces trois genres d'ouvrages concourant pour le même prix. Les vers en doivent être aussi Alexandrins , sans mélanges de vers d'autre mesure.

Un lys d'argent de la valeur de soixante livres , pour un sonnet ou une hymne à l'honneur de la Vierge.

La façon , le contrôle , & autres frais , sont compris dans la somme qui énonce la valeur de ces prix.

Les sujets de tous les ouvrages de poésie sont au choix des auteurs.

Les ouvrages qui ne sont que des traductions ou des imitations ; ceux qui traitent des sujets donnés par d'autres académies ; ceux qui ont quelque chose de burlesque , de satyrique , d'indécent , sont exclus du prix.

Les ouvrages qui auront déjà été pré-

sentés aux jeux floraux ou à d'autres académies ; ceux qui auront paru dans le Public ; ceux dont les auteurs se seront fait connoître avant le jugement, ou pour lesquels ils auront sollicité ou fait solliciter, en seront aussi exclus.

Les auteurs qui traitent des matières théologiques, doivent faire mettre au bas de leurs ouvrages l'approbation de deux docteurs en théologie, sans quoi ces ouvrages ne seront pas mis au concours.

Les auteurs feront remettre, pendant les quinze premiers jours du mois de Février de l'année 1773, par des personnes domiciliées à Toulouse, trois copies lisibles de chaque ouvrage, à M. le marquis de Belest, secrétaire perpétuel de l'académie, logé rue Bouquieres. Son registre devant être barré le seizième jour de Février, on ne sera plus à tems à lui remettre des ouvrages dès que ce jour sera expiré. Cette loi sera exécutée à la rigueur. Les ouvrages qui seront adressés par la poste en droiture à M. le secrétaire, ne seront pas présentés à l'académie.

Les ouvrages seront désignés, non-seulement par leur titre, mais encore par une devise ou sentence, que M. le secrétaire écrira dans son registre, aussi-bien

que le nom , la qualité ou la profession & la demeure des personnes qui les lui auront remis.

M. le Secrétaire avertira les personnes qui auront remis les ouvrages que l'académie aura couronnés, afin que les auteurs viennent eux-mêmes présenter le récépissé de leurs ouvrages, l'après-midi du 3^{me} Mai, à l'assemblée publique que l'académie tient dans le grand consistoire de l'hôtel-de-ville, où elle fait la distribution des prix. Si les auteurs sont hors de portée de se présenter, ils doivent envoyer à une personne domiciliée à Toulouse une procuration en bonne forme, où ils se déclarent auteurs de l'ouvrage couronné, & cette personne retirera le prix des mains de M. le Secrétaire, sur la procuration de l'auteur, & sur le récépissé de l'ouvrage. Le jour d'après la distribution, les auteurs ou les procureurs fondés se rendront dans l'hôtel de M. le Secrétaire, qui leur remettra les prix.

On ne peut remporter que trois fois chacun des prix que l'académie distribue. Les auteurs des ouvrages qu'elle découvrira avoir enfreint cette loi, seront privés du prix.

Ceux qui auront remporté trois prix,

G iv

l'un desquels soit celui de l'ode , pourront obtenir , selon l'ancien usage , des lettres de maître des Jeux floraux , qui leur donneront le droit d'opiner , dans les assemblées générales & particulières des Jeux floraux , & d'assister aux séances publiques.

Depuis les dernières lettres - patentes du Roi , qui autorisent l'augmentation du prix du discours , les auteurs qui auront remporté trois fois ce prix , pourront aussi obtenir des lettres de Maître des Jeux floraux , sans qu'il soit nécessaire qu'ils aient remporté de prix de Poësie.

Après que les auteurs se seront fait connoître , M. le Secrétaire leur donnera des attestations , portant qu'un tel , une telle année , pour tel ouvrage par lui composé , a remporté un tel prix , & l'ouvrage en original sera attaché à ces attestations , sous le contre-scel des Jeux.

M. l'Abbé Taverne est l'auteur de l'ode qui a pour titre *l'Humanité* , & pour devise , *le règne de la Paix est celui du bonheur* , qui a remporté le prix.

M. Cairol s'est déclaré l'auteur du discours , ayant pour devise : *Sic itur ad astra* , qui a été couronné.

M. Pilhes, avocat en parlement, est l'auteur de l'épître à *Zulir*, dont la devise est : *Femmes femmes*. L'académie lui a adjugé le prix de ce genre.

Il est aussi l'auteur de l'épître à *Chloé*, ayant pour devise : *N'est il pas le plus pur ainsi que le plus doux penchant de la nature*, à laquelle l'académie a adjugé un prix réservé de ce genre.

M. l'Abbé Taverne est encore l'auteur de l'*Hymne* ayant pour devise : *Ainsi que moi mes vers échappés au naufrage*, qui a remporté le prix.

I I I.

De Montauban.

L'Académie a tenu, le jeudi 9 Avril 1772, dans la salle de l'hôtel-de-ville, une séance publique pour la reception de M. Morel Demons de Villeneuve, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, ancien capitaine au régiment de Piémont, nommé à la place de feu M. Temple de St Béart, académicien ordinaire, & de M. le Baron Dupuy-Montbrun, capitaine de Dragons dans la Légion Royale de Corse, nommé à la place

G v

154 MERCURE DE FRANCE.
de feu M. l'Abbé Vattrin , académicien
associé.

M. l'Abbé Bellet, secrétaire perpétuel, lut l'éloge historique de feu M. de St Béart. Il en fit un portrait ressemblant , en traçant le tableau d'un citoyen aimable , d'un homme de goût & d'un littérateur éclairé : & l'on vit que M. de St Béart , par la douceur de ses mœurs & par son amour pour les lettres , avoit mérité d'être un des premiers fondateurs de l'ancienne société littéraire , érigée en académie en 1744.

M. le Chevalier Demons prononça ensuite son discours ; & après avoir exposé les plus nobles motifs de sa reconnaissance , il s'attacha à décrire & à peindre la diverse fortune des arts dans le cours des âges ; les excès révoltans des Nations qui leur firent la guerre ; les qualités estimables que les hommes ont acquises sous leurs auspices ; les services qu'ils ont rendus aux plus grands Princes , en sauvant leur mémoire d'un oubli injurieux ; les avantages que la Nation Françoisse en particulier a retirés de l'habitude qu'elle a heureusement prise de les cultiver ; les prodiges qu'ils enfantèrent dans le dernier siècle & dont les monumens

qui nous en restent feront autant l'admiration que l'instruction de la postérité ; tous les genres de beautés dont la langue s'est enrichie entre leurs mains ; les différens moyens dont les académies les ont mis à portée de faire usage , pour humaniser le docte savoir qui autrefois paroissoit presque inaccessible ; le secret admirable qu'ils ont eu de ramener dans leur sanctuaire jusqu'à la précieuse égalité de l'âge d'or , en bannissant de ces heureux asyles les prétentions de l'orgueil , ainsi que ces distinctions arbitrairement surajoutées au mérite personnel , & enfin le bonheur qu'ils ont eu de s'attirer les regards favorables des grands Rois & des grands Ministres. Ces divers objets devinrent sensibles & frappans sous le pinceau mâle & rapide du nouvel académicien.

M. le Baron Dupuy - Montbrun prononça aussi un discours où il paya le tribut de louange justement dû à l'érudition & aux talens de son prédécesseur ; & en soumettant , disoit-il , ses vues aux lumières de la compagnie qui daignoit l'adopter , il développa d'une manière neuve & élégante , ingénieuse & profonde , les vrais principes de la saine littérature , en marquant finement à côté les paradoxes

G vj

licencieux & ce qu'il appelloit *les hérésies littéraires*, capables, ajoutoit-il, de *troubler la paix & de ternir la gloire du Parnasse*. Une analyse sage & exacte des compositions que le caprice du moment enfante & que la seule mode accrédite, suffiroit quelquefois pour détromper *le peuple des lecteurs* qui s'y laisse trop souvent tromper. Mais, continua-t'il, il seroit à désirer que comme les seuls bons ouvrages sont dignes d'un examen approfondi, les Académies voulussent bien examiner à fond les ouvrages excellens. C'est dans le sein de ces corps qu'on peut espérer de trouver les lumières, le goût & l'impartialité nécessaires dans une opération si délicate; & en rapportant à trois chefs principaux, c'est-à-dire, *aux pensées, au style & à la langue*, les judicieuses observations, qu'il présenta dans toute l'étendue convenable; mais sans s'appesantir sur rien, M. Dupuy-Montbrun donna lieu d'en conclure qu'il apportoit à l'Académie toutes les connoissances requises dans un bon juge, en cette matière, aussi bien que l'élégance & l'aménité qu'on exige dans un parfait académicien: & afin qu'il ne parût manquer d'aucune qualité estimable dans ce genre il ne perdit pas

l'occasion de parler deux fois le langage de la plus noble & de la plus tendre amitié. Son discours qu'il termina par un brillant éloge du Roi & du Ministre protecteur de l'Académie, M. le Duc de la Vrilliere, fut regardé comme un excellent abrégé des leçons & des exemples de nos plus grands maîtres, mais sans en avoir le ton ni la forme, que la touche académique fit disparoître sous sa main.

M. de St Hubert, directeur de quartier, répondit aux deux nouveaux Académiciens sur le ton léger & plein de graces qui caractérise un militaire académicien.

M. l'Abbé Bellet fit la lecture d'un poëme sur *le Triomphe des Arts chez les François par l'établissement des Académies.*

M. le directeur termina la séance par des vers qui avoient le caractère ingénieux de sa prose.



S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de musique a donné le 17 juillet dernier, la première représentation de la reprise du prologue des *Indes Galantes*, qu'elle continue de représenter avec l'acte d'Osiris, & la pastorale d'Æglée, dont nous avons parlé dans le dernier volume.

Fuselier est l'auteur des paroles, & Rameau a composé la musique de ce prologue.

Hébé invite la jeunesse, aux plaisirs,
& *Bellonne* à la gloire des armes.

H É B É.

Vous qui d'Hébé suivez les loix,
Venez, rassemblez-vous, accourez à ma voix.

Vous chantez dès que l'aurore

Eclaire ce beau séjour :

Vous commencez avec le jour

Les jeux brillans de Têrpsicore ;

Les doux instans que vous donne l'amour

Vous sont plus chers encore.

B E L L O N N E.

La gloire vous appelle , écoutez ses trompettes ,
Hâtez-vous , armez-vous & devenez guerriers.

Quittez ces paisibles retraites ;
Combattez , il est tems de cueillir des lauriers.

H E B É.

Pour remplacer les cœurs que vous ravit Bellone ,
Fils de Vénus lancez vos traits les plus certains ;
Conduisez les plaisirs dans les climats lointains
Quand l'Europe les abandonne.

La musique de prologue est brillante
& expressive. Mademoiselle Rosalie joue
& chante avec un succès bien mérité le
rôle d'Hebé.

Le ballet est ingénieux & de la com-
position de M.d'Auberval. Mademoiselle
Pesslin & M. d'Auberval y dansent un pas
de deux , d'un genre noble & de caractère,
qui a été fort applaudi.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ont donné le Lundi 27 Juillet, la première représentation de *Romeo & Julliette*, tragédie nouvelle de M. Dufly, auteur de celle d'*Hamlet*.

Cette pièce traitée par Shakespear, célèbre tragique anglois, a été embellie par le poëte françois, qui a su éviter les défauts de son modèle, y ajouter des beautés, & créer en quelque sorte en imitant. Nous donnerons dans le Mercure suivant un compte détaillé de cette tragédie.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont donné le 22 Juillet, la première représentation de la reprise de *Silvain*, comédie en un acte & en vers : les paroles sont de M. de Marmontel, & la musique est de M. Gretry.

On se rappelle la fable de ce drame qui offre des situations si intéressantes

auxquelles la musique ajoute encore de nouveaux charmes avec plus de force & de pathétique*.

Madame Trial exécute le rôle d'Hélène, joué originairement par Madame la Ruette; Madame Billioni représente *Pauline*, ou la nouvelle mariée; Lucette est encore rendue à cette reprise, par Mademoiselle Beaupré; ainsi que Silvain par M. Cailleau; M. Julien remplace M. Clairval dans le rôle de Basile. M. Suin continue de jouer le rôle de vieillard. Tous ces rôles ont été très-bien remplis. Celui de Silvain ne pourra jamais l'être mieux que par M. Cailleau, acteur inimitable, qui joue d'après un sentiment vif & sûr qui l'inspire.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

Glaucias, Roi d'Illyrie, prend Pyrrhus sous sa protection. Estampe d'environ

* Nous avons rendu compte de ce drame dans le premier volume d'Avril de 1770.

21 pouces de large sur 18 de haut, gravée par Jean - Charles le Vasseur, Graveur du Roi, d'après le tableau original de cinq pieds sur six de large, peint par M. Colin de Vermont, Peintre du Roi. A Paris, chez le Vasseur, rue des Mathurins, vis-à-vis celle des Maçons.

LE Peintre a choisi le moment que Pyrrhus enfant embrasse les genoux de Glaucias. Ce Prince touché par les graces de cet enfant & par les prières des officiers qui l'ont conduit à sa cour, pour le dérober à la fureur des Molasses, le prend sous sa protection. Cette scène intéressante par elle même, l'est encore par la richesse & la beauté de l'Ordonnance. L'estampe qui nous la représente, fait honneur à M. le Vasseur qui a consacré son burin au genre noble & élevé de l'histoire.



I I.

François-René Molé, dans la Scène V, Acte V de Béverlei, estampe d'environ vingt pouces de haut sur quinze de large, dessinée par le Clerc & gravée par Elluin. A Paris chez l'auteur, rue S. Jacques, vis à-vis celle des Mathurins.

Le lieu de la scène représente une prison. Beverlei qui y est détenu n'écoute plus que son affreux désespoir; il s'est saisi de la liqueur empoisonnée qui doit terminer sa vie & semble prononcer ces mots que le poëte lui fait réciter sur le Théâtre : *Nature, tu frémis...* Le jeune Tomi, son fils assis dans un fauteuil paroît endormi. Le dessinateur sans nous faire perdre de vue les traits de l'acteur qui a rempli ce rôle, a cherché à caractériser par l'expression du visage & par l'attitude du joueur la fureur sombre & farouche qui le porte à s'ôter la vie. Les amateurs applaudiront au travail du graveur qui a sçu varier son burin & ménager ses lumières avec intelligence.

M U S I Q U E.

I.

Méthode nouvelle pour apprendre le plainchant, avec quelques exemples d'hymnes & de proses : ouvrage utile à toutes personnes chargées de gouverner l'office divin , ainsi qu'aux organistes , serpens & basses-contres , tant des églises où il y a musique que de celles où il n'y en a point. par M. Oudoux, chapelain, pondctoyeur & musicien de l'église de Noyon. vol. in-12. A Parischez Lottin l'ainé Libraire - Imprimeur , rue Saint Jacques.

CETTE méthode est rédigée par demandes & par réponses. La valeur attribuée à chaque figure de note adoptée pour la copie du chant est expliquée dans cet ouvrage afin que l'on puisse distinguer le terme ou la durée de chaque son , & établir par ce moyen un système de mesure sans laquelle il n'y a point de vrai plainchant. L'auteur a donné tous les faux-bour-

dons propres à être chantés à l'unisson les uns des autres , & a fait des changemens & des transpositions utiles dans la distribution des tons qui servent à la psalmodie, sans cependant toucher aux différentes terminaisons. Ses instructions sur la manière de bien rendre le plain - chant sont très-propres à exciter l'émulation parmi ceux qui président aux chants des églises , & porter les fidèles à célébrer les louanges du Seigneur avec toute la décence & toute la majesté qu'exige ce saint exercice.

I I.

Troisième recueil d'airs choisis dans les plus beaux Opéra-comiques , avec un accompagnement ajusté pour la flûte , ou le par dessus de viole. , par M. Bordet ; prix 6 livres en blanc. A Paris chez Bordet , auteur & marchand de Musique , rue Saint Honoré , vis-à-vis le Palais Royal , à la Musique moderne , & aux adresses ordinaires.

Le choix de ces airs est d'une variété agréable & amusante.

I I I.

Sei Duetti à Due Violini, dedicati a illustrissimo Seigneur de la Rive, Officiere Nel Regimento di facio al Servizio di S. M. Sarda. Composti del Signor Giuseppe de Machi, primo violino della Capella è Citra d'Alessandria, prix 7 livres 4 sols. se vend à Lyon chez Castaud, marchand de musique & libraire, éditeur de cet ouvrage, & assorti dans tous les genres de musique sans exception. A Paris chez M. Danvin rue Saint Paul, hôtel Bazin, & aux adresses ordinaires de musique.

I V.

Sei Trio à tre Violini, dedicati al Illustrissima Signora Marchesa di Saint Maurice, composti dal Signor de Machi, Maestro di concerto è primo violino della Cathédrale d'Alessandria. Opéra cinquième, prix 9 livres, gravés par Mlle S. Scherrer. A Genève chez Scherrer, vis-à-vis l'Hôpital. A Alexandrie chez l'auteur, & à Paris chez M. Danvin, rue S. Paul, & aux adresses ordinaires de musique.

V.

Sei Divertimenti per Due flauti, dedicati al Signor *** di Mattia Stabinger, Opéra prima, prix six livres, se vend à Lyon, chez Castaud libraire & marchand de musique, éditeur de cet ouvrage. A Paris chez M. Danvin, Receveur des Diligences, Port Saint Paul, & aux adresses de musique.

Emplacement de la nouvelle Salle de Comédie Française.

ON a deux objets en vue en reconstruisant le Théâtre François ; d'en faire un monument de décoration pour la capitale ; d'économiser le plus qu'il est possible sur la dépense. Cela ne paroît pas trop conciliable. On croit cependant qu'il ne s'agit que de bien choisir l'emplacement. L'ancien ne remplira jamais le premier point de vue. Un grand édifice doit être sur une place, ou au moins en face d'une rue large, comme, par exemple, le Luxembourg. Faire une place exprès, cela coûteroit cher.

Pour tout concilier autant qu'il est possible , on pense qu'il faudroit construire le nouveau Théâtre au coin de la même rue & de la rue de Buffy. Le Carrefour y forme naturellement une sorte de place qui pourroit être agrandie , ou du moins décorée à mesure de la reconstruction des maisons, & l'édifice feroit perspective dans les rues Dauphine , Mazarine & Saint André des Arcs. La dépense ne seroit vraisemblablement pas beaucoup plus considérable en cet endroit, car la maison du coin tombe presque en ruine. D'ailleurs la vente de l'ancien terrain feroit compensation. On invite Mrs les Architectes à examiner cette idée. Il seroit fâcheux que l'occasion qui se présente de donner de la noblesse à notre Théâtre, n'eût servi qu'à faire naître des projets fort beaux , mais impraticables dans les circonstances du tems actuel.



MORT

MORT de Madame FAVART.

MARIE-Justine-Benoiste du Ronceray , épouse de M. Favart , nâquit à Avignon le 15 Juin de l'année 1727 , & fut baptisée à la paroisse de Saint Agricole ; elle vint en Lorraine avec son père & sa mère , qui étoient attachés à la musique du Roi de Pologne. Dès l'âge le plus tendre elle fit concevoir les plus grandes espérances pour le théâtre ; dès qu'elle y fut , elle y eut les succès les plus éclatans. Elle débuta aux Italiens le 5 Août 1749. Il n'y avoit pas encore eu d'exemple d'une réussite plus brillante & mieux méritée ; elle fut reçue à part entière le 18 Janvier 1752 par Mgr le duc de Fleury. Ce furent les comédiens qui la demandèrent même unanimement. Elle fut forcée de quitter pendant quelque tems , & quand elle reparut elle eut les mêmes applaudissemens dont elle avoit été comblée à son début. On fait que pendant plusieurs années elle a joui constamment de la faveur du public , occupant les premiers emplois dans la parodie , la comédie , les pièces à ariettes , en un mot

H

170 MERCURE DE FRANCE.

dans tous les genres & tous les caractères , dansant & chantant dans les divertissemens , & se prêtant avec un zèle infatigable à tout ce qui étoit utile pour le service du théâtre. Comme elle lisoit beaucoup de musique italienne , & qu'elle l'aimoit fort , ce fut elle qui dans la charmante pièce de Ninette à la Cour & dans la Bohémienne , indiqua à son mari la plûpart des ariettes qu'il a parodiées si heureusement. Elle fit beaucoup de choses dans les pièces qui ont paru sous son nom. Elle fut attaquée vers la fin de l'année dernière d'une maladie de tortures qu'elle a supportée avec une patience & même une gaîté incroyables jusqu'au 20 Avril , jour auquel elle a été enlevée au public qui la chérissoit , à son mari qui l'adoroit , & à ses amis qui ne cesseront jamais de la regretter.



*A. M. B. L.**sur la mort de Madame Favart.*

Vous qui savez sèmer des fleurs
Sur les épines de la vie,
Puissiez-vous ne jamais éprouver nos malheurs!
Nos jours liés aux jours de la plus tendre amie,
Sembloient du Ciel épuiser les faveurs.
Du tems qui détruit tout & qui nous l'a ravie,
L'irrévocable arrêt nous condamne à des pleurs
Dont la source jamais ne peut être tarie.
Favart, hélas! Favart, par les Muses nourrie,
Devoit-elle du sort éprouver les rigueurs?
Chère Ombre ne crains point que jamais on t'ou-
blie:
Non, tes heureux talens du tems seront vain-
queurs,
Et vingt ans de succès font ton apologie.
Ton nom, ce nom si cher, la gloire de Thalie,
Au temple de mémoire, au temple des neuf
sœurs,
Sera toujours gravé comme il l'est dans nos cœurs.

Par M. Guerin de Fremicourt.

H ij

B I E N F A I S A N C E.

LE fils d'un riche négociant de Londres s'étoit livré dans sa jeunesse à tous les excès ; il irrita son père dont il méprisa les sages avis. Le vieillard , prêt de finir sa carrière , fait un acte par lequel il deshérite son jeune fils , & meurt. Dorval , instruit de la mort de son père , fait de sérieuses réflexions , rentre en lui-même & pleure ses égaremens passés. Il apprend qu'il est deshérité ; cette nouvelle n'arrache de sa bouche aucun murmure injurieux à la mémoire de son père ; il le respecte jusques dans l'acte le plus défavorable à ses intérêts ; il dit seulement ces mots : *je l'ai mérité*. Cette modération parvient aux oreilles de Jeuneval son frère ; qui , charmé de voir le changement des mœurs de Dorval , va le trouver , l'embrasse & lui adresse ces paroles à jamais mémorables. « Mon frère , par
» un testament que voici , notre père
» commun m'a institué son légataire uni-
» versel ; mais il n'a voulu exclure que
» l'homme que vous étiez alors , & non

» celui que vous êtes aujourd'hui : je vous
 » rends la part qui vous est due.

A N E C D O T E S.

I.

MADAME DE * * *, furieuse de la passion que son mari avoit pour Ninon, ne pouvoit dissimuler sa haine contre elle. Un jour qu'elle avoit grande compagnie chez elle, quelques-unes de ses amies ayant demandé à voir un fils qu'elle aimoit tendrement ; il parut accompagné de son précepteur qui ne le quittoit point. Des éloges de la figure on passa à ceux de l'esprit, & Madame de * * *, enchantée des caresses qu'il recevoit, s'avisa de vouloir donner quelques preuves de sa bonne éducation. Interrogez mon fils, dit-elle, sur les dernières choses qu'il a apprises. Allons M. le Marquis, dit aussi-tôt le grave précepteur, avec une prononciation italienne qu'il avoit un peu communiquée à son élève : *Quem habuit successorem Belus Rex Assyriorum ? Ninum*, répondit le jeune Marquis. A

H iij

l'instant Madame de . . . , sans s'informer de ce qu'avoit demandé le précepteur & frappée seulement de la parfaite ressemblance du mot qu'on venoit de prononcer avec le nom de celle qui lui avoit enlevé le cœur de son mari , se mit dans une fureur horrible. Voilà de belles instructions , dit elle , à donner à mon fils , de l'entretenir des folies de son père ; je juge par la réponse du Marquis de l'impertinence de la question. Le précepteur eut beau protester qu'il ne concevoit rien au courroux de Madame , & que M. son fils n'avoit pas dû répondre autre chose que *Ninum* ; que ce fait étoit trop connu de tout le monde , rien ne put lui faire entendre raison , & quelques efforts que l'on fît pour rendre le calme à cette femme jalouse, ils furent inutiles. Elle poussa le ridicule de cette scène aussi loin qu'il pouvoit aller. Le bruit s'en répandit par toute la ville & parvint bientôt à Ninon qui en rit long tems avec ses amis & même avec le mari de cette Dame.

I I.

Le Président Jeannin fut envoyé Ambassadeur en Espagne ; ce qui lui a valu depuis le nom de *Jeannin de Castille*. Les fiers Espagnols qui connoissoient l'extraction de ce grand homme , se plaignirent à leur Roi que les François avoient tant de mépris pour eux qu'ils lui envoyoit un Ambassadeur qui n'étoit pas seulement Gentilhomme. Le lendemain de cette plainte l'Ambassadeur eut son audience. Le Roi en conséquence lui demanda : Etes - vous Gentilhomme ? il répondit , *oui , si Adam l'étoit*. De qui êtes - vous fils ? continua le Roi : le Président répliqua , *de mes vertus*. Ces paroles pleines de noblesse & de vérité frappèrent le cœur du Roi , qui l'honora d'un accueil favorable & l'écoula. Il acquit dans la suite l'estime parfaite de S. M. & la vénération des Grands , & il traita avec succès à cette Cour : où il fut généralement regretté.

I I I.

Le fils d'un Gentilhomme , avant d'aller à la guerre , étoit autrefois appelé

H iv

Domicellus, & pendant qu'il faisoit ses premières campagnes *Valetus*. Assez souvent même dans les anciens romans le mot de Valet signifie Prince; delà vient que dans le jeu de cartes, le Valet est après le Roi & la Dame, & qu'on voit écrit sur ces peintures : *Hector de Troyes, Ogier le Danois*.

I V.

M. * * * avoit acheté une terre où il fit bâtir, à grands frais, un superbe château & une magnifique chapelle qu'il réserva pour le dernier bâtiment. Quand elle fut achevée, il manda à ses enfans : « Enfin, » mes chers enfans, notre chapelle est « finie, & j'espère que nous y ferons tous » enterrés, si Dieu nous prête vie. »

V.

St Thomas d'Aquin, qui est mort en 1274, entrant un jour dans la chambre du Pape Innocent IV, pendant que l'on comptoit de l'argent; le Pape lui dit : vous voyez que l'Eglise n'est plus dans le siècle où elle disoit : *Je n'ai ni or ni argent*. Le Docteur angélique répondit : //

*est vrai, St Père ; mais aussi elle ne peut plus
dire au boîteux , leve-toi & marche.*

V I.

Un homme voyoit un tableau de St Bruno très-bien fait. On lui demanda ce qu'il en pensoit : il répondit , *sans sa règle , il parleroit.*

*LETTRE de M. * * * , Avocat au
parlement , à l'Auteur du Mercure , sur
les contrefaçtions de livres.*

Je viens de lire dans le Journal des Sçavans , (Juillet 1772) une Lettre de M. Castilhon , par laquelle il se plaint avec chaleur des contrefaçtions de tous les bons Livres que l'Europe & sur-tout notre Capitale imprime , que quelques pays étrangers se permettent. Les inconvéniens , les préjudices qui en résultent pour les arts , les sciences , le commerce , & en général pour la République des Lettres y sont fortement démontrés. Toutes ces vérités bien senties , devroient sans doute engager les Souverains à ne pas souffrir qu'en imprimant dans leurs Etats des ouvrages qu'une Nation voisine vient de faire paroître , on lui enlevât ainsi le fruit de ses travaux & de ses découvertes , & qu'on coupât une branche

H v

considérable de commerce, ce qui les expose eux-mêmes aux incursions de la représaille. Mais devons nous attendre des étrangers, des égards, qu'ils voyent qu'on brave dans la Nation & Amsterdam, Berne, Neuchâtel, Genève, s'abstiendront-ils d'être injustes, lorsque Rouen, Lyon, Bordeaux, Nantes, Toulouse, &c. leurs donnent tous les jours l'exemple du plus affreux brigandage.

Un Livre paroît : si le public paroît l'accueillir, à peine est il annoncé qu'il est déjà contrefait dans cinq ou six villes; non contentes d'en inonder leurs provinces, par tous les petits canaux qui sont à leurs dispositions, elles en surchargent les pays Etrangers dont elles sont limitrophes. L'auteur, l'éditeur, munis de leurs privilèges, accablés de leurs frais, ont beau crier que leur édition matrice est la seule véritable, que les contrefaires sont remplies de fautes, d'omissions, le public rebattu de ces plaintes achète toujours la contrefaçon, & court au meilleur marché. Cependant, l'Auteur ou l'Editeur ont un privilège, ce privilège est très-positif, les défenses ne sont point équivoques; malgré les inhibitions les plus respectables, le vil intérêt brave les défenses, vole le bien d'un concitoyen, s'enrichit par des voies illicites. Il est vrai que les voies judiciaires sont ouvertes, qu'on peut demander vengeance, suivre & faire punir le délit. Mais comment y parvenir : les contrefaçons se font dans le plus grand mystère, l'édition se compose, s'assemble, se ploye, s'emballer, sans qu'on puisse s'en douter; mille canaux la dispersent : ordinairement, le contrefacteur n'en débire point; il a toujours en cas de surprise un petit nombre d'exemplaires de la véritable édition qu'il est prêt à représenter; il

parvient aisément à faire perdre la trace du délit, en sorte que ce n'est souvent qu'au bout de six mois, un an ou deux, que le hazard fait découvrir à son Auteur que son livre a été contrefait. Il tente alors quelques démarches pour la vengeance, mais il est tant arrêté qu'il faut presque toujours qu'il l'abandonne. Jugez-en par les obstacles. Les Intendans de province sont les Commissaires du Conseil en cette partie; il faut d'abord que sur l'avis vrai ou faux qu'il reçoit, l'Editeur se transporte sur les lieux; il présente Requête, elle est répondue d'une Ordonnance portant permission de saisir; est-il assez heureux pour couvrir sa marche, dérober ses projets aux regards curieux d'une ville de province où tous les yeux sont ouverts sur l'étranger qui arrive: il faut qu'il espionne, qu'il s'assure de la vérité des avis, ensuite qu'il se confie à des inconnus; la Requête passe par tant de mains qu'il est bien difficile que le contrefacteur ne soit pas averti: on se présente pour saisir, tout est disparu; la chance tourne, le coupable devient agresseur, il a été soupçonné, insulté, il est compromis dans son honneur, sa réputation, par une saisie injurieuse, tortionnaire & déraisonnable, il lui faut dix mille livres de dommages, intérêts, réparation authentique, affiches... Plus il est coupable, plus il est intraitable. Il dédaigne les accommodemens, donne la loi, & le lezé doit se trouver heureux si on l'en tient quitte pour ses immenses faux-frais.

Ce n'est pas seulement pour l'intérêt particulier de quelques Auteurs, que j'élève la voix. Croyez, Monsieur, que ce sont ces contrefacteurs journaliers qui ne se font pas scrupule d'enlever à

H vj

leurs concitoyens leurs propriétés, qui font imprimer tous ces Livres obscènes qui font rougir les mœurs, gémir la religion & l'humanité, que ce sont eux qui se permettent de faire paroître ces infâmes libelles qui attaquent & déchirent la réputation des citoyens, & qui osent quelquefois par des écrits séditieux, souffler le feu de la discorde jusques aux pieds des trônes, & sur les marches des autels. Toutes ces productions ténébreuses ne sortent que des arsenaux où se fabriquent les contrefaçtions. Leurs criminels auteurs veulent s'enrichir ; rien n'est sacré pour eux.

On verroit bientôt disparaître ces coupables audacieux, si l'on suivoit dans les villes de province l'exemple de la capitale ; rien ne s'y imprime que sous les yeux & de l'aveu du Magistrat de la Police ; on surveille sans cesse les Imprimeurs quoique leur honnêteté soit très-connue ; & pour que les Imprimeurs & Libraires de province, ne puissent rien dérober à la vigilance de leurs Magistrats, il seroit peut-être nécessaire de faire rendre un règlement par lequel aucun ne pourroit mettre en vente dans sa ville aucun ouvrage nouveau, sans en avoir fait sa déclaration, qui signée de lui, justifieroit d'où il tient l'ouvrage, & par quelle voie il lui est parvenu ; en outre qu'il fût fait défenses à aucun Imprimeur Libraire de faire aucun envoi, sans y joindre quatre factures conformes & signées. La première seroit pour lui, la seconde resteroit au Bureau du départ, la troisième au bureau de l'arrivée. (Les deux Directeurs de ces bureaux les remettroient dans les vingt-quatre heures au Magistrat de leur ville chargés de la police) & la quatrième parviendrait au Correspondant.

Par ce moyen la marche des contrefaiseurs seroit bientôt découverte. Tout Libraire qui vendroit un livre contrefait seroit tenu de déclarer d'où il le tient, d'en justifier par sa facture : faute de la représenter, il seroit réputé lui-même le contrefacteur, & comme tel condamné aux dépens, dommages, intérêts de l'éditeur, qui seroient portés à la valeur d'une édition conforme à l'édition originale de trois mille exemplaires, & en outre en l'amende, sauf son recours de droit contre son Correspondant qui lui auroit envoyé l'exemplaire frauduleux. L'éditeur auroit ce droit de suite pendant 30 ans, à compter du jour de la date de son privilège, quoiqu'il fût expiré ; on supposeroit alors que l'édition a été contrefaite dans le tems qu'il en jouissoit ; le terme de trente ans étant celui que la Loi donne pour prescrire le crime.

Mais dira-t-on, c'est gêner la liberté que de mettre ainsi des entraves au commerce ; je répons que la liberté est définie par la Loi, *Naturalis facultas ejus, quod cuique facere libet, nisi si quid vi aut jure prohibetur*. Que la liberté consiste à faire tout ce qu'on veut, à la réserve de ce qui est défendu, que c'est au contraire donner un très-grand ressort au commerce que d'empêcher la concurrence sur certains objets, qu'il est juste qu'un Editeur qui met à très-grands frais son ouvrage au jour, ait au moins la facilité de vendre son édition, ce qui arrivera presque toujours lorsqu'il n'y aura que lui, qui pourra le distribuer & que c'est ainsi qu'on verra les sciences & les arts marcher rapidement à la perfection.

Peut-être seroit-il à désirer qu'on eût dans les

182 MERCURE DE FRANCE.

provinces , & *vice versa* , dans la Capitale , la faculté de faire venir par la voie de la poste toutes sortes de livres , sur tout les *in-8°*. & les *in-12* , & que Messieurs les Administrateurs Généraux des Postes réglassent pour ces objets un prix modéré ; ils ouvreroient une nouvelle source à la circulation , & arrêteroient par-là les contrefactions. Il paroît même qu'ils se prêtent à des abonnemens : quelques livres & notamment un excellent ouvrage qui vient de paroître sur les arts du Peintre , Doreur , Vernisseur , par le sieur Waru , qu'il annonce franc de port par tout le Royaume , le supplément joint , moyennant 3 liv. 12 sols , prouvent qu'ils accordent des modérations. Surement la crainte des contrefactions auront déterminé cet artiste à faire des sacrifices pour qu'on ne lui enlève pas le fruit de ses travaux , en se chargeant vis-à-vis de la province des frais du transport , ce qui n'empêchera peut-être pas , Rouen , Rennes ou Lyon de le contrefaire , & de le débiter à quarante ou cinquante sols , pour ôter l'envie de l'avoir de la première main.

J'ai l'honneur d'être , &c.



*LETTRE sur le remède employé pour
les Noyés.*

MONSIEUR,

Je viens de lire dans votre dernier *Mercur*, avec ce sentiment délicieux qu'excite dans l'ame des citoyens occupés de soulager leurs semblables tout ce qui peut contribuer à l'avantage de l'humanité & au bonheur de la société, l'*Avis concernant les personnes noyées, qui paroissent mortes, & qui, ne l'étant pas, peuvent recevoir des secours pour être rappelées à la vie.* Ce sage règlement, renouvelé au commencement d'un été dont les chaleurs invitent beaucoup de personnes à se baigner, fait l'éloge du Corps municipal de la ville de Paris, & en particulier du Magistrat qui y préside.

Après une instruction prudente & éclairée, suivant laquelle les particuliers & les gens publics, tels que les soldats de la garde de Paris & leurs sergens doivent se conduire aussi-tôt qu'ils s'apperçoivent & qu'ils apprennent qu'il y a quelqu'un de noyé, on y donne un détail des secours & de l'ordre dans lequel ils doivent être administrés.

Je ne puis qu'applaudir à la gradation de ces secours indiqués. S'il est essentiel, dans ces malheureux, de chercher à rappeler, sur-tout en hiver, la chaleur du corps afin d'entretenir la cir-

culatlon du sang , sans laquelle les autres secours seroient inutiles , il ne l'est pas moins d'introduire de la fumée de tabac dans le fondement , & d'employer les sternutatoires & les chatouille-mens dans le nez , par la raison que les noyés périssant , non pour avoir avalé trop d'eau , mais suffoqués par la suppression totale & subite de la respiration , tout ce qui peut ranimer le mouvement de la poitrine & exciter la respiration est capable de les sauver.

En approuvant les secours détaillés dans l'*Avis* de Messieurs les Prévôt & Echevins , j'aurois voulu qu'il en eût annoncé un , dont l'efficacité est reconnue par un grand nombre d'expériences , & qui a souvent réussi après les autres tentés sans succès. Il consiste à mettre le plutôt possible la personne noyée dans un lit de cendres chaudes.

Les préparatifs nécessaires pour former un lit de cette espèce dans chacun des corps-de-garde près de la rivière , ne demandent pas une grande dépense. Messieurs les Officiers Municipaux sont trop attentifs à tout ce qui peut soulager l'humanité , pour ne pas s'y prêter avec ce zèle patriotique , dont ils nous donnent aujourd'hui un si bel exemple. Il ne s'agit que de faire conserver dans chacun de ces corps-de-garde un lit de sang , un tonneau toujours rempli de cendres , une chaudière de fer avec son trépied & deux rechaux de fer. Pour économiser , on pourra se servir de chaudières de taule à fond rapporté : elles auront en outre l'avantage de faire chauffer plus promptement la cendre.

Pour employer efficacement ce secours , pendant qu'une partie du corps-de-garde , ira chercher

la personne noyée, deux gardes y resteront pour allumer un grand feu, & placer dessus la chaudière pleine de cendres. Aussi-tôt que la personne noyée sera transportée dans le corps-de-garde, on lui donnera les secours indiqués dans l'*Avis*, sur-tout la fumigation de tabac dans le fondement : pendant ce tems-là les cendres chaufferont suffisamment. Si les premiers secours n'ont aucun succès, on étendra environ quatre à cinq pouces de cendres sur le lit de sangle, & l'on y placera sur le côté droit ou gauche à volonté, la personne noyée, que l'on enveloppera & recouvrira totalement, même la tête, à l'exception du visage, de cendres, de telle sorte qu'il y en ait environ quatre pouces sur le corps. On aura soin d'entretenir la chaleur de la cendre, en mettant dessous le lit de sangle deux rechaux remplis d'un feu très-doux, & sur la cendre posée sur le corps, des fers ou des briques chauds qu'il faudra changer, ainsi que les rechaux, très-souvent de places.

Pendant que la personne noyée sera dans le lit de cendres on continuera de lui souffler dans la bouche de l'air, de lui chatouiller le dedans du nez avec une barbe de plume, de lui présenter sous le nez de la fumée de tabac, de l'esprit de sel ammoniac, composé de parties égales de sel ammoniac & de chaux vive pulvérisés séparément, qu'on appelle sel d'Angleterre, de l'eau de Luée, & de lui souffler dans le nez du tabac ou de la poudre sternutatoire.

La cendre de gènet ou de sarment est préférable à celle de bois ordinaire : celle de bois flotté ne vaudroit rien : elle est trop dépourvue de sels.

• Dans quelques provinces , au lieu de cendres on se sert de sel sec & chaud, dans lequel on enterre, pour ainsi dire , les personnes noyées ; ce qui en rappelle plusieurs à la vie.

Soit que l'on enveloppe les personnes noyées dans des couvertures chaudes , soit qu'on les place dans le lit de cendres , il est essentiel de les poser sur le côté , & non pas sur le dos , parce que cette dernière position seroit capable de provoquer ou de prolonger la suffocation au lieu de la dissiper.

Ces observations m'ont paru trop importantes pour ne pas vous prier de les insérer dans votre prochain Mercure.

Je suis, &c.

JACQUIN.

A V I S.

I.

Pommade pour le teint.

LA Dame de Beaufort continue à distribuer avec succès sa pommade pour le teint.

C'est un secret dont elle est seule en possession.

La propriété de cette pommade est de rendre la peau plus belle & plus fraîche ; d'éteindre promptement les rougeurs de la petite vérole & d'ôter les boutons & maîques ; comme aussi de réparer

les dommages qu'auroient pu causer d'autres pommades.

Il faut s'en servir matin & soir, & s'essuyer avec un papier brouillard.

Le prix des pots est de 2 liv. On les délivrera chez ladite Dame Beaufort, même maison de M. Jacquin, quai de l'Ecole; s'adresser au portier.

On la trouvera tous les jours. Ceux qui voudront lui écrire sont priés d'affranchir leurs lettres.

I I.

Le Sr Roussel donne avis au Public qu'il a un remède efficace pour les cors des pieds. L'expérience lui a fait trouver ce topique aussi sûr contre le mal, qu'il est aisé de l'employer. Un morceau de toile noire, ou de soie, enduit du médicament dont il s'agit, a la vertu d'ôter très-promptement la douleur des cors, de les amollir & de les faire mourir par succession de tems. On en forme une emplâtre un peu plus large que le mal, que l'on enveloppe d'une bandellette après avoir coupé le corps. Au bout de huit jours on peut lever ce premier appareil, & remettre une autre emplâtre pour autant de tems.

Un grand nombre de personnes ont été parfaitement guéris par l'usage de ce topique.

Le prix des boîtes à douze mouches est de 3 liv.

Celui des boîtes à six mouches est de 1 liv. 10 s.

Le Sr Roussel demeure à Paris, rue Jean de l'Epine, chez l'épicier en gros, la porte cochère à côté du taillandier, au deuxième sur le derrière.

Il débite aussi avec permission des bagues , dont la propriété est de guérir la goutte. Ces bagues , qu'il faut porter au doigt annulaire , guérissent les personnes qui ont la goutte aux pieds & aux mains , & en peu de tems celles qui en sont moyennement atteintes. Quant à celles qui en sont fort affligées , elles doivent les porter avant ou après l'attaque de la goutte , & pour lors elle ne revient plus. En les portant toujours au doigt , elles préservent d'apoplexie & de paralysie. Plusieurs Princes , Seigneurs & Dames ont été guéris de ce mal , & l'on en donnera les noms lorsqu'il en sera nécessaire.

Le prix de ces bagues , montées en or , est de 36 livres , & celles en argent , de 24 liv.

On trouve tous les jours le Sr Roussel , excepté les fêtes & dimanches. On prie les personnes d'affranchir leurs lettres.

BREVET du Roi , qui permet aux Chanoines - Comtes de Brioude , de porter un Cordon & une Croix.

Le neuf du mois de Juin 1772 , le Roi étant à Versailles , sur ce qui a été représenté à Sa Majesté , que le Chapitre de St Julien de Brioude en Auvergne , est de fondation royale , que les places de Chanoines - Comtes , sont affectées à des Nobles de race par la possession la plus ancienne qui remonte au tems de la primitive institution dudit Chapitre ; qu'entr'autres prérogatives , il

jouit de celle d'avoir Sa Majesté pour premier Chanoine ; qu'il a eu l'honneur de donner des Souverains Pontifes à l'Eglise, des Cardinaux au Sacré Collège, & un grand nombre d'Evêques au Clergé de France ; que ce Chapitre s'est d'ailleurs toujours maintenu dans la pureté de la foi & dans une exacte discipline, Sa Majesté auroit considéré qu'il étoit autant de sa justice que de ses bontés, d'ajouter aux graces & distinctions qu'elle a déjà accordées, ainsi que les Rois ses prédécesseurs, aux Chanoines-Comtes de ladite Eglise. Desirant en conséquence donner auxdits Chanoines de nouveaux témoignages de son affection particulière & de sa protection royale, en les décorant par une marque extérieure qui répondant tant à la noblesse & à la dignité dudit Chapitre, qu'au titre de Comte qui appartient à chacun des Membres qui les compose ; Elle a accordé aux Prévôt, Doyen, & à chacun des Chanoines-Comtes de ladite Eglise de St Julien de Brioude, présents & avenir, le droit de porter par-tout une croix d'or émaillée à deux faces, sur l'une desquelles sera représentée l'image de St Julien, patron de ladite Eglise, avec la légende *Ecclesia Comitum Brivatensium* ; & sur l'autre face, l'image de St Louis, protecteur & bienfaiteur de ladite Eglise, avec la légende *Ludovicus decimus quintus instituit* ; laquelle croix sera suspendue au col par un ruban moëré bleu céleste de quatre pouces de large ; lizéré de chaque côté en couleur rouge moëré de deux lignes de largeur.

NOUVELLES POLITIQUES.*De Constantinople, le 3 Juin 1772.*

ON vient d'annoncer ici une nouvelle importante. Si elle est vraie, comme on ne paroît pas en douter, la Porte sera délivrée d'un ennemi redoutable. Nous avons parlé des différentes entreprises d'Ali-Bey & de ses succès, & nous avons prévu les suites funestes que pouvoient avoir pour lui les querelles avec Mehemet Aboudaab. Ce dernier Bey s'étoit retiré dans le Saydi (la Haute Egypte) où ses partisans sont venus le joindre, & ont fortifié son parti. Ali-Bey n'ayant pu se défaire de ce rival dangereux par toutes les voies qu'il a successivement tentées, a cru devoir employer enfin la force ouverte ; il a marché à la tête d'une armée considérable contre Mehemet, qui, de son côté, est venu à sa rencontre. Ils se sont livrés une bataille sanglante, dans laquelle Ali-Bey a été entièrement défait ; il a perdu ses meilleures troupes & la plupart de ses officiers, & s'est vu forcé de prendre la fuite ; il s'est sauvé auprès du Cheik Daher dans la Syrie. La Porte, instruite de cet heureux événement, a envoyé un Firman à Aboudaab pour le nommer Commandant en Egypte, & elle a donné ordre en même-temps aux Pachas de la Syrie de poursuivre Ali-Bey dans sa retraite & d'attaquer le Cheik Daher qu'on croit trouver peu disposé à se défendre. Ce Cheik a plus de quatre vingt ans, & il a conservé à cet âge une vigueur & un courage incroyables.

On n'a point encore annoncé dans cette ville la signature de l'armistice. Les Plénipotentiaires de la Porte se disposent cependant à partir. Le Ministre de Vienne eut dernièrement une audience du Grand Seigneur, en sa nouvelle qualité d'Internonce (Envoyé extraordinaire) & l'on remarqua, comme une circonstance particulière, que les deux fils du Sultan assistèrent à cette cérémonie, ce qui n'étoit point arrivé depuis la déposition de Sultan Achmet III, père du Grand Seigneur. Sa Hauteffe fit revêtir, à cette occasion, le Ministre de Vienne, d'une pelisse de Samour (de martre zibeline.)

D'Alexandrie, le 4 Mai 1772.

Ali-Bey fut enveloppé, à trois journées du Caire, par une troupe de trois mille Arabes, partisans d'Aboudaab : il vint à bout de s'en dégager par la résistance opiniâtre qu'il leur opposa, & par des largesses considérables avec lesquelles il corrompit les principaux Cheïks. On dit qu'il va rassembler les garnisons de Seyde, de Rama & de quelques autres postes sur la côte de Syrie. Il compte les réunir aux six mille hommes qu'il avoit envoyés au Cheïk Daher, & de ces troupes, jointes à celles de ce Cheïk & aux levées qu'il pourra faire chez les Druses, il formera une armée avec laquelle il tentera de rentrer en Egypte.

Mehemet Bey voit, de son côté, son parti se fortifier de tous les mécontents du royaume : tout le peuple s'est joint à lui, & la plupart des Beys de l'Egypte lui ont déjà fait leurs soumissions. Il affecte de n'agir qu'au nom du Grand Seigneur ;

192 MERCURE DE FRANCE.

il a déclaré Aly-Bey rebelle à la Porte, & a expédié des personnes de confiance vers les Pachas de la Syrie, pour les engager à se réunir contre leur ennemi commun. Il a eu la prudence de donner des ordres pour que les piaftres frappées par Ali Bey, à un titre extrêmement bas, continuaient d'avoir le même cours. Cette ordonnance a rétabli le calme dans le commerce, qu'une réduction subite de ces espèces auroit ruiné.

De Tripoli de Barbarie, , le 24 Mai 1772.

Le Pacha vient de rassembler des troupes, & s'est déterminé à marcher contre les Weledi-Suleiman. Un des chefs de ces derniers est allé solliciter les habitans de la Montagne du Galian, distante de deux journées de Tripoli, au sud de cette ville, de les recevoir sur leur territoire, & ils ont en même tems député au Pacha un de leurs Marabouts (saints ou dévots) pour traiter avec lui; mais cette double démarche ne leur a pas réussi. On vient d'apprendre, par un exprès, que la plus grande partie de cette Tribu s'est retirée au Sud dans le désert, & qu'il n'en reste que trois cens hommes qui font quelques ravages dans la campagne.

De Warsovie, le 25 Juin 1772.

L'armistice entre les Turcs & les Russes, dont on a parlé précédemment, a été signé de la part de la Russie par le Sieur Simolin, ci-devant Ministre de cette Puissance auprès de la Diète générale de l'Empire, & de la part du Grand Visir par Scid Abduckerim Effendi Mukabedlezy, grand Notaire du Divan. On prétend que le congrès ne tardera

tardera pas à s'ouvrir ; que le comte Orlow est déjà arrivé à Yassi , qu'Osman Effendi a dû partir de Constantinople pour se rendre à l'armée du Grand Visir ; qu'il sera accompagné par le sieur Jacowaki , ci-devant maître des cérémonies de l'Hospodar de Valachie , & qu'on est convenu que le congrès se tiendrait à Focchiani.

Des Frontières de la Pologne , le 3 Juillet

1772.

Le Roi de Prusse a fait signifier aux Receveurs de la capitation établie dans les villes de la Prusse Polonoise , de ne plus verser de fonds dans les caisses de l'armée de la Couronne. Le régiment de Goltze , qui fait partie de cette armée & qui levoit dans la Starostie de Tauchel les impôts destinés à son entretien , a reçu des Généraux Prussiens un ordre , par écrit , de s'abstenir désormais de toute perception de deniers publics , attendu que le pays faisoit partie des domaines de Sa Majesté Prussienne. Depuis le 25 du mois dernier , on a cessé de vendre du sel dans les villes occupées par les troupes Prussiennes , & la gabelle a été mise dans la forme usitée au royaume de Prusse. D'un autre côté , on a défendu au Receveur de l'Économie Royale de Marienbourg de remettre aucun argent au Trésor de la Cour de Pologne , & par ces différens arrangemens , le Roi se trouve privé de tous ses revenus.

Les travaux du canal de la Notetz avancent avec une rapidité surprenante. Comme il s'agit principalement d'élargir & de rendre navigable la petite rivière de Breda , qui tombe dans la Notetz auprès de Naklo & de rassembler les eaux

des marais qui s'étendent jusqu'à Bromberg, on croit que ce canal sera achevé dans quelques mois. On prétend que, pour tirer parti des avantages que la jonction de la Vistule & de l'Oder peut procurer au commerce, Sa Majesté Prussienne fera construire un nouveau port à Camin, dans la Poméranie Brandebourgeoise, à l'embouchure de l'Oder dans la Mer Baltique. Cet établissement, très utile au Roi de Prusse, ne seroit pas également avantageux à la Pologne, dont toutes les denrées prendroient ce nouveau débouché, & il auroit considérablement à la ville de Dantzick.

De Warsovie, le 8 Juillet 1772.

Le Général Haddick a publié une ordonnance, suivant laquelle tous les habitans des Districts, où sont actuellement les troupes Autrichiennes, qui ont des revenus dans le pays, doivent se rendre à Ephries, avec les pièces justificatives de leurs possessions.

On a fait suspendre, jusqu'à nouvel ordre, les travaux commencés pour le canal que le Roi de Prusse faisoit creuser, ainsi que les édifices qu'on élevoit à Bromberg pour des magasins, & l'on ignore les motifs de ces changemens. La Noblesse vient cependant d'être contrainte de fournir de nouvelles contributions de vivres & d'argent.

De Dantzick, le 20 Juin 1772.

Les Autrichiens, après avoir occupé Witelicza, lieu où sont les fameuses Salines de Pologne, ont enjoint à l'Administrateur d'en mettre le produit dans une caisse séparée, avec défense de rendre

réformais aucun compte à la Chambre des Finances du Roi de Pologne, & d'envoyer le sel à Cracovic, permettant à ceux qui en auroient besoin, de venir en acheter sur les lieux. Ces circonstances ont obligé le sieur Branicki, qui commandoit les troupes du Roi de Pologne contre les Confédérés, & notamment au siège du Château de Cracovic, de ramener une partie de ses soldats à Wawowic.

De Stockholm, le 30 Juin 1772.

Plusieurs des Gouverneurs des Provinces & autres Officiers publics, qu'on accuse de s'être mêlés illégalement des élections des Députés à la Diète, se dispoient à vendre leurs emplois, pour se soustraire aux poursuites des Etats, mais les trois Ordres inférieurs ont arrêté unanimement que le Roi seroit supplié de leur enjoindre d'attendre la décision de la Diète sur les délits qu'on leur impute.

De Copenhague, le 15 Juillet 1772.

Le sieur de Romeling, lieutenant de vaisseau & fils du Ministre d'Etat de ce nom, vient d'apporter la nouvelle de la conclusion & de la signature de la paix entre le Danemarck & la Régence d'Alger. On dit que l'ancien traité est renouvelé & confirmé, & que les choses sont remises sur le pied où elles étoient avant la rupture. Le sieur de Romeling a été fait, à cette occasion, capitaine de haut bord.

De Berlin, le 4 Juillet 1772.

Malgré les nouvelles qui annoncent la paix,

vingt-cinq mille Albanois se sont joints depuis peu de temps à l'armée Turque. On prétend que la Porte ne veut entendre parler d'accommodement, qu'à condition qu'on lui restituera la Crimée, & que les Russes n'aient point la navigation libre sur la Mer Noire. On craint même que la flotte de ces derniers, qui est à Kilia, & celle des Turcs, partie du port de Constantinople, ne fassent quelque mouvement qui renouvelle la guerre.

De Vienne, le 19 Juillet 1772.

Il vient de paroître une ordonnance de l'Impératrice-Reine, touchant les corvées seigneuriales : cette loi confirme aux seigneurs fonciers le droit d'exiger des corvées dans les lieux où le nombre en est déterminé par des conventions ou par l'usage ; mais elle défend d'en demander aucune au-delà du nombre fixé ; & dans les endroits où ces Seigneurs ont joui jusqu'ici des corvées illimitées, on les a bornées à deux par semaine. Ce règlement renferme encore d'autres dispositions, dans lesquelles on reconnoît l'humanité & la bienfaisance de sa Majesté Impériale & Royale.

On prétend qu'une jeune fille, originaire du village de Suben-sur-Linn, dans la Haute-Bavière, a le même talent que le jeune Parangue, pour découvrir les sources d'eau dans le sein de la terre. Plusieurs observateurs instruits ont attesté le fait, & leur témoignage a engagé un grand nombre de physiciens de cette ville à se rendre sur les lieux, pour examiner la vérité & les circonstances de ce phénomène. On a cité, à cette occasion,

l'exemple de la Dame Gamache, femme d'un négociant établi à Lisbonne, qu'on disoit être douée de la faculté de voir les choses cachées, à une grande profondeur, dans la terre, au sein de laquelle elle découvrit, à ce que l'on prétend, sur la route de Villa Alva, à Evora, un obélisque qu'on voit encore dans le palais de l'Inquisition à Lisbonne, & sur lequel on lit une inscription qui constate le fait.

De Francfort, le 2 Juillet 1772.

Suivant l'accordement conclu, le 28 du mois dernier, entre l'Electeur de Baviere & la Ville de Ratisbonne, & en conséquence duquel les bureaux de péage, nouvellement établis aux environs de cette ville, ont été supprimés, les denrées & marchandises destinées pour Ratisbonne & venant du dehors paieront les droits ordinaires pour le *transit* par la Baviere; les marchandises allant de la Baviere à Ratisbonne & celles que les Négocians de cette ville enverront en Baviere, acquitteront les droits d'entrée & de sortie à la douane générale que les Electeurs ont eue anciennement au milieu de la ville de Ratisbonne.

Il paroît ici un projet de règlement pour la Chambre Impériale, dans lequel on propose de sévir, avec la plus grande rigueur, contre tous les officiers supérieurs ou inférieurs de ce Tribunal, qui se rendroient coupables de prévarication dans l'administration de la justice, ou qui recevroient des présens. Pour veiller efficacement à leur conduite, on propose aussi de rétablir les Visitations triennales que les anciennes loix avoient

198 MERCURE DE FRANCE.

sagement introduites, & qui ont eu lieu pendant plus de cent ans & jusqu'à la guerre de 1618.

De la Haye, le 17 Juillet 1772.

On vient de faire l'expérience des ressources de la nature & de la facilité avec laquelle elle multiplie les productions les plus nécessaires à l'homme. On voit à Leyde, dans le jardin d'un particulier, un grain d'orge d'hiver, qui donne soixante-deux épis, dont chacun contient quatre-vingt-dix grains; ainsi ce seul grain en a produit cinq mille cinq cents quatre-vingt. Un grain de froment, semé le 20 Juin 1771, produisit, au mois d'Août, quinze plantes avec des racines; ces plantes séparées au mois d'Octobre, en donneront soixante-deux nouvelles. La plus forte porte maintenant quatre-vingt-deux épis, & la plus foible quarante-sept. Si on les compte à soixante épis chacune, & l'épi à soixante-dix ou quatre-vingt grains, on aura pour produit d'un seul grain un résultat de plus de deux cents mille grains.

De Londres, le 28 Juillet 1772.

La gazette de la Cour, du 1. de ce mois, a publié un édit du Roi qui porte que, quoique la maladie épidémique qui a fait, l'année dernière, tant de ravages à Moscou & dans les autres parties de la domination Russe, ait beaucoup diminué pendant l'hiver, cependant, comme elle peut se manifester de nouveau & faire de plus grands ravages pendant l'été, Sa Majesté juge qu'il seroit possible que la contagion s'introduisît dans

les royaumes ou dans les Isles de Jersey, Guernesey, Aurigny, Sark ou Man par les vaisseaux qui viennent d'Archangel, de Petersbourg, de Narva, de Riga, ou de quelque autre place ou port de la Russie. En conséquence, Sa Majesté assujettit à la quarantaine tous les bâtimens qui en arriveront.

La Société de Dublin pour l'encouragement de l'Agriculture & des autres Arts utiles en Irlande, a nommé des Commissaires, qu'elle charge de prendre des informations sur l'ancien état des arts, de la littérature & de toutes les autres matières relatives aux antiquités de ce royaume, comme aussi d'examiner & de traduire les manuscrits, d'où ils croiront pouvoir tirer quelques éclaircissemens sur les lois, les coutumes, & sur l'histoire de ce pays, dans les tems les plus reculés. Comme la Société présume qu'il existe, chez l'étranger, divers manuscrits & autres monumens de l'antiquité Irlandoise, conservés dans les bibliothèques publiques, ou dans les cabinets des curieux, elle se sert de la voie des papiers publics pour s'adresser aux Sçavans de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne & des autres Etats de l'Europe : elle les prie de rassembler les matériaux dont ils peuvent avoir connoissance, & de vouloir bien lui en donner la notice afin de la mettre en état de se procurer la copie de ceux que la Société n'auroit pas dans sa possession. Tous les frais que ces recherches pourroient occasionner seront remboursés par la Société, & elle prie d'adresser les lettres qui seront écrites à ce sujet, à la Société de Dublin, à Dublin, en Irlande,

Le Lord Townshend , Vice - Roi d'Irlande , a fait distribuer aux pauvres familles de Dublin une quantité considérable de viande , de pain & pommes de terre. Il s'est tenu , au château de cette ville , un grand conseil , où l'on a délibéré sur un projet d'ordonnance contre l'exportation des denrées d'Irlande , excepté pour l'Angleterre.

La cherté des bois de construction , qui commencent à manquer pour la Marine Royale , a , dit-on , engagé le Gouvernement à donner ordre à la Compagnie des Indes de faire servir ses vaisseaux pour un plus grand nombre de voyages que par le passé. Ils seront aussi moins grands , & d'ici à quelque tems , elle en emploiera la moitié moins qu'à l'ordinaire , parce que les marchés de l'Inde & de l'Europe sont abondamment fournis.

Le Roi a fait présent à la bibliothèque de l'Université du Dublin de la collection des Journaux des deux Chambres du Parlement d'Angleterre , consistant en 49 vol. *in-fol.*

De Paris , le 24 Juillet 1772.

Le sieur Grignan , correspondant de l'Académie des Sciences , en faisant creuser dernièrement sur la petite montagne du Châtelet , située entre Joinville & Saint - Dizier , à trois lieues de l'une & de l'autre ville , découvrit les fondemens d'une ancienne forteresse Romaine , où il trouva des médailles depuis Auguste jusqu'à Constance , fils de Constantin , des inscriptions , des instrumens de sacrifice & d'autres morceaux d'antiquité. Des fouilles plus étendues & plus profondes donneront plus de lumières sur cette place qui n'est

conque par aucun monument historique. Le Sr. Grignan a lu, dans l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, une dissertation dans laquelle il donne des conjectures sur cette découverte.

Arman, Wallis, Bonnet & d'autres auteurs nous avoient prouvé, dans le dernier siècle, la possibilité d'apprendre à des sourds & muets à former des sons & des paroles distinctes, & de leur donner des connoissances dont on ne les croyoit pas susceptibles. Cet art consolant pour l'humanité a été beaucoup perfectionné de nos jours par le sieur Pereire, pensionnaire du Roi, & qui doit à son génie la méthode dont il a fait usage. Le sieur Abbé de l'Epée, dans la vue de se rendre utile à la société, s'est livré au même travail, & il est parvenu à se former, d'après ses propres réflexions, une méthode pour le même objet. Ses élèves ont soutenu, les mardi 30 Juin dernier, jeudi 2 & samedi 4 Juillet, des exercices publics, dans lesquels ils ont répondu en différentes langues à diverses questions sur les matières les plus difficiles à faire entendre à des enfans privés de l'ouïe. Le nombre des sourds & muets est plus considérable qu'on ne pense. On en a compté à Paris près de cent cinquante, & en combinant la population de la capitale avec celles des provinces, il résulteroit qu'il y en auroit dans le royaume environ deux mille deux cents cinquante.

L'établissement formé par le Bureau de la ville de Paris pour donner des secours aux noyés, continue d'avoir les plus heureux succès. Le 13 de

ce mois, le nommé Serf, âgé de dix-sept ans, garçon d'office chez le Duc d'Orléans, coula à fond en se baignant & ne put être retiré de l'eau qu'un quart-d'heure après. Il avoit tous les symptômes de la mort; mais les secours qui lui furent donnés au corps-de-garde de l'Isle des Cygnes pendant plusieurs heures le rappellerent à la vie. Le lendemain, un accident pareil arriva au nommé du Bray, marchand mercier de cette ville. Il ne donna aucun signe de vie lorsqu'il fut porté au corps-de-garde du port de l'Ecole où il reçut des secours pendant une heure & demie & reprit connoissance. Il eut même assez de force pour retourner à pied à sa maison.

N O M I N A T I O N S.

L'Evêque de Beauvais & celui de Glandèves ont prêté serment entre les mains de Sa Majesté, le 16 Juillet.

Le Comte de Flavigny, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de l'Ordre royal & militaire de St Louis, ci-devant ministre extraordinaire de Sa Majesté à Liège, vient d'être nommé ministre plénipotentiaire auprès de l'Infant Duc de Parme. Il a eu l'honneur de faire, à cette occasion, ses remerciemens au Roi, le 19 Juillet, & de lui être présenté par le Duc d'Anguillon, ministre & secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères.

Le Roi a accordé les grandes entrées de sa chambre à la Comtesse de Valentinois, Dame d'Atours de Madame la Comtesse de Provence.

P R É S E N T A T I O N S.

Le 19 Juillet, l'Assemblée du Clergé de France eut une audience du Roi à qui elle fut présentée par le Duc de la Vrillière, Ministre & secrétaire d'Etat, chargé des affaires du Clergé; elle fut conduite à cette audience par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies: l'Archevêque d'Aix porta la parole.

Le Comte de Marbeuf, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de l'Ordre royal & militaire de St Louis, commandant à l'Isle de Corse, est arrivé à Compiègne, le 23 Juillet. Il a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté, ainsi qu'à la Famille Royale.

Le sieur de Kerguelen, lieutenant de vaisseau, est de retour du voyage qu'il a été chargé de faire pour la découverte des Terres Australes. Il a eu l'honneur d'en rendre compte au Roi, à qui il a été présenté, aujourd'hui, par le sieur de Boynes, secrétaire d'état, ayant le département de la Marine. Sa Majesté a examiné la route que cet officier a suivie dans sa navigation, & pour lui marquer sa satisfaction de la manière dont il a rempli cette commission, Elle a eu la bonté de lui déclarer, Elle-même, qu'Elle le faisoit Capitaine de Vaisseau.

M A R I A G E S.

Le 20 Mai, fut célébré à Clermont en Auvergne le mariage de Charles - Joseph Marquis de Scoraille, & de Louise - Victoire de Langhac, fille de Gilbert Aillire, Antoine Marquis de Langhac, grand Sénéchal d'Auvergne, & de Louise-Elisabeth de Melun, veuve de Théodore Alexandre Comte de Melun, dit *le Prince d'Epinoy*, son cousin-germain, & mère de Louise-Elisabeth de Melun, aujourd'hui Princesse de Ghistell.

La Maison de Scoraille tire son nom du château de Scoraille en Haute Auvergne, qu'elle a possédé de tems immémorial, & que l'on trouve dans Eghinard & dans les annales de St Bertin avoir été l'une des forteresses dont, en 767, s'empara Pepin, père de Charlemagne, dans la guerre qu'il eut contre Gayffre, Duc d'Aquitaine.

La filiation des Seigneurs de Scoraille, connus dès le commencement du Xe siècle, selon la vie MS. de St Mary crue du même tems, ne se prouve par titres que depuis Begon, Seigneur de Scoraille, qui testa le jeudi avant la Saint André 1030. Raymond, l'aîné de ses fils, qualifié Chevalier dans un titre de 1088, fut père de Guy & de Raoul, qui se croisèrent en 1096 au Concile de Clermont. Begon II, fils de Guy, & qui testa en 1168, fut père par Almodie de Castelnau, entre autres de Raoul II, qui de Dauphine, fille d'Archambaud V, Vicomte de Comborn, & de Jourdain de Périgord, laissa deux fils, Gui II, Raoul III.

Aigaye de Scoraille, fille unique de l'aîné,

mariée avant 1212 à Henri Comte de Rhodéz, fils d'Hugues III & d'Agnès d'Auvergne, transigea le 20 Mai 1254 au nom d'Hugues IV, son fils avec les enfans de Raoul III son oncle, tous conseigneurs de Scoraille, tant sur les droits & devoirs de cette terre qui demeureroient en commun, que sur les fiefs, hommages & gardes d'Eglises qui leur appartoient. La portion qui, depuis, sous la dénomination *des honneurs de Scoraille*, échut à la postérité de la Dame Algaye, fut portée en 1295 par Beatrix de Rhodéz, dont elle fut la trisayeule à Bernard Seigneur de la Tour, qui la transmit à Bertrand IV, Comte d'Auvergne & de Boulogne, son arrière petit-fils. Isabeau, fille de celui-ci & mariée à Guillaume dit *de Bretagne*, Comte de Penthycvre, fut mère de Françoise femme d'Alain, Sire d'Albret, père de Jean, Roi de Navarre, bisaïeul d'Henri IV.

Par le même partage, ce fut aux enfans de Raoul III, oncle de la Comtesse de Rhodéz, que demeura le château de Scoraille, dont les Seigneurs, en vertu de l'asyle que leurs vassaux y trouvoient, à l'abri de sa force & de leur puissance, avoient droit de les faire compter de leurs revenus par forme de subvention selon l'exigence des cas; delà le titre de Comptour, *Compulator*, pris souvent & mal à propos pour nom propre; & jadis particulièrement affecté aux Seigneurs d'Espehon & de Senneterre, ainsi qu'aux Seigneurs de Scoraille.

Raymond II, le quatrième des enfans de Raoul III, & qui, après avoir partagé avec ses

frères en 1250 en présence de la Comtesse de Rhodéz leur cousine germaine, est aussi nommé dans la transaction de 1254 avec tous les autres conseigneurs de Scoraille, fut trisaïeul de Raymond IV ; celui-ci mort en 1399, & qui eut pour frère Mondon, auteur des Seigneurs de Sangruere en Agenois, fut père par Marie de Montclar la femme de *Louise*, tige des Seigneurs de Roussille en Auvergne, de *Samuel* qui s'étant attaché à Jean Duc de Berry, acquit dans cette province la Terre de la Gybaudière, & de *Pierre* qui succéda à ce dernier dans ladite Terre, & fit branche rapportée ci-après.

De celle formée par Louis & du premier rameau encore subdivisé depuis qu'en 1658 y étoit rentré la Terre de Scoraille, sont aujourd'hui Marie-Charlotte qui l'a portée à son mari M. d'Humières, les Seigneurs de la Vialle en Limousin, ceux de Fontenille, où il n'y a que des filles & ceux de Chanterelle. Du deuxième rameau dont étoient Marie-Angélique de Scoraille, créée Duchesse d'Fontange & Catherine-Gaspard sa sœur, femme première de Sébastien de Rosmade Marquis de Molac, puis d'Henri de Chabannes, Marquis de Curton : il ne reste que Marie-Charlotte, Chanoinesse de Remiémont.

Pierre de Scoraille, le quatrième des fils de Raymond IV, & dont la postérité qui d'abord posséda la Terre de la Gibaudière, s'est depuis, par différentes alliances, transplantée en Bourgogne, d'Agnès de Chalas, la seconde femme, eut pour fils unique *Louis* qui épousa Marguerite de Thyanges, fille de Guillaume & de Belle-asset.

de Sully, & fut bifaïeul de François ; celui-ci de fa seconde femme *Marguerite de la Platiere*, petite nièce d'Imbert de la Platiere, Seigneur de Bourdillon, Maréchal de France, fut père de Charles & de Jourdain. Le premier auteur des Seigneurs de Torcy en Bourgogne, dont Antoine, Comte de Scoraille, père de Jean-Eustache, & de la Comtesse de Busséuil.

Le second, dont le fils François par Jeanne-Claude de la Balme devint Seigneur de cette Terre, fut bifaïeul d'Erienne-Marie Marquis de Scoraille, mort en 1758, lieutenant des armées du Roi, & Elu de la Noblesse des Etats de Bourgogne ; c'est du mariage de ce dernier avec Charlotte-Louise de Fortia, que sont issus *Charles-Joseph* qui a donné lieu à cet article, & *Emilie* de Scoraille sa sœur ; ils ont pour cousines germaines, fille de Claude, Comte de Scoraille leur oncle, & d'Anne Dorothee de Pons Rennepont, *Elisabeth Caroline*, d'abord Chanoinesse de Remiremont, puis mariée à J. François Gabriël de Mouchet Rattefort, Comte de Laubespain, & Marie-Anne, mariée à Ferdinand Comte de Grammont, Maréchal de camp.

NAISSANCES.

La Comtesse de Dillon est accouchée, ces jours derniers, d'un garçon.

On apprend de Montbeillard que la Princesse épouse du Prince Frédéric de Wurtemberg, qui réside en cette ville, y est accouchée d'un Prince,

M O R T S.

Guillaume de Lamoignon, Chancelier de France, est mort à Paris, le 12 Juillet, dans la quatre-vingt-dixième année de son âge. Après avoir été quelque tems conseiller au parlement, il exerça les fonctions d'avocat-général, & ensuite celles de premier avocat-général, jusqu'en 1723. Il fut président à mortier pendant trois ans, & pendant dix, premier président de la Cour des Aides: il fut nommé chancelier de France en 1750, & donna sa démission en 1768.

Magdeleine-Simon est morte, le 27 Juin, sur la paroisse de St Eustache, à l'âge de cent ans & dix mois.

Le Capitaine Rogers est mort à Londres, le 26 Juin, âgé de cent quatre ans. Il avoit servi dans toutes les campagnes du Duc de Malboroug, & il avoit eu une jambe emportée par un boulet de canon.

Claudine Gerard est morte, le 28 Juin, à Saint-Mihiel, en Lorraine, âgé de cent cinq ans.

Alexandre Gordon est mort, le 17 Juin, à Invertronne, dans le District de Banedoch, en Ecosse, âgé de cent huit ans.

Anne Marguerite de Ligneville, veuve de Marc de Beauveau, Prince de Craon, Grand d'Espagne de la première classe, Grand Ecuyer des Ducs de Lorraine Léopold & François III, est morte en

son château de Craon en Lorraine, le 12 Juillet, dans la quatre-vingt-cinquième année de son âge,

Nicolas Judde, Chevalier, Seigneur de Grainville, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Maître des Eaux & Forêts de la Généralité de Soissons, est mort à Compiègne, le 22 du mois dernier, âgé de quarante-quatre ans.

Le Sieur Antoine Maréchal, propriétaire depuis quatre cents ans de père en fils de la baronie, de Courset en Boullonnois, est mort en Juillet dans la centième année de son âge, sans jamais avoir eu de maladie.

LOTÉRIES.

Le cent trente neuvième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 24 Juillet, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 29765. Celui de vingt mille livres au N°. 31333, & les deux de dix mille aux numéros 25484 & 27356.

EXTRAIT des preuves de la Maison de Néel.

LA Maison de Néel a une origine très-ancienne : ce nom se trouve dans les historiens jusqu'à Guillaume le Conquérant ; il a été porté par des Seigneurs Vicomtes du Cotentin, qui lui ont

210 - MERCURE DE FRANCE.

donné une grande célébrité. Leurs exploits militaires ont accoutumé la Noblesse & le peuple de Normandie à porter une vénération particulière à cette famille.

Richard Néel, Seigneur de Fontenay-le-Paynel, avoit épousé Colette du Bois : il étoit mort, en 1300. Son fils,

Pierre Néel, Ecuyer, épousa vers ce tems Marguerite fille de Jean le Veneur, qui lui donna une somme d'argent pour faire le retrait de la Terre, de Fontenay-le-Paynel, qui avoit été engagée, quelque tems auparavant. Cette alliance honorable donne aux Néel une tige commune par les mères avec la Maison de Lorraine. (*Voy. le P. Anselme, hist. gén. des Grands Offic.*)

Simon Néel son fils étoit aussi Seigneur de Fontenay le Paynel. On a des preuves de sa filiation, par les différentes recherches qu'on a faites sur la Noblesse dans la Normandie. En 1414, il existoit encore : il avoit alors quatre fils, savoir,

1. Raoul Néel, mort avant 1453, dont le fils, Guillaume Néel, Seigneur de Magni-le-Freulle & d'Aguerni est nommé dans la recherche rigoureuse de Monfaut en 1463.

2. Anthoine Néel, Vicomte de Conches & de Breteuil, aussi conservé dans Monfaut.

3. Jean Néel, Vicomte d'Auge, ensuite d'Orbec, célèbre par les commissions importantes dont il fut chargé & les guerres où il eut l'honneur d'être employé.

4. Enfin Olivier, qui suit.

Olivier Néel, écuyer, Vicomte de Verneuil,

de Conches, Seigneur de Fontenay-le-Paynel, d'Ouillé-le-Vicomte, de Neuville, &c. honoré d'emplois & de commissions militaires importants, gratifié de plusieurs grandes seigneuries par les Rois d'Angleterre alors en France; devint sujet fidèle de nos Rois, à qui il rendit hommage de ses terres en 1450: époux de Guillemette de Gondouin, qui lui apporta une partie de la Seigneurie de Neuville; mort vers 1467.

Alexandre Néel, écuyer, son fils épousa Marie de Grosparmi, maison très-illustre en Normandie: il eut entr'autres enfans,

Robert Néel, Seigneur de Neuville & de Fontenay-le-Paynel: il épousa Perrette de Miaulny, Dame de Tierceville: Il fut chargé de recouvrer les deniers que la Noblesse de l'Élection de Vire accordeoit gratuitement pour la délivrance de François I^{er}, du Dauphin & du Duc d'Orléans, otages pour leur père en Espagne. Il eut pour fils,

Pierre Néel, Seigneur de Neuville, étant mort en 1571. Le Roi donna à Catherine de la Bigne, son épouse, la Garde Noble de ses enfans, afin de les élever conformément à la grandeur de leur maison.

François Néel, leur fils aîné, étoit Chevalier de l'Ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur de la ville de Contances, seigneur de Tierceville, de Grestain, de Corbigny, de Loreur. Le Roi érigea en sa faveur la Terre de Valencey en Baronie. Il avoit épousé Jeanne d'Angerville. Henri IV & le

212 MERCURE DE FRANCE.

Prince de Condé lui écrivirent dans les tems difficiles de la Ligue plusieurs lettres que la famille possède encore.

Gédeon , son second fils , servit au siège de la Rochelle Il étoit Seigneur de Corbigny & de Ste Marie - Laumont ; il avoit épousé Elisabeth le Servoisier, Dame de Bernieres , la Maloisière , &c. Une de ses nièces , fille de Robert Néel , marquis de Tierceville , nommée Jeanne-Angélique Néel , épousa Gabriel de Roncherolles , Seigneur & Patron de Planquery , &c. frère du marquis de Roncherolles , gouverneur de Landrecies , &c.

Jean Néel , Ecuyer , Seigneur de Ste Marie-Laumont , fils de Gedeon Néel , épousa Marie de la Roche-Breslay : son fils ,

Robert - Constantin Néel , Ecuyer , Seigneur dudit lieu , épousa Jeanne Hue , de la Maison de Mirosmenil : enfin ,

Robert-Pierre Néel , Vicomte de Néel , Seigneur de Ste Marie-Laumont & de Lignières , d'abord Page de la grande Ecurie du Roi , & ensuite capitaine dans le régiment de Marfan , a épousé Madelaine-Marie Gabrielle Henriette Jacqueline Daumesnil , vicomtesse de Néel , présentée le 3 Juillet 1772 , par la Marquise de Clermont d'Amboise , au Roi & à la Famille Royale & sœur d'Aimée - Marguerite d'Aumesnil , épouse du Messire François-Jean d'Orceau , baron de Fontette , chevalier marquis de Tilly d'Orceau , maître des requêtes honoraire , intendant de la généralité de Caën , & Chancelier de Mgr le Comte de Provence , d'une famille dont la noblesse étoit déjà

connue dans le 13^{me} siècle, & estimée dans la province de Normandie, dont elle est originaire.

On nous a engagé d'imprimer la notice suivante sur la Maison de Hue de Dicy, & s'il existe encore quelque rejetton de cette Maison, il est prié de se faire connoître.

Hue de Dicy (Ditiaco) Conseiller au parlement de Paris, frère de Marguerite de Dicy Dame d'Ailly, mariée vers l'an 1400 à Guillaume de Culant, écuyer Seigneur de Bernay, tige des barons de Ciré en Aunis, des seigneurs de Savins; & de Bureau de Dicy, premier écuyer du Corps du Roi en 1406, & maître de l'écurie, c'est à dire, Grand Ecuyer de France en 1411: tous trois avoient pour père Jean de Dicy, écuyer seigneur de Montgermont, capitaine de Corbeil en 1384; & pour mère, Marie de Pacy. Leur ayeul Guillaume de Dicy, deuxième du nom, amena au Roi Charles V, l'an 1361, quatre chevaliers & treize écuyers, & descendoit en droite ligne par Pierre de Dicy & Guillaume de Dicy, bailli de Bourges, en 1324: de Pierre de Dicy, armé, chevalier, par le Roi en 1305.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Dispute d'Ajax & d'Ulyffe,	<i>ibid.</i>
Vers de Mlle de Lubert à M. de la Condamine, sur les vers qu'il lut à l'Académie Française, le 6 Juillet,	14
Réponse de M. de la Condamine,	15
Osman ou la Récompense à la mode, <i>nouvelle</i> ,	16
- Stances allégoriques ou ode à une Rose,	38
- Romance,	40
- Epithalame à Madame I... la jeune,	43
- Envoi,	44
- Dialogue entre Scapin & Arlequin,	<i>ibid.</i>
- A un ami qui me sollicitoit de faire imprimer mon recueil de poësies,	54
- A M. de la Lande, à l'occasion de son mémoire sur le passage de Vénus présenté au Roi,	55
- Explication des Enigmes & Logoglyphes,	56
- ENIGMES,	<i>ibid.</i>
- LOGOGRYPHES,	61
- NOUVELLES LITTÉRAIRES,	63
- Choix de contes & de poësies Esces, traduits de l'anglois,	<i>ibid.</i>
Digressions académiques par M. Guithou,	69
Esprit de Leibnitz,	73
Elémens de minéralogie docimastique, par M. Sage,	79
Exercices spirituels de St Ignace, traduits en françois par M. l'Abbé Clément,	80
Le Tripot comique,	81

Essais historiques sur la morale des Anciens & des Modernes, par M. Pileur d'Apligny,	82
Connoissance analytique de l'Homme, de la matière & de Dieu, par M. Lacroix,	83
Histoire du vénérable Dom Didier de la Cour,	85
Recherches sur les habillemens des femmes & des enfans, par M. Alphonse le Roi,	87
Lettres provinciales,	89
Sargines, par M. d'Arnaud,	90
L'élévation de la raison & de la foi,	93
Esprits & coutumes du bailliage de Senlis,	94
L'Homme content de lui même,	<i>ibid.</i>
Mémoire historique,	96
Guérison de la Paralyse, par l'électricité,	97
Avis aux Grands & aux Riches sur la manière de se conduire dans leurs maladies,	100
Bibliothèque d'un homme de goût,	103
Les Bibliothèques de la Croix du Maine & de du Verdier Sieur de Vauprivas, par M. Rigoley de Juvigny, conseiller hono- raire au parlement de Metz,	105
Les gradations de l'Amour,	119
L'assurance du Commerce,	120
Discours prononcé par M. le Président de Montesquieu à la rentrée du parlement de Bordeaux,	123
Précis sur la manière d'élever les faisans & les perdreaux,	124
Le Zodiaque mystérieux,	125
Histoire de Tacite en latin & en françois,	<i>ibid.</i>
Recherches critiques, historiques & topo- graphique sur la ville de Paris, par le Sieur Jallot,	132
ACADÉMIES,	137
SPECTACLES, Opéra,	158

216 MERCURE DE FRANCE.

Comédie françoise,	160
Comédie italienne,	<i>ibid.</i>
ARTS, Gravure,	161
Musique,	164
Emplacemens de la nouvelle salle de la Comédie françoise,	167
Mort de Madame Favart,	169
A. M. B. L. sur la mort de Mde Favart,	171
Bienfaisance,	172
Anecdotes,	173
Lettre de M. * * *, avocat au parlement, à l'Auteur du Mercure,	177
Lettre sur les remèdes employés pour les noyés,	183
Avis,	186
Brevet du Roi, &c.	188
Nouvelles politiques,	190
Nominations,	202
Présentations,	203
Mariages,	204
Naissances,	207
Morts,	208
Loteries,	209
Extrait des preuves de la Maison de Néel,	<i>ibid.</i>

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le volume du Mercure du mois d'Août 1772, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 30 Juillet 1772.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES:

SEPTEMBRE, 1772.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts, &c.
L'abonnement, soit à Paris, soit pour la Pro-
vince, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nonart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS; ou à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
à PARIS, au bureau général des gazettes étran-
geres, rue de la Jussienne. 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an, port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an,
à Paris, 9 liv.

En Province, 12 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

- FABLES** orientales, comédies, poësies & œuvres diverses, par M. Bret, 3 vol. in-8°. brochés, 3 liv.
- La Henriade* de M. de Voltaire, en vers latins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Traité du Rakitis*, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.
- Essais de philosophie & de morale*, volume grand in-8°. br. 4 liv.
- Les Muses Grecques* ou traductions en vers du *Plutus*, comédie d'*Aristophane*, d'*Anacréon*, *Sapho*, *Moschus*, &c. in-8°. br. 1 l. 16 s.
- Les Nuits Parisiennes*, 2 parties in-8°. nouv. édition, broch. 3 liv.
- Les Odes pythiques de Pindare*, traduites par M. Chabanon, avec le texte grec, in-8°. broché, 5 liv.
- Le Philosophe sérieux*, hist. comique, br. 1 l. 4 s.
- Du Luxe*, broché, 12 s.
- Traité sur l'Equitation & Traité de la cavalerie* de *Xenophon*, in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV*, &c. in-fol. avec planches, rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture*, in-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
- Les Caractères modernes*, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre* du C. de *Kevenhuller*, 1 l. 10 s.



M E R C U R E

D E F R A N C E.

S E P T E M B R E, 1772.

P I È C E S F U G I T I V E S

E N V E R S E T E N P R O S E.

*T R A D U C T I O N libre de l'Ode 24 du
premier livre d'Horace.*

Au cours éternel de vos larmes
Ne mettez-vous aucune-fin ?
Voulez-vous, au cruel destin,
Contre vous-même offrir des armes,
Et sur vos propres jours, enfin,
Donner à vos amis les plus vives alarmes ?
Musc, qui présidez aux lugubres chansons,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Melpomène , venez chasser la sombre ivresse ,
Où languit tristement l'un de vos nourrissons ;

Venez allier aux doux sons
De votre lyre enchanteresse ,
Les fortes , les mâles leçons
Que fait entendre la sagesse.

Quintilien n'est plus : où l'honneur , l'équité ,
La foi , la bienfaisance & la sincérité ,
Où toutes les vertus , tous les talens enseimble
Trouveront-ils un cœur qui lui ressemble ,
Avec tant de mérite & de simplicité ?

Il n'est plus ; sa perte intéresse
Rome & la cour tout-à-la fois ;
Elle afflige le peuple , & les Grands & les Rois ;
Mais , Virgile , je le confesse ,
Personne plus que vous n'en doit sentir le poids.
Vous devez le pleurer , oui ; mais votre tristesse ,
Vertu , par son objet , devient une foiblesse
Par l'excès où vous la portez.

Vous reprochez aux dieux de s'être trop hâtés
De trancher une trame & si belle & si chère :
(Combien dans les propos la douleur est légère !)
Ne la pouvoient-ils pas trancher plutôt encor ?
Priam , l'heureux Pelée & le sage Nestor

Ont fourni, je le sçais, la plus longue carrière :
 Mais * Pyrrhate, Achille & le vaillant Hector
 Ont vu terminer leur essor,
 Presque au sortir de la barrière.
 Cessez donc d'irriter les dieux
 Par une plainte injuste, & d'ailleurs inutile.
 De l'époux d'Euridice eussiez-vous, cher Vir-
 gile,
 Le talent rare & merveilleux,
 Ici pour vous ce don seroit vain & stérile :
 L'insensible Pluton, sur son trône, immobile
 N'entendrait pas vos accens douloureux.
 De tous les mânes malheureux
 Que Mercure conduit sur la rive infernale,
 Hélas ! aucun n'échape à sa verge fatale
 Et ne revoit la lumière des cieux.
 Triste condition ! j'en conviens ; mais le sage,
 Quand la nécessité le condamne à souffrir,
 De sa raison connoît l'usage,
 Et tempère par son courage
 Les maux que l'art ne peut guérir.

* Fils de Nestor, mort jeune dans un combat.

Par un Chanoine de Melun.

LE ROI DÉSABUSÉ.

DANS le climat où naît ce métal qu'on révère ,

Source de crimes & de maux

Qui , donnant aux humains un bien imaginaire ,
Les asservit à des besoins nouveaux.

Un Roi croïoit que les richesses

N'existoient que dans un trésor :

Le stupide plaisir de contempler son or ,

Remplaçoit dans son cœur les amis, les maîtresses ;

Il punissoit comme des attentats

L'activité, les arts & l'industrie :

L'esclavage & la barbarie

En déserts changeoient les états ;

Tandis que tout un peuple , au fond d'un précipice ,

Ramassoit le brillant poison

Qui , de son souverain , nourrissoit l'avarice ;

Le laboureur trembloit en traçant un sillon.!

Le cri des malheureux partout se fait entendre ,

Et de la reine émeut la sensibilité.

Les femmes sur le trône ont une ame plus tendre

Et sentent mieux l'humanité.

Un jour le Roi , fatigué de lui-même ,
 Voyage par désœuvrement ;
 L'ennui , comme on sçait , est souvent
 Le lot de la grandeur suprême.
 A son retour on sert un repas somptueux
 Où , graces à des mains sçavantes ,
 L'or imite des mets les formes différentes.
 Ce spectacle nouveau d'abord charme ses yeux ;
 Bientôt la faim le tourmente & le presse ,
 Et ce vain étalage excite son dégoût.
 J'ai cru , lui dit la Reine avec finesse ,
 Que l'or devoit vous tenir lieu de tout.
 Cette sage leçon fut un trait de lumière
 Qui pénétra jusqu'au fonds de son cœur.
 O Ciel ! s'écria-t'il , quelle étoit mon erreur !
 Oui je veux , mes sujets , devenir votre père ,
 Mon trésor le plus cher sera votre bonheur.
 Que j'étois insensé ! c'est par la bienfaisance
 Que l'or des Rois s'épure & devient précieux ;
 Ils sont toujours dans l'indigence
 Quand leurs sujets sont malheureux.

*LE BONHEUR DES AMANS.**Idille imitée de Gesner.*

L Le soleil étoit prêt de quitter l'hémisphère ,
 Quand Lucas & Cloé , couple jeune & charmant ,
 Vinrent s'asseoir au bord d'une onde solitaire
 Qui , parmi des rosiers , s'échappe en murmura-
 rant.

Lucas prenant la main de sa bergère
 Et la serrant contre son cœur ,
 D'une voix facile & légère ,
 Ainsi chantoit l'amour & le bonheur.

L I C A S.

Verdoyante colline & vous vallon paisible ,
 Ma Cloé qui fait tout mon bien ,
 Ma bien-aimée à ma flamme est sensible ,
 Il n'est point de bonheur aussi grand que le mien.
 Quand le soleil du sommet des montagnes
 Apporte un jour pur & serein
 Aux habitans de nos campagnes ,
 Les oiseaux vont en chœur saluer le matin ;
 A ce brillant aspect de la clarté naissante
 Tous les bergers sont attendris ,
 Eh bien ! à mes regards ravis ,
 Cloé paroît plus belle & plus touchante.

C L O É.

Quand l'hyrondelle a senti le printems,
 Les vergers d'alentour entendent ses accens:
 Chantons, mes compagnes, dit-elle,
 Chantons de la saison nouvelle
 Et le retour & les présens.
 Moi, dans mon transport je m'écrie:
 Mes compagnes, mon ame est cent fois plus ravie,
 D'un berger vertueux je possède le cœur:
 Les charmes du printems valent-ils ce bonheur?

L I C A S.

Couché sous ces épais ombrages
 J'aime à voir de loin les troupeaux
 Qui, d'un pas lent, descendent des coteaux
 Et vont errer dans de sombres bocages.
 J'aime encor mieux, Cloé, la guirlande de fleurs
 Qui dans tes cheveux bruns serpente;
 J'aime à voir d'un ciel pur éclatter les couleurs,
 Ton souris plus flatteur m'enchanté.
 Oui, l'oiseau, charmé de son nouveau séjour,
 Chérit la liberté quand il sort d'esclavage,
 O machère Cloé! crois-en mon tendre amour,
 Je t'aime encore davantage.

C L O É.

Dernièrement je me mirois
 Dans une onde limpide & claire,
 En soupirant je me disois :
 À Licas si je pouvois plaire !
 Quelqu'un en ce moment jeta de fleurs sur moi ;
 Et je vis vaciller mon image incertaine :
 Troublée & regardant à peine,
 Je me détourné... c'étoit toi.
 Quelle fut ma surprise extrême !
 Hélas ! t'écrias-tu, me pressant sur ton sein :
 Le Ciel m'est témoin que je t'aime,
 Plus que l'abeille n'aime à moissonner le thim.

L I C A S.

O ma Cloé, quel moment plein de charmes
 Lorsque m'enlaçant dans tes bras,
 Tu me dis : je t'aime Licas.
 Alors j'élève au Ciel des yeux mouillés de lar-
 mes
 A travers le feuillage épais,
 Et je m'écrie : ô Dieu ! toi, notre commun père
 Qui m'as donné Cloé, Cloé qui m'est si chère,
 Dois-je assez bénir tes bienfaits.
 Puis tombant sur ton sein par excès de tendresse,
 Je trouve à pleurer des douceurs :
 Ta main aussi tôt me caresse
 Et tes baisers séchent mes pleurs ;

C L O É.

Mais bientôt, mon ami, nos larmes se confondent.

Nos soupirs sont communs dans des momens si doux.

Ah, Licas! ... Ah, Cloé! ... Nos ames se répondent

Et l'écho répète après nous.

C'est ainsi que Licas & sa jeune maîtresse

A l'amour consacroient leurs chants.

Mirtil les entendit & sentit leur ivresse:

Jouissez, leur dit-il, ô fortunés enfans,

D'une mutuelle tendresse!

Vos transports m'ont appris le bonheur des amans.

LE TRIOMPHE DE LA RAISON.

Nouvelle provinciale.

Issu d'une famille ancienne & quelquefois illustrée; Nervile, après avoir fourni une longue & pénible carrière dans les armes, s'étoit retiré avec honneur dans la Terre de ses pères, où il vivoit, non pas dans ces principes barbares qui tiennent encore du vieux système féodal,

14 MERCURE DE FRANCE.

mais en homme sage qui avoit réfléchi qu'un gentilhomme dans ses possessions seigneuriales n'étoit qu'un chef dont la famille est beaucoup plus étendue que celle des autres particuliers.

Le fainéant , le fripon & l'ivrogne trouvoient en lui un censeur vigilant , & l'infirme , le pauvre , le vieillard , l'orphelin , un père attentif & généreux.

Le bonheur de ses derniers jours reposoit sur un fils heureusement né , qui déjà s'étoit montré avec éclat à *Raucoux* & à *Lawfelt* , & dont la conduite brillante dans ces deux affaires avoit forcé la main au ministère dans la distribution des récompenses que malgré sa grande jeunesse il avoit fallu répandre sur lui.

L'établissement du jeune Nervile étoit pour son père une chose de la plus grande importance ; & il voyoit avec une satisfaction entière qu'il eut jeté ses premiers regards sur la fille d'un de ses voisins qui , dans sa petite Terre , jouissoit de cette estime générale qu'on ne parvient à se concilier que par des vertus douces & sociales.

A peine Emilie touchoit-elle à sa quinzième année , & déjà on lui voyoit pour le véritable esprit & pour la raison , la

maturité d'un âge plus avancé. On pouvoit être exactement plus belle, mais il étoit difficile de réunir plus de ces graces faciles & naturelles qui séduisent & qui souvent font un effet plus doux & plus sûr que la beauté.

Dès que Nervile eût apperçu dans son fils le penchant qu'il avoit pour l'aimable Emilie, il ne redouta plus quelques légers desirs qu'il lui avoit vus d'aller chercher dans la capitale un établissement qui le mit à portée d'attirer sur lui plus particulièrement les regards de la Cour.

Sage ennemi de l'ambition, Nervile le père n'avoit point cessé d'en découvrir à son fils les redoutables écueils; mais Emilie d'un regard avoit plus fait que toutes ses leçons, & tout sembloit devoir favoriser ses vœux, lorsque la mère d'Emilie y apporta des obstacles qu'il ne prévoyoit pas.

Enuuyée depuis long-tems du séjour de la campagne, Mde Dalbizy nourrissoit en secret le projet d'en sortir par le mariage de sa fille, qu'elle ne vouloit donner qu'à quelqu'un qui la conduisit à Paris. Des espérances assez grandes de fortune qu'elle avoit de son côté étoient le fondement de ses prétentions, & dès

qu'elle apperçut que Nervile le fils cherchoit à plaire à sa fille, elle la conduisit à une abbaye voisine de sa Terre, dans le dessein de l'y laisser jusqu'à ce qu'il se présentât un parti tel qu'elle le desiroit : car elle connoissoit assez Nervile le père pour être sûre qu'il se botnoit à faire de son fils un honnête gentilhomme campagnard comme lui.

Cette espèce d'enlèvement imprévu étonna Messieurs de Nervile, & tous deux en ressentirent la peine la plus vive. Le père ne reconnut point à ce trait son ami Dalbizy, qu'il s'empressa d'aller voir pour apprendre ce qui avoit pû donner lieu à l'éloignement de sa fille.

Embarassé en le voyant descendre dans sa cour, Dalbizy courut cependant vers son ami : mon cher Nervile, lui dit-il, en l'embrassant, faites-moi le plaisir de ne vous expliquer qu'avec moi du changement qui vient d'arriver dans ma maison, & pour cela attendons le moment où nous puissions être seuls.

Nervile lui répondit par un serrement de main & se laissa conduire chez M^{de} Dalbizy qui fut d'abord un peu déconcertée, mais que l'air indifférent de Nervile remit à son aise. Une partie de chasse

fut proposée sans affectation , acceptée de même , & nos deux amis se trouvèrent bientôt dans un bouquet du bois voisin où ils purent se parler librement ; ce fut Dalbizy qui , le premier , rompit le silence.

Mon cher Nervile , vous & moi nous avions laissé jusqu'ici à la nature le soin de combler nos desirs , & tout les servoit heureusement. J'avois vu avec transport votre fils s'empressez de voir , de chercher mon Emilie , & j'avois apperçu plus d'une fois que son goût naissant pour elle vous faisoit autant de plaisir qu'à moi. — Vous ne vous trompiez point Dalbizy , mais par quel événement... — Laissez - moi poursuivre de grace. Une façon de voir qui rous est commune nous a guéri l'un & l'autre de cet enivrement général pour une ville où l'on a tant de faux besoins , tant de faux amis , où l'on paie si cher tant de faux plaisirs & où l'on ne connoît le plus souvent qu'un faux honneur. Nous trouvons tous deux dans nos Terres une jouissance douce & paisible de nous-mêmes ; mais ce que nous avons dit mille fois là-dessus devant Mde Dalbizy n'a point produit d'effet sur elle , & je ne dois qu'à une vertu pénible & toujours combattue les efforts qu'elle se fait pour

habiter avec moi la campagne. Il est vrai que la médiocrité de notre fortune a été auprès d'elle une raison pour moi, à laquelle il étoit difficile qu'elle opposât quelque chose d'assez fort pour me contraindre à la satisfaire sur son amour pour Paris : mais les espérances qu'elle conçoit de la succession d'un de ses oncles qui passe pour être très-riche, lui ont fait concevoir qu'un jour elle pourroit voir finir sa captivité en mariant sa fille à quelqu'un de cette ville que nous redoutons avec tant de raison. Une de ses amies, qui y demeure, étoit chargée depuis quelque tems de lui chercher un gendre à qui ces espérances rendissent assez considérable la dot que nous pouvons donner, & dernièrement elle reçut une lettre de cette amie qui lui annonce qu'incessamment il passera chez elle un jeune Comte qui veut voir la figure d'Emilie avant de se déterminer. C'est d'après cette nouvelle fatale qu'elle vint me proposer, il y a quelques jours, de mettre ma fille à l'abbaye où elle est, pour arrêter, me dit-elle, un penchant qui contrarieroit ses vues. Je m'emportai, Nervile, je trouvai très singulier qu'on eut fait, sans mon aveu, des démarches pour disposer d'Emilie ; mais,

mon ami, des prières, des torrens de larmes, des désespoirs, des foiblesses fréquentes qui me firent tout craindre pour la santé de ma femme, m'arrachèrent un consentement qui me sépara de ma fille, & qui jette sur ma vie une amertume inconcevable.

Ne croïez pas cependant, mon cher voisin, que je marie jamais ma fille contre son gré; si votre fils a fait sur elle une impression aussi vive que je le souhaite, c'est à elle à m'aider dans cette circonstance par ses refus. Je lui en fis hier donner l'avis par quelqu'un dont je suis sûr & que n'a point corrompu ma femme; car je vous avouerai qu'elle a pour elle tout ce qui me sert, tout ce qui m'environne. Vous connoissez sa conduite & sa vertu; mais elle est ambitieuse & vaine sans doute, & le manège qu'elle emploie ne lui paroît qu'un moyen innocent & permis pour s'échapper, dit-elle, de l'odieuse prison qui la renferme.

Je vous plains, mon cher Dalbizy, répondit Nervile, & je plains mon fils s'il aime autant que je le crois; mais s'il étoit aimé, repliqua Dalbizy, si ma fille refuse ce Comte que je ne connois point & qui m'alarme. — Situation romanef-

201 MERCURE DE FRANCE.

que où votre fille & vous , mon fils & moi nous nous trouvons , & dont j'appréhende les longueurs & les tourmens. Je vous l'avouerai , je vais faire mon possible auprès de mon fils pour détourner son cœur de l'espoir qu'il peut avoir conçu. Vous êtes raisonnable Dalbizy , & vous devez sentir que malgré l'amitié que je ne cesserai d'avoir pour vous , le procédé de votre femme est fait pour blesser mon fils & moi , & pour nous éloigner d'ici quelque tems.

A ces mots Dalbizy embrassant Nervile avec tendresse , répandit des larmes , & son ami n'en conçut que plus fortement combien il avoit à redouter l'ambitieuse mère à laquelle il devoit être facile d'établir sa domination sur un caractère aussi foible que celui de son mari. Cependant il prit assez sur lui pour reparoître auprès d'elle sans altération , & pour s'y conduire honnêtement le reste de la journée.

Son fils qui l'attendoit avec impatience , apprit avec douleur tout ce qu'il avoit à craindre de la situation des choses. Ah ! mon père , s'écria-t'il , si vous alliez vous établir à Paris... Ecoute-moi , mon ami , interrompit le père ; la circonstance où tu

te trouves doit te faire envisager ce que tu me proposes , comme un remède à tes maux. J'entrevois comme toi que ce parti pourroit rendre à Dalbizy la force dont il a besoin dans son ménage pour disposer de sa fille à son gré ; mais rappelle-toi tout ce que je t'ai dit d'une ville où tu perdrois bientôt tes principes & tes mœurs, où cette estime de toi-même qui doit seule faire ton bonheur ne pourroit se soutenir long-tems, où tu aurois peut-être la douleur de voir changer le caractère heureux d'Emilie, où la corruption se glisse imperceptiblement dans les meilleures ames ; enfin où ton père ne se consoleroit pas de te savoir moins heureux & moins sage. M'en croiras-tu, Nervile, vas passer quelques mois en Angleterre, vas oublier une passion encore naissante ; obéis au destin qui nous afflige ; pars ; non, non mon père, s'écria Nervile, non je ne le puis, un ami m'est trop nécessaire & je ne dois point vous quitter.

En effet le jeune Nervile accablé de sa peine, resta près de son père qui s'efforçoit sans cesse de le rendre à lui-même tandis qu'il cherchoit les moyens de voir Emilie dans sa retraite, pour savoir d'elle son sentiment sur les idées de sa mère.

Une de ces femmes pour qui, sans la moindre idée du vice, la jeunesse est toujours si intéressante, offrit à Nervile de le servir sur ce qu'il souhaitoit si ardemment. Madame de Séras, déjà sur le retour de l'âge, mais la meilleure femme du monde, avoit une nièce dans le couvent d'Emilie, elle proposa à Nervile de l'accompagner à une visite qu'elle feroit à sa nièce, & dans laquelle elle demanderoit la fille de M. Dalbizy son amie : on peut juger avec quelle ardeur & quelle reconnaissance cette partie fut acceptée.

Déjà Nervile transporté est au parloir avec sa conductrice qui, après avoir causé un instant avec sa nièce, fait demander Emilie; elle arrive. L'agitation des deux amans, en se voyant, auroit dévoilé leur cœur à Mde de Séras si elle n'avoit pas été au fait.

A peine s'étoient-ils fait en balbutiant les politesses d'usage qu'on voit entrer un jeune homme d'un air avantageux & leste. Il s'avance avec confiance à la grille, & jetant un coup - d'œil apprêté sur la nièce de Mde de Séras... C'est vous sans doute, Mademoiselle, lui dit-il, à qui je dois me présenter de la part de Madame votre mère ? Ma mère ? répond la jeune

personne étonnée, hélas ! je l'ai perdue depuis long-tems. C'est Madame que vous voyez à côté de vous qui m'en tient lieu. Quoi, reprit-il d'un air minaudier, je me trompe ? . . . En vérité vous avez tort de n'être point Emilie, puis jetant la vue sur Mlle Dalbizy, il lui fait un salut de la tête & des épaules, éloigne sans façon Nervile qui s'étoit levé, prend son siège & annonce à Emilie qu'il va être assez heureux pour lui rendre une liberté toujours bien précieuse à son sexe. Je sens qu'il faut se décliner, dit-il, je suis, Mademoiselle, le Comte de Cévin, & le mortel fortuné qui doit faire tomber des chaînes. . . . que je porte sans peine, interrompit Mlle Dalbizy. — Façon de parler, reprend le Comte, nous savons ce qui en est ; mais dites-moi de grâce, Mademoiselle, qu'il vous seroit doux que ce fût ma main qui les fit tomber. . . A mon égard, *belle Andromède*, je regarderai comme un bonne fortune d'être destiné à devenir votre libérateur.

Satisfait de ce petit trait d'érudition, il regarde son auditoire en se souriant à lui-même. & voit à ses côtés Nervile qu'il avoit cavalièrement déplacé. — Monsieur est de vos parens, dit-il à Emilie ? Non,

Monfieur , répondit Nervile avec un peu de fécherelfe. . . Il eft peut-être pis , reprend le Comte en ricannant ; oh ! cela feroit affreux que je troublaffe une conversation à laquelle je n'étois pas appelé : Monfieur voudra bien m'avertir fi je fuis de trop ici. — Puisque vous me demandez mon avis , Monfieur. — Oh ! je vous le demande comme ça ; car je ne fuis pas trop habitué à en recevoir. — On fe fait à tout. — Peut-être au village. — Par tout, M. le Comte , & je vous dirai franchement que je ferois fort furpris que la bonne manière de plaire fut celle d'annoncer à une jeune perfonne , lorsqu'on la voit pour la première fois , qu'on eft deftiné à faire fon bonheur. — C'est-à-dire que ce ne feroit pas la vôtre. — Oh non, Monfieur le Comte. — Vraiment je fuis fort humilié de n'avoir pas votre fuffrage à cet égard.

Le ton s'élevoit par degré , les propos s'aigriffoient comme on vient de le voir , & fur un figne de la tante les deux témoins du dedans s'étoient brufquement évadés après avoir tiré le rideau. Mde de Séras , alors prenant Nervile par le bras , l'entraînoit vivement & malgré lui. Oh ! point d'effroi , Madame , lui dît le Comte ,

te, cette petite scène-ci ne veut rien dire; Monsieur n'avoit sûrement pas dessein de la rendre dangereuse. — Si vous êtes encore curieux de mon avis là-dessus, je demeure au château de Nervile, à une lieue d'ici. — Je suis aussi curieux qu'un autre, & j'espère que vous voudrez bien m'y tenir votre réponse prête.

Ce fut après cette conversation un peu animée que Nervile remonta dans la voiture de la bonne tante qui se trouvoit presque mal de saisissement. Ah ! mon Dieu, dit-elle, en voyant partir ses chevaux : j'étois enchantée, Nervile, de vous obliger, & je vous ai rendu là un bien cruel service. Moins cruel que vous ne pensez, dit Nervile ; je suis trop heureux d'avoir vu que mon rival n'est pas fait pour me disputer le cœur d'Emilie. Oh pour cela non, dit la tante, c'est un vrai fat que ce beau Comte-là ; & vous, mon cher Nervile, oh que vous êtes vif ! comme vous lui répondiez ! comme vous m'effraïez ! peut-être moins que lui, reprit Nervile ; j'ai déjà le bonheur de connoître assez bien les hommes, & je parleroïs presque, malgré la curiosité dont il s'est vanté devant vous, qu'il ne viendra pas chercher ma réponse qui seroit à

B

la vérité un peu plus vive que ce que vous avez vu. Eh mais tant mieux , répliqua Mde de Séras ; je ferois vraiment cause d'une belle scène . . . Et votre père . . . il ne me pardonneroit jamais d'avoir eu la foiblesse de céder à l'empressement que vous m'aviez témoigné de voir Mlle Dalbizy.

De retour chez son père , Nervile ne dit rien de ce qui s'étoit passé ; & resta deux jours de suite chez lui sans voir Cévin , qu'il avoit bien jugé ; mais qui avoit paru moins ridicule à d'autres yeux que ceux d'Emilie , de la tante & les siens.

Ce qui perpétue sans doute la race insupportable des fats , c'est le succès qu'ils ont auprès de quelques jeunes personnes chez qui leurs ridicules passent pour des grâces & des talens de plaire. La nièce de Mde de Séras avoit pris en effet le babil indécent du Comte pour de l'esprit , ses fanfaronades pour du courage : & une assez jolie figure , un habit élégant , peut-être cette étourderie , qui d'abord l'avoit fait prendre pour Emilie , étoient la source de cette illusion.

Arrivé chez Mde Dalbizy , Cévin , de tout ce qui lui étoit arrivé , ne se souvint que de cette méprise qui lui parut devoir

être très-agréable pour la nièce. Emilie ne la vaut pas assurément, se disoit-il, cette petite nièce est dix fois plus piquante... J'ai vu de sa part certain coup-d'œil... Oui je gage que la friponne n'est pas tranquille depuis mon départ... Eh bien voyons-la... Il y a grande apparence que je ne réussirai point auprès de la prude Emilie, & j'aurois fait un voyage en blanc... Cela seroit d'un ridicule épouvantable... Il faut se retourner, & faire ici quelque coup de ma tête pour me désennuyer sur la route.

Plein de cette belle idée, le Comte s'empresse dès le lendemain matin d'aller demander au parloir Mlle de Séras, tandis que Mde Dalbizy ne soupçonnoit dans un si prompt retour à l'abbaye, qu'une preuve sans réplique de l'impression que sa fille avoit faite sur lui.

Cévin, en se présentant, annonça sans détour le motif qui le ramenoit, & Mlle de Séras ne perdit guère plus de tems à lui témoigner combien elle étoit flattée de la préférence qu'il lui donnoit. Une si rapide intelligence entre eux conduisit en moins d'une heure les choses au point de convenir que Cévin emmeneroit avec lui la jeune nièce pour la conduire dans

28 MERCURE DE FRANCE.

quelque Couvent de Paris ; car il n'y avoit pas moyen que le Comte , arrivé dans le pays pour épouser Mlle Dalbizy , restât plus long tems chez ses parens avec la passion extrême , disoit-il , qu'il ressentoit pour une autre.

Les mesures furent si bien prises que Cévin étoit prêt à voir sa proie dans ses mains , lorsque Nervile , que ses inquiétudes conduisoient sans cesse au tour des murs de l'abbaye , parut. Mlle de Séras , sortie par une porte de derrière , alloit monter en voiture ; il s'en approche , la reconnoît , la saisit d'une main & s'arme de l'autre , tandis que Cévin enfoncé dans sa chaise , mais que Nervile avoit entrevu , crie à son postillon de fuir à toutes jambes ; ce qu'il fit en effet , en sorte que la province fut bientôt délivrée du lâche ravisseur que l'ambition de Mde Dalbizy y avoit attiré.

Dans la confusion d'avoir été surprise par l'ami de sa tante , Mlle de Séras s'étoit attachée des mains de Nervile & s'étoit rejetée dans son couvent où on la fit garder à vue pendant plus d'une année , mais où sa conduite & ses remords lui méritèrent d'être admise pour y consacrer ses jours.

Cependant M. Dalbizy, instruit de cet odieux roman, fit rougir sa femme du choix qu'elle avoit fait, & crut obtenir son Emilie qui lui fut encore refusée, parce que la mère n'avoit pas perdu l'espérance de retrouver quelqu'un qui méritât mieux sa fille que l'indigne Comte de Cévin; mais elle prit des précautions pour que Nervile ne pût la revoir sous quelque prétexte ou avec quelque personne que ce fût.

Six mois s'étoient écoulés sans que Nervile pût avoir la moindre nouvelle d'Emilie qui sembloit s'effacer de sa mémoire par toutes les dissipations qu'il cherchoit à se procurer. Un nouveau voisinage de la terre de Nervile vint les multiplier encore & les rendre plus dangereuses pour Mlle Dalbizy qui, dans le silence & dans la retraite, lui restoit toujours constamment attachée.

Un Particulier de Paris, devenu extrêmement riche, venoit d'acheter une terre considérable qui touchoit à celle de Nervile. La prise de possession fut pour tout le pays la fête la plus brillante & la plus coûteuse qu'on y eût encore vue; tous les amusemens, ou plutôt toutes les folies de Paris s'y réunirent, & Nervile

30 MERCURE DE FRANCE.

qui s'étoit présenté des premiers aux maîtres du château, fut bientôt l'idole de toutes les femmes qui l'habitoient. C'est ici le lieu de faire le portrait de notre héros, parce que les avantages de sa figure n'avoient encore été nulle part aussi bien vus, aussi bien examinés, aussi bien appréciés.

Nervile étoit d'une taille svelte & noble en même-temps; des cheveux abondans & d'une couleur douce paroient un front ouvert; de grands yeux, des dents perlées, de belles mains, une jambe parfaite, voilà ce qui sautoit aux yeux de nos Dames de Paris, & ce qu'elles ne cessoient de louer du matin au soir.

On se l'arracha, on se le prêta, on se le rendit; il fut de tout & par-tout; les mères se l'approprièrent, & leurs filles très-disposées à leur ressembler, se tinrent sous les armes pour le captiver; en un mot malgré le préjugé qu'on avoit apporté contre ces pauvres provinciaux, il fut décidé qu'il étoit d'excellente compagnie & *tout-à-fait un homme comme il faut.*

Nervile le père, témoin assez souvent des succès rapides & variés de son fils, & qui avoit désiré qu'il pût oublier Emi-

lie, sentit pourtant que cet oubli trop fût dans une pareille maison, alloit l'entraîner à un ton de vie dangereux pour sa raison & pour ses mœurs. Il voulut quelquefois lui faire remarquer l'extravagance de la vie qu'il menoit; mais l'illusion étoit dans sa force: on ne l'écouta point, ou du moins on profita peu de ses observations. Nervile le fils avoit plié son esprit jusqu'à se laisser charmer du jargon des caillettes & des sots qui l'entouroient du matin au soir. En très-peu de tems il fit à miracle des pointes, des charades, des calembourgs, joua *comme un Ange* des parades, des proverbes & de petits intermèdes, & ce génie du siècle ne lui coûta rien à acquérir. Nervile, enfin, l'honnête & sensé Nervile étoit à jamais perdu pour son père, sans l'événement qui le lui ramena.

Cet oncle riche dont Mde Dalbizy attendoit la succession, venoit de mourir subitement, & l'on venoit d'apprendre que toute sa fortune étoit en viager, & qu'il laissoit assez de dettes pour dévorer son mobilier. Rien ne fut égal au chagrin qu'en ressentit d'abord cette mère ambitieuse, que la joie de son mari à cette nouvelle.

32 MERCURE DE FRANCE.

Il vole chez son ami Nervile , l'em-
brasse & lui dit qu'il va de ce pas retirer
son Emilie de la captivité ; que la perte
des espérances de sa femme l'a vaincue &
changée entièrement , & qu'enfin il va
désoormais devenir le maître chez lui.
Mais , votre fils , ajouta-t'il , qu'est deve-
nu son amour ? Les sociétés dans lesquel-
les il s'est répandu n'en ont-elles pas
éteint jusqu'au souvenir ? Mon cher voi-
sin , interrompit Nervile , je ne puis vous
tromper , je ne connois plus mon fils. Les
vices que nous nous sommes efforcés d'écar-
ter de nos enfans sont venus nous chercher
jusqu'ici... Mais , je l'espère , oui la vue
d'Emilie , ses graces , sa raison desfile-
ront les yeux de Nervile... Ah ! je vous
en conjure , conduisez la-bientôt chez ces
gens qu'il ne quitte plus , & qui travail-
lent à le corrompre... Oui , le sort heu-
reux qui vous rend votre fille , doit me
rendre mon fils par elle.

Dalbizy promit à son ami de faire ce
qu'il desiroit à cet égard & de le prévenir
du jour auquel , avec sa fille & sa femme ,
il rendroit à ces nouveaux voisins une
visite qu'il leur devoit , afin qu'il jugeât
lui-même de ce qu'il pouvoit encore at-
tendre de son fils. Ce jour arrive , & la

jeune Emilie, conduite par sa mère, se présente avec tant de modestie & tant de noblesse devant un cercle de fous & de folles à la mode, que le ton de raillerie qu'on prenoit toujours à l'annonce de toutes les visites, en fut déconcerté.

Nervile le fils sur-tout en fut un moment consterné; deux ou trois femmes étoient alors occupées à lui essayer un travestissement bouffon pour une farce qui devoit être l'amusement du soir; il rougit, s'effraya de lui-même en se regardant, & s'enfuit pour reparoître bientôt dans ses habits ordinaires. On le gronda d'abord de s'être deshabillé sans la permission de ses femmes-de-chambre; mais il n'écoutoit plus qu'Emilie qui n'ouvrit la plus agréable bouche du monde que pour dire des choses d'une raison & d'un sens inconnus dans le salon où elle se trouvoit.

Il avoit fendu la presse des curieux qui entouroient Mde Dalbizy & sa fille, & sa joie fut inexprimable lorsqu'il les vit l'une & l'autre répondre avec douceur aux politesses qu'il leur faisoit. L'air caressant de Mde Dalbizy l'étonnoit sur-tout, & lui inspira le courage de lui offrir sa main lorsqu'elle termina sa visite:

B v

surprise encore plus grande de sa part, puisqu'elle l'accepta & qu'elle lui offrit même de le jeter en passant à Nervile ; à quoi il consentit sans songer aux projets d'amusement de la société qu'il abandonnoit d'une façon assez brusque.

Nervile le père & son ami Dalbizy étoient au coin du salon à considérer tout ce qui se passoit, & dès que le premier vit son fils dans le carrosse de la mère d'Emilie, Nervile est sauvé, dit-il, & le vrai mérite a triomphé des prestiges du faux.

En effet il n'aperçut pas plutôt son père qui rentroit au château quelques minutes après lui, qu'il courut se jeter dans ses bras, en le suppliant d'oublier les momens d'erreur qu'il venoit de passer, & dont il rougissoit depuis qu'il avoit revû Emilie. Nervile le père enchanté versa des larmes dans le sein de son fils ; & dès le lendemain le conduisit au château Dalbizy, où l'on prit toutes les mesures convenables pour accélérer le bonheur de deux personnes que la nature avoit faites l'une pour l'autre.

On murmura beaucoup contre Nervile chez le nouveau Seigneur, qu'il se promit de ne plus voir que très - rarement ,

SEPTEMBRE. 1772. 35

puisque sa raison, son penchant pour la bienfaisance & son amour pour Emilie avoient couru chez lui les plus grands dangers. On crut se venger de lui en ne paroissant point à son mariage, malgré les invitations que la politesse avoit exigé qu'on fit, & notre couple heureux n'en sentit que mieux un bonheur qui n'eut pour témoins que des parens & des amis faits pour l'augmenter.

Par M. Bret.

O D E à Son Altesse Sérénissime Mgr le Prince de Nassau - d'Orange, Colonel du régiment Royal - Allemand, sur ses bienfaits envers les Pauvres de Dôle en Franche - Comté, pendant l'affreuse disette arrivée en cette ville au mois de Juillet 1770.

MUSE, qui des Héros consacrant la mémoire,
De leurs exploits fameux fais garantir la gloire
Du naufrage des tems,
Clio, quitte en ce jour les rives du Parnasse
Et viens, des feux sacrés du chœur de la Grèce,
Echauffer mes accens.

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Quel Dieu propice enfin veut calmer nos alarmes ?

Quel héros fortuné, pour effuyer nos alarmes
S'avance dans ces lieux !

Tout est divin dans lui, tout brille sur ses traces ;

Jamais tant de grandeur unie à tant de graces
N'a paru sous nos yeux.

Peuple, n'en doutons point, c'est Nassau, c'est
lui-même ;

Déjà de toutes parts la disette au teint blême,
Si terrible aux humains,

A son aspect heureux s'enfuit avec vitesse ;
Et l'on voit succéder au deuil, à la tristesse,
Des jours purs & sereins.

Tel que l'astre éclatant qui brille sur nos têtes ;
Qui chasse devant lui les vents & les tempêtes
Au bout de l'Univers,

Par ses feux bienfaisans & sa douce influence
Echauffe, anime tout & répand l'abondance
En cent climats divers.

Tel aux yeux des mortels sur cet heureux rivage,

Ce Prince magnanime, au printemps de son âge,
Brille par ses bienfaits ;

Tel son cœur généreux , en l'ardeur qui l'inspire,
De sa douce présence à tout ce qui respire
Fait sentir les effets.

L'Univers du cahos semble sortir encore,
Et de son sein fécond la terre fait éclore
Ses présens les plus doux.
Tout rit dans la nature ; & les beaux tems de
Rhée,
Où regnoit ici-bas Thémis avec Astrée,
Renaissent parmi nous.

Mais quel esprit divin de la céleste flâme
Dans le sombre avenir vient éclairer mon ame
Pour la remplir d'effroi ?
Où suis-je ? quel spectacle à mes yeux se présente ?
Quels objets effrayans sur la terre sanglante
Paroissent devant moi !

Je vois de toutes parts la discorde fatale,
Vomissant les poisons de sa bouche infernale ,
Embraiser tous les cœurs.

Je vois de toutes parts son flambeau sur la terre
Allumer les combats , éclairer de la guerre
Les horribles fureurs.

38 MERCURE DE FRANCE.

Quelle gloire , grand Prince , au milieu de l'or-
rage ;

Quels lauriers immortels à ton noble courage
Sont alors préparés !

Quels hauts faits de vaillance, en ces assauts ter-
ribles,

Vont t'élever au rang des héros invincibles
Dans l'histoire admirés !

C'est alors que suivant les traces héroïques ,
Les exemples fameux de ces guerriers antiques
Auxquels tu dois le jour ;

Tu feras voir aux yeux du grand Roi qui t'hon-
nore ,

Du couchant aux climats où se lève l'aurore ,
Ton zèle & ton amour.

Que de fois , emporté par ta vertu guerrière ,
On te verra , couvert de sang & de poussière ,
Affronter les hasards ;

Et parmi les fureurs de Mars & de Bellone
Echauffer , animer tout ce qui t'environne
Du feu de tes regards !

Mais , muse , que fais - tu par un effort coupable ,

Oses-tu dérober du sort impénétrable
Les secrets éternels ?

Modère ces transports , & d'une aîle orgueilleuse

Ne va point comme Icare , en sa chute fameuse ,
Etonner les mortels.

Penses-tu qu'un héros au-dessus du vulgaire
A besoin des lauriers dont le dieu de la guerre
Couronne ses travaux ?

N'est-ce pas la sagesse & l'honneur véritable ,
La bonté dans un cœur généreux , équitable ,
Qui font les vrais héros ?

En vain aux conquérans parmi tous les grands
hommes ,
D'une commune voix , dans le siècle où nous
sommes ,
L'on veut donner le pas.

Ils ont beau se couvrir d'une apparence vaine ,
Je ne vois que vertu meurtrière , inhumaine ,
Où l'équité n'est pas.

Cet Empereur fameux dont la main bienfaisante
Autrefois dans les murs de Rome triomphante
Fit adorer sa loi ,

Est plus grand à mes yeux que le vainqueur du
Gange

Qui remplit l'Univers , en sa folie étrange ,
De carnage & d'effroi,

40 MERCURE DE FRANCE.

Grand Prince, suis toujours un modèle sembla-
ble ;

C'est ainsi qu'on s'assure une gloire durable
Dans la postérité.

Mieux que tous les lauriers d'un conquérant in-
juste ,

La bonté nous conduit au sanctuaire auguste
De l'immortalité.

C'est par cette bonté , cette aimable tendresse
Que tes soins paternels font éclater sans cesse
Envers les malheureux ,

Que tu pourras toi-même égaler dans le monde
Ce que Rome & la Grèce en héros si féconde
Ont vu de plus fameux.

Déjà tout retentit de tes bienfaits célèbres ,
Puissent-ils à jamais , dérobés aux ténèbres
Des siècles à venir ,

T'attirer des mortels le respect & l'estime ,
Et consacrer chez eux de ta vertu sublime
L'immortel souvenir !

*Par M. Magdelaine , étudiant en philosophie
au collège de Navarre.*

LA VIGNE & L'ORMEAU.

Fable.

CERTAIN Ormeau (c'étoit un philosophe,
Sage à la mode, hardi censeur des cicux)
Qui, comme gens de son étoffe,
Etoit loin de trouver que tout fût pour le mieux;
Quand il me fit, Jupiter étoit ivre ,
Disoit le mécréant, il m'a fait grand & fort;
Cent ans & plus il m'a créé pour vivre,
Et des fiers aquilons pour confondre l'effort;
Mais de tous ces présens pas un ne m'est utile;
Ce poirier nain & ce frêle espalier
Donnent des fruits à plein panier ,
Et moi je ne produis qu'une graine stérile.
Est-ce là , Mons Jupin , savoir bien son métier?
Tout près du Sire étoit dans le creux d'un vieux
chêne

Une Dryade ; elle ouït ces propos:
Faquin , finis ta plainte aussi sotté que vaine ,
Dit-elle , écoute quatre mots :
Tu crois donc que le Ciel t'a donné par caprice
La taille & la vigueur ,
Et qu'il a fait une grande injustice
S'il n'a pas sur toi seul épuisé sa faveur ?
Vois à tes pieds cette vigne timide

42 **MERCURE DE FRANCE.**

Qui craint de soulever son pampre humilié ;

Son fruit n'est qu'un verjus acide ,

Il seroit du raisin, s'il étoit appuyé.

Sers sa foiblesse & rends ta force utile ,

Soutiens cette vigne fertile ;

La gloire est attachée à cet heureux accord ;

C'est pour la mériter que le Ciel te fit fort.

Converti tout-à-coup par cette vesperie ,

L'Ormeau confus , repentant , enchanté ,

Souscrivit d'abord au traité.

Il s'offrit pour époux à la Vigne fleurie ,

Et son présent fut accepté.

Quel fut le résultat d'une union si chère ?

Sa rige se para de fruits délicieux.

L'Ormeau convint que tout est bien & nécessaire

Et de son sort il rendit grace aux dieux.

Par M. Br. . . . de Rouen.



VERS à M. de Belloy , Citoyen de Calais , l'un des Quarante de l'Académie Française.

Du l'Etranger , de ton Roi , de la France ,
Après avoir reçu pour prix de tes talens ,
D'immortels applaudissemens ,
D'un mortel à son tour , qu'ont ravi tes accens ,
Daigne accepter l'hommage & la reconnoissance.
De tes drames intéressans
Je m'occupe & m'instruis presque à tous les instans.

De ton Titus , à qui , malgré l'envie ,
J'espère voir un jour le retour d'Athalie ;
De Gabrielle en pleurs ;
De Zelmire en alarmes ;
D'Eustache , de la mort préférant les horreurs ,
Plutôt que d'avilir sa patrie & ses armes ;
De l'immortel Bayard , le Coclès des Français ;
En un mot de tous les portraits ,
Qu'avec tant d'art tu viens d'étaler sur la scène ,
Je ne puis me lasser d'être l'admirateur.

Des sons de Melpomène
Que tu sçais bien saisir le talent enchanteur !
Combien j'aime à te voir , dans ta belle carrière ,
De ta patrie entière

44 MERCURE DE FRANCE.

Entraînant l'admiration ,
Nous rappeler l'honneur & la valeur guerrière
Des héros de la Nation ,
Perdus dans la poussière !
Nous reveiller leur cendre ! & par les beaux re-
cits
De leurs sages exploits, enlever les esprits !
C'est ainsi que Tyrée , échauffant son génie ,
De sa nouvelle patrie
Sçut autrefois enchanter les sujets.
Il fut l'amour de Sparre , & tu l'es de Calais.
A ce titre patronymique ,
D'après la couronne civique ,
Dont un illustre corps vient de te décorer ,
Qui peut ne pas te déférer
Et son estime & son suffrage ?
Ah ! s'il me reste un avantage ,
C'est d'avoir vu le jour sous le ciel où ses feux
Pour la première fois éblouirent tes yeux !
Et de féliciter le lieu de ma naissance ,
D'avoir produit en toi , pour sa gloire à jamais ,
Un citoyen cher à la France
Et le chantre des Français.

*Par M. Sardine , imprimeur-libraire à
Saint-Flours Haute-Auvergne.*

TRADUCTION du premier chœur d'Œdipe, tyran ; tragédie de Sophocle.

O voix du Ciel, douce voix * de Jupiter qui, de l'opulente Python, êtes venue à la grande ville de Thèbes, que nous allez-vous annoncer ?

Je ne me possède plus. Je suis hors de moi. Tous mes sens sont agités par la crainte !

O Dieu de l'arc, ô Roi de Délos, puissant Apollon, je tremble en vous adorant !

Quel nouveau crime avons-nous commis ? Est-ce une ancienne dette dont vous renouvellez le souvenir après plusieurs années révolues, & que vous nous ordonnez enfin d'acquitter ?

Parlez, voix divine, doux fruit de l'aimable espérance !

Fille de Jupiter, immortelle Minerve, c'est vous que j'invoquerai la première.

* Le bruit vient de se répandre dans Thèbes ; que la réponse de l'Oracle est enfin arrivée. Le chœur s'adresse à la Renommée qui a répandu ce bruit, ou à l'oracle même.

46 MERCURE DE FRANCE.

J'invoque aussi Diane* votre sœur, la grande Diane, qui se plaît à habiter sur la terre, & qui sur un trône glorieux, sur *un autel* de ronde structure, est assise au milieu de la place publique de Thèbes.

J'invoque enfin le dieu qui lance loin ses traits, le redoutable Apollon.

Venez, secourables dieux, venez tous trois, montrez-vous, apparaissez-moi !

Si jamais dans les tems passés, lorsque la colère du Ciel a élevé sur cette ville une semblable tempête, vous avez éloigné de ces lieux le feu de la vengeance céleste, venez encore aujourd'hui, grands dieux, venez à notre secours.

Je souffre des maux infinis. Je vois toute ma vie languissante & abbatue.

La prudence humaine ne nous fournit aucunes armes pour repousser l'ennemi qui nous attaque.

La terre la plus fertile ne produit rien qui prospère, rien qui ne meure en naissant.

Les femmes enceintes ne peuvent soutenir les travaux douloureux de l'enfantement.

La ville se dépeuple. Une multitude innombrable de citoyens périt tous les jours. Ils expirent ; ils tombent, l'un sur l'autre. Tels que des oiseaux fugitifs, on

les voit continuellement voler vers le sombre rivage de Pluton , avec une rapidité plus prompte que celle de la flamme qui les consume.

Citoyens infortunés , étendus sur la terre infectée & couverte de morts, ils gisent indignement privés de sépulture & abandonnés de leurs plus proches parens.

Cependant de toutes parts sur la rive voisine des saints autels, les jeunes épouses & les mères à cheveux blancs demandent au Ciel la fin de leurs cruels travaux.

Au son éclatant de l'hymne sacrée se mêle un lugubre concert de voix lamentables.

Fille du Dieu qui réjouit les mortels par son heureux aspect , prêtez-nous d'en haut une force salutaire : faites que ce Mars infernal qui vient à notre rencontre armé , non d'une pique ou d'un bouclier d'airain , mais d'un feu dangereux : faites , dis-je , que ce brûlant démon retourne sur ses pas , & que, par une fuite précipitée il courre se jeter , ou dans le vaste abyme d'Amphitrite , ou dans les flots orageux de la Mer de Thrace , vers ces sauvages bords où l'hospitalité est ignorée !

48 MERCURE DE FRANCE.

*Le cruel * ne nous donne aucun relâche.*
Le jour emporte ce que la nuit a laissé.

O toi qui guides le cours violent des éclairs enflammés, père des Dieux, grand Jupiter, frappe ce Dieu barbare ! qu'il péricule sous ta foudre !

Roi de Lycie, Apollon vengeur, puissent tes flèches indomptables, s'envolant de dessus la corde de ton arc bandé pour nous secourir, réunir sur ce fier ennemi leurs coups redoublés !

Rayons de Diane, rayons étincelans que cette déesse a coutume de lancer lorsqu'elle parcourt les hautes montagnes de Lycie, j'implore votre secours.

J'implore enfin le secours du Dieu qui porte sur sa tête une thiane d'or, le secours de l'aimable Bacchus au teint vif & enflammé. Puisse-t'il, ce dieu tutélaire, qui partage avec nous le nom de notre commune patrie ; puisse-t'il, armant sa main d'une torche lumineuse, suivi d'un escadron de Ménades, réduire en cendres un dieu, l'opprobre & l'horreur des autres dieux !

* Transition qui manque dans le grec & qu'il est nécessaire de suppléer dans une traduction françoise.

Second

Second Entre - Acte.

Quel est donc ce criminel que l'oracle prophétique de Delphes vient de dénoncer ; cet assassin dont les mains sanglantes ont commis le plus exécrable de tous les forfaits ? Il est tems que, par une prompte fuite, il précipite ses pas avec plus de violence que les plus rapides coursiers.

Armé de foudres & d'éclairs, le fils de Jupiter fond sur lui, traînant après soi les Parques terribles & le trépas inévitable.

Une voix divine qui part des plus hauts sommets du Parnasse, & qui se répand en tous lieux ; une voix éclatante nous ordonne à tous de découvrir au plutôt les traces de cet homme obscur.

Tel qu'un malheureux taureau qui a perdu sa compagne, erre solitaire marche à pas incertains : tel il s'égare, il fuit, il court se cacher au fond d'un bois sauvage, dans quelque antre obscur, sous quelque affreux rocher. Il éloigne le plus qu'il peut de ses yeux les oracles divins établis dans le centre de l'Univers. Mais les oracles *immortels* le suivent par-tout, & volent au tour de lui.

Cependant le sçavant Augure jette un

C

50 MERCURE DE FRANCE.

horrible trouble dans mon ame. Incertain si je dois croire ou ne pas croire, je ne sçai que dire ni que penser. Mon esprit, comme sur l'aîle de l'Espérance, flotte, voltige & ne sçait ou s'arrêter. De quelque côté que je me tourne, rien ne fixe mes regards.

Quel démêlé pourroit avoir eu le fils de Polybe avec les Princes de la Maison de Labdacus? Jamais je ne l'ai sçu jusqu'ici, & j'ignore encore à présent par où commençant ma recherche, vengeur zélé de la mort obscure de Laius, je pourrai parvenir à connoître la vérité de ce qui vient d'être avancé publiquement contre Œdipe.

Il n'en est pas des Dieux comme des hommes; Jupiter & Apollon sont infailibles dans leurs jugemens. Ils voient l'un & l'autre tout ce qui se passe chez les mortels. Pour ce qui est des hommes, il n'est pas certain qu'un devin ait plus de lumières que moi ni le vulgaire. Tout ce que l'on peut assurer, c'est que l'homme peut surpasser l'homme en sagesse & en connoissance,

Non, je ne souscrirai jamais à la condamnation d'Œdipe, que je ne voie l'ac-

SEPTEMBRE. 1772. 51
cufation vérifiée. Lorsque la fille aîlée *
apparut & se rendit visible en ces lieux ,
on vit éclater en même tems la profonde
sageffe d'Œdipe. Cette ville a depuis
éprouvé la douceur de son gouvernement
& fa clémence. Jamais un Prince fi ver-
tueux ne paflera dans mon efprit pour
criminel.

LE SINGE CHARLATAN.

Fable.

UN Singe un jour fe mit en tête
De tenter du Public la curiosité ,
D'éprouver fa crédulité ;
Et, dans ce deflein, il s'apprête ,
A rassembler les animaux ;
Il leur dit à-peu-près ces mots :
» Cette eau produit une merveille
» Qui mettra fin à tous vos maux ;
» En vous en frottant bien l'oreille
» Vous entendrez venir de loin ,
» Et fans vous donner d'autre foïn ,
» Les chaffeurs qui vous font la guerre ,
» Fuffent-ils au bout de la terre. »

* Le Sphynx.

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

A peine eut-il dit son secret
Que chaque auditeur lui demande
L'eau qui produit ce bel effet :
A ses voisins chacun le mande ,
Et par-tout le bruit s'en répand.
Un vieux Lion , sage & savant ,
Qui connut bientôt l'imposture ,
Dit : « Vous croyez cet insolent !
» Commande-t'il à la nature ?
» Elle seule a formé nos sens ,
» Seule elle a prescrit l'étendue
» De notre voix , de notre vue ;
» Et s'il paroît des impudens
» Qui veulent en savoir plus qu'elle ,
» Ce n'est jamais qu'à vos dépens ;
» Il faut enfermer la sequelle
» De ces effrontés charlatans ,
» Et plaindre tous les ignorans
» Dont ils ont brouillé la cervelle. »

*Par M. Leclerc de la Motte , capitaine au
rég. d'Orléans Infanterie.*

CHANSON présentée par une fille , enfant d'onze mois & demi , à sa mère , le 15 Août , jour de sa fête.

SUR l'AIR : Que ne suis - je la fougère.

VOICI ta première fête
Que je vois , chère maman ,
Reçois par mon interprète
Le bouquet du sentiment.
Si ma langue embarrassée
Ne peut encor s'exprimer ,
Je t'adresse ma pensée ,
Et je sçais déjà t'aimer.

Ma vive reconnoissance
Pourroit-elle éclater moins ?
Dès l'instant de ma naissance
Je fus l'objet de tes soins.
Ta prévoyante tendresse
M'en prodigue nuit & jour ,
Jusqu'à ta moindre caresse ,
Tout m'annonce ton amour.

Que t'offrir en témoignage
De ce que ressent mon cœur ?

C iij

La foiblesse de mon âge
 M'interdit cette douceur.
 Mes efforts très-volontaires,
 Pour m'élancer jusqu'à toi ,
 Sont des preuves trop légères
 De ce qui se passe en moi.

Souvent ma main se promène
 Sur ton visage ou ton sein ;
 Ma bouche cherche la ricune ,
 J'y respire un air plus sain :
 Dans mes bras si je t'enlasse ,
 Le plaisir en est le fruit ,
 Quel mouvement que je fasse ,
 C'est mon cœur qui le conduit.

Quand ta bonté maternelle
 M'offre ton lait bienfaisant ,
 Je caresse ta mammelle ,
 Je la presse en la baissant.
 Si je préfère la gauche , *
 J'y trouve un souverain bien ;
 C'est qu'alors mon cœur s'approche ,
 Je le sens plus près du tien.

* L'enfant a l'habitude de ne vouloir têter que du côté gauche , à moins que le besoin ne le force d'accepter le droit.

Grace à toi , ma tendre mère ,
 Je n'ai rien pris d'étranger ;
 Jamais d'un lait mercenaire
 Je n'ai couru le danger.
 Il est un soin plus utile ,
 Mon cœur te reste à former ;
 Ce cœur te sera docile
 Pour t'imiter & t'aimer.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du volume du mois d'Août 1772, est la *Lune* ; celui de la seconde est le *Cercle* ; celui de la troisième est le *Sommeil* ; celui de la quatrième est *Rien*. Le mot du premier logogryphe est *Logogryphe* ; on y trouve *Héro* , *lyre* , *Phegor* , (le priape des Moabites ,) *Eole* , *Po* , *Pero* , (fille de Nelée & de Cloris) *Og* , (géant adoré comme un dieu chez les Phrygiens) *Phyrgo* , (nourrice des enfans de Priam) *oye* , *or* , *Pholoë* , (brodeuse Crétoise) *Pelio* (Mont de Thessalie) *Gorgo* , (femme de Léonidas, Roi de Sparte) ; celui du second est *Framboise* , dans lequel on trouve *fraise* , *if* , *oise* , *ambre* , *foire* , *sabre* , *ris* ,

56 MERCURE DE FRANCE.

Ambroise , ambrosie , Amboise , Riom , Rome , io , ie , mi , fa , mai , Roi , bras , air , Marie , oie ; celui du troisième est Râteau , dans lequel on trouve rat & eau.

É N I G M E.

EN Mars dernier je complétai cent ans ,
 Et ma vigueur ne s'est pas démentie.
 Si je voulois , je montrerois des dents
 Qu'avec grand soin je retiens en-dedans
 Pour ne pas exciter l'envie.
 Pour de l'esprit , j'ai celui de mon tems ,
 Mémoire heureuse & bien fournie ,
 Assez de goût , peu de génie :
 Tout ce qu'on dit j'aime à le rassembler ;
 Mais tu me tiens , lecteur , c'est trop parler.

Par M. B.]

A U T R E.

DE mes sœurs je suis la première.
 Nous sommes deux fois douze. Un prince est notre père.
 Veux-tu sçavoir , lecteur , où tu dois me chercher ?
 Je suis en Allemagne , & tu peux m'y trouver.

A une jolie Femme jalouse.

Paroles de M. Sim. . . et musique de M. Tes. . .

septembre
1772.

Un cœur dans vos fers ar-ré-te',
Doit l'être pour tou-te la vi--e
Bien-tôt son infi-deli-té Du repen-
-tir du repen-tir du repentir se-roit sui-
-vi. e, Et ce n'est point à la beau-
-té et ce n'est point à la beau-té A connoi-
-tre la jalou-sie à connoi-tre la
ja-lou-si. e

De l'Imprimerie de Revoquilly, rue de la Harquette.

Je suis toujours le Turc ainsi que la Russie ;
 Mais cependant tu peux me voir en Dalmatie.
 Je suis utile à tous ; car , sans moi , point de pain
 Je commence l'amour ; j'aide beaucoup au gain ;
 Je préfère Paris au séjour de province ,
 Cependant je ne suis à la cour d'aucun Prince ;
 Je suis toujours au camp & dans tous les combats ,
 C'est ma valeur qui fait subsister les états.

Par M. de Boissy.

A U T R E.

RIEN n'est égal à ma misère.
 Un homme me fait & me vend ;
 Un autre m'achete & me pend ,
 Une corde, un clou font l'affaire.
 Quand j'ai demeuré long-tems
 Dans l'oubli , dans la poussière ,
 Je parois à la lumière
 Pour souffrir des maux plus grands.
 Sur le carreau l'on m'expose ;
 L'on m'ouvre endeux ; & de la même main
 Dans un foyer l'on cherche , l'on dispose
 Cent parcelles de feu qu'on verse dans mon sein.
 Pour consommer enfin ce supplice bizarre ,

C v

On me traîne , on me pousse en un réduit obs-
cur ;

Après quoi mon maître barbare
De nouveau m'accroche à son mur.

Par M. Gelhay.

A U T R E.

TANTÔT ronde , tantôt quarrée ,
En fer , en bois artistement murée ,
Sombre ; en un mot , séjour de peur ,
D'inquiétude & de douleur :
Jusqu'au moment de leur supplice
Je sers à renfermer des êtres malfaisans
Qui ne cherchoient qu'à vivre avant que je les
prisse ,
Et qui vont à la mort alors que je les rends.

Par le même.

L O G O G R Y P H E.

DES mortels inconstans frivole & vaine
idole ,
Je règne & je reçois de l'encens en tous lieux.

Si l'on tranche mon chef, c'est moi qui l'offre aux
dieux ,

Et qui , très-dignement , leur porte la parole.

Par M. le Général.

A U T R E.

ENTIERE , lecteur , on me chante ;
De mes sept pieds , les trois premiers
Sont livrés à la faux tranchante ;
On rase les quatre derniers.

Par M. Houllier de S. Remi.

A U T R E.

JE suis , chez l'écolier , d'assez fréquent usage :
Des douze pieds que j'ai , lecteur , fais le par-
tage ;
Pour entrer & sortir cinq sont d'un grand se-
cours ;
Le reste , en renaissant , annonce les beaux jours.

Par M. G. D. R. Vicaire d'Essay.

A U T R E.

ENFANT d'un animal dont utile est l'espèce ;
J'ai six pieds ; avec trois je suis laid & mordant.
Avec quatre , lecteur , la brebis craint ma dent ;
Non-seulement je mords , mais j'emporte la pièce.
Ma gueule jusqu'ici fait seule tout le mal :
Mais changez quelques piés , l'Afrique est ma
 contrée ,
Et je deviens alors un féroce animal
Dont la griffe & la dent font ensemble curée.

Par M. Bouvet , à Gisors.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le Dépositaire , comédie en vers , en cinq
actes ; par M. de Voltaire. A Genève ;
& se trouve à Paris , chez Vallade , li-
braire , rue St Jacques , vis-à-vis celle
des Mathurins , à St Jacques.

LE fonds de cette comédie est tiré des
mémoires du tems. Rien n'est plus connu

que l'histoire du dépôt nié par un homme très-grave & rendu par la célèbre Ninon.

Deux enfans naturels que Gourville a eus d'une union secrète & qui n'a point eu le sceau des loix , ont été élevés chez Ninon dans une maison qui fait partie de leurs biens. Douze mille francs qu'elle a entre les mains, & deux cent mille laissés à M. Garant par un fidéi-commis composent la fortune de ces deux jeunes gens. L'aîné, gâté par un pédant qui a étouffé dans lui toutes les qualités sociales, enseveli dans l'étude & dans la retraite, ennemi du monde & des plaisirs, mène la vie d'un misantrope farouche, & en a le ton & l'humeur. Le cadet au contraire est aussi gai, aussi dissipé, aussi livré à tous les goûts de la société & de la jeunesse que son frère en est éloigné. Il est amoureux de Sophie, fille de Mde Armand, logée dans une maison voisine : Mde Armand & son mari sont de bons bourgeois de l'espèce antique ; l'un ivrogne & assez bon homme, l'autre acariâtre & pourtant bonne femme. Gourville, pour plaire à la fille, fait sa cour aux parens. Ninon le loue de cette complaisance.

On doit (dit-elle) se plier à souffrir tout le monde,

62 MERCURE DE FRANCE.

Les plats & lourds bourgeois dont cette ville
abonde,

Les grands airs de la cour, les faux airs de Paris
Et nos bruyans seigneurs & nos faux beaux es-
prits.

C'est un mal nécessaire, & que souvent j'essuye.
Pour ne pas trop déplaire il faut bien qu'on s'en-
nuye.

Ninon, qui goûte assez le caractère du
jeune Gourville, approuve son inclina-
tion pour Sophie, & lui prêche d'ailleurs
une morale douce & facile.

Changez de volupté, ne changez point d'amis.
Soyez homme d'honneur, d'esprit & de courage,
Et livrez-vous sans crainte aux erreurs du bel
âge.

Quoiqu'en dise l'Astrée & Clélie & Cyrus,
L'amour ne fut jamais dans le rang des vertus.
L'amour n'exige point de raison, de mérite.
J'ai vu des fots qu'on prend, des gens d'esprit qu'on
quite.

Je fus, & tout Paris l'a souvent publié,
Peu fidèle en amour, fidèle en amitié.

Elle rappelle les obligations qu'elle eut
autrefois à Gourville qui arrangea son
bien. Elle voudrait assurer celui des deux

jeunes gens, dont M. Garant est dépositaire ; elle voudrait tirer de ses mains les deux cent mille francs qui doivent être partagés entr'eux. Mais M. Garant ne paraît pas pressé de se dessaisir. Le jeune Gourville se plaint & de ses lenteurs & de ses sermons.

Directeur d'hôpitaux, syndic & marguillier,
 Il n'a daigné jamais avec moi s'égayer.
 Il prétend que je suis une tête légère,
 Un jeune dissolu, sans mœurs, sans caractère.

• • • • •
 Oui, je suis libertin, mais parbleu j'ai des mœurs.
 Je ne dois rien, je suis fidèle à mes promesses ;
 Je n'ai jamais trompé, pas même mes maîtresses.
 Je bois sans m'ennivrer ; j'ai tout payé comptant.

Je ne vais point jouer quand je n'ai point d'argent.

Tout marguillier qu'il est, ma foi je le défie
 De mener dans Paris une meilleure vie.

Ninon lui répond :

Tout réussit aux gens qui sont doux & joyeux.
 Pour Monsieur votre aîné, c'est un foux sérieux.
 Un précepteur maudit maîtrisant la jeunesse,
 Chargea d'un joug pesant sa docile faiblesse ;

64 MERCURE DE FRANCE.

De sombres visions tourmenta son esprit,
Et l'âge a conservé ce que l'enfance y mit.
Il s'est fait à lui-même un bien triste esclavage;
Malheur à tout esprit qui veut être trop sage !
J'ai bonne opinion, je vous l'ai déjà dit,
D'un jeune écervelé, quand il a de l'esprit.
Mais un jeune pedant, fût-il très-estimable,
Deviendra, s'il persiste, un être insupportable.

Ce qu'elle craint le plus, c'est l'ascendant qu'a pris M. Garant sur l'ainé.

J'aime les gens de bien ; mais je hais les cagots ,
Et je crains les fripons qui gouvernent les sots.

Elle n'a pas une extrême confiance dans la probité du Marguillier. C'est un homme lourd, froid, compassé, répétant toujours des sentences triviales & mettant toujours en cent paroles ce qu'on pourroit dire en une. Il paraît ; on le presse d'acquitter enfin la promesse qu'il a faite à son ami mourant, & de partager entre les deux Gourville la somme qui lui a été remise. Il tergiverse, ne nie point le dépôt, ne l'avoue pas non plus, & prétend que rien ne peut se faire sans les gens des loix. Ninon, impatientée, veut lui faire voir comment on acquitte un fidéi-commis sans que les gens de loix s'en mê-

lent. Elle envoie chercher une cassette où sont les douze mille francs de Gourville le père; elle en envoie une partie chez l'aîné de ces enfans, & l'autre chez le cadet. M. Garant la tire à part, & lui fait entendre qu'il y a du danger à remettre une telle somme entre les mains de jeunes gens. Il lui dit du mal du jeune Gourville, & veut lui faire un crime auprès de Ninon d'avoir séduit la petite Sophie. Ninon, comme on s'en doute bien, trouve le cas irrémissible. Garant sort, & Lisette qui revient de chez l'aîné Gourville, fait un récit très-plaisant de l'accueil qu'elle en a reçu.

Oh ! les sçavans sont d'étrange nature.

Quel étonnant jeune homme & qu'il est triste & sec !

Vous l'eussiez vu courbé sur un vieux livre grec.

Un bonnet sale & gras qui cachoit sa figure,

De l'encre au bout des doigts composait sa parure.

Dans un tas de papier il était enterré,

Il se parlait tout bas comme un homme égaré.

De lui dire deux mots je me suis hasardée.

Madame, il ne m'a pas seulement regardée.

J'apporte de l'argent, Monsieur, qui vous est dû.

Monsieur, c'est de l'argent. Il n'a rien répondu.

66 MERCURE DE FRANCE.

Il a continué de feuilleter , d'écrire.

J'ai fait avec Picard un grand éclat de rire.

Ce bruit l'a reveillé. *Voilà deux mille écus ,*

Monfieur , que ma Maîtrefse avoit pour vous re-
çus.

Hem ? qui ? quoi ? m'a t'il dit. Allez chez les no-
raires.

Je n'ai jamais , ma bonne , entendu les affaires.

Je ne me mêle point de ces pauvretés-là.

Monfieur , ils font à vous , prenez-les , les voilà.

Il a repris foudain papier , plume , écritoire.

Picard , l'interrompant , a demandé pour boire ;

Pourquoi boire , a t'il dit ? si rien n'est si vilain

Que de s'accoutumer à boire si matin.

Enfin il a compris ce qu'il devoit entendre.

Voilà les sacs , dit il , & vous pouvez y prendre

Tout ce qu'il vous plaira pour la commission.

Nous avons pris , Madame , avec discrétion.

Il n'a pas un moment daigné tourner la tête ,

Pour voir de nos cinq doigts la modestie hon-
nête ,

Et nous sommes partis avec étonnement ,

Sans recevoir pour vous le moindre compliment.

Avez-vous vu jamais un mortel si bizarre ?

Gourville déclare en confidence à Ni-
non qu'il écrit à Sophie sous le nom de
son frère , des billets moraux qui puissent
romper la mère , si par hasard ils tom-

boient entre ses mains. Ninon craint que le mystère ne soit découvert : elle en rit pourtant , & le quitte.

Les deux frères ouvrent ensemble le second acte. L'aîné est en habit noir , la perruque de travers , l'habit mal boutonné & un livre à la main. C'est le cadet qui prêche son frère.

N'es-tu donc pas honteux , en effet , à ton âge ,
De vouloir devenir un grave personnage ?
Tu forces ton instinct par pure vanité ,
Pour parvenir un jour à la stupidité.
Qui peut donc contre toi t'inspirer tant de haine ?
Pour être malheureux tu prends bien de la peine.
Qui dirais-tu d'un fou qui , des pieds & des
mains ,

Se plairait d'écraser les fleurs de ses jardins
De peur d'en savourer le parfum délicable ?
Le Ciel a formé l'homme animal sociable.
Pourquoi nous fuir ? pourquoi te refuser à tout ?
Être sans amitié , sans plaisir & sans goût ,
C'est être un homme mort. O la plaisante gloire
Que de gâter son vin de crainte de trop boire !
Comme te voila fait ? le teint jaune & l'œil creux ?
Penses-tu plaire au Ciel en te rendant hideux ?
Au monde en attendant soit très-sûr de déplaire.

Le jeune misantrophe reçoit fort mal les leçons de son frère , & lui en fait de très-

68 MERCURE DE FRANCE.

dures. Il débite gravement toute la morale de M. Garant, & déclare qu'il est déterminé, plus que jamais, à fuir le monde. Son frère l'embrasse en plaignant sa folie & le quitte. Resté seul, le philosophe Gourville relit le manuel d'Épictète, & comme Memnon, forme le dessein d'être parfait.

C'est bien dit ; oui, voilà le plan que je suivrai.
Du sentier des méchans je me retirerai.
J'éviterai le jeu, la table, les querelles,
Les vains amusemens, les spectacles, les belles.
Quel plaisir noble & doux de haïr les plaisirs !
De se dire en secret, me voilà sans desirs !
Je suis maître de moi ; je suis bon, juste, sage,
Et mon âme est un roc au milieu de l'orage.

Nous verrons bientôt que le projet d'être sage ne réussit pas mieux à Gourville qu'à Memnon. Son ami M. Garant vient le trouver, & l'engage d'abord à lui remettre les deux mille écus qu'il vient de recevoir ; ce que Gourville lui accorde d'autant plus volontiers que l'argent est très-inutile aux sages. Ensuite le bon M. Garant lui fait entendre que Ninon donne du scandale dans la maison, & qu'il faudroit l'en faire déguerpir. Il va jusqu'à lui donner des soupçons sur les liai-

sons de Ninon avec le jeune Gourville. Cependant l'aîné ne peut pas se résoudre à chasser de la maison une femme qui a pris soin de leur enfance & de leur éducation. Garant, toujours fertile en expédiens, propose de prendre sur lui tout l'odieux de cette démarche, si Gourville veut lui faire une donation de la maison dont il promet de lui rendre l'acte quand Gourville le voudra. Celui-ci accepte la proposition, & Garant, qui a toujours en poche encre, plumes & papier, la lui fait signer sur le champ, & prend la clef de l'appartement. Puis il l'envoie dîner chez une M^{de} Aubert, qui est la perle du quartier, chez qui se rassemblent des docteurs, des sçavans & des gens vertueux. Pendant qu'il y court, le bon M. Garant prend ce moment pour le détruire dans l'esprit de Ninon. Il lui apprend qu'elle va être renvoyée de la maison. Il paraît indigné de l'ingratitude de Gourville l'aîné, & de la mauvaise conduite du cadet. En conséquence il propose à Ninon un petit plan tout-à-fait louable. D'abord il déshérite de sa pleine autorité les deux jeunes gens qui ont encouru sa disgrâce. Ensuite il imagine qu'avec ces deux cent mille francs, joints à sa fortune & à celle

de Ninon , on pourroit tenir une assez bonne maison dans Paris ; que Ninon , qui a du crédit à la cour , pourroit lui obtenir un brevet de fermier général , & il conclut de tous ces arrangemens , qu'elle ne pourroit rien faire de mieux que de l'épouser. Ninon dissimule l'impression que fait sur elle ce projet atroce & ridicule , & feint même d'y consentir. Elle n'a pas beaucoup de peine à en imposer à M. Garant qui , tout frippon qu'il est , n'est qu'un sot. Il la quitte en lui disant : adieu , belle Ninon. Elle répond sur le même ton.

Adieu , cher Marguillier.

C'est la fin du second acte.

Au troisième , Gourville l'aîné rentre désespéré. M^{de} Aubert , chez qui il devait se trouver des docteurs , des sçavans & des gens vertueux , était encore au lit quand il est arrivé chez elle pour y dîner. M. Aubert , en attendant qu'elle se levât , a proposé un trictrac au philosophe : celui-ci qui a une haine effroyable pour tous les jeux , a joué néanmoins & a perdu tout son argent & mille écus sur sa parole.

Aubert a reçu un billet de Garant qui

S E P T E M B R E. 1772. 71

lui marque que les docteurs ne viendront que le lendemain , & qu'il l'attend chez lui pour affaire pressée. Aubert est sorti en faisant des excuses à Gourville. Il faut l'entendre lui-même achever le recit de son désastre.

Madame Aubert paraît avec un air modeste ,
Bien coëffée en cheveux , un deshabillé leste ;
Un négligé brillant , mais qui paraît sans art.
« On a dîné par tout , dit-elle , il est bien tard.
» Je vous proposerais de dîner tête-à-tête ;
» Mais je vous ennuyerais. » J'accepte cette fête.

Le repas était propre & très-bien ordonné ,
Elle avait d'un vin grec dont je me suis donné.

C'est devant Lisette & Picard qu'il fait cette confession. Lisette l'interrompt.

Vous avez oublié votre philosophie.

G O U R V I L L E.

Hélas ! oui. Ce vin grec la rendait plus jolie.
Madame Aubert tenait des propos enchanteurs ,
Que je n'ai jamais lus dans tous mes vieux au-
teurs.

Je l'écoutais parler , je la voyais sourire
Avec un agrément que l'on ne peut décrire.
Le poison le plus doux dans mes veines glissait.

J'étais hors de moi-même ; elle s'attendrissait,
 Nous nous attendrissions. M. Aubert arrive.
 M^{de} Aubert s'enfuit , a l'air d'être craintive ,
 Comme une femme enfin prise avec un amant.
 Moi , neuf en pareil cas , que faire en ce moment ?

Aubert est un brutal , & craignant quelque esclandre ,

J'ai pris , sans dire un mot , le parti de descendre.
 Je sors en maudissant les Aubert , les Garants ,
 Et donnant de bon cœur au diable les sçavans.
 Ah Lifette ! ah Picard ! le sage est peu de chose !

Un moment après arrive le jeune Gourville tout effrayé , implorant le secours de Lifette & demandant pardon à son frère. Il confie à Lifette que Sophie , persécutée par sa mère , & même maltraitée pour avoir refusé de se marier avec l'avocat Placet , vient chercher un asyle chez Ninon. L'avocat Placet vient lui-même quelques momens après , & s'adresse à Gourville l'aîné qui est resté seul sur la scène. Il lui demande sa femme qu'il prétend s'être réfugiée dans la maison. Gourville ne sçait ce qu'on lui veut dire. L'avocat Placet lui apprend que M^{lle} Sophie Armand lui est promise ; qu'on a découvert les billers doux que lui Gourville

ville écrivait à Sophie en style philosophique; qu'on sçait que Sophie est retirée chez lui, & que s'il ne la rend à sa mère & à son futur, on va lui intenter un procès criminel. Gourville, à qui la tête est prête à tourner, l'envoie à tous les diables, & l'avocat sort en menaçant. Gourville, demeuré seul, fait quelques réflexions.

Que voilà pour m'instruire une bonne journée !
 J'étais charmé de moi. Ma sagesse obstinée
 Se complaisait *en elle*, & j'admirais mon vœu
 De fuir l'amour, le vin, les querelles, le jeu.
 J'ai fort bien réussi. Je crois que mes bêtises,
 Des plus grands libertins égalent les sottises.
 Je suis, sans avoir tort, de tout point confondu;
 C'est là payer l'amande, ayant été battu.
 Un bavard d'avocat, dans cette conjoncture,
 Veut me persuader que j'ai pris sa future,
 Et me vient menacer d'un procès criminel.
 Garant peut me tirer de cet état cruel;
 Garant ne paraît point, il me laisse, il emporte
 Jusqu'aux clefs de ma chambre, & je reste à la
 porte,
 N'osant dans mes terreurs ni fuir ni demeurer.
 O sagesse, à quel sort as-tu pu me livrer !
 Voilà donc le beau fruit d'une étude profonde !
 Ah ! si j'avais appris à connaître le monde,

D

Je ne me verrais pas au point où je me voi ;
Mon libertin de frère est plus sage que moi.

On entend un grand bruit dans la maison , & Picard vient lui dire que M. & Mde Armand arrivent en fureur, & redemandent leur fille à grands cris. Gourville ne sçait où se cacher, & Picard lui conseille de s'enfuir au grenier : il y court pour se jeter , dit-il , par la fenêtre.

Le 4^e. acte nous représente Gourville l'aîné , qu'apparemment on a découvert dans sa retraite, poursuivi par M. & Mde Armand & par l'avocat Placet. Tous l'accablent de reproches. Le jeune Gourville fait asseoir M. Armand auprès d'une table, & lui fait apporter du vin. Le bonhomme est dès ce moment tout prêt à verbaliser. Cependant les affaires s'embrouillent de plus en plus. Le jeune Gourville joue le rôle de conciliateur. Il fait sortir son frère pour le dérober à la fureur de Mde Armand. Il représente à cette femme le danger qu'il y aurait à donner trop d'éclat à la fuite de sa fille. Il convient de toutes les fautes de son frère , & pour les réparer, il offre d'épouser Sophie. Mde Armand lui objecte qu'il n'a rien. Il répond que de ce jour même ,

il ſçait de Ninon qu'il eſt propriétaire de cent mille francs qui ſont entre les mains de M. Garant. A ce mot de cent mille francs Mde Armand, transportée, lui jure que Sophie eſt à lui, & l'avocat Placer eſt éconduit avec des huées. Le jeune Gourville ſort pour aller tout préparer. Comme M. Armand eſt encore à boire, & ſa femme à ſe féliciter de ſa bonne fortune, arrive M. Garant qui lui parle de ſon mariage avec Ninon. Il lui en fait compliment, & lui parlent à leur tour du mariage de leur fille avec le jeune Gourville, & des cent mille francs qu'il doit lui remettre. M. Garant ſe moque d'eux & de leur crédulité, & ſoutient que les cent mille francs ſont imaginaires. Mde Armand ſort furieuſe & ſon mari la ſuit.

Ninon rentre au cinquième acte. Elle fait tout ce qui s'eſt paſſé dans la maiſon, & prétend remédier à tout. L'ainé Gourville, revenu de ſes erreurs paſſées, & bien déſabuſé ſur le compte de M. Garant, demande excuſe à Ninon des mauvais procédés qu'il a eus à ſon égard, & qu'on lui avoit ſuggérés.

N I N O N.

Ah ! vos yeux sont ouverts.

**Vous démêlez enfin ces esprits de travers ,
Ces cagots insolens , ces sombres rigoristes ,
Qui pensent être bons quand ils ne sont que tristes.**

**Allez , les gens du monde ont cent fois plus de
sens ,
D'honneur & de vertus comme plus d'agrémens.**

M. & Mde Armand reparaisent , toujours pour redemander leur fille , & pour éclaircir l'histoire des cent mille francs. Les deux Gourville & M. Garant sont en même tems sur la scène , & le dénouement approche. Ninon tire à part M. Garant qui est toujours dans l'erreur & plein de confiance en elle. Elle lui représente qu'il faut payer de paroles Mde Armand , & le conjure de se prêter pour un moment à l'exposé qu'elle va faire. Il y consent. Alors elle rappelle que Gourville le père ne pouvant , par la forme , rien laisser à ses deux fils qui n'étoient pas reconnus , avoit choisi pour légataire un homme de bien , un homme d'honneur qu'il avoit engagé , par une promesse secrète , à remettre cent mille francs à chacun des

deux Gourville, elle ajoute que ces sortes de dépôts, nommés fidéi commis, sont défendus par les loix, & qu'il faut dans ce cas que le légataire jure de garder la somme pour lui. Elle réclame le rémoignage de M. Garant qui jure en effet qu'il gardera le tout. Alors Ninon instruit la compagnie de l'intention où était M. Garant, de s'approprier la fortune des deux pupilles, & de l'offre qu'il lui avoit faite de l'épouser. Garant commence à être troublé. Ninon acheve, & leur apprend à tous que Gourville le père, sur l'avis d'un de ses amis, soupçonnant la bonne foi de Garant, avait fait un second testament qui cassait le premier, & qu'il avait déposé chez un notaire. Elle montre ce testament qu'elle vient de retirer, & où elle est nommée légataire. Garant sort confondu : le jeune Gourville est promis à Sophie avec cent mille francs, & Lisette & Picard ont cinquante louis pour se marier.

Tel est le plan de cette comédie. On retrouve dans les morceaux que nous avons cités, & dans plusieurs autres, la main de son illustre auteur, dont le génie & les longs travaux ont tant de droits à nos respects & à la reconnaissance du Public.

Voyage en Californie pour l'observation du Passage de Vénus sur le disque du Soleil, le 3 Juin 1769, contenant les observations de ce phénomène, & la description historique de la route de l'auteur à travers le Mexique, par feu M. Chappe d'Auteroche, de l'académie royale des sciences; rédigé & publié par M. de Cassini fils, de la même académie, directeur en survivance de l'Observatoire royal de Paris, &c. vol. in-4°. de 170 pag. avec des planches gravées. A Paris, chez Charles-Antoine Jombert, libraire, rue Dauphine.

Le voyage de M. Chappe à la Californie fixoit depuis long tems l'attention des sçavans. L'observation du passage de Vénus sur le Soleil, faite dans cette partie de la Mer du Sud, était une des plus importantes & des plus favorables pour la détermination de la parallaxe du Soleil. La nouvelle du succès complet des opérations arriva enfin; mais les sentimens qu'elle devoit causer furent bien altérés par celle de la mort de cet astronome, que l'on apprit en même tems, & qui avoit suivi de près l'époque de

l'observation. Les papiers de M. Chappe ne parvinrent en France que vers la fin de l'année 1770. M. Pauly, à qui M. Chappe les avoit confiés en mourant, les remit entre les mains de M. de Cassini le 7 Décembre, & le même jour ils furent déposés à l'académie. L'impatience du Public à connoître le résultat d'une observation si intéressante, ne permit pas de différer plus long-tems à l'en instruire. M. de la Lande publia dans la gazette du 14 Décembre 1770 la parallaxe du soleil déduite de l'observation faite à San-Joseph. Par cet empressement à satisfaire la curiosité du monde sçavant, l'Académie ne se crut point dispensée de faire connoître & de mettre sous les yeux du Public les détails circonstanciés d'une observation si importante à discuter. M. de Cassini fils fut chargé en conséquence de mettre en ordre, de rédiger & de calculer les observations que M. Chappe avoit faites à San-Joseph; enfin de tirer de ses manuscrits originaux tout ce qui méritoit d'être publié. C'est de cette commission que M. de Cassini s'acquitte dans cet ouvrage. Il nous donne d'abord une relation du voyage de l'auteur. Ce que le rédacteur a trouvé de relatif à cet

D iv

objet dans les papiers de M. Chappe, qui lui ont été remis, étoit si peu de chose, qu'il n'auroit guère pu donner ici qu'un journal itinéraire très-stérile, sans les secours de MM. Noël & Pauly. Il a donc fait usage de ce qu'a pu lui fournir la mémoire de ces deux compagnons de voyage de M. Chappe, qui ont eu de plus l'avantage de faire deux fois la même route en allant & en revenant. L'on conçoit la difficulté qu'il y a de décrire d'une manière intéressante des objets qui n'ont point été sous nos yeux. On lira néanmoins avec satisfaction plusieurs endroits de cette relation. Le peu de séjour que nos voyageurs firent à Mexico, capitale du Mexique, les a empêchés d'en donner une description un peu étendue. Cette ville est située sur le bord d'un lac & bâtie sur un terrain marécageux traversé d'un grand nombre de canaux; toutes les maisons, en conséquence, y sont bâties sur pilotis. Le terrain s'affaisse en plusieurs endroits, & l'on y remarque quelques édifices qui se sont enfoncés de plus de six pieds, sans que le corps du bâtiment en ait été dérangé : de ce nombre est la cathédrale. Les rues du Mexico sont très larges, tirées au cordeau, & se

coupent presque toutes à angles droits. Les maisons y sont assez bien bâties, mais peu décorées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; leur forme, d'ailleurs, est la même qu'en Espagne. Il n'y point à Mexico d'édifice fort remarquable. Le palais du Vice-Roi donne sur une grande place assez régulière, au milieu de laquelle est une fontaine. Ce palais est bâti très solidement ; c'est là son seul mérite : il n'y faut point chercher de décorations : son enceinte renferme trois cours assez belles ; dans le milieu de chacune est une fontaine. L'hôtel de la monnoie qui est situé derrière ce palais, est un bâtiment fort considérable ; plus de cent ouvriers y sont occupés à convertir en piastras, pour le compte du Roi d'Espagne, les lingots & masses énormes d'argent que les particuliers, possesseurs des mines, viennent y apporter & échanger contre de l'argent monnoyé. Ce qu'il y a de plus superbement bâti sont les églises, chapelles & couvents. Il y en a beaucoup à Mexico qui sont très-richement ornés, entre autres la cathédrale. On y remarque au tour du maître-autel, une balustrade d'argent massif ; & ce qui est encore plus précieux, une lampe dont le corps

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

d'argent est d'une si grande forme , qu'il y entre trois hommes pour la nettoyer : cette lampe est enrichie de figures , de têtes de lion , & de différens ornemens d'or pur. Les piliers de l'intérieur de l'église sont tapissés d'un superbe velours cramois bordé d'une large franche d'or. L'extérieur de la cathédrale du Mexico n'est point fini ; on craint en l'achevant d'augmenter la masse du bâtiment , qui commence à s'affaïsser. On remarque trois places principales dans la ville du Mexico : la première est la place *Maïor* , sur laquelle donne la façade d'un palais ; celle de la cathédrale , & le marché , qui est un doublé carré entouré de bâtimens. Cette place est au centre de la ville ; la seconde , immédiatement à côté de celle-ci , est celle *del Volador* , où se donnent les combats de taureaux ; la troisième est celle *del Santo Domingo* : ces places sont assez régulières ; au milieu de chacune est une fontaine. Au nord de la ville , vers les faubourgs , est la promenade publique ou l'*Alameda* : un ruisseau coule au tour en formant un carré assez vaste , au milieu duquel est un bassin à jet d'eau , où viennent se réunir en étoile huit allées d'arbres qui sont en fort mauvais état , le

terrein du Mexico y étant peu propre. Cette promenade est la seule qu'il y ait à Mexico; tous les environs de la ville sont marécageux & coupés d'un nombre infini de canaux. A quelque pas & en face de l'Alameda, est le *Quemadero*; c'est l'endroit où l'on brûle les Juifs & autres malheureuses victimes du redoutable Tribunal de l'Inquisition. Ce *Quemadero* forme une enceinte de quatre murailles, qui renferment des fours, & par-dessus lesquelles on jete ceux qui sont condamnés à être brûlés vifs par des juges qui professent une religion dont la charité est le premier précepte.

L'Indien a le teint olivâtre, les yeux & les cheveux noirs, la taille médiocre, la jambe grosse & fortement dessinée, le nez écrasé. Les femmes ont à peu-près la même couleur, & n'ont point la figure agréable. Elles se marient communément à 9 ou dix ans, & ont des enfans jusqu'à 35 ou 40 ans; il est rare néanmoins qu'elles en élèvent un grand nombre. La petite vérole & la rougeole sont deux maladies très-communes dont il en réchappe très-peu, sur-tout lorsque, pour les guérir, les Indiens leur font prendre des bains de sueur qui les font mourir presque aussi-

84 MERCURE DE FRANCE.

tôt. Les mauvais traitemens des maîtres de ces Indiens contribuent, autant que les maladies, à détruire cette race ; & les mines, à l'exploitation desquelles on les emploie, font tous les ans le tombeau d'un nombre infini de ces malheureux. Les travaux immenses que l'on a faits à Mexico pour faire écouler les eaux du lac, en ont aussi fait périr plusieurs milliers ; de sorte que le Mexique n'est plus maintenant qu'un désert, en comparaison de ce qu'il étoit du tems de Montézuma, dernier Empereur du Mexique.

Ce Journal donne plusieurs autres notions curieuses sur différens endroits de la route suivie par M. Chappe ; mais le lecteur verra toujours avec peine la relation de ce voyage se terminer à l'endroit où elle eût été la plus intéressante, par les lumières & les connoissances nouvelles qu'elle eût pu nous donner sur la Californie. Il a été impossible au rédacteur de suppléer ici, non plus que dans bien d'autres endroits de cette relation, au silence de l'auteur. Les personnes qui l'ont accompagné n'ont pu lui donner à ce sujet aucune notion particulière. Le seul ressouvenir qu'elles aient apporté de ce pays si fatal, est celui du triste événe-

ment de la mort de M. Chappe. Le récit qu'on nous en donne ici ne pourra manquer d'intéresser le lecteur & renouveler des regrets bien mérités & bien flatteurs à la mémoire de M. Chappe. « Il » regnoit depuis quelque tems au village » de San - Joseph en Californie (lieu » choisi pour l'observation) une maladie » contagieuse, qui avoit enlevé déjà un » tiers des habitans, lorsque M. Chappe » y arriva. Il eût été peut-être facile de se » soustraire à la contagion en fuyant de » ce lieu, & allant s'établir plus loin vers » le Cap San - Lucas : c'est ce que MM. » les Officiers Espagnols proposèrent » d'abord ; mais il ne restoit plus que peu » de jours jusqu'au moment de l'observation, & l'on eût perdu, dans un nouveau transport, des instans infiniment » précieux. M. Chappe, moins sensible » au danger de sa vie qu'au malheur de » manquer son observation ou de la faire » incomplète, signifia qu'il resteroit à » San - Joseph quoiqu'il dût en arriver. » Chaque jour cependant, la mort moissonnant au tour de lui, l'avertissoit du » danger qu'il couroit ; mais chaque jour » l'approchoit du terme de ses vœux, & » M. Chappe n'étoit sensible qu'à cet

36 MERCURE DE FRANCE

» objet. La joie qu'il eut de l'avoir rem-
» pli fut , à la vérité , bientôt altérée par
» la vue du triste spectacle dont il com-
» mença à être le témoin. Dès le 5 Juin ,
» c'est-à-dire , deux jours après l'observa-
» tion du passage de Vénus , MM. Doz ,
» Medina , & tous les Espagnols de leur
» suite , au nombre de onze personnes ,
» tombèrent malades. Ce ne fut plus
» alors qu'une consternation générale : les
» plaintes des mourans , le désespoir de
» ceux qui se voyoient frappés à leur tour
» de la maladie , & qui n'espéroient que
» le sort commun ; tout conspiroit à ren-
» dre le village de San - Joseph un lieu
» d'horreur. Quiconque a connu particu-
» lièrement M. Chappe n'a jamais re-
» marqué en lui que deux sentimens ;
» l'amour de la gloire & celui de l'hu-
» manité. Quelle situation que celle où
» il se trouva alors , pour un cœur com-
» me le sien ! presque le seul , entre tous ,
» que la contagion sembloit respecter
» jusqu'à ce moment , il se faisoit un
» bonheur de partager ses soins entre
» tous les malheureux qui l'environ-
» noient ; mais bientôt il fut lui-même
» frappé de la maladie. Réduit à avoir
» besoin de ces mêmes secours qu'il don-

» noit un moment auparavant aux au-
 » tres, M. Chappe ne trouva personne
 » pour les lui administrer. MM. Pauly
 » & Noël étoient tombés malades avant
 » lui, & se trouvoient à toute extrémité ;
 » le seul domestique de confiance étoit
 » dans le même état : tout le monde en
 » un mot, Indiens, Espagnols & Fran-
 » çois, ou se voyoit aux portes de la
 » mort, ou bien s'y sentoient entraîné. M.
 » Chappe avoit apporté de France une
 » petite pharmacie & des livres de méde-
 » cine. Devenu médecin par occasion ,
 » il avoit examiné les symptômes de la
 » maladie , & feuilletant ensuite dans ces
 » livres , il y avoit cherché les remèdes
 » convenables. Mais il se trouva bientôt
 » dans le même embarras que ceux qui
 » consultoient autrefois les oracles, dont
 » la réponse obscure renfermoit plusieurs
 » sens souvent contraires, & ne les ren-
 » doit pas plus éclairés qu'auparavant. En
 » effet, M. Chappe sentant un point de
 » côté violent , & ayant de tems en tems
 » le transport au cerveau , les livres con-
 » sultés ordonnoient la saignée ; mais ils
 » la défendoient expressément , & indi-
 » quoient les purgatifs , dans le cas où la
 » maladie seroit produite par un amas

88 MERCURE DE FRANCE.

» de bile : c'étoit précisément le plus dif-
 » ficile à distinguer. M. Chappe , à tout
 » hasard , se décida pour les purgatifs.
 » Dans les momens de relâche , il étoit
 » obligé de préparer lui-même ses dro-
 » gues : il n'osoit se fier à la seule per-
 » sonne qui restoit en santé , parce que
 » quelques jours auparavant elle avoit
 » pensé empoisonner M. Noël , en pre-
 » nant une drogue pour une autre. Telle
 » étoit la situation affreuse de M. Chap-
 » pe. Après trois jours d'accès consécu-
 » tifs , il prit deux médecines qui lui
 » firent les plus grands effets , & le sou-
 » lagèrent infiniment. Mais trop enhardi
 » par ce succès , poussé d'ailleurs par un
 » zèle que nous oserons blâmer ici , puis-
 » qu'il étoit imprudent , M. Chappe vou-
 » lut , le même jour de sa seconde méde-
 » cine , observer l'éclipse de lune du 18
 » Juin. Il est inconcevable comment M.
 » Chappe languissant , accablé par les
 » souffrances , affoibli par les accès qu'il
 » venoit d'essuyer , a pu donner à ce phé-
 » nomène une attention suivie , comme
 » l'auroit pu faire le plus habile observa-
 » teur dans la santé la plus parfaite. M.
 » Chappe , à la vérité , put à peine ache-
 » ver cette observation. Il lui prit une

» foiblesse, ainsi qu'un mal de tête, qui ne
 » le quitta plus ; son tempérament ro-
 » buste combattit encore quelque tems ,
 » mais ne fit que prolonger ses souffran-
 » ces : il voulut se faire saigner ; son in-
 » terprète , chirurgien peu exercé , &
 » d'ailleurs en mauvaise santé , le man-
 » qua ; mais , encouragé par M. Chappe
 » lui-même , il réussit à lui tirer quelques
 » palettes de sang. Cette saignée ne fit
 » qu'augmenter le mal. Le soir même
 » M. Chappe crut sentir une obstruction ;
 » il essaya de monter à cheval , & fut un
 » peu soulagé : mais bientôt les accès de
 » fièvre le reprirent , & le réduisirent
 » dans l'état le plus fâcheux ; il souffroit
 » les douleurs les plus aigues , & man-
 » quoit de tout adoucissement. Le village
 » de San-Joseph n'étoit qu'un désert : les
 » trois-quarts des habitans étoient morts ;
 » le reste avoit pris la fuite pour aller
 » chercher un air moins empesté : mais
 » la contagion s'étoit déjà répandue au
 » loin. C'est dans cet abandon total que
 » M. Chappe passa les derniers momens
 » de sa vie. Il expira enfin le premier
 » Août 1770 , au milieu de MM. Pauly,
 » Noël , & des autres personnes de sa
 » suite , qui avoient à peine elles-mêmes

» la force de se traîner auprès de lui , de
 » lui rendre les bras & de recevoir son
 » dernier soupir. M. Chappe vit la mort
 » s'approcher avec la fermeté & la séré-
 » nité d'un vrai philosophe. Le but de
 » son voyage étoit rempli , le fruit de son
 » observation assuré ; il ne vit plus rien
 » à regretter , & mourut content. Le Pu-
 » blic & ses amis furent les seuls qui per-
 » dirent à sa mort. Leurs regrets sont au-
 » jourd'hui son plus digne éloge , & la
 » récompense la plus flatteuse de ses tra-
 » vaux. »

Le détail des observations astronomi-
 ques que M. Chappe a faites à San - Jo-
 seph , relativement au passage de Vénus ,
 qui étoit le principal objet de son voyage ,
 est placé à la suite de la relation de ce
 même voyage. M. de Cassini n'a rien
 épargné pour donner à cette partie astro-
 nomique de l'ouvrage , la clarté , la pré-
 cision & l'étendue que l'on pouvoit dési-
 rer.

Le volume est terminé par un exposé
 curieux & instructif des travaux qu'a oc-
 casionnés depuis deux siècles la recherche
 de la parallaxe du soleil. Cette parallaxe
 est la différence du lieu où le soleil nous
 paroît, vu de la surface de la terre , au lieu

où il paroîtroit s'il étoit vu du centre du globe; ou, si l'on veut, c'est l'angle sous lequel paroît le rayon de la terre, vu du centre du soleil. Or l'on sent parfaitement que cet angle doit être d'autant plus petit que le soleil est plus éloigné de nous.

Ce même volume nous présente l'extrait d'une lettre de Don Joseph-Antoine de Alzate y Ramirez, adressée à l'Académie royale des sciences de Paris, & contenant des observations intéressantes sur l'histoire naturelle des environs de la ville de Mexico. Ces observations peuvent suppléer à celles que M. Chappe n'auroit pas manqué de faire. Don Alzate fait mention à la fin de sa lettre, d'un fait singulier qui lui paroît avoir un grand rapport avec les expériences électriques.

« Dans une terre, nous dit-il, de feu

» Don Alonze de Gomez, secrétaire du

» Vice-Roi, sise en la juridiction de

» *Singuluca*, au nord-est de cette capi-

» tale, dont elle est distante d'environ

» vingt-deux lieues, il y avoit un do-

» mestique perclus de ses deux bras, je

» ne sais si c'étoit de naissance. On l'oc-

» cupoit à garder des ânes. Revenant un

» soir des champs à la maison, il fut sur-

92 MERCURE DE FRANCE.

» pris par un orage furieux , & se refugia
 » sous un arbre pour se mettre à couvert
 » de la pluie. Là il fut frappé d'un coup
 » de foudre qui le laissa quelque tems
 » évanoui. Il ne fut point blessé d'ailleurs ;
 » au contraire , revenu à lui , il eut la sa-
 » tisfaction de se trouver le libre usage
 » de ses bras & de ses mains. Le fait est
 » sûr ; je le tiens d'un Ecclésiastique d'une
 » probité reconnue , qui en fut témoin ,
 » & auquel on doit d'autant plus ajouter
 » foi , qu'il ignore absolument ce que
 » c'est qu'électricité , matière électrique :
 » il raconte le fait uniquement par sa
 » singularité , sans prétendre l'appliquer
 » à aucun système physique. » Les parti-
 » sans de l'électricité médicale pourront ci-
 » ter ce fait en leur faveur : mais nous
 » croyons qu'il leur restera toujours à prou-
 » ver que la guérison obtenue par le parà-
 » lytique dont il est ici question , est entière-
 » ment due à l'action de la matière électri-
 » que , & non à l'agitation ou à la forte émo-
 » tion qu'à dû produire chez le malade la
 » crainte du tonnerre.

*Dictionnaire vétérinaire , & des animaux
 domestiques ; contenant leurs mœurs ,
 leurs caractères , leurs descriptions*

S E P T E M B R E. 1772. 93

anatomiques, la manière de les nourrir, de les élever & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la société civile; auquel on a joint un *fauna gallicus*. Par M. Buchoz, médecin-botaniste de M. le Comte de Provence, & médecin de quartier surnuméraire de Sa Maison, ancien médecin ordinaire du feu Roi de Pologne, docteur agrégé du collège royal, & de la faculté de médecine de Nanci; associé de plusieurs académies. A Paris, chez J. P. Costard, libraire, rue St Jean - de-Beauvais; tome III^e, in 8°. petit format.

Le premier projet de M. Buchoz, en publiant ce dictionnaire, étoit de donner par ordre alphabétique l'histoire naturelle de tous les animaux que la France nourrit, afin que ce dernier ouvrage pût servir de suite à son dictionnaire des plantes, arbres & arbustes du royaume. L'auteur n'a point abandonné ce projet; mais il y a fait des changemens pour la plus grande utilité de ceux qui font leur occupation

de l'économie rurale. Il s'est particulièrement appliqué à donner des articles étendus & satisfaisans sur les animaux domestiques & sur ceux dont on peut tirer quelque avantage pour la société. Ces articles présentent tout ce qui peut avoir rapport à l'art vétérinaire, à la chasse, à la pêche & en général à toutes les connoissances nécessaires dans l'économie domestique. Comme M. Buchoz n'a point négligé de consulter tous les bons écrits publiés sur ces différens objets, l'on peut regarder ce dictionnaire comme un répertoire utile de toutes les instructions économiques relatives aux animaux. L'auteur, pour rendre ce dictionnaire aussi complet qu'il peut l'être, s'est réservé de faire connoître dans un *fauna gallicus*, placé à la fin du dernier volume, les différens animaux dont il n'aura pas été parlé dans le corps de l'ouvrage.

Le libraire qui débite ce dictionnaire, prévient le Public que le troisième volume que nous venons d'annoncer se distribue *gratis* à ceux qui ont acquis les deux premiers; mais les avantages de l'acquisition actuelle n'auront plus lieu à la distribution du quatrième volume qui va paroître incessamment.

Le Vignole moderne, ou Traité élémentaire d'Architecture ; première partie où sont expliqués les principes des cinq Ordres de J. B. de Vignole, composés & gravés par J. R. Lucotte ; vol. -in4°.

Vignole est, de tous les auteurs qui ont écrit sur l'architecture, celui dont on a adopté en France, de préférence, les proportions : son traité des ordres est regardé comme un ouvrage classique pour nos jeunes architectes ; & il en a été publié une multitude d'éditions de toutes sortes de formats, parmi lesquelles on distingue celle donnée par Daviler qui a fait de cet ouvrage un cours complet d'architecture, à l'aide des commentaires & des additions qu'il y a joints. La différence entre le Vignole de M. Lucotte & les autres, consiste principalement en ce qu'il a divisé en trois parties l'ouvrage de cet auteur, que jusqu'ici on ne s'étoit point avisé de séparer. La première partie, qui est celle que nous annonçons, n'a pour objet que l'ordonnance pure & simple des cinq ordres Toscan, Dorique, Ionique, Corinthien & Composite, avec tous les détails de leurs profils & de leurs moulures, développés en 36 planches : & les deux au-

tres parties comprendront leur application, c'est-à-dire, les proportions des entre colonnes & des portiques, soit sans piédestaux, soit avec piédestaux. Outre ces explications particulières de chaque planche, on trouve à la tête de ce livre, un discours sur l'origine de l'architecture, où l'auteur a rassemblé à-peu-près ce qui a été dit de mieux sur cette matière. On y fait passer en revue les divers procédés employés jusqu'ici pour bâtir; mais ce qu'on y remarquera de singulier, c'est que M. Lucotte parle de toutes les anciennes manières de bâtir que Vitruve, architecte d'Auguste, disoit être en usage de son tems chez les différens peuples, comme si elles avoient lieu encore aujourd'hui : on y lit qu'au royaume de Pont dans la Colchide, on élève perpendiculairement quatre arbres en carré qu'on garnit de terre grasse, & qu'on lie ensuite avec des pièces diagonales... Que les Phrygiens creusent des fosses circulaires au tour desquelles ils élèvent des perches qu'ils lient ensemble par le haut à la manière de nos glacières... Que l'on fait voir encore maintenant à Athènes les toits de l'Aréopage faits de terre grasse, & dans le Capitole à Rome, la cabane de Romulus couverte de chaume, &c. &c.

Au

Au surplus ce livre élémentaire, tel qu'il est, ne peut manquer d'être utile aux jeunes élèves en architecture, d'autant plus que les planches en sont fort bien gravées, & qu'elles nous ont paru crottées avec exactitude. Il se vend 3 liv. broché, à Paris, chez Quillau, libraire, rue du Fouare; chez l'auteur, rue St Honoré près St Roch; Buldet, marchand d'estampes, quai de Gèvres, & Joullain, quai de la Mégisserie.

Histoire des Ordres Royaux, Hospitaliers-Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St Lazare de Jérusalem; par M. Gautier de Sibert, de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres; historiographe desdits Ordres; vol. in-4°. de l'imprimerie royale; & se trouve à Paris, chez Panckoucke, libraire, rue des Poitevins, hôtel de Thon.

L'histoire d'un Ordre religieux-militaire dévoué par état aux fonctions de l'hospitalité & au soulagement d'un peuple d'infortunés qu'une maladie contagieuse retranchoit de la société, doit présenter peu de faits extraordinaires & pro-

E

28 MERCURE DE FRANCE.

pres à fixer l'attention d'un lecteur avide d'actions d'éclat. Cependant , quoique l'esprit de bienfaisance dont cet Ordre étoit animé lui fît souvent préférer l'exercice des vertus hospitalières à la profession des armes , qui , dans les circonstances mêmes les plus légitimes , entraîne les hommes à la destruction de leurs semblables , on verra souvent les chevaliers de St Lazare signaler par des actions de bravoure la confiance que les Rois de Jérusalem leur avoient accordée. L'histoire des premiers siècles de cet Ordre se trouve liée avec celle des Rois de Jérusalem & des Croisades. L'historiographe a sçu profiter de cette liaison pour jeter plus d'intérêt dans son tableau historique ; mais il a eu soin d'éviter tous les détails inutiles , & il a mis beaucoup de précision dans ceux qu'exigeoient l'ordre & l'objet de son travail.

Quoique le mérite & le lustre de l'Ordre de St Lazare n'empruntent rien de la date plus ou moins reculée de son établissement , l'historien n'a cependant pas négligé ce qui a rapport à son origine , parce que , parmi les institutions du même genre , la prééminence du rang est attachée à l'ancienneté. Il résulte des faits qui

sont ici rapportés, que l'existence de l'Ordre St Lazare, comme religion hospitalière-militaire, a précédé l'institution de tous les autres Ordres semblables; ce qui est confirmé par le recit de Panvinus. Nous lisons, dans son histoire chronologique sous l'an 1119, qu'alors il y avoit à Jérusalem quatre Ordres de milices hospitalières; sçavoir, les Chevaliers de Saint Jean, ceux du Temple, les Teutoniques & ceux de St Lazare beaucoup plus anciens que les précédens. On objectera peut-être que ni les historiens contemporains, ni les chartres de ces tems ne donnent le titre de Chevaliers aux Hospitaliers de St Lazare; mais cette objection tombera d'elle-même si on se rappelle, que l'usage de ces siècles étoit de nommer simplement *Hospitaliers* ou *Frères* ceux qui composoient les Religions militaires: c'est ainsi qu'étoient désignés les Chevaliers de St Jean dans des tems postérieurs, quoique certainement on ne doutât pas qu'ils ne fussent Chevaliers, en même tems qu'ils étoient Hospitaliers. Au surplus il existe des lettres patentes données en faveur de l'Ordre par Henri II, Duc de Normandie, depuis Roi d'Angleterre, dans lesquelles ce Prince qualifie les *Frères* de St

Lazare , de Chevaliers de St Lazare de Jérusalem.

Les lépreux ont toujours regardé St Lazare comme leur protecteur , parce que ce saint employoit ses biens principalement à faire soigner ceux qui étoient affligés de la lèpre : c'est aussi pour cette raison que l'Ordre institué pour se livrer au service & au soulagement des lépreux , a pris le nom de St Lazare. L'histoire qu'on nous donne aujourd'hui de cet Ordre est divisé en quatre époques. La première , commençant avec l'Ordre , finit en l'année 1254 , remarquable par la translation du grand Maître & du chef-lieu de l'Ordre en France. Le Pape Innocent VIII voulut unir cet Ordre à celui de St Jean de Jérusalem , & donna une Bulle en conséquence. Les Chevaliers François s'y opposèrent : l'union n'eut lieu que pour l'Italie. L'année 1489 , année où cette bulle fut donnée , termine la seconde époque. La troisième s'étend depuis 1489 jusqu'en 1608. L'institution de l'Ordre de Notre Dame de Mont - Carmel par Henri IV , & son union avec l'ancienne Milice & Religion de St Lazare , commencent la quatrième époque qui renferme tous les événemens des deux Ordres réunis depuis 1608 jus-

qu'à nos jours. Le Roi rappelle & confirme dans le brevet d'union, le droit qu'ont les Chevaliers, quoique mariés, de jouir des pensions qu'il lui plaira de leur accorder sur les évêchés, abbayes & autres bénéfices à sa nomination, conformément aux bulles des Papes. Depuis ces tems, les Ordres de St Lazare & de Notre Dame de Mont Carmel ont continué d'être réunis, sans cesser de subsister l'un & l'autre ; de manière que les graces qui leur ont été accordées ont toujours été communes, que le titre de grand Maître de l'un a toujours été inséparable de celui de grand Maître de l'autre, & que les Chevaliers sont également Chevaliers de St Lazare & de Notre - Dame du Mont-Carmel. Cette union procure à l'Ordre de St Lazare le double avantage d'être le plus ancien des Ordres militaires réguliers de la Chrétienté, & d'être spécialement l'Ordre de l'auguste Maison de Bourbon. Les Papes concourant aux desseins de nos Rois, ont reconnu & approuvé de fait & de droit l'union de ces deux Ordres, & la prérogative qu'ont les Chevaliers de participer aux privilèges de l'un & de l'autre. Henri IV s'étoit porté d'autant plus volontiers à instituer l'Or-

dre de Notre-Dame du Mont Carmel & à le réunir à celui de St Lazare, que ce bon Prince trouvoit dans les privilèges & les prérogatives rendus communs à ces deux Ordres, un moyen de plus de récompenser les Gentilshommes de son royaume dévoués à son service & fideles à remplir leurs devoirs. Les Rois, successeurs de Henri IV ont continué d'accorder leur protection à ces ordres religieux-militaires ; - mais la faveur la plus signalée que ces Ordres aient jamais obtenue, est celle dont Sa Majesté a bien voulu les honorer en leur donnant en 1757, pour grand Maître, Mgr le Duc de Berri, aujourd'hui Monseigneur le Dauphin, & en nommant pour gérant & administrateur, M. le Duc de la Vrilliere. L'Ordre de St Lazare a repris sous le magistère de cet auguste Prince, un éclat nouveau, une nouvelle consistance. Les deux Puissances ecclésiastique & séculière, dirigées par des vues sages, lui ont uni & appliqué les biens & les revenus des Ordres du St Esprit de Montpellier & de St Ruf. Le droit qu'ont ses membres de posséder des pensions sur les bénéfices, & tous leurs autres privilèges ont été confirmés par des lettres-patentes. Monseigneur le Dau-

phin , après avoir honoré de sa bienveillance les Ordres de Notre - Dame du Mont - Carmel & de St Lazare , & leur avoir fait obtenir plusieurs graces signalées, s'est démis du titre de Grand Maître. Sa Majesté voulant perpétuer la gloire & le bonheur des deux Ordres, leur a accordé un nouveau bienfait , en donnant cette dignité à Mgr le Comte de Provence. Le sçavant historiographe nous prévient que l'ouvrage étoit fini , & l'impression achevée , lorsque le Roi a déclaré cette nomination qui fixera le commencement d'une nouvelle époque.

Cette histoire , écrite d'un style noble & soutenu , contient plusieurs recherches historiques ; elle est accompagnée de pièces justificatives très propres à faire connoître l'exactitude de l'historien , & à donner plus de confiance au lecteur sur les principaux faits relatifs à l'Ordre qui lui sont ici présentés. L'ouvrage est très bien imprimé & enrichi de gravures exécutées avec soin. On voit en tête le portrait de Mgr le Comte de Provence , grand Maître actuel des Ordres de Notre Dame du Mont-Carmel & de St Lazare de Jérusalem , qui a bien voulu accepter la dédicace de leur histoire.

Mémoire sur la meilleure manière de faire & de gouverner les vins, soit pour l'usage, soit pour leur faire passer la mer, qui a remporté le prix au jugement de l'Académie de Marseille en 1770; par M. l'Abbé Rozier, chevalier de l'Eglise de Lyon, de l'académie des sciences, beaux arts & belles lettres de Lyon, de Villefranche; de la société impériale de physique & de botanique de Florence; de la société économique de Berne, associé à celle de Lyon, de Limoges, d'Orléans; ancien directeur de l'Ecole royale de médecine vétérinaire. A Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe; 1 vol. in 8°. 3 liv. 10 s. br.

Il est aisé de concevoir comment M. l'Abbé Rozier a remporté le prix proposé par l'académie de Marseille, après avoir obtenu deux ans auparavant à Limoges la même couronne littéraire pour son mémoire sur la manière de brûler ou distiller les vins (1). L'auteur développe dans ce dernier ouvrage quels sont les

* On trouve cet ouvrage à Lyon, chez les Frères Périſſe; à Paris, chez Bailly, & Didot le jeune, libraires, quai des Augustins.

principes constitutifs des vins, & comment l'art peut les convertir en esprit ardent; & dans celui que nous publions, il fait l'application des principes de cette savante théorie à la manière de faire le vin. Il y démontre visiblement qu'il est aisé de bonnifier tous les vins, en suivant les procédés qu'il indique; comment on parviendroit à en rendre quelques-uns de qualité supérieure; enfin qu'elles sont les précautions que l'on doit avoir & comment reconnoître si un vin n'a aucune tendance à l'acidité ou à la pousse, avant de lui faire passer la mer. Ces objets sont exactement discutés & remplis dans les neuf chapitres qui composent ce traité.

M. l'A. R. parle, dans le premier, du terrain & de l'exposition convenables pour une vigne; dans le second, du choix de raisins; dans le troisième, du tems le plus convenable pour vendanger; dans le quatrième, des soins nécessaires en mettant le raisin dans la cuve; dans le cinquième, du tems auquel on doit tirer le vin de la cuve, des moyens d'en connoître le point préfixe, avec des expériences faites sur la chaleur du vin en fermentation au moyen du thermomètre; dans le sixième, de la manière de tirer le vin de la cuve, du

E *

choix des tonneaux & de leur remplissage ; dans le septième , de la conduite du vin depuis que le tonneau est bouché jusqu'en Mars ; dans le huitième , de l'action de l'air sur le vin , des qualités qui constituent une bonne cave , & des moyens d'y perfectionner le vin , même avec économie ; dans le neuvième enfin , des soins qu'exigent les vins destinés à passer la mer.

Cette marche est simple & naturelle ; l'expérience est toujours à côté du précepte : la chymie , la physique , l'agriculture se tiennent , pour ainsi dire , par la main dans cet excellent ouvrage mis à la portée du cultivateur le moins instruit.

Le zèle de M. l'A.R. mérite qu'on l'encourage , & qu'on lui fournisse les moyens de perfectionner une culture presque ignorée en France , quoique son produit forme une principale branche de son commerce. On lit , page 24.

« L'abus & la variété prodigieuse des différentes dénominations des raisins font que , d'un village à un autre , les cultivateurs ne s'entendent plus , & après cela , comment les auteurs qui traitent de la vigne , prétendent-ils qu'on les entendra ? Les meilleurs ouvrages en ce genre se-

ront toujours inutiles tant que nous n'aurons pas une nomenclature rapprochée pour tous les raisins cultivés dans le royaume. J'avois commencé cette pénible entreprise lorsque je demeuroidis en province; je comptois pouvoir la terminer pendant mon séjour à Paris, & pour cela faire venir, de tous les pays de vignobles, des plans de chaque espèce, & prier qu'on m'envoyât avec soin les noms de chacune séparément. Mon projet étoit de placer tous ces ceps dans une même enceinte, de comparer leurs formes, de dessiner leurs bois, leurs feuilles, leurs fleurs, leurs fruits, leurs grappes, enfin tout ce qui pouvoit assigner un caractère botanique & fixe. Alors chaque espèce, après avoir été confrontée avec toutes les autres, auroit été désignée & caractérisée par une phrase latine; on lui auroit donné le nom françois le plus généralement connu, auquel on auroit réuni tout les noms triviaux adoptés dans les différens cantons. Par ce moyen unique, les vignerons se seroient entendus & compris d'un bout du royaume à l'autre, & alors les ouvrages sur la vigne seroient devenus utiles. Je m'étois imaginé trouver des ressources auprès de quelques Seigneurs aux-

quels je ne demandois qu'un arpent de terrain dans les environs de Paris & dans une bonne exposition; mais mes espérances ont été trompées : j'attendrai que des circonstances plus heureuses me fournissent les moyens de réaliser un projet que je n'abandonne pas. »

Ce volume contient encore trois dissertations; la première est sur les moyens employés pour renouveler une vigne. Si on suivoit la méthode indiquée par l'auteur, on ne seroit jamais dans le cas de l'arracher; M. l'A. R. le démontre par le raisonnement & par l'expérience. Dans la seconde il examine les usages économiques des différentes parties de la vigne. C'est le physicien qui apprend aux vignerons à connoître l'usage de ce qu'ils voient toute l'année sans se douter de son utilité. Dans la troisième enfin, M. l'Abbé Rozier traite des vaisseaux propres à renfermer le vin. Tout propriétaire qui fait cultiver par lui même, lira avec plaisir ces trois dissertations. Elles sont très-instructives, & elles renferment des détails & des points de vues économiques & curieux.

On souscrit actuellement chez Ruault, libraire, rue-St Jacques, pour le Journal

SEPTEMBRE. 1772. 109
d'Observation sur la physique , sur l'histoire naturelle , & sur les arts & métiers. Le prix de la souscription est de 30 liv. pour Paris , & de 36 pour la province , port franc. Ce recueil est enrichi de gravures en taille douce , & il en paroît 12 vol. par an. Nous lui avons souvent donné les éloges qu'il mérite.

Géographie élémentaire moderne & ancienne , contenant les principes de la géographie ; une description générale du globe , & une détail particulier de l'Europe & de la France. Par M. Buache de la Neuville ; 2 tom. in-12. A Paris , chez d'Houry , imprimeur - libraire de Mgr le Duc d'Orléans , rue Vieille Bouclerie , au St Esprit , 1772.

Cette géographie est présentée avec beaucoup de méthode , écrite avec beaucoup de clarté , très-instructive & très-propre à l'éducation de la jeunesse. Elle a l'avantage , qui lui est particulier , d'être revêtue de l'approbation de l'Académie des sciences , & l'on ne peut mieux faire connoître & annoncer ce bon livre qu'en rapportant le jugement même qu'en ont porté les Commissaires , MM. de Montigni & de Cassini fils.

Le manuscrit de cet ouvrage (disent les Commissaires) avoit déjà été examiné en 1766, par MM. Bezout & Pingré, qui en avoient rendu un jugement favorable. Différentes circonstances en ayant suspendu l'impression jusqu'à ce jour, l'auteur a profité de ce délai pour étendre & perfectionner son ouvrage; sans changer l'ordre des matières, & la méthode qu'il avoit suivie d'abord, il est entré dans de plus grands détails, lorsqu'il les a cru nécessaires pour l'intelligence.

Dans la première partie, qui comprend la géographie astronomique, on trouve les notions préliminaires de l'astronomie applicable à la géographie. L'auteur y indique les secours que cette dernière science emprunte de l'autre, & donne en même tems une idée générale du monde entier & des différentes parties qui le composent.

Dans la seconde partie, qui comprend la géographie physique, l'auteur considère la terre en elle-même, fait voir la disposition naturelle des terres & des mers, les suites ou chaînes de montagnes, leur rapport avec les différens fleuves & rivières, le partage des continens en différentes parties de terrains inclinés vers les mers & vers les fleuves, & de même le

passage des mers en différens bassins. L'auteur n'avoit donné, dans son manuscrit, qu'une idée générale de cette considération géographique ; mais dans l'ouvrage imprimé, il la développe avec plus de clarté & de précision.

La troisième partie, que l'auteur désigne sous le nom de géographie politique, est celle où il a fait le plus d'augmentation, sur-tout dans le second volume, qui comprend l'Europe & la France, qui nous sont les plus intéressantes à connoître. L'auteur a suivi ici la méthode de Gordon dans sa géographie angloise, & lui a donné la préférence sur la forme de voyage qu'il avoit d'abord adoptée. Cette méthode de Gordon consiste à traiter séparément les différens objets qu'il y a à exposer sur chaque pays, tels que sa situation, ses qualités, ses productions, &c. en indiquant à la tête de chaque article ce dont il y est question.

L'auteur a aussi ajouté dans sa géographie l'article des révolutions, pour servir d'explication à la mappemonde historique, chronologique & généalogique de M. Barbeau de la Bruyère. Enfin, pour rendre son traité complet, & principalement utile aux jeunes gens pour qui il est

composé, M. Buache y a joint un traité abrégé de la géographie ancienne, qui est l'explication de l'*Orbis vetus*, & du *Theatrum historicum* de M. de Lisle.

Les augmentations que nous venons d'exposer, & dont M. Buache a enrichi ses élémens de géographie, ne peuvent que confirmer le témoignage avantageux que les Commissaires de l'Académie en avoient déjà porté, & auquel nous nous empressons de souscrire.

Lucie, ou les Parens imprudens, drame en cinq actes & en prose, représenté sur le théâtre de Bordeaux, le 14 Mars 1772. Par M. Collot d'Herbois, Comédien du Roi, dans la troupe de Mgr le Maréchal Duc de Richelieu. A Bordeaux, chez Chappuis & Phillipot, imprimeurs-libraires, sur les Fossés vis-à-vis l'hôtel de ville.

Un jeune Officier, nommé Frontenil, prend le nom de Germain, & se présente pour domestique chez les parens de Lucie qu'il aime & dont il est aimé. Il se flatte qu'à la faveur de ce déguisement il sera plus à portée d'écartier les obstacles qui pourroient s'opposer à son mariage avec sa chère Lucie. Il est favorisé dans son

intrigue par Francœur grenadier, qui a servi sous lui, & qui, après avoir reçu son congé, s'est vu dans la nécessité, pour ne pas planter des choux (c'est son expression) d'être valet - de - chambre de M. de Franceval, père de Lucie. Tout sembloit d'abord favoriser les espérances des deux jeunes amans, lorsque Lucie apprend que ses père & mère lui ont destiné pour époux M. de Saint-Fleurisse, auquel ils ont les plus grandes obligations. Madame de Franceval, qui regarde Lucie moins comme sa fille que comme son amie, veut l'instruire des motifs de sa conduite. Comme cette confidence fait le nœud de la pièce; comme elle peut faire connoître jusqu'à un certain point le degré d'incrêt qui y est répandu; nous la mettrons sous les yeux du lecteur. Lucie, prévenue par sa passion pour Fronteuil, n'a point appris, sans une vive émotion, son union projetée avec M. de Saint-Fleurisse. « Il faut, lui dit sa mère, t'instruire
 » des raisons qui nous pressent de conclure ce mariage : Oui, ma chère enfant,
 » je vais te dévoiler des mystères étonnans; puisses-tu sans cesse te les retracer, pour te garantir des foiblesses de
 » notre sexe! Je t'ai donné des instructions

174 MERCURE DE FRANCE.

» que l'on refuse ordinairement aux filles
» de ton âge; que ma confiance serve à te pré-
» server des pièges dans lesquels le défaut
» d'expérience engage les jeunes personnes
» auxquelles on fait un mérite d'une igno-
» rance désavouée par la nature : puisse
» enfin mon exemple te servir de leçon !
» Ce n'est point une mère, c'est une amie
» qui va te faire partager tous les chagrins
» qu'elle a essuyés; c'est de toi que dé-
» pend sa félicité; c'est toi qui vas déci-
» der le destin d'un père & d'une mère
» qui t'adorent. Asseyons nous. Tu
» croiste connoître, mon enfant, & cepen-
» dant tu ignores le secret de ton existen-
» ce. Le nom que tu portes , le mien ,
» celui de ton père , sont des voiles arti-
» ficiels employés par le crime , pour
» nous dérober aux justes poursuites des
» loix & de la nature.

LUCIE, *avec candeur* ; par le crime !
Maman , vous en êtes incapable. . .

Mlle DE FRANCEVAL , *fait tous les dé-
» tails suivans avec attendrissement*. Ecou-
» te - moi , je te prie , avec attention : l'a-
» veu qu'il faut que je te fasse demande
» de ma part un recueillement & des ré-
» flexions qui me coûtent ; aie de moi
» assez de pitié pour ne pas m'en distraire.

» Le vrai nom de ton père est Vorcelles;
» il étoit au service il y a dix-huit ans;
» il vint en sémestre dans notre provin-
» ce, chez un de ses oncles. Le château
» qu'il habitoit, & celui de mon père
» étoient voisins. La chasse, les amuse-
» mens, rendirent bientôt Vorcelles &
» mon père inséparables; il ne quittoit
» pas notre maison; plusieurs petites fê-
» tes, des cadeaux de peu de valeur, éta-
» blirent d'abord entre lui & moi une
» liaison de galanterie, qui avoit l'air d'un
» badinage: le cœur y prit insensiblement
» intérêt; ce qui n'étoit qu'un jeu, devint
» une habitude que nous n'aurions pu
» rompre qu'avec douleur. Mon père
» étoit charmé des attentions que Vor-
» celles avoit pour moi, il s'amusoit de
» l'inclination que nous prenions l'un
» pour l'autre. Il m'ordonnoit d'aimer
» Vorcelles, je ne lui obéis que trop fa-
» cilement. Nous passions des journées
» entières sans nous quitter; Vorcelles,
» aussi retenu que tendre, aussi prudent
» que passionné, me faisoit connoître un
» respect égal à son amour. S'il lui écha-
» poit une indiscretion, il s'en punissoit
» rigoureusement le premier. Une mala-
» die légère qui lui survint, l'avoit éloï-

116 MERCURE DE FRANCE.

» gné plusieurs jours ; sa santé rétablie ; il
 » parut. Ce moment fut le premier où je
 » sentis combien il étoit nécessaire à mon
 » bonheur. Un doux ravissement s'em-
 » para de tous mes sens, lorsque je le re-
 » vis ; il me consolait des inquiétudes
 » qu'il m'avoit données : les efforts que je
 » faisois pour lui cacher tout le plaisir que
 » me caufoit son rétablissement, lui décé-
 » loient un trouble & une palpitation de
 » cœur qu'il sembloit partager... Nos re-
 » gards, animés par la volupté, se ren-
 » controient pour se confondre ; nos âmes
 » tremblantes, & réunies par le senti-
 » ment, laissoient échapper des soupirs
 » qui se concertoient pour ma défaite...
 » Le délire de l'amour nous saisit... Vor-
 » celles s'égara. . je devins foible... &
 » ma sensibilité me coûta ma vertu.

» *LUCIE, avec douceur, Ah ! ma mère,*

» *Mde DE FRANCEVAL.* Les regrets,
 » les remords auxquels nous fumes en
 » proie, ne peuvent se dépeindre ; je t'é-
 »pargnerai les détails du désespoir qui
 » suivit notre imprudence ; la honte
 » sembloit attachée aux pas de Vorcelles
 » & aux miens ; nous n'osions nous ren-
 » contrer ; il redoutoit ma présence, & je
 » fuyois la sienne. Mon malheur n'étoit

» pas aux comble ; deux mois passés dans
 » la douleur , n'avoient point expié ma
 » faute ; je m'apperçus avec effroi des
 » suites cruelles qu'elle devoit avoir : l'inf-
 » tant fatal de notre égarement m'avoit
 » rendu mère. Epuisée de larmes, acca-
 » blée de désespoir , j'invoquai mille fois
 » la mort : j'étois réservée à des tourmens
 » plus cruels ; mes maux devoient aug-
 » menter , & j'étois destinée à les soute-
 » nir. L'oncle de Vorcelles réveilla un
 » procès que mon père avoit mal termi-
 » né ; l'entrée de notre maison fut défen-
 » due à son neveu ; mon père crut le pu-
 » niren disposant de ma main ; un de ses
 » amis qui lui en avoit fait la demande,
 » fut choisi pour mon époux ; je fus sa-
 » crifiée à la vengeance ; le mariage alloit
 » se conclure ; ma situation étoit affreu-
 » se ; Vorcelles étoit instruit de mon état ;
 » son honneur , son amour , lui inspirè-
 » rent un dessein que la nécessité me fit
 » approuver. Il vendit sa compagnie , &
 » me proposa secrètement d'aller dans
 » un climat étranger unir notre desti-
 » née & nos malheurs : séduite , tou-
 » chée de son procédé , forcée par les
 » circonstances , j'abandonnai mon père
 » pour suivre mon amant. . . . Nous

118 MERCURE DE FRANCE.

» voulions passer en Angleterre ou en
» Hollande ; mais des obstacles que nous
» prévîmes , nous firent décider pour l'Es-
» pagne ; nous y arrivâmes heureuse-
» ment. »

Cette scène est interrompue par Francœur , qui veut faire tenir à Lucie une lettre de son amant. On le fait sortir.

LUCIE, Continuez , ma tendre mère ,
» je vous ai causé bien des chagrins dès
» ma naissance.

» M^{de} DE FRANCEVAL , Tu peux tout
» réparer , ma chère fille ; je t'ai dit , je
» crois , que nous fûmes en Espagne ; no-
» tre premier soin fut de rendre légitime
» une union jusqu'alors criminelle ; ton
» père prit le nom de Franceval ; nous
» étions à Cadix ; un négociant rechercha
» notre connoissance , (c'étoit le frère de
» Saint-Fleurisse.) Tu l'as vu plusieurs
» fois. L'amitié & les soins de cet honnête
» homme nous fournirent des moyens
» avantageux de faire valoir les fonds qui
» nous étoient restés. Le Ciel parut enfin
» touché de nos peines ; tout nous devint
» prospère ; nous nous trouvâmes au bout
» de quelque tems à la tête d'une fortune
» considérable. Rien n'auroit manqué à
» notre contentement , si les remords

» nous eussent laissé jouir en paix des
 » biens de la fortune ; mais l'idée de mon
 » père , si cruellement abandonné , me
 » persécutoit. Les poursuites qu'il fit con-
 » tre nous , mirent le comble à ma dou-
 » leur. Nos précautions continuelles nous
 » conservèrent ignorés.

» LUCIE , Mais maman , mon père ne
 » cessa donc pas un instant de vous ai-
 » mer. . . Ses sentimens furent toujours
 » les mêmes ; ne vous a-t'il jamais donné
 » les chagrins que doit causer l'inconstan-
 » ce ? Vous a - t'il toujours chérie autant
 » que vous méritez de l'être ?

» Mde de FRANCEVAL. S'il eût chan-
 » gé , ma fille , je n'aurois pu soutenir la
 » vie ; nous ignorons encore l'amertume
 » & l'embarras d'un reproche ; je ne lui
 » en ai jamais fait , il n'en a jamais mé-
 » rité. Depuis seize ans , la constance de
 » notre union n'a point été altérée. Tu
 » fais qu'il y a un an que nous avons quit-
 » té Cadix ; Saint Fleurisse étoit venu
 » voir son frère ; ton père se confia à lui ;
 » c'est le premier qui ait partagé nos pei-
 » nes , & il nous a prouvé qu'il en étoit
 » digne : il nous a acheté le château où
 » nous sommes , il s'est chargé d'aller lui-
 » même chez mon père , il s'y est annon-

120 MERCURE DE FRANCE.

» cé comme notre gendre , nos intérêts
 » sont devenus les siens. Il a sollicité une
 » réconciliation dont tu dois être le prix,
 » il vient réclamer un bien dont il a déjà
 » pris le titre : oui , ma chère fille , c'est
 » toi qui dois cimenter une paix de la-
 » quelle dépend ma tranquillité ; mon
 » père , jusqu'à présent inexorable , est
 » déjà prévenu de tes charmantes quali-
 » tés , il ne pourra résister à tes caresses ;
 » il ignore que nous sommes en France ;
 » tu saisisas , pour le lui apprendre , le
 » moment où il te serrera dans ses bras.
 » Les larmes de sa joie deviendront le
 » sceau de mon pardon ; le charme de la
 » nature , ranimant sa vieillesse , ne lui
 » laissera pas la force de se rappeler mon
 » crime.

» *LUCIE , avec attendrissement.* Ah !
 » maman , puisse-je être digne. . .

» *Mde DE FRANCEVAL.* Adieu , ma fille ,
 » je suis trop émue pour t'en dire davan-
 » tage , & tu dois avoir besoin de ré-
 » flexions. Embrasse-moi , ma chère en-
 » fant ; si l'amour a causé nos malheurs ,
 » songe que c'est toi qui dois nous les
 » faire oublier.

» *LUCIE , seule.* Et je pourrois trahir sa
 » tendresse , je pourrois résister à des sol-
 » licitations

» licitations aussi touchantes. . . Ah ! Ger-
 » main. . . Germain. . . par quel enchan-
 » tement as-tu pu me conduire à douter
 » de mon obéissance ? Ces soins dange-
 » reux que tu me rends avec tant d'em-
 » preffement. . . ces complaisances que je
 » me reproche , & dont je sens la consé-
 » quence. . . ce langage touchant dont tu
 » fais depuis quatre mois ton étude , ces
 » charmes que tu emploies , pour me sé-
 » duire , pourroient-ils me faire oublier
 » des devoirs si chers , si respectables ?

Lucie les oublie cependant ces de-
 voirs , & s'éloigne avec son amant de la
 maison paternelle. Elle fait voir par son
 exemple que le plus grand malheur qui
 puisse arriver à une jeune personne est de
 retirer sa confiance à ses père & mère , &
 d'avoir pour eux des secrets. Privée par
 ce moyen des conseils des personnes les
 plus intéressées à son bonheur , comment
 se préservera-t-elle de tous les pièges
 tendus à sa vertu ? L'auteur du drame n'a
 cependant point rendu la faute de Lucie
 aussi funeste pour elle , que cette faute
 pouvoit l'être. La fidélité de son amant ,
 la générosité de Saint-Fleurisse qui ne
 cesse de se montrer l'ami de la famille ,
 la tendresse des père & mère de Lucie ,

F

tout semble concourir à réparer l'imprudence de cette jeune personne. La conduite que M. & M^de de Franceyal tiennent ici envers leur fille est une excellente leçon pour ces pères & mères qui, oubliant qu'ils ont eu eux-mêmes besoin de l'indulgence de leurs parens, se refusent constamment au plaisir le plus sensible pour un cœur paternel, celui de pardonner à un enfant qui reconnoît sa faute.

Il y a des situations dans ce drame, situations que l'auteur auroit pu rendre plus intéressantes en écartant de sa fable tous les accessoires qu'il y a fait entrer pour donner plus d'embonpoint à sa pièce, & qui ne servent le plus souvent qu'à rendre l'action plus compliquée, & à distraire le spectateur de la peinture des sentimens qu'on lui offre. Les caractères d'ailleurs sont soutenus & assez bien variés. Celui de Francœur, qui joue un des principaux rôles dans ce drame, plaira par quelques traits d'une touche originale. C'est un vieux soldat, brusque, téméraire; mais plein de franchise, & dont les manières rudes inspirent néanmoins la confiance.

L'auteur a distingué par des guillemets

S E P T E M B R E. 1772. 123
plusieurs endroits de sa pièce qui ont été
retranchés à la représentation ; le goût au-
roit dû lui conseiller de les supprimer pa-
reillement à la lecture.

Le Spectateur François. On souscrit pour
cet ouvrage , chez Lacombe , libraire ,
rue Christine. La souscription est de
9 liv. pour Paris , & de 12 liv. pour la
province pour quinze cahiers francs de
port. Les personnes qui n'ont pas sous-
crit , & qui voudront avoir les quatre
volumes , déjà publiés , les recevront
moyenant 12 liv. francs de port.

Il sembloit qu'une nation légère dans
ses idées , aimable dans ses plaisirs ,
enjouée jusque dans ses peines , ne pût
être observée que par des espions ; en
effet nous avons vu l'Espion Turc , l'Es-
pion Chinois , jouir d'une célébrité hu-
miliante ; de tous les auteurs qui ont
pris le Spectateur Anglois pour modè-
le , M. de Mariveaux est le seul dont
on ait lu l'ouvrage ; sa plume étoit dans
ses mains un pinceau si délié , qu'elle a
toujours séduit l'œil du goût. Néanmoins
son Spectateur est peut-être encore de
toutes les productions celle qui a eu le

F ij

moins de succès. C'étoit, comme on le voit, une entreprise bien téméraire que la continuation d'un ouvrage que son nom seul sembloit retenir dans l'obscurité. Combien de gens ne le regardoient-ils pas comme un de ces végétaux qui dégénèrent lorsqu'ils sont transplantés sous un autre climat? Les auteurs n'en ont été que plus ardens, que plus attentifs à le cultiver; leurs soins n'ont pas été infructueux, ils ont vu sortir du sein d'un sol aride cette plante si long-tems malheureuse & inconnue. Pas un de ceux que le goût conduit dans le champ de la littérature ne l'a dédaignée. M. de Voltaire, après l'avoir observée, en a fait l'éloge.

On a lieu de croire que les auteurs ne poseront pas de long-tems la plume, puisqu'ils annoncent qu'ils ne cesseront d'écrire que lorsque les hommes cesseront d'être inconséquens, frivoles & insensés. Un ouvrage qui potte sur la folie humaine doit avoir une durée éternelle : il ne manquera jamais par le fondement. Nous voudrions pouvoir donner ici un extrait des quatre premiers volumes qui paroissent; mais les sujets sont si variés, les personnages qui agissent & écrivent sont si opposés, si originaux qu'il faudroit trans-

crire une multitude de lettres & de discours pour faire connoître avec quelle abondance & quelle vérité les nouveaux Spectateurs savent créer & peindre les acteurs.

Nous ne rapporterons que le discours suivant, qui nous a paru amener avec agrément une maxime très-philosophique.

« Un Seigneur de campagne qui pre-
 » noit les débris de son château pour les
 » ruines d'un palais, qui comparoit son
 » curé à un Pontife, ses valets à des fa-
 » voris, ses femmes de basse-cour à des
 » courtisannes, ses deux chiens à une
 » meute, sa cuisine où étoient suspen-
 » dues ses armes rouillées, à un arsenal ;
 » qui, en voyant passer la petite troupe
 » de ses payfans, disoit tout bas : *voilà*
 » *mon peuple* ; qui exigeoit que ses villa-
 » geois l'appellassent mon Seigneur, mit
 » le jour de Pâques son ancien habit
 » écarlate à gros boutons d'or, à grands
 » paniers, à larges manches ; après avoir
 » été encensé, aspergé, il se promenoit
 » gravement sous ses noyers : un Empe-
 » reur revêtu de la pourpre n'avoit pas une
 » démarche plus fière. Tout ce que j'ap-
 » perçois, se disoit-il, *est à moi*. Pour

» rester dans cette heureuse idée , il avoit
 » l'attention de ne pas trop allonger sa
 » promenade. Lorsqu'un de ses paysans
 » passoit près de lui , il s'arrêtoit pour
 » jouir plus long-tems de son respect.

» Dans un moment où ses idées étoient
 » les plus élevées , il vit venir un homme
 » dont la tête étoit couverte d'un chapeau
 » à larges bords , des cheveux lisses s'é-
 » tendoient sur son cou rembruni , un ha-
 » bit gris, une veste noire le distinguoient
 » de la troupe des mercenaires.

» Monsieur le Bailli , lui dit l'orgueil-
 » leux personnage , il m'est revenu que
 » vous ne rendiez pas trop exactement la
 » justice ; cependant , Monseigneur , ré-
 » pondit le praticien , nous faisons ce
 » que nous pouvons pour contenter tout
 » le monde. N'oubliez jamais , Bailli ,
 » reprit gravement le Seigneur que c'est
 » moi qui vous ai donné le pouvoir de
 » rendre la justice ; mais gardez-vous
 » d'en abuser ; que l'or sur tout ne puisse
 » vous corrompre. Hélas ! s'écria le Bail-
 » li , qui voulez-vous qui m'en donne ?
 » Ne m'interrompez - pas , répliqua le
 » Seigneur avec dignité , songez que lors-
 » que je vous parle , vous devez m'écou-
 » ter en silence : vous ignorez peut-être

» encore la distance qui nous sépare : sa-
 » vez-vous, homme de loi, que je suis
 » l'image du Roi ; que le Roi est l'image
 » de Dieu, & que par conséquent il n'y
 » a pas loin de moi à la Divinité? »

Le Bailli, qui avoit vu autrefois ce Monarque dont l'air est si noble, le regard si fier, la démarche si imposante, en contemplant la figure mesquine de son Seigneur, étoit étonné que les images ressemblassent si peu à leurs modèles.

» Vous voyez, continuait-il avec quel
 » respect votre Pasteur vient m'offrir,
 » comme les Mages au Roi des Juifs, la
 » myrte & l'encens : vous, que j'ai élevé
 » aux nobles fonctions de Bailli, ren-
 » dez-vous digne de ma faveur, & ap-
 » prenez à tous mes habitans, que leur
 » Seigneur est d'une espèce bien diffé-
 » rente de la leur ; que sa personne doit
 » être pour eux presque aussi sacrée que
 » celle du Prince. »

Le Bailli s'éloigna en baissant sa tête jusqu'à terre, & répéta à tous ceux qu'il vit ce que lui avoit dit son Seigneur.

Quelques jours après cet entretien, le Seigneur faisoit le tour de ses fossés dans une mauvaise nacelle ; il croyoit être monté sur un navire, & comparoit l'eau

128 MERCURE DE FRANCE.

croupie qui baignoit ses murs, à l'Océan. Dans un moment de délire, comme il se balançoit de l'air d'un conquérant, la nacelle se renversa, & le Seigneur fut plongé dans le borbier. Il appelloit du secours de toutes ses forces : plusieurs paysans accoururent à sa voix ; mais l'un d'eux, plus malin que les autres, les arrêta, en leur criant : *Malheureux ! qu'allez vous faire ? M. le Bailli ne vous a-t-il pas dit que la personne de Monseigneur étoit sacrée ? Nous ne pouvons pas y toucher.* Pendant ce discours le pauvre homme rendoit les mains, & s'agitoit dans la boue ; il y seroit resté, si le Curé, qui vint à passer, n'eût permis qu'on l'en retirât. Alors il comprit que pour vivre avec les hommes, & en obtenir quelques secours, il ne falloit pas trop s'élever au-dessus d'eux.

La lettre d'un homme qui feint d'être imbécile, parce que l'esprit expose à l'importunité des sots, nous a semblé très-plaisante ; celle d'un nouvelliste n'est pas moins pittoresque.

Galerie poétique, renfermant, en plusieurs parties de cinquante planches chacune, une suite de sujets gravés à l'eau-forte,

S E P T E M B R E. 1772. 129

dans lesquelles on présente aux yeux les différens tableaux qu'offre à l'esprit la lecture des plus beaux poëmes anciens & modernes; avec une courte explication en vers de chacun des sujets, & une espèce de glose contenant l'analyse des poëmes, des éclaircissements sur l'histoire, la mythologie, la géographie des différens âges, &c. &c. Dédiée à Mademoiselle de B. *Métamorphose d'Ovide*. II^e. partie. Prix, 4 l. 10 s. broch. A Paris, chez Costard, rue St Jean-de-Beauvais, & chez Valade, rue St Jacques, 1772.

Nous avons rendu compte de la première partie de cet ouvrage lorsqu'elle parut à la fin de l'année dernière. Dans un *prospectus* publié alors, les auteurs de la Galerie poétique en promettoient un volume tous les six mois. Il paroît qu'ils sont exacts à remplir leurs engagements.

Cette seconde partie est précédée d'un court avertissement, dans lequel les auteurs rendent compte de certains changemens qu'ils ont été obligés de faire en continuant leur ouvrage. Ils ont eu tous pour objet la perfection du livre & la satisfaction du Public. On a diminué le

F v

130. MERCURE DE FRANCE.

prix de ce livre , qui ne se vendra plus que 4 liv. 10 s. le volume au lieu de 6 l. qu'il se vendoit auparavant ; & pour que les personnes qui ont payé le premier volume 6 liv. n'aient pas à se plaindre & ne soient pas lésées ; on avertit qu'il n'y aura qu'à produire au libraire ce premier volume pour qu'il soit diminué 1 liv. 10 s. sur le second. Il suit de cette opération que les 200 planches des Métamorphoses avec leurs explications , & les notes ne reviendront qu'à 18 liv. , prix aussi modique qu'on puisse le désirer pour un ouvrage qui est un des plus utiles en ce genre , & dont l'entreprise mérite les encouragemens les plus marqués.

Nous allons transcrire ici quelques-unes des nouvelles pièces de vers.

LEUCOTHOÉ aime APOLLON , qui avoit pris la figure d'Eurynome sa mère.

Sur la Perse , ou plutôt sur l'antique Assyrie ,
Orchame , en souverain , donnoit jadis des loix ;
Les filles de ce Roi , Leucothoé , Clitie ,
Surpassoient en beauté les beautés de l'Asie.

Du tendre amour méconnoissant les droits ,
La première , docile aux leçons de sa mère ,
Se refusoit sans cesse au doux plaisir de plaire :

L'autre, au contraire, à des transports nais-
sans,

Donnant un libre essor, du tumulte des sens
Nourrissoit en secret la fougue impétueuse,
Et croyoit qu'amour seul la pouvoit rendre heu-
reuse.

Mais dieux ! quelle étoit son erreur !
Apollon, qu'elle aimoit, idolâtroit sa sœur.
Pour n'effaroucher pas sa timide innocence,
Des ombres de la nuit choisissant le silence,
Sous l'habit d'Eurynome il parvient aisément
Jusques à son appartement.
C'est alors que le dieu lui peint toute sa flamme,
Leucothoé résiste vainement ;
L'amour & la vertu combattoient dans son ame.
Mais enfin pour ce dieu tendre, jeune, char-
mant,
Elle impose silence à sa raison sévère,
Et par un doux retour paie une ardeur si chère.

LEUCOTHOÉ, enterrée vive par ordre
de son père.

Leucothoé, sensible aux soins d'un tendre amant ;
Ne goûta pas long-tems un bonheur si charmant ;
Clitie, au désespoir de se voir méprisée
Par un Dieu qui trouvoit le suprême bonheur
Dans la tendresse de sa sœur,

..... E vj

132 MERCURE DE FRANCE.

Et par son propre amour fausement abusée,
Va, court, vole à son père ; & l'instruit avec
soin

Des amours d'Apollon , dont seule elle est té-
moin.

Orchame , furieux , barbare en sa colère ,
Sans pitié pour son sang , pour cette fille en
pleurs

Qu'embellissoit encor l'excès de ses malheurs ,
Fait ouvrir devant lui la terre ;

Et , dans son cbâtiment , moins père que bou-
reau ,

La condamne vivante aux horreurs du tombeau.

CLITRE , changée en tourne-fol.

Quoiqu'amour eût causé le crime de Clitie ,
L'amour n'excusa pas sa lâche trahison ;

Objet d'horreur pour Apollon ,

Après l'avoir haïe ,

Enfin ce dieu l'oublie.

Séduite vainement par un reste d'espoir ,

Cette amante insensée erre dans les campagnes ;

Et , seule , loin de ses compagnes ,

Contemple du matin au soir

Le dieu qui , de son char , craint encor de la voir.

Afin d'éterniser cette folle constance ,

Les dieux changèrent sa substance ;

Et Clitie en fleur , dans nos champs ,

Y cherche encor l'objet de ses premiers penchans.

Chacune de ces pièces, aussi-bien que toutes celles de ce volume, sont accompagnées de notes instructives ; & par-tout la fable est éclaircie par la géographie & par l'histoire, en sorte que cet ouvrage peut être utile aux artistes ainsi qu'à ceux qui aiment à s'instruire des connoissances de l'antiquité.

Histoire des Philosophes anciens, jusqu'à la renaissance des lettres, avec leurs portraits. Par M. Saverien. A Paris, chez Didot l'aîné, libraire & imprimeur, rue Pavée, près du quai des Augustins ; tomes trois, quatre & cinq in-12.

Ces trois derniers volumes terminent l'histoire des philosophes anciens, histoire qui doit être placée à la tête de celle des philosophes modernes, publiée par le même auteur. Ces deux ouvrages réunis présentent le tableau le plus fidele, le plus instructif & le plus satisfaisant des progrès de l'esprit humain dans la morale & dans les sciences. M. Saverien a, dans ces derniers volumes, suivi la méthode qu'il s'étoit imposée dans les premiers. Il a eu moins d'égard à l'ordre chronologique, qu'au caractère particulier de chaque phi-

losofhe , & à fa qualité diftinctive. Le troifième & le quatrième volume préfentent la fuite des philofophes métaphyficiens , moraliftes & légiflateurs. Celle des philofophes mathématiciens , phyficiens , chymiftes & naturaliftes eft renfermée dans le cinquième & dernier volume.

Epictète, dont M. Saverien nous donne l'hiftoire dans le quatrième volume , fut un fage que l'on pourroit propofer pour modèle à ceux qui , tous les jours , ufurpent ce beau nom. Il prêcha pendant toute fa vie le mépris des honneurs & des richelfes , l'amour de la pauvreté & de la vie cachée , le pardon des ennemis , & il pratiqua cette doctrine avec la plus grande exactitude. Très-attaché à la feéte Stoïque , qui étoit la plus auftère de ce tems-là , il vécut dans la pauvreté , quoiqu'il fût chéri des Empereurs & des Grands. Sa philofophie confiftoit principalement dans ces deux préceptes : *juftine & abftine* , fupportez & abftenez-vous. Il eut fouvent befoin de mettre ces préceptes en pratique , lorsqu'il fut efclave d'Epaphrodite , capitaine des gardes du-corps de Néron. Il prit un jour fantailie à cet homme barbare de s'amuser à tordre

la jambe de son esclave. Epictète, s'apercevant qu'il y prenoit plaisir, & qu'il recommençoit avec plus de force, lui dit, en souriant & sans s'émouvoir : « Si vous » continuez, vous me casserez infailliblement la jambe. » En effet, cela étant arrivé ; « Eh bien, ne vous l'avois-je pas » bien dit, reprit tranquillement Epictète. » Celsus, ayant opposé ce trait de modération aux Chrétiens, en disant : « Votre Christ a-t-il rien fait de si beau à » sa mort ? *Oui*, dit St Augustin, *il s'est* » *tê.* »

» Nous sommes tous en ce monde des » acteurs, disoit Epictète. Chacun de » nous doit faire le personnage que le » maître de la comédie lui a donné. Si » votre rôle est court, vous le jouerez » court ; s'il est long, vous le jouerez » long. Quoiqu'il en soit de sa durée, si » vous devez représenter le personnage » d'un pauvre, soutenez ce rôle le mieux » qu'il vous sera possible. Si on vous donne celui d'un Prince, d'un artisan, d'un » estropié, acceptez-le tel qu'il puisse » être. Votre devoir est de bien représenter votre personnage ; mais il appartient à un autre de choisir le rôle que » vous devez jouer. » Le poëte Rousseau

136 MERCURE DE FRANCE.

a parodié cette pensée dans cette épigramme connue : *Ce monde-ci n'est qu'une œuvre comique*, &c.

On saura gré à M. Saverien de n'avoir pas , à l'exemple des historiens de la philosophie, oublié de nous entretenir de Confucius. L'article de ce philosophe Chinois n'est pas un des moins intéressans de cette histoire. Il est sans doute bien surprenant, comme le remarque l'historien , que Confucius ait été contemporain des Sages de la Grèce sans les avoir connus, qu'il ait joui, dans une partie considérable du monde, de la plus grande célébrité , sans que ces Sages aient entendu parler de lui. Ils avoient cependant entrepris de grands voyages pour converser avec les savans les plus éclairés , & profiter de leurs lumières ; mais leurs plus longues navigations dans la Mer des Indes se bornoient au Golfe de Bengale , & ils ne s'engagèrent jamais dans le Détroit de Malaca. De son côté Confucius habitoit un pays qui se suffisoit à lui-même. Les Chinois ne commerçoient point avec leurs voisins ; ainsi les Grecs ne purent connoître la Chine que d'une manière très - confuse , & par des rapports vagues que leur en faisoient les Scythes

qui trafiquoient sur leurs frontières. Aucun philosophe n'a peut-être eu autant de disciples que Confucius. On voit encore aujourd'hui dans toutes les villes de la Chine des collèges magnifiques qu'on a bâtis en son honneur, avec ces inscriptions : *Au grand Maître, au Saint, à l'illustre Roi des lettres.* Quoiqu'il y ait deux mille ans que ce philosophe a vécu, on a une si grande vénération pour sa mémoire, que les magistrats ne passent jamais devant ces collèges qu'ils ne fassent arrêter les chaises superbes où ils sont portés par distinction ; ils en descendent, & après s'être prosternés quelques momens, ils continuent leur chemin en faisant quelques pas à pied. Les Rois & les Empereurs mêmes se font un honneur de visiter ces édifices où sont gravés les titres de ce philosophe. « Je vénère le précepteur des Rois & des Empereurs, disoit l'Empereur Yumlo. Les Empereurs & les Rois sont les seigneurs & les maîtres des peuples, mais Confucius a proposé les véritables moyens de conduire ces mêmes peuples. Il est donc à propos que j'aille au grand collège, & que j'offre des présens à ce grand maître qui n'est plus, afin que je fasse

138 MERCURE DE FRANCE.

» connoître combien j'honore les lettrés,
» & combien j'estime leur doctrine. »
Paroles remarquables, & qui font voir
l'hommage que les Princes de la Chine
rendent aux sciences & à ceux qui les cul-
tivent.

*Eloge militaire de Louis de Bourbon Se-
cond du Nom, Prince de Condé, pre-
mier Prince du Sang, surnommé le
Grand.*

*Macte, novâ virtute, puer ! sic itur ad astra
Dīs genite & geniture Deos.*

VIRG. *Æn.* IX.

A Dijon, chez Edme Bidault ; & à
Paris, chez Saugrain jeune, libraire,
quai des Augustins, brochure in-8°.

Cet éloge est écrit avec une sorte d'enthou-
siasme. Il peut être regardé comme l'hon-
mage d'un cœur qui connoît tout le prix
des vertus militaires, & se plaît à les cé-
lébrer dans un Prince qui a mérité le nom
de *Grand* en les réunissant.

*Mémoires pour servir à l'histoire ecclési-
astique, civile & militaire, de la pro-
vince du Vermandois ; par M. Louis-*

S E P T E M B R E. 1772. 139

Paul Colliette , doyen du doyenné de Saint - Quentin , curé de Gricourt dans la même Chrétienté , & chapelain de l'Eglise royale de Saint-Quentin.

Historia quoquo modo scripta delectat.

PLIN. lib. 5 , epist. 8.

Tome second , *in-4°*. A Cambrai , chez Berthoud ; & à Paris , chez Saillant & Nyon , rue St Jean-de Beauvais.

Ces mémoires rassemblent les instructions les plus étendues sur la province de Vermandois. L'auteur s'est particulièrement appliqué à faire connoître l'origine de tous les lieux du Vermandois , & à détailler ce qui regarde les établissemens pieux de cette province. Le premier volume de ces mémoires a été publié l'année dernière , & l'ouvrage entier aura trois volumes qui se vendront 36 liv.

Trañatus de verá Religione , &c. Traité de la vraie Religion , à l'usage des séminaires & des étudiants de théologie ; par M. Louis Bailly , professeur de théologie ; nouvelle édition , corrigée & augmentée par l'auteur ; 2 vol. *in-12*. Prix , 6 liv. reliés. A Dijon , chez

Bidault ; & à Paris, chez Saugrain ,
Barbou , Humblot , Despillly , Mou-
tard , Cellot & Crapart , libraires.

Ce traité est déjà bien connu par la première édition qui en a été publiée. Cette nouvelle édition est beaucoup augmentée. L'auteur a eu soin d'écarter toutes les questions subtiles de la méthaphysique pour donner plus d'étendue aux matières importantes de la théologie. Le style en est clair & précis ; & suivant le temoignage même des Docteurs de Sorbonne , chargés d'examiner l'ouvrage , les preuves y sont bien présentées & les réponses aussi satisfaisantes qu'il est possible de le désirer. Ce traité peut donc être regardé comme un livre classique pour les séminaires & les écoles de théologie ; aussi plusieurs l'ont déjà adopté. Ce traité sera encore utile aux Curés , pères de famille , & à tous ceux qui , par devoir ou par état, veulent inspirer à ceux qui sont sous leur direction de bons principes en faveur de la Religion.

A C A D É M I E S.

I.

*Séance publique de l'Académie Française,
le 25 Août 1772, jour de St Louis.*

M. D'ALEMBERT, Secrétaire perpétuel, a annoncé que l'Académie renvoyoit à l'année prochaine, le prix de poésie qui devoit être adjugé cette année. Il a exposé les défauts des pièces qui ont été envoyées au concours; il a fait, au nom de l'Académie, une mention honorable de deux de ces pièces, & indiqué, en louant les beautés qu'elles renferment, ce qui leur manque encore pour être dignes de la couronne académique. M. d'Alembert a déclaré que l'Académie, jusqu'ici très-indulgente, étoit résolue d'être sévère à l'avenir. « L'indulgence, dit » cet illustre académicien, prévient le » dégoût; mais la sévérité prévient le » sommeil. » Enfin, il a conseillé, aux auteurs qui ont beaucoup de talent, de se défier de leur facilité, & de ne pas croire qu'il suffise, pour emporter la palme,

d'être supérieurs à ceux de leurs concurrens dont la médiocrité est le partage , lorsque d'ailleurs leur négligence les rend inférieurs à eux-mêmes.

M. Watelet a fait ensuite la lecture d'une épîsode en vers, de sa composition, intitulée , *Olinde & Sophronie*. Il en a fait connoître le sujet dans un court préambule , plein d'une modestie à laquelle on a justement applaudi, ainsi qu'aux beautés de son ouvrage.

M. Dalember a lu ensuite le programme pour l'année 1773. Il a ajouté quelques réflexions verbales , adressées à ceux qui voudront concourir , soit pour le prix de poésie , soit pour celui d'éloquence ; il s'est plaint de ce que , malgré les avertissemens sans cesse réitérés dans les programmes , plusieurs auteurs se faisoient connoître avant le jugement , d'autres envoient leurs ouvrages trop tard , &c. &c. &c.

Après la distribution du programme , M. Dalember a lu une épître de M. Saurin à un jeune favori d'Apollon qui vouloit renoncer à la poésie ; ouvrage bien écrit , plein d'idées philosophiques , de traits saillans , & de vers heureux qui , tous , ont été sentis & applaudis.

SEPTEMBRE. 1772. 143

M. Dalember a terminé la séance par la lecture de la préface de l'histoire de l'Académie Française, qu'il a entreprise pour répondre aux vues qu'avoit à cet égard feu M. Duclos, son prédécesseur dans la place de secrétaire perpétuel de l'Académie Française. Ce morceau, rempli de goût, de raison & de philosophie, traite avec éloquence plusieurs questions intéressantes, soit pour l'académie, soit pour la littérature en général. M. Dalember a saisi cette occasion pour donner à la mémoire de M. Duclos, des regrets dictés par l'amitié, & exprimés avec une sensibilité à laquelle le Public a pris beaucoup de part.

*Prix d'Eloquence & de Poësie, pour
l'année 1773.*

Le vingt-cinquième jour du mois d'Août 1773, fête de S. Louis, l'Académie Française donnera un prix d'Eloquence, qui sera une médaille d'or de la valeur de six cens livres *. Elle propose

* Ce prix, ainsi que le prix de poësie, est formé des fondations réunies de MM. de Balzac, de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, & Gaudron.

144 MERCURE DE FRANCE.

pour sujet l'*Eloge de Jean-Baptiste Colbert, Ministre d'Etat*. Ce sujet a été annoncé d'avance dans le programme de l'année dernière 1771, pour donner aux auteurs le tems de faire les recherches nécessaires.

Conformément aux ordres du Roi, on ne recevra aucun discours qui ne soit muni d'une approbation signée de deux Docteurs en théologie de la Faculté de Paris, & y résidans actuellement.

L'Académie ayant cru devoir remettre à l'année prochaine le prix de Poësie qu'elle avoit proposé pour la présente année 1772, elle donnera, le même jour 25 Août 1773, ce prix de poësie, qui sera une médaille d'or de la valeur de cinq cens liv. Le sujet, le genre du poëme & la mesure des vers, sont au choix des auteurs. La pièce sera de cent vers au moins & de deux cens au plus. Les auteurs pourront envoyer les mêmes pièces que cette année, avec des changemens, ou envoyer des pièces nouvelles.

Toutes personnes, excepté les Quarante de l'Académie, seront reçues à composer pour chacun de ces prix.

Les auteurs mettront leur nom dans un billet cacheté, attaché au discours ou à la pièce

S E P T E M B R E. 1772. 145

pièce de poésie qu'ils enverront ; & sur ce billet sera écrite la sentence qu'ils auront mise à la tête de leur ouvrage.

Ceux qui prétendent au prix , sont avertis que s'ils se font connoître avant le jugement , ou s'ils sont connus , soit par l'indiscrétion de leurs amis , soit par des lectures faites dans des maisons particulières , leurs pièces ne seront point admises au concours.

Les ouvrages seront envoyés avant le premier jour du mois de Juillet prochain , & ne pourront être remis qu'au sieur Brunet , imprimeur de l'Académie Française , rue basse des Ursins ou grand'salle du palais , à la Providence ; & si le port n'en est point affranchi, ils ne seront point retirés.

Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

L'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres , dans sa séance du 4 de ce mois , a élu pour associé libre Etranger Mgr le Prince Massalski , Evêque de Wilna , premier Sénateur de Lithuanie : Prélat aussi distingué par son amour éclairé pour les lettres , par la protection dont

G

il a toujours honoré ceux qui les cultivent, par l'ardeur avec laquelle il les a cultivées lui-même , & par les efforts qu'il a faits pour répandre dans le Nord des lumières qui , si elles eussent été générales, auroient prévenu les malheurs dont la Pologne est affligée , que par sa haute naissance qui remonte authentiquement jusqu'à *Ruric*, premier souverain de la Russie,

Séance publique de la Société littéraire d'Arras, tenue le 25 Avril 1772.

M. le Baron Deslyons fit l'ouverture de cette séance par le commencement d'une description géographique de l'Artois ancien & moderne, où il examine, entr'autres choses, en quoi consistoit le canton de la Gaule Belgique, connu spécialement sous le nom de *Belgium*.

M. Denis, avocat, lut une Dissertation sur la question de sçavoir si Baudouin, Comte de Flandres & de Hainaut, Empereur de Constantinople, fait prisonnier par les Bulgares en 1205, reparut véritablement en France, vingt ans après cette époque ; ou si celui qui se donnoit pour tel, & que la Comtesse Jeanne, fille de Baudouin, fit pendre à Lille, étoit un

imposteur. M. Denis soutient ce dernier sentiment, contre l'auteur anonyme d'une lettre adressée à M. le Maréchal de Bissac, & imprimée en 1771, dans le Journal des Sçavans.

Ce morceau fut suivi d'un écrit sur l'ame des bêtes, par M. Wartel, chanoine régulier de l'abbaye de St Eloi, associé honoraire, qui entreprend d'y faire voir, par plusieurs raisonnemens, & par beaucoup de faits curieux & intéressans, que les bêtes ne peuvent être de pures machines.

M. Hardouin, avocat, secrétaire perpétuel de la société, termina cette séance par la lecture d'un mémoire concernant le Comte de Vermandois, fils légitimé de Louis XIV, que l'on croit communément avoir été enterré à la cathédrale d'Arras; mais que certaines personnes voudroient faire passer pour le fameux prisonnier masqué, mort en 1703 à la Bastille. L'objet du mémoire n'est pas de décider si ce prince est réellement inhumé à Arras, mais de rapporter ce qui se passa lors de son inhumation, vraie ou supposée, le détail des obsèques, les fondations faites à ce sujet par Louis XIV, &c. L'auteur ajoute cependant quelques ob-

servations, qui lui font regarder comme peu vraisemblable l'opinion contraire à la réalité de cet enterrement, opinion mise au jour, pour la première fois en 1749, dans un ouvrage intitulé : *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse.*

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique a donné, le dimanche 23 Août, pour la dernière fois, *Æglé*, ballet héroïque, précédé du prologue des Indes Galantes, & du premier acte des Fêtes de l'Amour & de l'Hymen. Mlle Rosalie a joué dans les dernières représentations avec beaucoup d'intelligence, & chanté avec goût & sentiment le rôle brillant d'Æglé; elle a eu tous les suffrages du Public, enchanté de son zèle, & de ses heureux talens auxquels elle semble ajouter tous les jours.

On a remis, sur ce théâtre, le mardi 25 Août, la *Cinquantaine*, pastorale en trois actes, dont la musique est de M. de la Borde, & le poëme de M. Desfontaines. Nous parlerons de cette reprise dans le prochain Mercure.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François continuent avec succès les représentations de *Romeo & Juliette*, tragédie nouvelle de M. DUCIS.

A C T E U R S :

MONTAIGU, père de Roméo, *M. Brisart.*

ROMÉO, *M. Molé.*

CAPULET, père de Juliette, *M. Dalinval.*

JULIETTE, *Mlle Sinval.*

SA Confidente, *Mde Molé.*

LE DUC DE VERONNE, *M. Montvel.*

La division des Maisons des Montaigu & des Capulet avoient excité, dans Veronne, des haines, des factions & des troubles qui n'avoient paru se calmer que par l'éloignement de Montaigu, qui s'étoit retiré de la ville avec quatre de ses enfans. Un cinquième fils, abandonné fort jeune par son père fugitif, avoit été élevé, sans être connu, par les soins de Capulet, le plus cruel ennemi de sa famille ; il s'étoit distingué de bonne heure par ses

150 MERCURE DE FRANCE

services militaires & par ses vertus. Il étoit dans la plus grande faveur auprès de Ferdinand, Duc de Vérone, & méritoit encore ses bienfaits & sa reconnoissance par la victoire qu'il venoit de remporter contre les Mantouans, ennemis de la patrie. La haine des pères rivaux n'avoit point passé à leurs enfans. Roméo, fils de Montaigu aimoit avec passion Juliette, fille de Capulet; & ces deux amans goûtoient en paix le plaisir de se voir, à la faveur du mystère qui cachoit la naissance de Roméo.

ACTE I. Juliette découvre à sa confidente le secret de la naissance de Roméo, ses craintes & ses espérances. Elle aime Roméo; mais peut-elle se flatter que son père consentira de l'unir à un inconnu, ou au fils de son ennemi? Cependant elle apprend avec effroi qu'un vieillard, dont on ignore encore le nom & le projet, est descendu des montagnes de l'Apennin, & qu'il vient dans Vérone. Elle soupçonne que ce vieillard est l'implacable Montaigu, qui *amene à pas tardifs la vengeance en ces lieux*. Roméo vient faire hommage à sa maîtresse des trophées de sa victoire; ces deux amans tremblent que leur bonheur ne soit troublé; en ef-

fer Capulet propose à sa fille de l'unir au Comte Pâris, dont le crédit, la richesse & la puissance peuvent être utiles au soutien de son parti. Juliette, interdite & retenue par le respect & la timidité, n'oppose qu'une foible résistance qui alarme Capulet, mais sans le faire changer de résolution. Roméo, resté seul avec Juliette, lui reproche sa foiblesse & son indifférence : ah ! si vous aviez mon cœur, lui dit-il, que vous auriez montré dans vos refus, plus de force & d'aversion ! Juliette lui répond : *J'ai moins d'emportement, ingrat, j'ai plus d'amour.*

Les craintes de Juliette ne sont que trop bien fondées. On annonce que le vieillard descendu de l'Apennin est Montaigu lui-même. Sa présence a déjà reveillé l'audace de son parti ; le Comte Pâris s'est uni à lui, & a renoncé à l'hymen de Juliette. Roméo, transporté à la nouvelle de l'arrivée de son père, veut aller le voir & se faire reconnoître. Juliette l'arrête ; elle exige son serment de ne découvrir sa naissance que lorsqu'il sera certain que ce vieillard n'a plus de haine contre les Capulet.

ACTE II. Ferdinand, Duc de Véronne, trop foible pour enchaîner, par son auto-

G iv

rité, la haine de deux factions qui divisent ses sujets, veut employer tous les moyens de conciliation pour réunir ces deux maisons rivales. Il a assemblé les Capulet & leurs partisans; il fait venir Montaigu. Ce vieillard est entraîné devant le Duc de Véronne, & paroît avec les traits de la fureur & avec les habits d'un sauvage habitant des montagnes. Il rejete avec fierté les offres & les faveurs de son souverain. Il laisse éclater sa haine contre les Capulet; il ne respire que la vengeance. La présence de son ennemi & de sa fille ne fait que l'irriter. Il se répand tellement en menaces que le Duc le fait observer par ses gardes, & ordonne qu'il soit conduit à la tour, s'il ne prend des sentimens plus doux. Montaigu devient encore plus violent, & frémit de rage. Roméo son fils, mais toujours inconnu, obtient la permission de rester quelques instans avec son père. Il intéresse ce vieillard aigri par les malheurs, & ne peut parvenir à changer sa haine. Ce jeune homme se montre sensible. Montaigu lui dit : *je te plains, tu vivras malheureux.* C'est cette sensibilité qui le rend si infortuné. On emmene le vieillard à la tour. Roméo, consterné, reproche à Julliette le serment qu'elle a

SEPTEMBRE. 1772. 153

exigé de lui, & qui l'a empêché de se faire connoître à l'auteur de ses jours. Cependant on vient lui dire que le parti de Montaigu veut forcer sa prison, & que Capulet est déjà armé pour s'y opposer. Il court défendre son père.

ACTE III. Roméo déplore l'horreur de son destin qui l'a armé pour sauver les jours de son père, mais qui a conduit son épée dans le sein de Thebaldo son ami, frère de Juliette. C'est par sa mort seulement qu'il a pu sauver son père. Cependant on ne le connoît point pour l'auteur de ce meurtre. Juliette ignorant encore ses malheurs, se livre à la douce espérance de voir fléchir la haine de Montaigu, & de pouvoir être unie à son amant. Elle s'alarme & s'étonne du sombre désespoir de Roméo; elle apprend la mort de son frère. Roméo veut fuir; Juliette l'arrête; il frémit; son amante gémit de trouver en lui le meurtrier de Thebaldo, & s'intéresse encore à sa vie. Aussi tôt le malheureux Capulet vient demander vengeance contre Montaigu à Roméo lui-même, sur lequel il a tant de droits par ses bienfaits.

Roméo l'étonne par son silence & son effroi. Il l'accuse de lâcheté. Juliette n'est pas moins épouvantée. Capulet soupçon-

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

ne alors leur amour, & fait éclater son indignation. Roméo, au comble du malheur, découvre à la fin le secret de sa naissance ; il avoue son meurtre, son amour, & se présente au fer de Capulet. Juliette se précipite entre son père & son amant ; Capulet épargne Roméo défarmé.

ACTE IV. Le Duc de Véronne veut encore être médiateur entre les deux maisons ennemies. Il console Capulet de la mort de son fils ; il le comble de ses faveurs, & l'invite de sacrifier sa haine aux intérêts de son souverain & de la patrie ; de se réconcilier avec Montaigu ; enfin, de cimenter leur amitié par l'union de leurs enfans. Montaigu vient avec son fils qui s'est fait reconnoître. Il paroît consentir aux vœux du Duc de Véronne, & les deux rivaux doivent jurer leur amitié sur les tombeaux de leurs ancêtres. On annonce alors que les Mantouains, instruits des nouveaux troubles de Véronne, viennent se présenter devant la ville. Le Duc & Capulet sortent pour les combattre. Capulet porte la générosité jusqu'à livrer ses intérêts les plus chers, sa fille, sa famille, & son palais à la discrétion de Montaigu. Roméo se réjouit devant son père

de cette union si intéressante à son amour. Mais Montaigu , jetant sur lui un regard menaçant , lui dit , d'une voix effrayante, *Es tu mon fils* , & l'avertit ensuite de s'armer de courage pour entendre le recit horrible de ses malheurs. *Ecoute* , lui dit-il ; *tes quatre frères ne sont plus*. Obligé de céder à la faction de mon ennemi , je me suis réfugié chez les Pisans ; je comptois y mener des jours tranquilles, & y élever en paix ma famille , mais la haine implacable de Roger Capuler m'y a poursuivi. Je fus accusé par cet homme cruel d'un complot contre l'Etat ; & je fus enfermé dans une tour avec mes quatre fils. Nous languissions depuis trois jours dans la privation de toute nourriture, lorsqu'après un sommeil agité de songes effrayans , j'entends du bruit, je crois que c'est de l'aliment qu'on nous apporte ; rien ne paroît , & la porte de notre prison est changée en un mur épais. Enfermés dans ce vaste tombeau , mes enfans m'offrent , en expirant , tout leur sang pour leur conserver un vengeur. Ils meurent dans la rage & les longs épauissemens de la faim. Nos cris remplissent la prison ; je rencontre sous mes pas les cadavres de mes enfans. Enfin mes amis

viennent forcer ma prison. Eh ! vous êtes-vous vengé de votre persécuteur , lui demande Roméo ? *Il n'avoit pas d'enfans* , s'écrie Montaigu. Le cruel est mort heureux & tranquille, tandis que je traînois ma misère dans les antres de l'Apennin ; mais Capulet son frère respire , il a une fille qu'il chérit , & c'est la victime qu'il faut frapper sous les yeux de son père. Roméo frémit au recit de ces atrocités , & refuse d'être le ministre du crime & de la haine. Il veut adoucir son père ; il lui représente la générosité & la confiance de Capulet ; ce n'est pas lui qui est l'auteur de ses maux , il a perdu son fils ; votre vengeance doit être satisfaite. Montaigu ne lui répond que par ces cris terribles : *mes enfans , mes enfans !* Roméo ne quitte point son père , & s'efforce de l'adoucir.

ACTE V. On voit les tombeaux sur lesquels Capulet & Montaigu doivent venir jurer leur réconciliation. Juliette y arrive la première. Roméo vient lui apprendre , avec joie , qu'enfin il a fléchi son père ; Juliette , pour toute réponse , lui présente une lettre qu'elle a surprise. Roméo reconnoît la main de Montaigu ; il lit , non sans frémir , les ordres que cet inflexible vieillard donne à son parti

S E P T E M B R E. 1772. 157

de massacrer Capulet & sa fille dans le moment même marqué pour sceller leur réconciliation. Son fils veut arrêter le complot; mais Juliette le retient, en lui disant que puisque sa mort seule peut éteindre sa haine & terminer la division de deux maisons rivales, elle a fait le sacrifice de sa vie au repos de cet homme implacable & aux intérêts de sa patrie. Déjà le poison l'affoiblit; elle demande au moins à Roméo la consolation de mourir avec le titre de son épouse; elle expire, en lui donnant la main. Roméo ne peut lui survivre, & se plonge le poignard dans le sein. Ces deux amans ne sont pas apperçus par Montaigu & Capulet qui viennent jurer leur réconciliation en présence du Duc. Capulet prononce son serment; Montaigu s'approche de lui, & veut le poignarder. On l'arrête. Capulet, en fuyant, rencontre le corps de sa fille; Montaigu l'insulte encore dans son désespoir. Capulet apperçoit alors Roméo expirant, & le montre à son père, qui ne peut soutenir ce triste spectacle. Ainsi la mort de Roméo & de Juliette ne laisse plus de victimes à la haine, & anéantit l'espoir & l'existence de deux maisons rivales.

158 MERCURE DE FRANCE.

Cette tragédie a eu quinze représentations de suite dans la saison la moins avantageuse au spectacle. L'auteur a mis en œuvre les ressorts de la tragédie, *la terreur & la pitié*. Il eût peut être produit encore plus d'effet, en les multipliant moins, en consultant & ménageant davantage les convenances & la vraisemblance. Mais ce drame sera toujours distinguée par ses situations fortes & intéressantes, par des sentimens profonds, par de grands traits de caractère, par l'énergie du style, & par l'appareil du spectacle.

Les principaux rôles de Montaignu, de Roméo & de Juliette sont parfaitement joués par MM. Brisart & Molé, & par Mlle Sinval.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Samedi 22 Août, les Comédiens Italiens, ont donné la première représentation de la *Ressource comique ou la pièce à deux Acteurs*, Comédie en un acte, mêlée d'Ariettes, précédée d'un Prologue.

Un Marquis a promis un divertisse-

ment à une Comtesse avec qui il se trouve à la Campagne ; mais toutes les personnes sur lesquelles il comptoit , lui manquent à la fois : le décorateur a représenté un temple au lieu d'un paysage qu'on lui demandoit. Un Poëte , chargé des paroles du divertissement , n'a encore rien fait. Arrive le Musicien ivre qui gourmande le Poëte sur sa paresse & qui se dit auteur lui seul des paroles & de la musique : mais quand le Marquis & la Comtesse lui demandent son ouvrage , il se trouve que ce n'est qu'une Ronde. *La Rancune* , Comédien de campagne , ayant le bras en écharpe , vient annoncer dans un recit en vers tragiques , parodié sur celui de *Theramène* dans *Phèdre* , que la charrette des Comédiens s'est embourbée , que *Ragotin* a péri , & que la plupart des acteurs sont estropiés. Le Marquis est désespéré , lorsqu'un laquais , représenté par M. *Julien* , & une soubrette , représentée par Mde Blois s'offrent de jouer une pièce intitulée l'*Armoire* , dans laquelle ils ont autrefois eu chacun un rôle ; la difficulté est qu'il y en a six , & qu'il manque quatre acteurs ; mais comme ils savent la pièce par cœur , ils se proposent de prendre chacun trois

160 MERCURE DE FRANCE.

rôles , & jouent la *Ressource comique* , dont une *Armoire* fait effectivement l'intrigue. Les acteurs sont , *Valere* , *Lucile* , sa maîtresse. *Madame Argante* , tante de *Lucile*. *Lisette* , suivante. *Frontin* , valet de *Valere* , introduit au service de *Madame Argante*. L'Avocat *Platinet* , rival de *Valere*.

Frontin & *Lisette* introduisent *Valère* dans la maison de *Madame Argante* , où il a une entrevue avec *Lucile* , qui le fait cacher dans une armoire en voyant arriver l'Avocat *Platinet* , son prétendu , qui l'ennuie de ses fadeurs. Après la sortie de ce rival importun , plusieurs autres incidens retardent la délivrance de *Valère* : enfin Mde *Argante* se doutant de quelque tour , ouvre l'armoire , & le surprend. Il s'enfuit , & bientôt après l'Avocat *Platinet* vient annoncer à Mde *Argante* que *Valère* enlève *Lucile* , & déclare qu'il y renonce. *Valère* revient & apaise *Madame Argante* , qui lui accorde sa nièce.

L'idée de cette pièce a paru ingénieuse ; mais l'intrigue a du être nécessairement un peu gênée , à cause de la difficulté de faire jouer six rôles par deux acteurs. Le sujet est imité en

SEPTEMBRE. 1772. 161

partie d'une ancienne pièce de Panard ,
donnée à la foire , & intitulée la Nièce
vengée , précédée d'un prologue où l'on a
pris en entier l'épisode de la Rancune.
La musique où il y a des airs agréables ,
& bien adaptés aux situations & aux ca-
ractères des personnages , est de M. Melo
Organiste. La Comédie est de M. An-
seume.

On a justement applaudi l'organe bril-
lant de M. Julien , & le goût de son
chant , ainsi que l'art qu'il met dans la
représentation de trois rôles différens ,
qu'il rend tous d'une manière piquante.

COLISÉE.

LE Colisée a excité la curiosité par la
beauté de son édifice & de ses décorations.
Le Public s'y est porté en foule ; les jou-
tes sur l'eau , les illuminations , la musi-
que , les danses , les feux d'artifice , &
principalement le spectacle d'une assem-
blée nombreuse & choisie ont paru suffire
d'abord à sa satisfaction. Elle a été ensuite
réveillée par des concerts , par des panto-
mimes , & par des représentations comi-

ques. C'est la variété & la nouveauté qui peuvent sur-tout attirer le Public à un spectacle muet, où il faut toujours voir & ne rien entendre, c'est à-dire rien qui affecte l'esprit ou le sentiment. Un particulier a proposé d'ajouter à ce Colisée d'agrément un Colisée d'utilité, & d'y établir en conséquence les jeux des Anciens & des Modernes, & des exercices propres à la santé. Il conseille de remplir le bassin du Colisée d'une eau courante de la Seine; d'y former une *Ecole de Natation*, & des bains pour l'un & l'autre sexe dans les tems, & avec les précautions convenables; d'y placer le dépôt général des eaux minérales dans cet endroit, où les malades iroient, dans la matinée, les prendre, & où ils trouveroient les choses propres à leur santé en tout tems, l'hiver & l'été, avec les avantages de la promenade dans le jardin ou dans une gallerie fermée, & où ils pourroient s'amuser à des jeux d'exercice de routes espèces tels que le billard, la paume, la course à pied, la course de chevaux, la danse, l'équitation, les armes, l'arquebuse, le jeu de l'arc, &c. &c. En effet, l'emplacement du Colisée paroît disposé à adopter & à réunir beaucoup d'objets d'agrément &

SEPTEMBRE. 1772. 163
d'utilité qui en rendroient l'usage & la
fréquentation, en quelque sorte, perpé-
tuels.

*SPECTACLE mécanique , rue Bailleul ,
à l'Hôtel Carignan , entre les rues des
Poulies & de l'Arbre-sec. L'enseigne est
au grand Druide Automate.*

CE Spectacle se donne en quatre repré-
sentations ; le Jeudi & le Dimanche sont
les mêmes : chaque représentation est
d'une grande heure.

On commence à six heures tous les
jours, excepté les Mardis & Vendredis,
à moins qu'ils ne soient jours de Fêtes.
Les places sont de 3 liv. & de 1 liv. 4 sols.

Ceux qui veulent souscrire moyennant
12 livres, auront leur entrée à ce Specta-
cle pendant toute l'année.

Ceux qui ne veulent que l'amusement
d'Horoscope, viendront hors les repré-
sentations, payeront 12 sols, & seront
au moins cinq personnes. *On représente
en tout temps pour les Compagnies qui font
prévenir.*

164 MERCURE DE FRANCE.

Outre le Spectacle , on tient au Cabinet de Monsieur Rabiqueau , une école d'amusemens physiques , mécaniques , (pratique bien supérieure aux livres de Récréations , qu'on entend très-peu sans Maître.)

La Leçon est de 3 livres.

On donne aussi des semaines physiques ; sommaire suffisant pour avoir une notion de ce qu'on doit au moins savoir dans cette partie. *On souscrit pour 24 liv.*

On delivre au Cabinet pour six sols , une *Lettre sur l'Électricité médicale* , précédée de deux prospectus littéraires d'un Ouvrage intitulé , le *Microscope moderne* , pour dévoiler la nature , & un du *Détail du Cabinet de M. Rabiqueau* , & le *Traité d'Électricité* avec figures , volume in-8°. qu'on trouve au Cabinet.

On fournit toujours les lampes optiques d'une lumière égale , sans fatiguer la vue , pour les cabinets , antichambres , &c. & on entreprend les cabinets de physique , de mécanique & d'amusement.

LETTRE de Dom Noël à M. Jean Bernoulli.

MONSIEUR,

J'ai lu, en présence du plus grand nombre de Messieurs les Astronomes de l'Académie royale des sciences de l'Ecole royale militaire, & autres sçavans, l'article de vos *Lettres astronomiques*, qui concerne le P. Noël, pag. 173 *. Ces Messieurs étoient assemblés pour faire des observations, à Passy, à l'hôtel du cabinet de physique & d'optique du Roi, où je demeure. Tous s'étonnèrent que vous ayez pris si peu de peine pour vous in-

* *Lettres astronomiques où l'on trouve une idée de l'état actuel de l'Astronomie-pratique dans plusieurs villes. A Berlin, 1771.*

IL est dit, dans ces lettres, « Un autre amateur
» d'optique, le Père Noël, a entrepris un ouvrage
» hardi & bien considérable, il s'est engagé à
» faire un télescope, si je ne me trompe, grégorien,
» de 23 pieds, pour la somme de 60 à
» 80000 francs. On m'a dit que l'ouvrage a été
» commencé, & une partie de la somme payée;
» mais je ne fais si on peut espérer de voir jamais
» tous les articles du contrat remplis, j'ignore
» même avec qui le Père Noël a fait cet accord. »

166 MERCURE DE FRANCE.

former des choses rares qui pouvoient mériter vos recherches , & que vous vous soiez énoncé si inconfidément sur mon compte , sans vous être fait instruire auparavant.

Le cabinet de physique & d'optique du Roi est un établissement formé par Sa Majesté près le château royal de la Muette , à une demie-lieu de Paris ; Elle m'a fait l'honneur de m'en rendre le garde & le démonstrateur par un brevet. Les fonds en sont fixés depuis 1760 , & les dépenses qui sont considérables , se font depuis 22 ans.

Le Roi, la Famille Royale & toute la Cour l'ont honoré , nombre de fois , de leur présence.

Le Roi de Suède , les Seigneurs & les Sçavans étrangers en ont fait autant. M. Ferner , précepteur du Prince Royal de Suède , associé à différentes académies , & plusieurs autres astronomes , y ont observé le passage de Vénus sur le disque du Soleil. Les mémoires de l'Académie , si vous les avez lus , en font mention ; & vous seul , Monsieur , qui parcourez les Cours étrangères comme un sçavant distingué & un habile observateur , qui avez désiré le faire sçavoir à toute l'Europe , en rendant publiques vos lettres d'observations , vous avez non-seulement ignoré qu'il y avoit près de Paris un établissement royal & un cabinet pourvu des plus beaux & des meilleurs instrumens ; mais encore vous avez affecté d'en confondre l'auteur avec quantité d'ouvriers inconnus , & de jeter des doutes & du ridicule sur un télescope de 24 pieds 4 pouces de long qui porte 22 pouces $\frac{1}{2}$ d'ouverture , dont l'effet prodigieux , au rapport de Messieurs les Astronomes que je vous ai cités , surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'à présent , & leur fait croire qu'il sera diffi-

oile , pour ne pas dire impossible , d'en construire un supérieur. Je pourrois , dans cette lettre vous faire la description d'une quantité prodigieuse d'instrumens qui attirent l'admiration , parce qu'il n'y en a pas dans l'Europe avec lesquels , pour la plupart , on puisse les comparer. Si d'ailleurs ce cabinet du Roi n'étoit pas célèbre ; si on n'avoit pas déjà fait graver , à grands frais , une partie de ces instrumens , ce que je me propose de publier pour l'utilité des artistes ; vous auriez pu , Monsieur , apprendre que le Roi a fait & continue de faire avec une magnificence royale , les dépenses nécessaires. Les quatre-vingt milles livres que vous citez dans vos lettres comme une somme exorbitante , n'ont pas suffi , à plus de moitié près , pour le seul emplacement de cet établissement.

Vous êtes cependant venu à Paris ; vous y avez séjourné quelque tems ; vous y avez observé le passage de Vénus ; vous avez vu les astronomes , les sçavans , & vous avez ignoré tout cela. Que penseront les Etrangers ? Que pensent actuellement vos amis & vos correspondans , en lisant vos lettres astronomiques , & qui connoissant l'usage & les mesures de tous les instrumens remarquables , sont étonnés de trouver dans vos observations , dans vos descriptions & dans vos mesures , & même dans quelques calculs beaucoup de méprises ? Ne croiront-ils pas que vous n'avez rien vu ni mesuré par vous-même ? que vous n'avez pas composé vos lettres , & que c'est votre nom qu'on a voulu emprunter ; ou , si vous convenez vous-même de les avoir données , ne diront-ils pas que vous ne les avez écrites que sur des annonces de marchands & d'ouvriers , comme cela se pratique à Paris & ailleurs dans une feuille pé-

riodique, qu'on appelle, *petites Affiches*, dans lesquelles les ventes, qui se font publiquement, sont annoncées avec la qualité & le prix des marchandises dont on veut se défaire? On y fait aussi quelquefois la description de certaines machines pour mieux les vendre. Voilà, Monsieur, ce que vos lettres d'observations annoncent pareillement à chaque page, & voilà ce qu'on pense & ce qu'on dit généralement à Paris de votre ouvrage.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

Galerie universelle, contenant les Portraits de personnes célèbres, de tout pays, actuellement vivantes, gravés en couleurs, par M^{rs} Gautier Dagoty, père & fils aîné; avec des notices historiques relatives à chaque portrait, par une société de gens de lettres: ouvrage *in-folio*, proposé par souscription. A Paris, de l'imprimerie de Ph. Denis Pierres, rue St Jacques.

LES Portraits qui composeront cette galerie seront gravés & imprimés en couleurs.

leurs. Ce genre de gravure & d'impression doit beaucoup à M. Gautier Dagoty père, qui l'a perfectionné & l'a rendu précédemment utile dans plusieurs objets intéressans d'anatomie & d'histoire naturelle. Des notices historiques accompagneront ces portraits. Le premier cahier de cette galerie se distribue actuellement; il est composé de quatre portraits qui sont ceux de Sa Majesté Louis XV, de Sa Majesté Prussienne, de M. de Maupeou, Chancelier de France, & de M. de Voltaire. Les notices historiques ont été dictées par MM. Dagoty fils aîné, Linguet & de la Harpe.

Le second cahier se distribuera dans le courant du mois d'Août. On y verra le portrait coloré de l'Impératrice Reine, Marie-Thérèse, tiré des appartemens de Madame la Dauphine; les portraits également colorés du Roi de Sardaigne, de M. le Duc de la Vrillière & de M. d'Alambert.

On souscrit présentement pour la collection entière, ou pour les portraits de l'année 1772 aux conditions ci-après. Il sera distribué tous les deux mois, à commencer du mois d'Août 1772, quatre portraits & leurs notices historiques.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

Chaque cahier sera toujours composé de quatre portraits, & coûtera aux souscripteurs 12 livres, laquelle somme ils payeront en recevant le cahier, sans faire aucune avance. Ils signeront seulement leurs engagements, & souscriront pour une année ou pour toute la collection, en donnant leur nom & leur adresse. On reçoit les souscriptions à Paris, chez Pierres, à l'adresse ci-dessus; & au bureau royal de Correspondance générale, rue des Deux-Portes St Sauveur.

Après la souscription, les quatre portraits se vendront 15 liv.

I I.

La Marchande d'œufs & la Marchande de noisettes, deux estampes en pendant, & de format *in-folio*; prix, 1 liv. 4 s. chaque estampe. A Paris, chez Hemery, graveur, rue Cassette, maison du sellier.

Ces espèces de bambochades plairont par la gaité avec laquelle elles sont traitées. Le Sr Hemery les a gravées d'après les dessins de J. Touzé.

I I I.

Mars & Vénus , estampe d'environ 18 pouces de haut sur 13 de large , gravée par L. Bonnet , d'après le dessin de M. Lagrenée , peintre du Roi . professeur de son académie royale. A Paris , chez Bonnet , rue Gallande place Maubert ; prix , 2 liv. 8 sols.

Cette estampe , gravée dans la manière du dessin au crayon rouge , fait pendant à l'*Insomnie* , autre estampe gravée par le même artiste & publiée précédemment. Celle qui vient de paroître est une allégorie galante sur la paix. Mars & Vénus sont couchés dans un même lit. On sourit à la pensée du dessinateur , qui a représenté les colombes de Vénus faisant leur nid dans le casque du dieu de la guerre.

Le sieur Bonnet vient aussi de graver une tête de vieillard , destinée à Rome par Michel - Ange Slos , d'après le Guide. Prix , 15 sols.

Une tête de Pontife & une tête d'Evêque , d'après les dessins de M. Vien , peintre du Roi ; prix , 15 sols chaque tête.

Plus une tête de jeune fille , d'après

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

Coypelle; prix, 12 sols. Toutes ces têtes sont grandes comme nature, & exécutées dans la manière du dessin au crayon rouge.

I V.

Portrait de Jean Jacques Flipart, graveur du Roi, dessiné & gravé par Ingouf le jeune, son élève. A Paris, chez l'auteur, rue de la Parcheminerie, vis-à-vis le passage St Severin; prix, 1 liv. 4 sols.

Ce portrait, qui est un hommage de l'amitié & de la reconnoissance, flattera les amateurs par la délicatesse du burin & la vérité de la ressemblance.

V.

Vue intérieure & plan du Vauxhal de la Foire de St Germain - des - Prez. Prix, 2 liv. en blanc, 6 liv. lavée; chez le Sr le Rouge ingénieur géographe du Roi, rue des grands Augustins.

M U S I Q U E.

I.

Elémens de Musique, avec des leçons à une ou deux voix ; dédiés à Mademoiselle Lebel ; composés par M. Cajon, maître de musique. Prix, 9 liv. A Paris, chez l'auteur, quai de la Mégisserie, aux trois Pillons d'or, près le Pont-neuf, & aux adresses ordinaires de musique. A Lyon, chez Castaud, place de la Comédie ; & Serière, place des Cordeliers.

Ces Elémens sont présentés avec beaucoup de méthode, de précision & de clarté ; & les leçons composées avec intelligence & avec goût.

I I.

Deuxième Livre d'Ariettes choisies, avec accompagnement de harpe, suivies de plusieurs petites pièces & Menuets ; dédié à Mademoiselle de Vezien par J. G. Bürckhoffer, œuvre 1^{re}. Prix, 6 liv.

H iij

A Paris, chez l'auteur, rue des Fossés-Monmartre, la 2^e. porte cochère au-dessus du pâtissier, entrant par la rue Monmartre, au bureau d'abonnement, cour de l'ancien grand Cerf, rue St Denis & des Deux Portes St Sauveur; & aux adresses ordinaires de musique.

LETTRE en réponse à celle de M. Gauthey, insérée dans le Mercure de Juin, relativement à la construction du Dôme de Ste Genevieve.

Ce n'est qu'à ceux qui ne connoissent point son ouvrage, que M. Gauthey pourroit faire croire que les assertions que j'y ai relevées, soient dénuées de tout fondement; de même que ce n'est qu'à ceux qui ignorent les premiers élémens de la construction, qu'il pourroit persuader qu'il seroit aisé d'exécuter le dôme de Ste Genévieve, sans piliers, en soutenant la balsecule des pendentifs, par des arc-boutans, & en employant des colonnes isolées pour contreforts: aussi me serois je bien gardé de répondre à sa lettre, s'il ne s'étoit avisé d'alléguer que c'est moi qui me suis écarté des formules reçues jusqu'à doubler, dit-il, leurs résultats. J'avois déjà lu cette imputation dans son ouvrage, & comme elle est démentie par le fait, je ne l'avois pas jugé digne d'être relevée dans ma réplique. Que l'on ouvre en effet mon mémoire, on verra que je n'ai fait qu'ajouter aux quatre pieds six pouces trou-

vés pour l'épaisseur de la tour du dôme en question, seulement dix-huit pouces, tant pour mettre la puissance résistante en force au-dessus de tout effort occasionné par le tassement, lors du déceintrement, que par rapport au poids de la lanterne que j'avais négligé. Son erreur est prouvée de ce qu'il s'est imaginé que les colonnes destinées à décorer les dehors de la tour d'un dôme devoient faire partie de l'épaisseur indiquée par les formules, & de ce qu'il a ignoré qu'une colonne n'est faite que pour porter d'à plomb, & non pour résister à un effort oblique, tel que celui d'une voûte. Pour faire sentir en deux mots la fausseté de cette application, il suffit de réfléchir qu'en admettant la saillie des demi-colonnes avec leurs bases, dans l'épaisseur de la tour du dôme de Ste Genevieve, son mur n'auroit réellement que 2 pieds ¹/₂; & qu'une pareille épaisseur paroît à la simple inspection n'avoir aucune analogie avec un dôme de 63 pieds de diamètre, qui doit être élevé à plus de 180 pids, & chargé d'un poids considérable sur son sommet.

M. G. allégué encore que j'ai prononcé contre moi, en réformant un de ses calculs, parce que, suivant lui, le poids porté sur le panache tendra à renverser le pilier du côté de l'intérieur du dôme, tandis que l'effort de la poussée des arcs tendra au contraire à le renverser du côté de l'extérieur; par conséquent, continue-t-il, ces deux actions étant opposées ne doivent point être ajoutées, & devroient être retranchées l'une de l'autre: Mais où a-t-il donc jamais vu qu'un poids porté sur un anneau conique ou sur une zone sphérique, ait attiré ou renversé ses supports en-dehors? Est-ce que leurs voussloirs qui sont toujours

taillés en coin peuvent, en aucun cas, agir autrement qu'en poussant, ou qu'en écartant leurs contiens en-dehors? D'ailleurs, si le contraire avoit lieu, comme il l'imagine maintenant, tout le système des forces qu'il a prétendu tirer des parties adjacentes de son pilier pour le roidir, se trouveroit absolument détruit: car alors toutes les planches & les arcs-doubleaux disposés suivant la longueur des nefs de l'Eglise en question, se réuniroient avec le poids porté sur le panache pour pousser le pilier en-dedans; & il ne resteroit pour s'opposer à ces puissances réunies, que les seuls arcs doubleaux des nefs qui s'appuyeroient sur les piliers: il s'en suit donc delà que M. G. n'a pas senti qu'il se mettoit évidemment en opposition avec lui-même par cette hypothèse, & que le poids porté, tant sur le panache que sur les arcs doubleaux des nefs ne pouvant tendre qu'à renverser le pilier en-dehors, j'ai eu très-grande raison de rectifier son calcul.

Quant aux piliers du dôme de Ste Geneviève, que M. G. dit être dans une proportion plus forte, relativement à la poussée des arcs, que ceux des dômes de la Sorbonne, du Val-de-Grace à Paris, & de St Paul de Londres, après être convenu, page 27 de son ouvrage que *par comparaison avec ces derniers ils paroissent extrêmement petits*, il ne faut que jeter les yeux sur les plans de ces différens piliers qui sont gravés en parallèle dans mon mémoire, pour juger de leur énorme différence, & que sous quelque rapport qu'on veuille les considérer, il n'y a pas de piliers des trois dômes cités, qui n'aient proportionnellement au moins trois fois plus de force que ceux de l'église de Ste Geneviève: & cette différence paroitra encore

bien plus frappante si l'on fait réflexion que les dômes de la Sorbone , du Val-de-Grace & de St Paul , sont couverts de charpente , & n'ont qu'une seule voûte , tandis que le dôme de Ste Geneviève aura deux voûtes joint à des groupes de figures sur sa partie supérieure.

Jugez , Monsieur , par le choix des preuves de M. Gauthey , du degré de confiance que l'on doit avoir à son mémoire ; & combien il a eu raison de dire qu'il ne vouloit pas me convaincre. Au surplus , il faut espérer qu'enfin l'architecte de Ste Geneviève exposera publiquement les moyens de construction de sa coupole , ainsi qu'il l'a promis dans votre *Mercur de Juillet 1770* ; ce sera alors que les sçavans & les constructeurs seront en état de les apprécier , & de décider si en effet on peut espérer une coupole sur les piliers déjà exécutés.

J'ai l'honneur d'être , &c.

P A T T E.

Sur la Baguette divinatoire.

RELATION des Expériences faites à Angers , le 26 Juin 1772 , sur la vertu de la Baguette , dite *divinatoire* , tenue par une personne du sexe , laquelle a été jugée posséder ce don de la nature au sùpreme degré par tous les curieux qui ont assisté à ces expériences.

Les baguettes , au nombre de huit , étoient de différens bois ; sçavoir , d'ormeau , de prunier , de noyer , de chataigner d'Indes , de charme , de

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

laurier-sauce, de sureau, & de tronc d'artichau ; coupées & séparées de leurs troncs seulement 36 heures avant les épreuves ; excepté le tronc d'artichau, qui étoit un peu vieux coupé & à-demi-sec : ell. s'étoient toutes forchues ; & chaque branche, ouverte & éloignée de l'autre d'environ 60 à 70 degrés, avoit de longueur entre 9 à 10 pouces ; & le tronc commun étoit d'environ 2 pouces.

Ces différentes espèces de bois n'ont apporté aucune différence dans les opérations. Elles ont toutes opéré également dans la main de cette Dame, & tout aussi bien que le bois sec dont elle se sert ordinairement ; quoique leurs fibres dussent être gonflées par la lève, excepté le sureau qui n'a produit aucun effet ; apparemment que c'est un bois trop moëlleux.

Les expériences ont été faites sur tous les métaux successivement ; d'abord sur une petite quantité de chacun, & ensuite sur de plus gros volumes : il n'a paru de différence qu'en ce que le plus gros volume rendoit la baguette sensible de plus loin. On a suspendu au plancher un double louis, avec un fil fin de 5 à 6 pieds de long, pour voir si dans l'approche & l'opération de la baguette on s'appercevoit de quelque attraction ou répulsion dans ce métal, mais il n'y a paru rien de sensible, nonobstant l'agitation violente de la baguette.

Cette baguette tourna dans le même sens sur l'or, l'argent, le cuivre, le plomb, l'étain & le fer. La Dame tenoit chaque branche d'une main, les ongles en haut & fortement ; & toute la baguette étoit dans une position à très-peu près horizontale ; & venant à s'approcher du métal, & présentant le gros bout de cette baguette, aussi-tôt que

Les mains paroissoient avoir un peu echauffé les deux branches, le gros bout partoît en haut, comme pour s'élever à la perpendiculaire; mais si violemment qu'il faisoit vivement le tour entier de dehors en-dedans, & forçoit les mains de lâcher la prise: il se rompit plusieurs de ces baguettes, sur lesquelles les mains tinrent assez ferme pour n'être pas forcées.

Sur le mercure, le mouvement de la baguette se fit dans un sens contraire à celui qu'elle prenoit sur les autres métaux: on répéta plusieurs fois l'expérience sur ce métal imparfait, & la même chose arriva toujours; le gros bout de la baguette se portoit vers le bas, & violemment à faire le tour de dehors en-dedans.

On fit ensuite l'expérience sur 4 à 5 pintes d'eau à découvert, contenues en un vaisseau de terre; là la baguette parut s'agiter encore avec plus de violence que sur les métaux; ensuite sur une bouteille vide de verre ordinaire, mais la baguette resta immobile, cette bouteille ayant été remplie d'eau, elle agit puissamment dessus, tant débouchée que bouchée fortement: on ne s'attendoit pas à cela, après cette dernière précaution, dans l'idée que l'eau ne seroit pas sensible pour la baguette au travers des pores du verre.

Dans toutes ces expériences l'agitation de la baguette est si violente qu'elle donne quelquefois de grands coups dans la poitrine & même dans le visage de la personne, si elle n'y prend bien garde en allongant les bras.

On occupa ensuite cette Dame à chercher de l'argent caché; sçavoir, de l'or dans un endroit, & de l'argent en un autre sous des tapisseries; elle

H vj

le découvrir dans les deux endroits ; on observa alors que lorsqu'elle s'éloignoit de ces métaux , ou à droit ou à gauche , le gros bout de la baguette se retournoit vers le métal , comme pour indiquer précisément où il étoit.

Ces opérations furent suivies & examinées de si près que tous les spectateurs déposèrent bientôt toute défiance , & furent intimement convaincus qu'il n'y avoit ni adresse , ni subtilité , ni coup de main pour aider à la paguette. D'ailleurs cette Dame n'auroit pas encore eu le tems de dresser sa baguette à des mouvemens forcés à dessein de tromper , puisqu'il n'y a qu'environ deux mois & demi qu'elle s'est appesue avoir ce don de dature.

Elle tenoit par hasard des deux mains un morceau de bois en forme des baguettes ci-dessus , pour le mettre au feu : dans un instant , ce bois tourna malgré elle à l'approche des chenets , de la pelle & des pinces de fer , & lui apprit qu'elle avoit le don de la baguette. Elle s'est pourtant souvenue , à cette occasion , qu'à l'âge de 5 ans , étant avec son frère chez le Seigneur du lieu qui s'impatientoit beaucoup de ne point trouver de sources pour un puits nouveau qui étoit déjà profond ; ce Seigneur lui fit prendre , comme par manière de plaisanterie , une baguette qui tourna effectivement sur l'ouverture de ce puits : sur cet événement ayant fait creuser environ 3 pieds plus bas , il trouva des sources abondantes. Cette aventure fit alors sur elle si peu de sensation , qu'elle ne s'en étoit souvenue jusqu'ici que comme un jeu d'enfant qu'on lui avoit fait faire dans sa jeunesse.

Enfin , la baguette de cette Dame tournant sur

tous les métaux & sur l'eau, elle resteroit à chaque fois dans l'incertitude sur l'espèce qui causeroit ce phénomène, si elle ne se servoit du moyen suivant qui lui procure la connoissance sûre de l'espèce sur laquelle elle tourne : c'est une chose bien singulière & bien remarquable. Elle connoîtra, par exemple, que l'espèce cachée sera de l'or, si, après que la baguette aura tourné sur l'objet caché, elle met un anneau d'or dans une de ses branches ; car alors la baguette ne tournera plus ; mais elle restera en repos & comme en équilibre ; par la raison apparemment que l'émanation qui vient de l'anneau, posé sur la baguette même, opère dans un sens contraire de celle qui vient de la masse extérieure, & que dans ce cas l'une détruisant l'autre, la baguette ne se trouve plus affectée. Si, sur de l'argent caché, on vient à mettre un anneau d'or, cet anneau n'empêchera point la baguette de tourner sur l'argent ; mais un anneau d'argent l'empêchera, & ainsi des autres métaux, dont une partie appliquée sur la baguette en empêchera l'effet : c'est là un bon moyen pour connoître l'espèce sur laquelle cette baguette vient à tourner. Un petit linge mouillé d'eau, mis sur la baguette, l'empêchera également de tourner sur l'eau : c'est ce que nous avons observé avec bien de l'attention.

Il y a environ 300 ans qu'on a commencé à parler de la vertu de la baguette ; par conséquent ce phénomène n'est pas nouveau : cependant la moitié, au moins, de MM. les Physiciens regardent cette vertu comme imaginaire ; & en effet, il semble qu'elle soit de nature à n'être crue que quand on l'a bien vue de ses propres yeux, ainsi que bien d'autres faits dans la nature, dont la

182 MERCURE DE FRANCE.

simple relation, quelque autentique qu'elle soit ; ne peut jamais produire autant de motifs de crédibilité que la simple vue de ces même faits. Tel est, par exemple, le talent inoui de Jean-Jacques Parangue qui voit tous les cours d'eau souterrains, & les suit aussi facilement que s'ils étoient sur la surface de la terre.

Nous ajouterons encore 1°. qu'elle s'est servie de baguettes droites d'une seule tige, qui ont également opéré ; 2°. Que la baguette n'a point tourné sur plusieurs matières qu'on s'est avisé de lui présenter, excepté sur une petite ardoise pesant 5 à 6 onces.

Après tous ces effets surprenans que nous avons suivis avec attention, nous ne doutons point que ce don de la nature, au point sur-tout que cette Dame nous a paru le posséder, ne soit très-utile pour faire d'heureuses découvertes, soit sur les sources d'eau, soit sur les différentes mines des métaux, même sur des carrières d'ardoises.

Le nom de cette Dame est, Eléonore Feraud, native de Rouanne, diocèse de Lyon, épouse du sieur Dupré, horloger, rue St Laud, à Angers.

Entre tous les spectateurs qui suivoient ces expériences d'un œil physicien, les principaux étoient, MM. l'Abbé de Mouggon, grand-vicaire d'Angers & doyen du Chapitre royal de St Laud ; l'Abbé Cotelle, doyen du Chapitre, aussi royal, de St Martin, membre de l'Académie royale dudit Angers, & secrétaire perpétuel du bureau d'Agriculture de ladite ville ; l'Abbé Allory, chanoine dudit St Laud, & moi Gabory, prêtre, chargé de rédiger la présente relation.

B I E N F A I S A N C E.

*Extrait d'une Lettre de Nîmes en Languedoc ,
au mois de Juin 1772.*

PAR les arrangemens pris par notre Prélat, & secondé des tous les habitans, tant Catholiques que Protestans, nous ne voyons plus de mendians dans notre ville; on a commencé par chasser tous les mendians étrangers qui étoient ici sans nombre. M. notre Evêque a nommé ensuite des commissaires de quartiers, qui, chacun dans leur quartier, ont eu soin de s'informer de tous les nécessiteux qu'ils pouvoient avoir, tant des mendians de profession que de pauvres infirmes, des pauvres honteux. On fait une quête tous les mois dans chaque quartier, que chaque commissaire porte à l'hôtel de ville. Le premier du mois M. de Nîmes y préside avec deux consuls, chaque commissaire prend l'argent qu'il doit employer dans le mois, & le reste est mis dans un coffre pour les nécessités de l'hiver. Voici deux mois passés, & le troisième

me qui commence, sans importunité de la part des mendiants. S'il paroît quelque étranger dans la ville, il est conduit à l'hôpital général, où on le garde pendant trois jours au pain & à l'eau. Il seroit à souhaiter qu'un si beau projet subsistât toujours. Nous nous flatons du moins qu'il durera autant que notre Prélat. On devroit suivre par tout un plan si utile pour la tranquillité publique.

A N E C D O T E S.

I.

M. Christophe Stephens, marchand de tabac à Reading, avoit gagné beaucoup dans son commerce ; n'ayant point d'enfans, il fit venir auprès de lui un de ses neveux à qui il destina son héritage. Le jeune homme arriva, & se fit connoître bientôt pour aimer les plaisirs. Le ministre de Reading, qui avoit un grand ascendant sur l'esprit du vieillard, lui parlant un jour de la méchanceté du siècle, prit occasion de lui dire quelque chose contre son neveu. « Vous sçavez, lui dit-

SEPTEMBRE. 1772. 185.

» il , quel est son caractère , & vous lui
» destinez votre bien ; ne vaudroit-il pas
» mieux l'employer à des usages charita-
» bles , que de le laisser à un jeune liber-
» tin qui ne s'en servira que pour satis-
» faire son goût pour la débauche ? »
« Monsieur , répondit Stephens , ce que
» vous me dites peut être excellent en
» chaire ; mais ce n'est pas ma doctrine :
» j'ai toujours pensé que nos parens doi-
» vent être les premiers objets de notre
» charité ; mon neveu n'aura jamais tant
» de plaisir à dépenser mon argent que
» j'en ai eu à le gagner ; je ne lui laisserai
» pas un schelling de moins parce qu'il
» est libertin ; plus il dissipera , plus il
» aura besoin. » Le ministre , qui ne s'at-
tendoit pas à cette réponse , changea sou-
dain de discours , mais le vieux marchand
ne le vit plus de bon œil.

I I.

Le Roi Jacques I^r avoit coutume de
s'entretenir avec ses courtisans , pendant
le Service divin. L'Evêque Laud , qui of-
ficioit un dimanche , s'apercevant que
Sa Majesté étoit disposée à causer , inter-
rompit son sermon , chaque fois qu'il la

vit occupée à parler. Le Roi lui demanda après le service , pourquoi il s'étoit arrêté si souvent. *J'ai craint*, répondit le prélat, *de manquer au respect que je dois à Votre Majesté, en interrompant sa conversation.* Vous êtes bien bon, reprit le Roi, *je vous promets, à mon tour, que je ne vous interromprai plus dans vos sermons.*

I I I.

M. Law, auteur du fameux système, étoit, comme l'on sçait, un gentilhomme Ecoïlois, dont la fortune étoit bornée, & l'ambition très-étendue; il avoit voyagé dans la plus grande partie de l'Europe, & subsisté uniquement par le jeu; il avoit sur-tout gagné des sommes considérables en Italie; ce fut là qu'il conçut l'idée du système qui a fait tant de bruit & ruiné tant de personnes. Il le proposa d'abord au Roi de Sardaigne, qui lui dit que ses états étoient trop petits pour un projet aussi vaste. *Je connois bien les François*, ajouta-t-il, *je ne doute point qu'ils ne l'embrassent avec transport.* Law réfléchit sur l'avis de ce Prince, vint en France, & se fit goûter du Régent. En Décembre 1719, il abjura la religion protestante, &

SEPTEMBRE. 1772. 187

fut fait contrôleur général des finances le mois de Janvier suivant. Il ménagea si bien les affaires, qu'il fit passer, en peu de tems, presque tout l'argent du royaume dans les coffres du Roi, & qu'il amassa lui-même une fortune de 500000 livres; mais n'ayant pas eu la prévoyance d'en rien mettre à l'abri dans les banques étrangères, il fut obligé d'abandonner son trésor l'année suivante, & de fuir secrètement de la France pour éviter d'être mis en pièces par un peuple furieux. Peu d'hommes ont fait une chute pareille à la sienne; il descendit du plus haut rang à l'état d'un pauvre vagabond, méprisé de tout le monde. Après avoir erré dans différens pays, il mourut à Munich dans la plus extrême indigence. Sa veuve passa ses jours à Utrecht dans la plus profonde obscurité; son fils regarda comme une bonne fortune, le bonheur d'obtenir une cornette dans un régiment de cavalerie hollandoise. Sa fille, qui étoit très-aimable, épousa le Lord Wallingford, fils du Comte de Banbury.

I V.

Philippe de Crevecœur, Seigneur des Guerdres, étoit passé du service de Bourgogne à celui de France. Comme il avoit reçu des sommes considérables pour exécuter plusieurs entreprises, Louis XI ayant exigé qu'il lui rendît compte de l'emploi de cet argent, des Guerdres mit tant de différens articles, que la dépense surpassoit la recette; le Roi, ne trouvant pas le compte exact, vouloit examiner & discuter chaque article. Des Guerdres, ennuyé d'une recherche si scrupuleuse, lui dit : « Sire, j'ai acquis pour cet argent les » villes d'Aire, d'Aras, de St Omer, Be- » thune, Bergue, Dunkerque, Graveli- » nes, & quantité d'autres : s'il plaît à V. » M. de me les rendre, je lui rendrai » tout ce que j'ai reçu. » Le Roi, comprenant que des Guerdres avoit voulu se payer un peu par lui-même de ses services, lui répondit : *par la pâques Dieu, Maréchal, il vaut mieux laisser le moustier où il est.*

A V I S.

I.

Calendrier perpétuel dressé par Joseph Cristin. A Paris, chez Tiffot, rue des Deux-Portes St Severin, à l'hôtel d'Orléans.

CE Calendrier est exécuté en caractères gravés avec beaucoup de soin & de netteté sur une feuille d'environ 26 pouces de haut sur 21 de large. Il est formé d'une suite de calendriers relatifs aux différens jours où la fête de Pâques peut arriver. Comme cette fête n'arrive jamais plus tard que le 25 Avril, ni plutôt que le 22 Mars, ce calendrier contient autant de calendriers particuliers qu'il y a de jours depuis le 22 Mars inclusivement jusqu'au 25 Avril exclusivement, ce qui fait 35 calendriers. L'auteur a rangé dans son tableau sous deux colonnes les mois de l'année. Deux autres colonnes ayant pour titre, *Année Christi*, indiquent les lettres dominicales, les épâctes, le nombre d'or, le cycle solaire, & l'indiction de chaque année depuis 1582 jusqu'à 2100. Tous les dimanches & fêtes mobiles sont rangés par nom & par nombre. Il y a dans ce même calendrier d'autres calculs utiles à ceux qui veulent vérifier les anciennes dates, & sçavoir quel jour de la semaine ou quelle fête étoit ou même jour-là.

I I.

*Magasin de Tabletteries & de bijoux faits
au tour, rue Greneta, au Roi David.*

Les personnes qui recherchent dans les arts le picquant de la nouveauté, trouveront, dans tout le cours de l'année, de quoi satisfaire leur goût & leur fantaisie, chez le sieur Compigné, tabletier du Roi, artiste inépuisable en inventions utiles & amusantes. Si l'on visite sa fabrique, l'on y trouvera des boîtes d'une forme neuve & agréable; elles imitent parfaitement les pierres fines, telles que les émeraudes, les rubis, les topases, les turquoises, &c. : toutes ces couleurs sont transparentes, & laissent voir les plus beaux dessins que le tour puisse produire. Il en est d'enrichies de paysage, de marines, d'architectures, &c. exécutées aussi par le tour, & qui n'ont d'autres glaces que le vernis, que l'on pourroit prendre pour de l'émail par la dureté & la beauté de son poli.

Plusieurs de ses boîtes sont garnies en or ou en vermeil solide. Elles peuvent recevoir des médallions ou des portraits peints, qui font un très-bel effet. Il y en a de toutes grandeurs, au choix des curieux.

Il a mis au jour la vue du château de Versailles & celle de Paris, prise au Pont Royal. Ces deux tableaux ont été présentés au Roi & à la Famille Royale, par cet artiste, auquel Sa Majesté a fait l'accueil le plus favorable, en lui faisant l'honneur de les accepter. Il vient de donner

S E P T E M B R E. 1772. 191

aussi la vue des Tuilleries & celle du Luxembourg : ces quatre vues sont aussi exécutées sur le tour & qui font le plus bel effet, & , ce qui mérite sur tout attention , c'est que le prix n'effarouche point les acquéreurs ; & , afin que l'utile se trouve avec l'agréable , il a trouvé l'art de mettre sur ses tabatières les plus nouvelles, toutes ces vues, lesquelles deviennent transparentes, & de mêmes couleurs que les boîtes.

On trouve dans ce même magasin des boîtes de toutes espèces, comme bonbonnières, en écaille, en carton, garnies ou non garnies, étuits, souvenir, & mille autres ouvrages de tabletteries dont le magasin du sieur Compigné est considérablement garni.

Ceux qui voudront faire mettre des portraits de famille ou autres sur des boîtes, de quelques espèces qu'ils le désireront, seront promptement servis, & à très-bon compte.

La grande collection des tableaux propres à orner les cabinets que le sieur Compigné a entrepris d'exécuter sur le tour, est enrichie de quantité de sujets nouveaux & de vues charmantes.

Son magasin est toujours, rue Greneta, au Roi David,

Guérison singulière d'une goutte Sereine.

La Demoiselle Pinadier , demeurant rue aux Fers , chez M. Groune , marchand de galons , à l'Espérance , étoit atteinte de cette maladie depuis dix ans.

Le sieur Babelin , oculiste , reçu à St Cosme , demeurant rue de Savoye , a commencé à traiter cette Demoiselle de cette maladie , le premier Mai 1772 , & le 30 du même mois , la maladie a été entièrement guérie sous les yeux de MM. Pajon , de Moncets , docteurs de la Faculté , & de la Yeste chirurgien. Quoiqu'il soit reconnu par tous les auteurs que cette maladie est incurable ; & que *Antoine Me. Jean aie dit , pag. 306 , de son Traité sur les maladies des yeux , volume in - 12. que c'est chercher la pierre philosophale que d'entreprendre cette guérison.*

Pour lever les doutes des incrédules , il annonce en même tems la guérison de deux gouttes sereines guéries , il y a cinq à six ans à la femme du Courreur de feu Son A. S. Mgr le Comte de Clermont , & sous les yeux de MM. Ninin , médecin consultant du Roi , & Dufouart , chirurgien major des Gardes. Il en donnera plusieurs autres dans la dissertation qu'il doit donner au Public à ce sujet.

Le sieur Babelin , auteur de cette cure extraordinaire , doit donner , à cet égard , des observations détaillées dans les journaux. Le zele que
cet

cet artiste a toujours montré pour tout ce qui intéresse l'humanité, est un sûr garant de ce que le Public attend de lui.

I V.

* *Académie du Roi hippodrome & hippiatrice, tenue par M. le Chevalier de la Pleigniere, Ecuyer du Roi, gendre de M. de la Guerinière, à Caën, capitale de Basse Normandie.*

PENSIONNAIRES.

Première année, pour un Gentilhomme, ses meubles sans serviettes de chambre, ni couvert de table, entrées, étriers, écuyer, maître d'armes, mathématiques, dessin, danse, suisse & palfreniers, montants à 245 livres payées avec le premier quartier, en tout, . 1565 liv.

Deuxième année & autres, pour tout, 1320

Pour un gouverneur tout meublé, . 900

Pour le logement d'un domestique par an, 80

Le cidre est la boisson ordinaire du pays:

ceux qui veulent boire du vin, payent

à raison d'une bouteille par jour, par

an, 292

* La réputation de cette académie & de l'habile écuyer qui la dirige, nous engage de publier son programme, & de le faire connoître à la Noblesse Française & Etrangère.

194 MERCURE DE FRANCE.

Ceux qui n'ont pas de domestique, sont servis moyennant quarante sols par mois.

On paye au Suisse, pour gaules par mois, 30 sols.

Les domestiques ne sont point nourris.

On ne fournit ni bois ni chandelle.

On ne souffre point de chiens dans l'académie.

E X T E R N E S.

Premier mois, pour tout, non compris les gaules,, 124 liv.

Mois suivans, 50

Les pensionnaires payent de quartier en quartier d'avance.

Les externes payent de mois en mois d'avance.

Pour courre la bague, on paye une fois pour tout, 20

Pour courre les têtes, par mois, . . . 20

Les meilleurs maîtres en tout genre ont seuls la permission d'enseigner à l'Académie.

Règles ordinaires de l'Académie.

Le déjeuner à huit heures du matin, le dîner à une heure, le souper à neuf, & la retraite à onze.

Le lundi, mardi, jeudi & vendredi, manèges jusqu'à une heure.

SEPTEMBRE. 1772. 195

Le maître d'armes donne ses leçons depuis huit heures du matin jusqu'à neuf; à deux heures après midi le dessin, à trois heures les mathématiques, & à quatre heures la danse jusqu'à cinq.

Le mercredi & samedi, jours de congé, depuis neuf heures du matin jusqu'à dix, le chef de l'académie explique les parties relatives à l'art de l'Equitation.

Ceux qui ne se contentent pas des quatre maîtres que le chef de l'académie fournit, peuvent s'en procurer d'autres en particulier, aux heures qui leur conviennent, selon les prix ci après; (çavoir,

Maîtres de mathématiques, de violon & de flûte, chacun par mois, 12 livres.

Maîtres d'armes, de danse & de dessin, chacun par mois, 6 liv.

Si un gentilhomme veut apprendre la langue françoise & la rhétorique, M. Moisant, professeur, demeure dans l'académie, & donne ses leçons tous les jours pendant une heure.

Il prend par mois, 24 liv.

Il est de la prudence des parens, dont les enfans ne sont pas sur leur propre compte, de charger un banquier à Caën de payer exactement & directement au maître de l'académie le montant de ce qui le regarde. Il paroîtroit également à propos que ledit banquier restât chargé du détail de leurs mémoires de dépense.

V.

Liqueurs de table. Pommade pour le teint.

Le fleur Dardelie, gendre & successeur du fleur la Faveur, connu pour les excellentes liqueurs, tient, dans son magasin, rue St Honoré, hôtel des Américains, près l'Oratoire, toutes sortes de nouveautés en ce genre; outre la Crème de Moka, il a encore inventé *la Nymphé des bois*, *l'Iroquoise*, *le Cacosbon*, &c. toutes liqueurs agréables & bien faites. Il compose de plus une pommade de Limaçon, excellente pour le teint, qui le rafraîchit & répare l'altération que produit sur les Dames le rouge & les veilles.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Damiete , , le 15 Mai 1772.

MEHMET Aboudaab, maître du Caire par la fuite d'Ali, a rétabli la tranquillité dans l'Égypte, & l'on diroit, à voir le calme qui y règne, qu'il n'y a point eu de révolution dans ce royaume. Ce Bey n'agit qu'au nom du Grand Seigneur. Il a laissé dans les emplois tous ceux qu'Ali Bey y avoit placés. Il ne trouve de l'opposition qu'à l'égard de la monnoie frappée par l'ancien Caïmacan, & que les Egyptiens refusent d'accepter.

De Saint-Jean-d'Arc, le 13 Mai 1772.

C'est avec le plus grand étonnement qu'on a

appris ici qu'Ali Bey avoit été chassé du Caire par Mehemet Bey. Il est arrivé à Gaza, depuis six à sept jours, avec les munitions de guerre & son trésor. Il étoit accompagné du Cheik Ottoman, fils de Daher notre commandant, qui avoit été envoyé au Caire dans le mois de Mars. Daher est parti, le 10, avec plusieurs Cheiks des Mutualis & quatre mille hommes, pour aller recevoir Ali, & prendre avec lui des arrangemens sur les suites de la révolution arrivée en Egypte.

De Copenhague, le 4 Août 1772.

Le tems de la minorité du Grand Duc de Russie, Duc de Holstein-Gottorp, étant sur le point d'expirer, on s'attend à voir exécuter les arrangemens qui intéressent le Duché de Holstein, & qui ont été faits, dit on, il y a cinq ans, entre la Cour de Pétersbourg & celle de Copenhague, pour terminer les différens qui subsistent, depuis plus de cinquante ans, entre les deux branches de la Maison de Holstein.

La Norwege n'est point encore délivrée du fléau de la famine. Le gouvernement vient d'y faire transporter des provisions : on se flatte de pouvoir adoucir, par ces secours, les maux des habitans, qui, dans leur situation affreuse, se sont portés à des horreurs que le désespoir même ne peut justifier. Comme on craignoit également la disette dans cette ville, & les suites qu'elle entraîne après elle, on a tiré des magasins de la Marine une grande quantité de seigle qu'on distribue au peuple, à un prix modéré.

De Stockholm, le 17 Juillet 1772.

Le Roi a fait, ce matin, l'institution de l'Ordre de Vasa : on y a observé les cérémonies d'usage aux chapitres des autres ordres. Les Chevaliers avoient, selon le nouvel institut, un manteau de velours verd, doublé de damas blanc. Le Roi leur a donné l'acolade en prononçant ces mots : « Nous Roi de Suède, des Goths & des Vandales, nous vous recevons Chevalier de notre respectable Ordre de Vasa. Soyez - en digne. » Sa Majesté a dîné en public, dans la salle des Etats.

De Vienne, le 4 Août 1772.

L'Impératrice - Reine vient de publier une ordonnance pour le paiement de la solde des soldats invalides nationaux qui ont obtenu la permission de se retirer dans leurs provinces ; elle déclare en même tems que son intention n'étant pas que les militaires qui sont en état de servir profitent des fonds destinés aux véritables invalides, Elle ordonne qu'on fasse la visite des soldats qui ont obtenu des brevets de retraite, & qu'on emploie dans les corps qui servent à former les cordons des frontières, ceux qui pourroient y être utiles.

Des Frontières de la Pologne, le 25 Juillet 1772.

On prétend que les conditions auxquelles les Russes consentent de conclure la paix avec les Turcs sont, 1°. Que la Porte paiera à la Russie les frais de la guerre ; 2°. Qu'elle accordera la liberté de commerce sur la Mer Noire & le passage

par le Détroit des Dardanelles; 3°. Qu'elle consentira à l'indépendance de la Crimée, de la Valachie & de la Moldavie, & que cette indépendance sera garantie par les Cours de Petersbourg, de Vienne & de Berlin; 4°. Qu'elle restituera à l'Autriche la Servie & la Bosnie. On croit que la Russie n'a fait ces demandes que pour disputer le terrain, & pouvoir se relâcher sur quelques articles.

De Warsovie, le 28 Juillet 1772.

La situation de la Pologne, dont le sol étoit si fécond avant les troubles qui la déchirent, ressemble aux provinces dévastées autrefois par les guerres civiles, & où l'on défriche encore d'anciens champs de bataille. Ce triste spectacle étonne les étrangers & attendrit les nationaux. De Warsovie à Rava, si l'on en excepte quelques terres voisines de la Capitale, toute la contrée est sans culture, sans habitations & sans habitants, à quelques châteaux près à demi ruinés, qu'on rencontre entre des villages où règne le silence des déserts. De Rava à Siradie sur la Wartha, après avoir reconnu encore, dans une petite étendue de terrain, les traces du travail & les vestiges des hommes, on n'apperçoit plus qu'une solitude couverte de débris & de cendres: de Siradie jusqu'en Silésie, on ne traverse que des ruines. Il n'y a pas trois mille âmes dispersées sur une surface très-étendue, où il y avoit auparavant une nation nombreuse & une culture abondante. Il faudra des siècles entiers pour réparer les malheurs d'un petit nombre d'années, & peut-être encore ne suffiront-ils pas pour rétablir ce triste royaume dans l'état où il étoit auparavant. L'exemple

de tant de pays autrefois florissans, demeurés incultes & dépeuplés, malgré les efforts de l'industrie, doit effrayer cette Nation illustre, que tant de calamités ont affligée.

La position des armées étrangères dans la Pologne n'a point éprouvé de changement considérable depuis huit ou dix jours. Les troupes Prussiennes se replient sur la Silésie; elles ont quitté quelques postes de la Prusse Polonoise; mais il est entré de forts détachemens dans les deux Terres de Tauroggue & de Serrey, que le Roi de Prusse possède en Lithuanie. Les travaux du canal de Bromberg sont entièrement abandonnés, & l'on a renvoyé tous les pionniers qui avoient été rassemblés pour y travailler.

Les nouvelles de la Moldavie annoncent l'ouverture du Congrès. Le Maréchal Romanzow a rassemblé trente-six mille hommes à Hutz, & le Prince Dolgorouki campe avec vingt-cinq mille vers Falczin.

La peste s'est manifestée de nouveau dans la Moldavie & la Valachie, & l'on apprend de Kaminiéc qu'elle fait des ravages dans la Pocutie, sur-tout à Snyatin & à Stanislaw.

De Dantzick, le premier Août 1772.

On mande de Grodno que le nombre des Russes est si considérable dans cette ville, qu'on est obligé d'en loger quinze dans la même maison. On y attend cependant encore le général Wolf avec son détachement & des recrues.

On a publié une nouvelle ordonnance du général Haddick, datée du 30 Juin dernier, & insérée dans le Grod (chancellerie) de Premislie. Elle

porte en substance que tous les Districts renfermés dans le cercle formé par les troupes Autrichiennes, sont sous la protection immédiate de l'Impératrice Reine; que tous les revenus, impôts & contributions, sous quelque dénomination que ce soit, à dater du jour de l'entrée desdites troupes en Pologne, ne peuvent appartenir qu'à Sa Majesté Impériale & Royale; qu'il est par conséquent défendu très-expressément à tous receveurs, officiers & habitans quelconques de rien payer à qui que ce soit, & de ne livrer ces revenus qu'à la caisse militaire de l'armée Autrichienne; de n'obéir désormais qu'aux ordres du général commandant, & de ne s'adresser qu'à lui pour toutes les affaires publiques.

De Cartagene, le premier Août 1772.

On a publié, avant-hier, en cette ville, une ordonnance, relativement à la refonte & réforme générale de la monnoie en Espagne; on donne deux années pour rapporter les anciennes espèces d'or & d'argent, & six pour celles de cuivre. Chaque monnoie sera uniforme dans son espèce, & aura la même valeur dans toute l'étendue de la monarchie, au lieu qu'il y a aujourd'hui des monnoies qui ont cours dans une province, & qui ne sont pas reçues dans d'autres.

De la Haye, le 31 Juillet 1672.

On assure que les conditions du Traité de paix fait entre le Dannemarck & les Algériens sont les mêmes que celles du Traité de 1746, suivant lequel les présens annuels montoient à vingt-cinq ou trente mille rixdales; mais les Danois ne paieront rien pour le tems qu'a duré la guerre. La

Suède s'est également arrangée avec l'Empereur de Maroc. Ce Prince recevra , par un vaisseau qui doit mettre à la voile , pendant ce mois , un présent évalué à quatre ou cinq tonnes d'or.

Les Etats de Hollande , après avoir pris l'avis du Prince Stathouder & Amiral-Général , ont publié , le mois dernier , une ordonnance sur les naufrages , non moins utile au commerce que conforme à l'humanité. Cette loi ordonne de remettre , en présence du Commissaire ou Juge du lieu , les effets naufragés au capitaine qui les réclamera ; elle défend aux officiers , chargés de l'inspection sur les côtes , de s'ériger en gardiens de ces effets ; en cas d'absence des capitaines , ceux qui sauveront ces effets , sont tenus de les déposer chez l'officier de la province : celui-ci , de donner promptement connoissance du fait aux Membres du Conseil des Etats , & même d'en avertir le Public par la voie des gazettes ; enfin , de remettre ces effets sans délai , lorsqu'ils seront réclamés. Les autres articles contiennent des dispositions relatives aux premières.

On embarqua , le 15 Juin dernier , pour Petersbourg , sur le navire *le Joug Bouke* , un diamant acheté par l'Impératrice de Russie. Il a été assuré à Amsterdam pour 550,000 florins & pour une pareille somme à Londres. Un marchand Grec , nommé Grégoire Suffras , l'apporta d'Ispahan , il y a plus de cinq ans. On a prétendu qu'il pesoit 779 karats. Le plus beau diamant du Grand Mogol étoit , suivant Tavernier , de 279 karats. Le *Sanci* en pese , dit-on , 106. Le *Pitre* ou *Pits* , du nom de l'Anglois qui le vendit à M. le Régent , est de 547 grains , dont environ $3\frac{2}{3}$ poids de Paris font un karat. On a donné au diamant du Grand

Duc de Tolcane le poids de 139 karats. On ignore celui du diamant qui fut le premier taillé en Europe pour le dernier Duc de Bourgogne, lequel passa, après sa mort, entre les mains de quelques marchands qui le vendirent à Henri VIII, Roi d'Angleterre. Marie sa fille le céda à son époux Philippe II, Roi d'Espagne, qui recueillit par ce moyen cet effet, distrait de l'héritage de la Maison de Bourgogne, échu à ses pères. On ne peut opposer au diamant de Suffras celui qui est déposé dans le trésor du Roi de Portugal, & qu'on dit peser 1680 karats. Il a été tiré des mines du Brésil, & on met une grande différence entre les diamans orientaux & ceux de ce royaume. Celui dont il est question fut déposé à la Banque d'Amsterdam, en attendant qu'on trouvât un acheteur. L'Impératrice de Russie vient d'en faire l'acquisition pour douze tonnes d'or, environ deux millions & demi de France, outre une pension annuelle de 4000 roubles faite au vendeur. Tous les connoisseurs conviennent de la parfaite beauté de ce diamant; mais on n'est pas entièrement d'accord sur son poids. L'opinion publique & les différentes gazettes lui donnent 779 karats; mais quelques personnes qui l'ont vu assurent qu'il ne pèse que 779 grains, c'est-à-dire, environ 194 karats, ce qui est plus vraisemblable.

De Tunis, le premier Juillet 1772.

L'escadre Danoise, composée d'un vaisseau & de deux frégates, sous les ordres du Contre-Amiral Hooglant, de retour d'Alger, vint mouiller ici le 4 de ce mois. Notre Bey, en renouvelant les traités avec cette Nation, a exigé la valeur du présent accordé au Bey d'Alger. Le Plénipoten-

I vj

taire Danois a accédé à cette demande au nom de la Cour ; il a fourni des sûretés pour cet engagement , & a obtenu , le 9 , audience du Prince. Il a fait ensuite une visite aux Consuls étrangers & leur a donné une fête le lendemain ; il s'est rendu à bord de son escadre qu'il remène en Danemarck.

Le Bey a fait embarquer hier , sur un bâtiment François freté pour son service , le présent qu'il envoie à Sa Majesté Très - Chrétienne. Il consiste en chevaux , lions , tigres , armes , harnois , broderies sur maroquins , & différentes étoffes d'or , de soie & de laine travaillées dans le goût & par les ouvriers du pays.

De Londres , le 27 Juillet 1772.

On vient de consacrer à la postérité un acte de bienfaisance d'un citoyen de cette ville. On a gravé , à la porte du bureau de la Société de Marine , sur une plaque de cuivre , encadrée dans une magnifique bordure de marbre , l'inscription suivante : « En 1763 , le sieur William Hicks a donné à » la patrie une preuve de générosité digne de passer à la postérité : il a légué à cette société 300 l. » sterlings de rentes , dont la moitié est destinée » à faire embarquer de pauvres garçons , en qualité d'apprentis , au service des bâtimens marchands , & l'autre à faire apprendre à de pauvres » filles des métiers pour les faire subsister honnêtement. Ce monument a été élevé par le sieur » Thomas Nash , citoyen de Londres. »

On plaidoit dernièrement une cause à Lewes , dans le Comté de Kent. Lorsque l'avocat eut donné les conclusions , les douze Juges se retirèrent , selon l'usage , pour se concerter sur l'avis qu'ils

devoient donner. Ils rentrèrent ensuite dans la salle d'audience , & déclarèrent au juge qu'il y avoit parmi eux une telle diversité d'opinions qu'il leur étoit impossible d'arrêter aucune décision. Le juge ordonna aux officiers du bureau de les enfermer sans leur donner ni à manger ni à boire jusqu'à ce qu'ils fussent convenus d'un jugement quelconque , & il remit la cause au lendemain. Ce jour-là , l'audience étant ouverte , on les fit rentrer dans la salle , & ils dirent qu'ils n'étoient pas plus d'accord que la veille , & qu'il n'y avoit pas d'apparence que leurs avis divisés pussent jamais se rapprocher. Le juge crut alors devoir exhorter les parties à s'accommoder ; ce qu'elles firent sur le champ.

Le capitaine Hammond , arrivé de la côte d'Afrique à Philadelphie , dans le mois de Juin , y a donné la nouvelle que la saison avoit été si malsaine sur la rivière de Gambie , que le Sr de Best , gouverneur , & tous les marchands du fort James , sur cette rivière étoient morts , & qu'il ne restoit que le médecin.

De Hambourg , le 14 Juillet 1772.

Les lettres de Saxe portent qu'on ressent déjà , par la diminution du prix des grains , les effets de l'abondante récolte que la terre promet. Des négocians , qui étoient allés acheter des provisions considérables pour cet Electorat , jusqu'à Archangel , ont reçu ordre de les vendre ici même à perte. Il nous est arrivé plusieurs gros commerçans de Dantzick , qui abandonnent cette dernière place , persuadés qu'elle perdra bientôt son commerce & peut-être sa liberté.

D'Alicane, le 28 Juillet 1772.

Il n'y a encore rien de décidé au sujet des différends survenus entre l'Empereur de Maroc & la Hollande. On ne pourra avoir des nouvelles précises à ce sujet, qu'au retour du Consul de cette République, qui est parti de Larrache pour se rendre à la Cour de l'Empereur. Suivant les dernières lettres de Gibraltar, il y avoit déjà onze corsaires de Salé prêts à mettre à la voile.

De Rome, le 22 Juillet 1772.

On va décorer extérieurement le *Musæum* que le Saint Père forme au Vatican d'une colonnade sous laquelle on placera les statues célèbre d'Apollon, d'Antioüs, de Laocoon, &c.

De Compiègne, le 19 Août 1772.

Le 13 de ce mois, on fit, au Collège Royal, la distribution solennelle des prix accordés par Sa Majesté. Le sieur Thyrial soutint à cette occasion, par les soins du sieur Dolys, professeur de troisième, en présence de l'Évêque de Soissons, un exercice dont le programme avoit été présenté au Roi, à Monseigneur le Dauphin, à Mgr le Comte de Provence & Mgr le Comte d'Artois, par le Sr Mathieu, principal du collège & doyen de la collégiale de Saint Clément. Monseigneur le Dauphin eut la bonté d'accorder un prix particulier au sieur Thyrial.

De Paris, le 27 Août 1772.

Le 26 Juillet, vers les six heures du soir, on posa la dernière clef du nouveau pont de Neuilly

près Paris. Le sieur Mignot, curé du lieu, s'y rendit processionnellement, avec son clergé, & bénit cet édifice. On chanta ensuite, dans l'Eglise, un *Te Deum*, auquel assistèrent tous les ingénieurs & les ouvriers, au nombre de sept cens. La première pierre de ce pont, construit sous la direction des sieurs Peyronnet & de Chezy, ingénieurs des ponts & chaussées de France & remarquable par la structure & la hardiesse de ses voûtes plates, fut posée le 19 Août 1768. Sa Majesté doit s'y rendre, dans le mois de Septembre, pour en voir ôter les ceintres qui sont un chef d'œuvre de charpente.

Le sieur Walsh, membre du parlement d'Angleterre pour le Comté de Gloucester, s'est rendu à la Rochelle pour examiner le poisson nommé la *Torpille*, qui a la propriété d'engourdir les personnes qui le touchent. Il a prouvé que ce poisson est doué d'une force électrique extraordinaire, qu'il a mesurée avec l'électromètre & comparée avec l'électricité de tous les corps connus. Il a fait placer de front neuf personnes sur un fil d'archal posé sous leurs pieds, chacune ayant les mains dans des seaux d'eau. Du bout de ce fil il toucha le poisson qui nageoit dans un baquet d'eau, & aussi-tôt chaque personne sentit une commotion aussi forte que dans l'expérience de Leyde. Il a fait sur ce poisson plusieurs autres expériences dignes de l'attention des physiciens.

Le capitaine Trebuchet, commandant le navire *la Sevre*, arrivé, ces jours derniers, de Saint-Domingue, dans la rivière de Nantes, à éprouvé, dans sa traversée, un événement extraordinaire. Le seizième jour de la navigation, il sentit, à

onze heures du soir , une forte secousse , qui fit croire à l'équipage que le bâtiment avoit touché sur des rochers. On fit agir la pompe , & l'on trouva beaucoup d'eau dans le fond de calle , ce qui causa une alarme générale. Lorsque le jour parut , on apperçut un poisson monstrueux qui paroïssoit avoir 30 à 40 pieds de long , & qui étoit attaché au corps du navire , à quelques pieds au-dessus de la quille. Le sieur Trebuchet fit saisir ce poisson avec un fort cordage , sur lequel on frappa un palan ; mais il fut impossible de le détacher. Le capitaine prit le parti d'arriver sur un navire qu'il avoit sous le vent à la distance d'environ trois lieues , en lui faisant signal d'incommodité. C'étoit un bâtiment Anglois , commandé par le sieur Smith. Ce dernier vint à son secours , & l'on parvint enfin , après beaucoup de peine & de travail ; à couper ce poisson monstrueux. Le sieur Trebuchet n'a pu en donner aucune idée , parce que ce n'étoit plus qu'une masse informe lorsque le jour parut. Les requins qui l'environnoient en avoient déjà dévoré une partie. On n'osa pas même faire descendre les plongeurs , pour visiter la voie d'eau , dans la crainte qu'ils ne devinssent la proie de ces animaux voraces. Le lendemain , on vérifia que le corps du navire étoit percé en deux endroits , à quatre pieds environ au-dessus de la quille , & à un pied de distance l'un de l'autre , & que ces trous étoient bouchés par deux espèces de cornes qui paroïssent avoir trois pouces de diamètre à leur orifice. On a été obligé de pomper , jour & nuit , & le capitaine Anglois a eu l'attention de suivre & d'observer de près le navire François pour lui donner les secours nécessaires jusqu'à son arrivée.

Les vaisseaux arrivés, en dernier lieu, de l'Isle de France, ayant rapporté que l'ouragan qu'à essuyé cette colonie, à la fin de Février dernier, a fait périr la plus grande partie des bâtimens qui servoient au cabotage continuel qu'elle est obligée d'entretenir avec les Isles de Bourbon, de Madagascar & autres Isles voisines, & endommagé les autres, au point qu'on appréhendoit de ne pouvoir les remettre en état de reprendre la mer; le Ministre vient d'y suppléer, en ordonnant d'armer à l'Orient, en toute diligence, deux flûtes & trois autres bâtimens de ce port, qu'on juge propres à ce service. A la réception de cet ordre, on a mis des ouvriers sur ces cinq bâtimens pour les disposer à partir, sans délai, pour cette destination.

Le 11 de ce mois, on fit au Neuf-Brisack la réception des Vétérans du régiment de Bourbon, cavalerie. On chanta ensuite, dans l'église, un *Te Deum* en musique; & il y eut, le soir, un repas qui fut terminé par un bal.

Le 17 de ce mois, dans l'assemblée générale du Corps-de-Ville de Paris, les sieurs Sprote, Quarrier, & Quarremere de Lepinc ont été élus Echevins.

Le 31 Juillet, vers deux heures quarante minutes après-midi, on ressentit, à la Rochelle, une légère secousse de tremblement de terre. Elle fut accompagnée d'un bruit assez fort, semblable à celui d'une voiture qui roule avec vitesse. La direction étoit du sud au nord. On croit qu'il y avoit eu, le matin du même jour, vers onze heures & demie, une première secousse très-peu sensible.

N O M I N A T I O N S.

Le Roi a accordé les Entrées de la chambre , à la Duchesse de Laval.

La Duchesse de Caumont , Dame pour accompagner Madame la Comtesse de Provence , ayant donné la démission de cette place , le Roi a nommé , pour lui succéder , la Comtesse de la Tour-d'Auvergne.

Le Roi vient d'accorder les Honneurs du Louvre , au fils du Comte de la Tour-d'Auvergne.

Sa Majesté a accordé l'abbaye régulière d'Escurey , ordre de Cîteaux , diocèse de Toul , à Dom de Moyria , procureur & vicaire-général de son ordre ; & celle de Beaurepaire , même ordre , diocèse de Vienne , à la Dame du Fay - Maubourg , religieuse à Courpière , diocèse de Clermont.

Le Roi a accordé la place de Commandeur de l'Ordre royal & militaire de St Louis , vacante par la mort du Comte de Montlout , chef-d'escadre , au Marquis de Saint Aignan , lieutenant-général des armées navales.

P R É S E N T A T I O N S.

Le Chevalier de Monteil , capitaine de vaisseau , dont on a annoncé le retour dans la gazette du 27 Juiller , a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Sr de Boynes , secrétaire d'état au département de la Marine.

Le 4 Août , le Comte Oginski , grand - général de Lithuanie , eût l'honneur d'être présenté au Roi & à la Famille Royale.

SEPTEMBRE. 1772. 211

La Marquise de Montalembert a eu, le 15 Août, l'honneur d'être présentée au Roi, ainsi qu'à la Famille Royale, par la Duchesse d'Aiguillon.

NAISSANCES.

La Duchesse de Bourbon est accouchée, le 2 Août, à Chantilly, d'un Prince qui portera le nom de Duc d'Enghien.

La Vicomtesse de Tavannes est accouchée, le 4 Août, d'un garçon.

On mande de Vernon, ville dépendante de la généralité de Rouen, que la femme du nommé Pierre Lavice, journalier demeurant à Fourneaux, hameau de Vernonnet près cette ville, est accouchée, le 31 Juillet, de trois garçons, dont deux sont morts, le troisième jour de leur naissance, & le troisième paroît ne devoir pas vivre long-tems. Ils avoient, en naissant, quinze à seize pouces de hauteur, & une grosseur proportionnée.

MORTS.

Nicolas Deche, habitant de la paroisse de Morbecq, en Flandre, diocèse de Saint-Omer, y est mort, à l'âge de cent trois ans.

Louise-Elisabeth de Rochechouart, épouse de Henri de Lambert, Marquis de Thibouville, est morte, le 31 Juillet, en son château de Montigny, en Beauce, dans la soixante-neuvième année de son âge.

Nicolas-Joseph-Foucault, Marquis de Magny,

212 MERCURE DE FRANCE.

Lieutenant de la Grande Vénérerie du Roi, lieutenant général de Sa Majesté Catholique & gentil-homme d'entrée de sa Chambre, ci-devant majordome de la Reine d'Espagne, & ancien introducteur des Ambassadeurs & Princes Etrangers à la Cour de France, est mort dans son château de Magny, en Basse Normandie, dans la quatre-vingt-seizième année de son âge. On pouvoit le regarder comme le plus vieux militaire de son tems & le plus ancien magistrat ; car il avoit été avocat du Roi au châtelet en 1699, & intendant de Caën en 1704.

Le nommé Ralph Port, de Rainow, est mort à Presbury, dans le Comté de Cheshire, à l'âge de cent trois ans.

Frère Pierre - Louis de Brevendent de Sahurs, Grand' Croix de l'Ordre de St Jean de Jérusalem, grand' Bailly de la Morée, & commandeur d'Estrepigny & de Hautevesne, est mort en son château de Sahurs, le 5 Août, dans la soixante-dix-huitième année de son âge.

Armand Comte d'Arros, Baron de Vivens, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, lieutenant-général des armées du Roi, est mort au château de la Grange, près Metz, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Marie Françoise d'Esparbès de Lussan Bouchard de Sainte-Maure d'Aubeterre de Jonzac, femme de Joseph-Henri d'Esparbès de Lussan-Bouchard, marquis d'Aubeterre, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, est mor-

SEPTEMBRE. 1772. 213

re à Aix-la-Chapelle, le 9 Août, âgée de cinquante-trois ans.

Maximilien-Daniel Baron de Balincourt, brigadier des armées du Roi, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, ancien capitaine des Gardes du-Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, ancien grand'Bailli du bailliage royal de Chambourg, est mort à Lunéville, le 2 de ce mois, âgé de quatre-vingt-huit ans.

LOTERIES.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 Août. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 74, 78, 61, 56, 5. Le prochain tirage se fera le 5 Septembre.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	6
Le Roi défabulé,	8
Le bon heur des Amans,	10
Le Triomphe de la Raison; conte,	13
Ode à Son A. S. Mgr le Prince de Nassau- d'Orange, sur ses bienfaits envers les pau- vres de Dole en Franche Comté,	35
La Vigne & l'Ormeau, fable,	41
Vers à M. de Belloy, Citoyen de Calais, l'un des Quarante de l'Académie-Françoise,	43
Traduction du premier chœur d'Œdipe, Ty- ran, tragédie de Sophocle,	46
Le Singe Charlatan, fable,	51
Chanson présentée par une fille, enfant d'onze mois & demi, à sa mère, le 5 Août, jour de la fête,	53
Explication des Enigmes & Logogryphes,	55
ENIGMES,	56
LOGOGRYPHES,	58
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	60
Le Dépositaire, comédie en vers, en cinq acte; par M. de Voltaire,	<i>ibid.</i>
Voyage en Californie pour l'observation du passage de Vénus, &c.	78

S E P T E M B R E. 1772. 115

Dictionnaire vétérinaire , & des animaux domestiques ,	92
Le Vignole moderne ,	95
Histoire des Ordres Royaux , hospitaliers-militaires de Notre-Dame de Mont Carmel & de St Lazare de Jérusalem ; par M. Gautier de Sibert,	97
Géographie élémentaire moderne & ancienne; par M. Buache de la Neuville ,	109
<i>Lucie</i> , ou les Parens imprudens , drame en cinq actes & en prose ,	112
Le Spectateur François ,	123
Galerie poétique ,	128
Eloge militaire de Louis de Bourbon second du Nom ,	138
Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique civile & militaire ,	<i>ibid.</i>
<i>Traſtatus de verrâ Religione</i> ,	139
ACADÉMIES ,	141
Académie Françoisè ,	<i>ibid.</i>
Prix d'Eloquence & de poëſie pour l'année 1773 ,	143
Académie des inſcriptions & belles-lettres ,	145
Séance publique de la Société littéraire d'Arras , tenue de 25 Avril 1772 ,	146
SPECTACLES , Opéra ,	148
Comédie françoisè ,	149
Comédie italiennè ,	158

216 MERCURE DE FRANCE.

Colisée ,	161
Speâacle mécanique ,	163
Lettre de Dom Noël à M. Jean Bernoulli ,	165
ARTS , Gravures ,	168
Mufique ,	173
Lettre en réponfe à celle de M. Gothey , fur la baguette divinatoire ,	177
Bienfaifance ,	183
Anecdotes ,	184
AVIS ,	189
Nouvelles politiques ,	196
Nominations ,	210
Présentations ,	<i>ibid.</i>
Naiffances ,	211
Morts ,	<i>ibid.</i>
Loteries ,	213

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Mgr le Chancelier , le volume du Mercure du mois de Septembre 1772, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreffion.

A Paris, le 30 Août 1772.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe,

